LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXXII — No 110 | Montréal, samedi 18 juillet 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) 25 CENTS

la météo: Ciel variable avec averses dispersées et possibilité d'orages. Maximum 26. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, passages nuageux. **(détail en page 17)**

culture & société

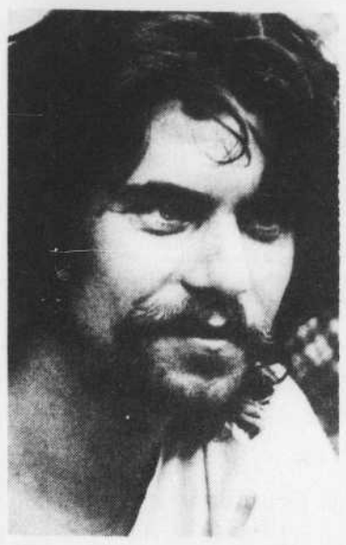

Richard Séguin se raconte

À 29 ans, Richard Séguin vient de remporter le Grand Prix de la chanson de Spa, ex-aequo avec le Français Romain Didier. Dans une entrevue accordée à Nathalie Petrowski, le chanteur évalue l'impact de ce prix sur son activité artistique. **Page 11**

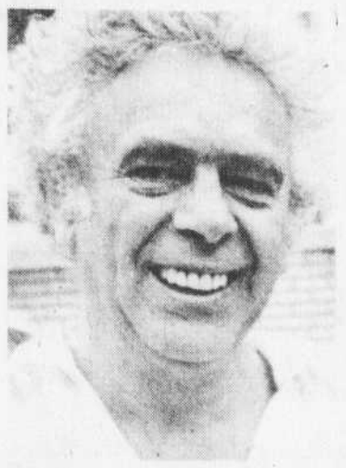

L'épopée de J.-Pierre Ronfard

Jean-Pierre Ronfard a conçu un théâtre-feuilleton: «Vie et mort du Roi boiteux», six pièces et un épilogue, dont les trois premières seront jouées la semaine prochaine à l'École nationale de théâtre. Clément Trudel a lu une partie de cette «épopée» et rencontré l'auteur-metteur en scène. **Page 11**

■ *Le passage à 75 cents* ■ *La carte à $19*

La CTCUM hausse ses tarifs

par Alain Duhamel

Sept mois après avoir augmenté ses tarifs, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) annonce pour le premier août une nouvelle hausse de la plupart de ses tarifs réguliers sur les lignes d'autobus et de métro.

La nouvelle grille des tarifs de la CTCUM s'établira donc comme suit le mois prochain:

- le passage payé en espèces passe de $0.65 à $0.75 pour les adultes; pour les personnes âgées et les étudiants, le passage payé en espèces demeure à $0.25.
- le carnet de billets: 15 billets pour $9 au lieu de 16 billets pour $8 pour les adultes; quatre billets pour $1 au lieu de 5 billets pour $1 pour les personnes âgées et les écoliers;
- la carte mensuelle autobus-métro, à compter du 1er septembre, revient à $19 au lieu de $17 pour les adultes et à $8 au lieu de $7 pour les personnes âgées et les écoliers.

Voir page 10: CTCUM

Inflation: un taux record est atteint

OTTAWA (CP) — L'inflation a atteint en juin au Canada le taux annuel record de 12.8% suite à une augmentation marquée des coûts de transport, de logement et de nourriture. Il s'agit du plus haut taux de l'histoire économique moderne du Canada.

Statistiques Canada a en effet annoncé hier que le taux d'inflation, qui correspond à l'Indice des prix à la consommation, était en juin plus élevé qu'en mai (12.3%) et qu'en avril dernier, alors que l'on avait inscrit un record de 12.6%.

Ces taux d'inflation sont toutefois inférieurs à ceux de 12.6% (septembre 1948) et 22.3% (mai 1977) que le Canada a déjà connus. La méthode de calcul du taux d'inflation à l'époque n'était toutefois pas la même que celle en vigueur aujourd'hui.

«Nous sommes désolés que ce chiffre soit si élevé», a déclaré hier M. Jean Chrétien, ministre de la Justice qui détient également le portefeuille du Développement social.

Attribuant cette hausse aux augmenta-

Voir page 10: Inflation

Un bélier mécanique palestinien nettoie les décombres des édifices détruits par les bombardements israéliens dans un quartier de Beyrouth. Il s'agissait du premier raid israélien sur des objectifs palestiniens de Beyrouth depuis mars 1978. (Photolaser AP)

Le Liban fait appel au Conseil de sécurité de l'ONU

Les bombardements israéliens touchent Beyrouth: 150 morts

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — La guerre israélo-palestinienne a pris, jeudi et hier, «une nouvelle dimension» et est «désormais totale, même si le prix doit en être lourd», a souligné hier soir la télévision d'État israélienne.

Pour la première fois depuis mars 1978, l'aviation israélienne a attaqué des objectifs palestiniens dans la partie sud de Beyrouth ainsi qu'au Sud-Liban faisant environ 150 morts et 600 blessés.

Hier soir, le président du Conseil de sécurité des Nations unies, M. Ide Oumarou, du Niger, et les membres du Conseil de sécurité, après s'être réunis sur la demande du Liban au sujet des bombardements israéliens des zones urbaines de Beyrouth, ont exprimé «leur profonde préoccupation devant l'ampleur des pertes en vies humaines et le caractère massif des destructions que provoquent au Liban les événements qui se déroulent depuis plusieurs jours dans la région de Beyrouth».

Dans une déclaration lue avant la clôture de la séance du Conseil de sécurité par son président, ce dernier et les membres «lancent un appel instant pour qu'il soit mis fin sans plus tarder aux actes de violences et que soit observée la plus grande modération en vue de l'instauration de la quiétude et de la paix dans la région».

L'aviation israélienne a bombardé hier un faubourg populaire de Beyrouth

Voir page 10: Beyrouth

Les relations Canada-RFA demeureront excellentes

par Claude Turcotte

OTTAWA — Déjà excellentes, les relations entre le Canada et l'Allemagne de l'Ouest semblent vouées à un avenir encore meilleur pour le plus grand profit des deux pays et pour celui de la communauté internationale.

C'est du moins la conclusion à laquelle en sont arrivés hier le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, et le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, avant même la fin de leurs entretiens bilatéraux.

L'avenir des relations canado-germaniques prendra d'abord et avant tout la forme d'échanges économiques. Bien sûr, on voudrait bien augmenter le commerce entre les deux pays, mais on a parlé peut-être davantage d'investissements et de projets communs *(joint ventures)* particulièrement dans le domaine de l'énergie. On prévoit déjà un effort plus marqué en ce domaine pour la prochaine décennie, comme l'a indiqué M. Mark MacGuigan au cours d'une brève conférence de presse.

Hier matin, le chancelier Schmidt a discuté avec M. Trudeau et les ministres chargés des dossiers relatifs à l'industrie et au commerce, notam-

Voir page 10: Canada-RFA

Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, et le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, ont passé la journée d'hier à discuter dans la capitale fédérale. (Photolaser CP)

L'entretien Trudeau-Thatcher portera sur le rapatriement

par Michel Vastel

OTTAWA — Dans le tourbillon diplomatique qui va traverser l'Outaouais au début de la semaine prochaine, ce sont les rencontres Reagan-Mitterrand et Trudeau-Thatcher qui vont prendre la vedette.

L'ordre du jour encore imprécis du sommet d'Ottawa va donner beaucoup de relief aux nombreuses rencontres bilatérales qui auront lieu au cours des trois prochains jours.

Outre les seize heures de réunion qu'ils vont avoir, en privé ou avec leurs ministres des Finances et des Affaires étrangères, les chefs d'État et de gouvernement profiteront en effet de l'occasion pour faire le point, ou tout simplement prendre un premier contact.

M. Pierre Trudeau et Mme Margaret Thatcher se sont par exemple rencontrés le mois dernier à Londres mais les deux ont jugé qu'il ne serait pas inutile de faire une fois de plus un tour d'horizon sur les questions bilatérales. Hier soir, LE DEVOIR obtenait confirmation que Mme Thatcher et M. Trudeau se rencontreront en privé, malgré l'horaire extrêmement chargé du chef du gouvernement canadien. Les affaires constitutionnelles seront au coeur de l'ordre du jour, indiquait-on de sources tant canadiennes que britanniques.

Dans le cas de la rencontre Mitterrand-Reagan, il s'agit d'une première prise de contact: elle a autant d'importance que le sommet lui-même et il a été décidé qu'elle aura lieu dès demain après-midi, alors que les deux chefs d'État auront à peine débarqué des hélicoptères qui les transporteront directement de l'aéroport militaire d'Ottawa à la forteresse de Montebello.

M. Ronald Reagan sera d'ailleurs l'un des hommes les plus occupés de ce sommet avec le président du conseil italien, M. Giovanni Spadolini. Le premier parce qu'il suscite beaucoup d'interrogations, sinon de l'inquiétude, dans la communauté internationale. Le second parce que personne ne le connait encore.

M. Reagan verra par exemple, lundi en privé, au moins le chef du gouvernement italien et Mme Thatcher, et peut-être le chancelier allemand. Mardi matin, il prendra le petit déjeuner avec le premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki.

Ces rencontres bilatérales constituent cependant, à quelques heures de l'ouverture du sommet, l'un des secrets les mieux gardés à Ottawa. Officiellement, les organisateurs canadiens indiquent que les chefs d'État et de gouvernement feront ce qu'ils veulent des quelques minutes de loisir que leur laisse l'emploi du

Voir page 10: Rapatriement

Les travaux des Communes ajournés

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Après avoir accepté une motion de clôture sans précédent dans les annales parlementaires canadiennes, la Chambre des communes a, tôt ce matin, ajourné ses travaux jusqu'au 14 octobre prochain.

Dans un geste surprise, les conservateurs ont laissé tomber, hier après-midi, l'obstruction qu'ils maintenaient depuis près d'une semaine quant à l'ajournement de la Chambre. Par cette volte-face, les tories ont permis au gouvernement d'utiliser la guillotine pour couper court à un débat sur le conflit postal et le cartel de l'uranium qui semblait jusqu'alors en bonne voie de s'éterniser pendant tout l'été.

Très rarement utilisé, c'est toujours

Voir page 10: Communes

Des livres pour vous divertir cet été

VOS ZONES ERRONÉES ET TIREZ VOUS MÊME LES FICELLES
du **Dr. Wayne W. Dyer**

Techniques audacieuses mais simples pour prendre en main les schémas malsains de votre comportement.
Votre destin sera tel que VOUS en déciderez.

Vous avez mis à nu VOS ZONES ERRONÉES? Voici maintenant les moyens d'agir avec bonheur et efficacité parmi les autres. Gagnant, sûr de vous, créateur, vous pouvez l'être, si vous...

ÉDITIONS SÉLECT

en vente partout

$8.95

$12.95

Une fusillade éclate dans un bar de Restigouche: deux Indiens blessés

RESTIGOUCHE (PC) — Deux Indiens micmacs étaient hospitalisés à Campbellton, Nouveau-Brunswick, hier, à la suite d'une fusillade dans un bar impliquant les autochtones, des vigiles privés et des agents de la Sûreté du Québec.

Les victimes sont Peter Caplin, de la réserve de Restigouche, et Dwight Bear, de la réserve de Tobic, le long de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, a précisé le conseil de bande micmac.

Tous deux sont dans un état stable et leurs blessures n'étaient pas sérieuses, fait-on savoir à l'hôpital.

D'après le sergent Julien Tremblay, du détachement de la SQ à Matapédia, l'incident a débuté vers 2 h du matin lorsqu'un Indien s'est vu refuser l'accès à la Brassette Frontière, un établissement présentant des danseuses nues venues de la région de Québec.

Le bar est situé à Pointe-à-la-Croix, une localité de citoyens blancs adjacente à la réserve de Restigouche.

L'autochtone évincé est alors parti mais, peu après, trois véhicules arrivaient avec à bord une quinzaine d'Indiens qui se mirent à fracasser les voitures des employés du bar.

Selon M. Tremblay, l'établissement a récemment embauché quatre vigiles armés et accompagnés de chiens, à cause de la tension entre les Micmacs et les Blancs provoquée par la guerre du saumon.

Un Indien a alors tiré sur un vigile qui a riposté par trois coups de feu et a ensuite prévenu la police, a dit le porte-parole de la SQ.

Le caporal Jacques Toulouse, également de la SQ, a donné une version légèrement différente, soit qu'un serveur du bar aurait plutôt tiré sur les Indiens.

À l'arrivée de la police, a ajouté M. Tremblay, les agents ont tenté de toucher les pneus des véhicules des Indiens en fuite, tirant avec un fusil à chevrotine (.12) et leurs pistolets de service (.38).

Il n'y a eu aucune arrestation. Les deux blessés ont été atteints au dos et à la bouche.

Il est faux de prétendre que les quotas lèsent le consommateur, soutient Garon

EDMONTON (PC) — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, a vivement dénoncé hier une étude du Conseil économique du Canada qui concluait que les Canadiens payaient trop cher pour leurs produits laitiers à cause de l'existence de quotas de production dans ce secteur.

M. Garon participe à Edmonton à la rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture.

«A un moment où les consommateurs sont très sensibles à tout ce qui a trait aux prix des aliments, une telle affirmation d'un organisme supposément sérieux est tout à fait irresponsable et montre à quel point les agriculteurs doivent encore se battre pour faire connaître leur droit à structurer la mise en marché de leurs produits», a dit le ministre.

M. Garon estime que l'analyse qui a conduit à cette conclusion du Conseil économique contenait de nombreuses erreurs.

Ainsi, a-t-il expliqué, «il est tout à fait malhonnête de comparer les prix des produits laitiers payés par les consommateurs canadiens avec les prix mondiaux, ces derniers étant à toute fin pratique des prix de dumping de beaucoup inférieurs aux coûts de production».

Le ministre québécois croit plutôt qu'il faut comparer les prix intérieurs canadiens avec ceux des principaux pays industrialisés. Cette comparaison, a-t-il ajouté, démontre que les consommateurs canadiens, «non seulement ne paient pas plus cher leurs produits laitiers mais même s'en tirent mieux que les autres pour certains articles comme le fromage».

M. Garon a conclu son intervention en disant que si le gouvernement fédéral voulait favoriser une réduction du prix des aliments, il devait d'abord s'en prendre aux taux d'intérêts élevés et aux taxes sur l'énergie.

Le ministre a aussi profité de cette rencontre pour relancer le débat autour de l'Agence nationale de commercialisation du poulet qui aurait fait fi d'une demande des producteurs.

Ceux-ci, de dire M. Garon, s'étaient entendus sur une formule valable de partage entre les provinces de l'augmentation de la demande de poulet à partir de la base initiale qui avait été consentie à chaque province lors de l'instauration du plan conjoint.

De plus, a-t-il dit, l'Agence ignore «cavalièrement des représentations nettement fondées des autres secteurs intéressés dans la mise en marché de ce produit, notamment les abattoirs de poulets».

D'autre part, ajoute-t-il, l'Agence nationale de commercialisation des oeufs tolère des écarts de prix dans certaines provinces qui pèchent contre l'équité interprovinciale, «pénalisant ainsi bon nombre de consommateurs».

Dans un autre ordre d'idées, M. Garon a demandé au gouvernement fédéral de venir en aide aux producteurs de cinq régions sinistrées du Québec qui ont subi en 1980 des pertes financières importantes à la suite de précipitations anormalement abondantes.

En juillet l'an dernier, les régions du Bas-Saint-Laurent, de Québec, de la Beauce, des Cantons de l'Est, et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont subi des précipitations dépassant de 1,5 à 82%, la moyenne nationale.

Michel Denis candidat libéral contre LaSalle

JOLIETTE (D'après CP) — M. Michel Denis représentera le Parti libéral à l'élection partielle fédérale du 17 août dans Joliette.

Il fera la lutte à M. Roch LaSalle, candidat du Parti progressiste-conservateur, de même qu'à M. Jacques Trudeau, candidat du Nouveau Parti démocratique et à M. Jean-Guy Mercier, candidat indépendant qui fut également candidat défait du Parti québécois dans Berthier le 13 avril.

M. Denis, ancien maire de Sainte-Elizabeth et ancien député libéral de Berthierville à l'Assemblée nationale de 1973 à 1976, a annoncé hier qu'il allait mettre l'accent sur les avantages du fédéralisme pendant sa campagne électorale.

Le choix de M. Denis s'est fait à la suite de nombreuses consultations conduites par M. Francis Fox, ministre des Communications, auprès des militants fédéraux de Joliette. M. Fox a déclaré à la presse que la présence de M. Jean-Guy Mercier, comme candidat indépendant dans la lutte électorale, sera de nature à aider la cause du Parti libéral en forçant M. LaSalle à clarifier sa position sur la question constitutionnelle.

Ce dernier s'oppose vigoureusement au rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne, un point de vue dont il entend faire un de ses principaux thèmes électoraux.

M. LaSalle a représenté le comté de Joliette à Ottawa de 1968 à 1981. Le 9 janvier dernier, il devenait le chef de l'Union nationale pour tenter sa chance, sans succès, sur la scène provinciale. À la demande de M. Joe Clark, il acceptait cette semaine de se représenter de nouveau sous la bannière du PC et d'essayer de reprendre sa place au sein de la députation progressiste-conservatrice dont il était l'unique représentant québécois.

Michel Denis

Jean Laurin est muté

Guy Joron succède à Lucien Saulnier à Hydro

QUÉBEC (par Bernard Descôteaux) — Le sous-ministre adjoint à l'information gouvernementale au ministère des Communications, M. Jean Laurin, a été muté au ministère du Revenu où il occupera un poste de sous-ministre adjoint.

La nomination de M. Laurin à cette nouvelle fonction a été annoncée hier par le bureau du premier ministre en même temps que deux autres nominations, celles de M. Guy Rocher au poste de secrétaire associé au Développement social, et de M. Guy Joron au conseil d'administration d'Hydro-Québec...

M. Joron, un ancien ministre de l'Énergie dans le précédent gouvernement péquiste, remplace M. Lucien Saulnier à Hydro-Québec. Celui-ci avait démissionné craignant d'être placé en situation de conflits d'intérêts de par sa position de président de la Régie des installations olympiques, un organisme qui traite pour les travaux de parachèvement du stade de Montréal avec la SEBJ, une filiale d'Hydro-Québec. Quant à M. Rocher, il remplace à titre de secrétaire général associé (sous-ministre) Mme Paule Leduc qui occupait ce poste au ministère d'État du Développement social. Mme Leduc et M. Rocher ont échangé leurs chaises puisque M. Rocher était secrétaire associé au Développement culturel, poste qu'occupe maintenant Mme Leduc.

M. Laurin, qui se définit comme un professionnel de l'information, fut le premier sous-ministre à être affecté à une tâche de coordination de l'information gouvernementale. À quelques reprises, son rôle fut l'objet d'interrogations, certains craignant que par son intermédiaire le gouvernement cherche à contrôler l'information gouvernementale. Plus récemment, son rôle fut contesté par le Conseil des directeurs des communications qui réunit les directeurs des Services de communications de chaque ministère. Son déplacement au ministère du Revenu survient au moment où le gouvernement Lévesque se propose de redéfinir sa politique d'information gouvernementale et de se doter, au plan politique, d'un outil de coordination de cette politique.

Pas de blâme à la «Gazette»

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de presse estime que rien ne peut indiquer que le quotidien montréalais *The Gazette* «ait voulu soustraire à ses lecteurs une information d'intérêt public» en ne publiant qu'en partie un sondage CROP réalisé pour le compte d'un journal concurrent.

Le Ventre Creux...
CUISINE MACROBIOTIQUE VÉGÉTARIENNE NATURELLE
Repas complet à partir de $4.50 — Enfants moins de 12 ans $3.00
Une randonnée à la campagne... Quelle idée merveilleuse! Pour se désintoxiquer les poumons et l'esprit. Pourquoi pas tout l'organisme tant qu'à y être? Par une saine alimentation. Venez goûter chez nous, c'est sain et savoureux!
Chez nous, pour ton bien-être, on ne fume pas!
Saint-Sauveur-des-Monts, 140, rue Principale
Sortie 60 de l'autoroute des Laurentides — (514) 227-5731

CHIRO-PSYCHOLOGIE
(analyse des lignes de la main)
du 3 au 13 août
Option CULTURELLE de qualité exceptionnelle
60 heures: théorie & pratique ($10.00/l'heure)
pour débutants-possibilité de gains dès la première année par des analyses caractérologiques: caractérologie-clairvoyance-lectures psychiques-prévisions santé-amour-orientation, etc.
logement + — nourriture sur place (si désiré) date limite d'inscription: 25 juillet.
Information: 819-377-2081 (10 h à 18 h)
(Mme Desjardins ou Mlle Gagnon)
La Fondation Canadienne d'Exploration Psychique Inc.

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $265.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps, sur rendez-vous seulement

N'OUBLIONS PAS
LA TRAGÉDIE DE CHYPRE
Sept ans d'occupation militaire
par les Turcs de 40% du territoire chypriote
Sept ans de violation des droits de l'homme

LES FAITS Chypre, république indépendante et membre du Commonwealth est, de par sa superficie, la troisième île de la Méditerranée. Sa population est composée de 80% de chypriotes grecs et de 18% de chypriotes turcs.
Le 20 juillet 1974, la Turquie réalisait une ambition de longue date. Avec des armes fournies par l'OTAN, elle lançait une attaque militaire brutale sur Chypre, amorçant ainsi une série noire de destructions, viols, pillages et dévastations au napalm. Aujourd'hui encore, le pillage des biens des Chypriotes grecs continue dans la zone occupée et, sept ans après l'invasion,
• le tiers de la population n'a pu encore reprendre possession de ses foyers et de ses biens
• on ignore encore ce qu'il est devenu de 2200 otages chypriotes grecs
• 40% des terres les plus fertiles sont à l'heure actuelle aux mains des 35 000 soldats de l'armée d'occupation.

LE CANADA DOIT AGIR ENFIN...
— Il va de notre intérêt à tous de trouver dès maintenant une solution au problème chypriote. En dépit de nos engagements envers l'ONU et ses forces pour le maintien de la paix, nous Canadiens avons adopté une attitude parfaitement neutre et oisive. Ottawa se doit d'exercer des pressions diplomatiques sur la Turquie, son alliée de l'OTAN. Il faut absolument que nous condemnions ce mépris des résolutions de l'ONU, en faveur desquelles le Canada a voté. Paradoxalement, nous continuons à encourager l'agresseur en lui fournissant des armes et une aide financière, en même temps que nous envoyons nos soldats dans les forces de maintien de la paix pour protéger l'agressée.
— On a beaucoup entendu parler dernièrement de pourparlers entre les chypriotes grecs et turcs sous les auspices de l'ONU — mais la vérité est que les chypriotes turcs et la Turquie n'ont jamais fait de propositions substantielles pour la solution du problème, et ce depuis 7 ans! Il est évident que la Turquie se moque de nous, et qu'elle essaye de gagner du temps afin d'implanter davantage de colons turcs et de changer ainsi la composition démographique de Chypre.
— Le gouvernement américain, le nôtre, et récemment les européens, qui se sont pourtant vivement émus des événements survenus en Afghanistan, ne se préoccupent nullement de l'invasion de Chypre par la Turquie et de l'occupation de diverses parties de l'île qui se poursuit depuis sept ans. Le monde occidental n'a rien fait pour décourager les violations constantes des droits humains à Chypre, les résolutions réiterées par lesquelles l'ONU a condamné la Turquie pour ses actes et exigé le retrait total de ses troupes étant restées lettre morte. Deux poids, deux mesures...
— Il faut pourtant agir; il faut éxiger que notre gouvernement prenne l'initiative. Bien sûr, nous sommes dans l'OTAN comme la Turquie — mais cette alliance doit se fonder sur certains principes si elle doit survivre... Il faut que l'OTAN insiste pour que la Turquie fasse les concessions nécessaires en vue d'une solution du problème.

AMIS QUÉBÉCOIS Vous n'avez pas oublié l'expulsion brutale du peuple acadien de ses terres ancestrales par le conquérant... Bien que cela paraisse incroyable, c'est le même sort que fait subir *de nos jours* au peuple chypriote l'envahisseur turc!
Le tiers de la population chypriote-grecque a été expulsé par l'occupant, ayant refusé d'accepter l'invasion illégale turque, l'exécution systématique des villageois chypriotes-grecs, et le régime de terreur horrible exercé à l'endroit des femmes et des enfants.
Les expulsés — les réfugiés — sont toujours empêchés de retourner chez eux, dans les terres peuplées par leurs ancêtres depuis 1400 av.J.-C.

CONCITOYENS QUÉBECOIS, aidez-nous donc à appuyer la lutte du peuple chypriote. Insistez auprès de vos députés — *télégraphiez même* à l'Assemblée Nationale et spécialement à vos représentants au Parlement d'Ottawa — pour que le Canada exerce des pressions fortes envers la Turquie afin qu'elle se retire de Chypre. On doit permettre aux chypriotes de resoudre leurs problèmes amicalement sans ingérence étrangère.

Toute solution du problème chypriote doit absolument comprendre:
• le retour de tous les expulsés chez eux
• le retrait de l'armée d'occupation turque
• la réintégration de la république sous un seul gouvernement fort, démocratique et librement élu.

Comité Pan-Canadien de Solidarité pour Chypre
Montréal, 2116 boul. St-Laurent, H2X 2T2
Vancouver, Toronto, Kitchener, Ottawa, Halifax
Renseignements supplémentaires: (514) 282-1537

Pour les incidents de la nuit du référendum, sur le Mont-Royal

La Commission de police du Québec blâme collectivement agents et officiers du l'Unité d'intervention de la CUM

par Angèle Dagenais

La Commission de police du Québec, après enquête sur les incidents du Mont-Royal le soir du référendum en mai 1980, condamne très sévèrement les policiers des groupes A et C de l'Unité d'intervention du Service de police de la CUM dont elle recommande le démembrement dans les meilleurs délais.

Dans leur rapport d'enquête de 86 pages, les signataires, le juge Denys Dionne et M. Aimé-L. Raic, estiment que les policiers de ces deux groupes se sont rendus coupables d'assauts et de méfaits illégaux, utilisant «violence et malice» sur des manifestants et membres des médias notamment dans la nuit du 20 au 21 mai 1980 dans le parc du Mont-Royal.

De plus, indique le rapport, ces 56 policiers qui ont oontribué à miner la confiance du public et ternir l'image du Service de police doivent porter «le blâme de façon collective» parce qu'en refusant de collaborer aux travaux de la commission, ils ont empêché les membres de la Commission de police d'identifier les vrais auteurs des assauts perpétrés, entre autres, sur les personnes de Gary Dobrovolsky, Dennis Parker Malkie et Jean-Pierre Rancourt, tous membres de la presse.

La Commission tient particulièrement responsable de cette «consigne du silence» des policiers le capitaine Wilfrid Bouchard, responsable des groupes tactiques d'intervention, qui a donné l'exemple à ses hommes en cette matière. On lit à la p. 32 du rapport: «Il devient évident, dès le témoignage du capitaine Bouchard, que ces gens ont convenu entre eux que le silence, les réponses vagues et imprécises, les absences de mémoire, le refus d'admettre l'évidence, d'identifier le compagnon de travail, ou de s'impliquer soi-même, seraient, lors de leur comparution devant cette Commission, la démonstration de la solidarité qui s'est créée dans les rangs de ce groupe de policiers.»

Plus loin le rapport indique que cette «solidarité» qui s'est développée dans leurs rangs «prime plutôt que les droits de la vérité et les obligations qui découlent du serment» du policier. «Le témoignage de la plupart d'entre eux, précise le rapport, nous a été inutile parce que faux, sciemment vague ou evasif.» La commission recommande que le capitaine Bouchard soit muté.

La commission recommande en outre de reconstituer les groupes tactiques d'intervention mais d'en déterminer au préalable les normes d'accessibilité pour les policiers appelés à en faire partie. «On devrait rechercher à retenir ceux-là des policiers qui, en cours de carrière, auront fait preuve d'une bonne conscience des limites que la loi leur impose et qui auront affirmé leur volonté de se soumettre à l'obligation de rendre des comptes à l'autorité légitime, et de respecter les droits et libertés des citoyens.»

De plus la commission recommande que les nouveaux candidats à ces fonctions subissent une formation technique approfondie jointe à une formation psychologique «aussi élaborée qu'indispensable». La commission recommande également que de nouvelles stratégies d'intervention, issues d'une étude que l'on confierait à des personnes autorisées du monde policier et du milieu scientifique, soient élaborées pour sauvegarder les limites, les pouvoirs et les devoirs non seulement des policiers mais aussi des citoyens dans le contrôle des manifestations et émeutes, notamment.

En plus de blâmer les unités A et C collectivement d'avoir abusé de la force de leur nombre et «de la matraque» dans un déploiement incohérent, improvisé et d'une violence excessive ainsi que d'avoir enfreint la consigne de porter sur la poitrine leur plaque d'identité réglementaire, la commission recommande que tous les éléments de preuve recueillis fassent l'objet d'un examen par les soins du ministère public et de la direction du Service de police de la CUM afin de déterminer s'il y a lieu d'entreprendre des actions judiciaires ou disciplinaires à l'endroit du constable Pierre Dupuis et du policier Jean-Louis Perreault dans leur conduite vis-à-vis le photographe Jean-Pierre Rancourt et d'un manifestant inconnu.

Dans leur rapport les commissaires recommandent que les services de police mettent au point des pièces d'identité, des dossards ou brassards à inscription phosphorescente à être remis aux gens des médias lorsque des manifestations sont prévues. La remise de ces pièces, lit-on au rapport, permettra aux policiers de connaître les journalistes et d'établir un plan d'action «en leur rappelant les inconvénients qu'ils peuvent causer aux policiers et les dangers qu'ils courent». Une relationniste du Service de pol-ce pourrait également être sur les lieux dont la tâche consisterait à assister, renseigner et orienter les membres des médias.

Le rapport fait également état de l'utilisation d'un système d'amplification sonore et mobile comme partie essentielle de l'équipement des forces tactiques lors de manifestations ou d'états d'alerte. Ces porte-voix devraient être utilisés pour sommer des manifestants de se disperser, afin d'éviter les affrontements. Le rapport rappelle à cet effet une recommandation de la Commission de police datée du 31 août 1972 à la suite de l'enquête sur la conduite du corps de police de Montréal relativement aux incidents survenus lors de la Saint-Jean de 1971. Dans ce rapport on y affirmait déjà l'utilité d'un système sonore à l'usage de la police en pareille circonstance. Mais neuf ans après, précise le rapport, à la p. 63 des policiers en autorité tels MM. André de Luca, Roland Bourget et John Tibbles font toujours preuve d' «une insouciance inquiétante», face à cet équipement essentiel.

Après 19 jours de grève, les négociations reprennent entre Ottawa et les postiers

OTTAWA (PC) — Une étape déterminante pour le règlement du conflit qui oppose le gouvernement à ses 23,000 postiers a été amorcée hier alors que pour la première fois les parties se sont rencontrées en présence de l'expert médiateur, le juge Alan B. Gold.

«Le juge a rencontré les parties ensemble cet après-midi afin de discuter de la façon dont la médiation allait se dérouler», a indiqué hier M. Maurice Cantin, président intérimaire de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, qui avait, mercredi dernier, suggéré l'intervention du juge Gold comme médiateur.

M. Gold a par la suite passé la plus grande partie de l'après-midi avec les représentants syndicaux et le négociateur en chef des postiers, le président Jean-Claude Parrot.

Après avoir discuté pendant trois heures avec la partie syndicale, le juge Gold a rencontré les représentants du Conseil du trésor pour obtenir leur version de ce conflit qui, après 19 jours de grève, persiste entre les parties sur des questions comme les congés de maternité, les vacances et la santé et sécurité au travail.

Tout indique que les parties obéiront à la consigne de silence qu'entendait recommander M. Gold puisque le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, s'est refusé hier à spéculer sur les chances de succès de cette médiation qui doit reprendre tôt ce matin. «Nous verrons au cours de ces réunions si nous avons des raisons ou non d'être optimistes», a indiqué le leader syndical.

«Il est certain qu'avec un médiateur de la trempe du juge Gold, le syndicat espère qu'il y aura des progrès», a poursuivi M. Parrot, rappelant toutefois que le Conseil du trésor devra confier à ses négociateurs un pouvoir réel de négociations s'il espère détenir un règlement.

Avant le début de la médiation, le syndicat a fait savoir hier qu'il entendait intensifier sa campagne d'information auprès du public «afin que tous les Canadiens sachent que c'est le Conseil du trésor qui a provoqué cette grève».

Les négociations ont repris, hier, entre les représentants du Conseil du Trésor et ceux du Syndicat des postiers, en présence du médiateur, le juge Alan Gold.

(Photolaser CP)

3,000 morts dans des inondations en Chine?

PÉKIN (AFP) — Des inondations catastrophiques viennent de faire des centaines, peut-être même des milliers de morts dans le Sud de la Chine, où de brusques crues du Yangtse et de ses affluents ont également provoqué des ravages considérables.

Un responsable de Chengdu, la capitale de la riche province du Sichuan, dans le Sud-Ouest, la plus gravement touchée jusqu'à présent par cette calamité naturelle, a indiqué à l'AFP qu'il ne disposait pas encore d'un bilan définitif des pertes en vies humaines. Mais il a fourni un bilan partiel portant sur plusieurs villes et zones rurales où le nombre des morts dénombrés s'est élevé à près d'un millier.

Des rumeurs circulant à Pékin font état d'un bilan provisoire portant sur 3,000 morts et sur un nombre de blessés qui pourrait atteindre 100,000.

Pour la deuxième année consécutive des inondations catastrophiques ravagent la vallée du Yangtsé, le plus grand fleuve de Chine, avec un cours long de 5,500 km. Ces inondations risquent d'avoir de graves répercussions sur la production agricole du pays.

Électricité: le refus opposé par Trudeau à Peckford ne change rien pour le Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, n'a pas l'intention de commenter le rejet par le premier ministre Trudeau de la requête de M. Brian Peckford, chef du gouvernement terre-neuvien, qui voulait pouvoir se servir des lignes existantes d'Hydro-Québec pour transporter son électricité vers les marchés d'exportation.

Un porte-parole du cabinet de M. Duhaime a indiqué que le ministre était en vacances et qu'il se refusait à tout commentaire.

La position du Québec, a-t-on précisé, reste identique à celle que M. Duhaime a eu l'occasion de définir depuis que le gouvernement fédéral a manifesté son intention de permettre à l'Office national de l'énergie (ONE) d'exproprier un canal en territoire québécois pour permettre à Terre-Neuve d'exporter son électricité.

À Québec, on estime cependant que la réponse de M. Trudeau au premier ministre Peckford enlève un certain caractère d'ambiguité au document présenté aux Communes il y a trois semaines par le ministre canadien de l'Énergie, M. Marc Lalonde, visant à modifier les pouvoirs de l'ONE.

Dans sa réponse à M. Peckford, le chef du gouvernement fédéral avait admis jeudi, que le fait d'obliger le Québec à transporter l'électricité de Terre-Neuve était légalement et techniquement complexe tout en posant comme prémisse qu'Ottawa a un droit de contrôle sur une partie du réseau d'Hydro-Québec.

À Ottawa hier, le ministère de l'Énergie a annoncé que les gouvernements fédéral et terre-neuvien vont investir $10 millions de plus dans le capital-actions de Lower Churchill Development Corp. (société de mise en valeur du Bas-Churchill).

Terre-Neuve, actionnaire majoritaire à 51% contribuera $5.1 millions qui seront affectés à des études supplémentaires relatives à l'installation d'un câble électrique sous-marin dans le détroit de Belle Isle. Les deux gouvernements ont mis jusqu'à présent en commun $30.1 millions dans la société.

Une étude effectuée l'an dernier concluait que deux emplacements de barrage, Gull Island et Muskrat Falls, ainsi que des lignes de transport de courant vers Terre-Neuve et le barrage actuel de Churchill Falls, sont possibles aux points de vue technique et économique.

On notait que ce système est une meilleure solution que celle consistant à augmenter la capacité d'électricité sur l'île de Terre-Neuve. Le coût du projet de Muskrat Falls est estimé à $3.2 milliards et celui de Gull Island à $4.3 milliards.

Le critique libéral presse Québec de reculer sur l'implantation de l'usine Stablex à Blainville

par Gilles Provost

Le gouvernement du Québec devrait réviser sans délai sa décision d'implanter à Blainville le projet Stablex d'élimination des déchets toxiques: ce choix semble avoir été motivé bien plus par des raisons politiques et économiques que par un souci de protéger scrupuleusement la qualité de l'environnement.

C'est ce qu'a soutenu hier le critique du Parti libéral du Québec pour les questions écologiques, M. Clifford Lincoln, député de Nelligan. Ce dernier affirme que le gouvernement doit reprendre à zéro une analyse systématique de tous les sites les plus favorables, de façon à prendre une décision vraiment rationnelle et optimale.

À l'appui de son intervention, M. Lincoln s'est surtout attaché à montrer les différences qui existent entre le dossier soumis à ce sujet au conseil des ministres et un rapport interne du ministère de l'Environnement qui soulignait certaines faiblesses de l'étude d'impact soumise par la compagnie Stablex et qui paraissait favoriser plutôt un site situé à Mascouche.

Ce rapport interne indiquait, comme le document soumis au conseil des ministres d'ailleurs, que l'espèce de ciment que fabrique la compagnie Stablex avec les déchets inorganiques toxiques n'est pas absolument inerte. Ainsi, lorsqu'on le réduit en poudre et qu'on le fait mariner dans l'eau pendant plusieurs semaines, certains éléments toxiques peuvent polluer l'eau au point de la rendre non potable.

Le document interne rappelle aussi des opinions divergentes d'experts quant à la perméabilité de la couche d'argile dans laquelle la compagnie Stablex désire couler le «béton» qu'elle prévoit produire avec les déchets industriels qu'elle amasserait.

Alors que certains (dont la compagnie) estiment que cela pourrait prendre un millénaire avant qu'une goutte d'eau contaminée puisse traverser l'argile et parvenir à l'importante nappe aquifère sous-jacente (potable et utilisée pour les puits artésiens), d'autres soutiennent que la protection pourrait être aussi brève qu'une quinzaine d'années.

Le rapport indique que les tests effectués jusqu'à maintenant ne permettent pas de trancher cette question de façon valable, ce que tout le monde semble admettre en ce moment.

Incidemment, le conseil des ministres a décidé que Stablex ne devrait pas recevoir de permis pour construire l'usine et la mettre en marche avant d'avoir effectué une étude sérieuse de l'hydrogéologie du site. Le cas échéant, elle devrait aussi prendre les mesures requises pour imperméabiliser adéquatement les «fosses à béton» si jamais l'argile s'avérait trop perméable.

Selon M. Lincoln, il est inacceptable de voir un gouvernement donner ainsi le feu vert à la compagnie avant d'avoir l'assurance que le site est convenable.

Ce qu'il y a de mieux sur

LA SICILE

L'île la plus majestueuse d'Italie

19 septembre — 3 octobre 1981

Voyage gastronomique et culturel, plages, vignobles etc.

$2,115.00 (Can.) par personne, 2 par chambre

CE FORFAIT COMPREND:
- trajet aérien aller-retour
- correspondance aéroport/hôtel
- 12 soupers gastronomiques
- 12 dîners
- 14 petits déjeuners
- Hôtels de première classe partout
- 8 jours d'excursions, y compris Taormina
- Luxueux autobus climatisé, avec guide Polyglotte
- Votre hôtesse et guide gastronomique: **Marianne Denis,** propriétaire-gérante du seul restaurant silicien à Montréal, Al Caretto
- votre guide: **Douglas Léopold**

INSCRIPTIONS LIMITÉES À 30 PERSONNES.

Pour de plus amples renseignements et réservation:

RAPIDE T. I. INC.
11,285 boul. Lacordaire
Montréal-Nord
Québec H1G 4J7
327-3191

ALWAYS TRAVEL INC.
1260 rue University
suite 403
Montréal, Qué. H3B 3J8
861-8295, 861-2651

Permis du Québec

AVIS AU PERSONNEL DE LA C.É.C.M.

RELEVÉS D'EMPLOI

En raison de la grève des postes, les relevés d'emploi des salariés ayant quitté la C.É.C.M. à la fin de l'année scolaire, seront distribués du 20 au 24 juillet 1981, au 3737 est rue Sherbrooke, Montréal, 1er ÉTAGE. Ces relevés d'emploi sont nécessaires à ceux qui veulent se prévaloir de l'assurance-chômage.

Heures de bureau: 8:30 à 12:00 A.M.
1:00 à 4:00 P.M.

Renseignements: **525-6311 poste 578**

CÉCM

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

"Cet été, je me cultive!"

pour une quatorzième année

LE CONSERVATOIRE LASSALLE

vous offre des COURS D'ÉTÉ en

SCIENCE DE LA PAROLE

Inscrivez-vous à notre deuxième série de cours
il nous reste encore quelques places disponibles

Cours du jour
Du 27 juillet au 21 août
LUNDI À VENDREDI
de 9 h 20 à 12 h 10

Cours du soir
Du 27 juillet au 26 août
LUNDI - MARDI - MERCREDI
de 18 h 20 à 21 h 10

INSCRIPTION: Dès maintenant

Pour renseignements:
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
288-4034

Permis: 749569

YMCA

1450 STANLEY
MONTREAL
H3A 2W6
849-8393

ANGLAIS & FRANCAIS

POURQUOI PAS Y GOÛTER?

régulier (42 h) $125

intensive (84 h) $225

destinée aux élèves de niveau secondaire

(60 h) $175

test de classement: 21, 23 JUILLET (16 30 - 19 30)

Avis légaux - Avis publics

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Montréal. No: 500-02-024813-805. COUR PROVINCIALE. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse —vs— MARILYN COCKBURN DAVIES défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 22 rue Glenn en la cité Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglis, 1 congélateur Woods, 1 table tournante Detson. Effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 15 juillet. DANIEL BOILEAU, 879-1007, huissier.

Province de Québec. District de Montréal. No: 500-02-004604-810. COUR PROVINCIALE. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse —vs— LEO CAWLISLAW, défendeur. Le 29 juillet 1981, à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 231 rue St-Pierre en la cité Ste-Thérèse district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith & acc., 1 set de salon 2 mcx brun et beige, 1 table à café. Effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY. Huissier 879-1007. Montréal 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. No: 12058. COUR MUNICIPALE. CITE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —vs— RESTAURANT LE TIKI ENR., défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5126 rue Henri-Bourassa en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Towa, 1 four Micro-ondes Astrochief 700, 1 plaque MKE & Acc. Equipements variés etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER. Huissier 879-1007. Montréal, 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. Avis de vente judiciaire (c). No.: 500-02-043559-801. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC Partie demanderesse —vs— GARREAU METAL INC PARTIE DÉFENDERESSE. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 11:00 heures au 1078 St-Laurent Ouest à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GAREAU METAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque GMC modèle Sierra 15 plaque Qué. 81 F429643, de série TCZ14A1513649 couleur rouge, 2 portes et acc., endommagé sur cote gauche et porte gauche arrière. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Pierre Paul Hainault huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Mes Gangé, Guay & ass., avocats Montréal le 15 juillet 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. Avis de vente judiciaire (a). No.: 500-12-061659-763. FRANCINE GERBEAU CHABOT, Partie demanderesse —vs— RAYMOND CODERRE, Partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 13:00 heures au 4684 Boyer à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RAYMOND CODERRE saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Pontiac Laurentien 1971 de série 7J669123068-18, de plaque 854H531. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DUCHARME, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1007). Perception des pensions alimentaires (MTL). Montréal, 15 juillet 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. Avis de vente judiciaire (c). No.: 500-02-011486-805. R.L. CRAIN MONTRÉAL LTÉE, Partie demanderesse —vs— DAVE DUCHOENY, Partie défenderesse. Prenez avis que le 31 juillet 1981 à 12:00 heures au 1038 Van Horne à Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DAVE DUCHOENY saisis en cette cause, consistant en: 29 sections d'étagères en métal de différente grandeur largeur assorties, 1 lot de filtre à air, 1 lot de nécessaire à carburateur "Carter Kit", 1 lot de sabot à frein à disque, 1 lot de sabot à tambour, 1 lot de filtre à gaz, 1 lot de boyaux à radiateur, 1 lot de phares, 1 lot de condenseur assorties, 1 lot de pompe à eau assorties, 1 lot d'essuies galce assorties, 1 lot de gaskets assorties, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Me Jean M. Desrosiers, avocat (MAG) (3). Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005773-796. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —vs— J. STEWART, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 12:00 heure, au 405 Behrens à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J. STEWART saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse à vaiselle General Electric, 1 congélateur Moffat, 1 télécouleur console Admiral, 1 répondeur téléphonique, 1 téléviseur portatif Sony, 1 télécouleur portatif RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier. 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045312-803. U.A.P. INC., partie demanderesse —vs— SERVICE AUTOMOBILE MARTIN, partie défenderesse. Prenez avis que le 31 juillet 1981 à 10:00 heure, au 1300 St-Amour à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERVICE AUTOMOBILE MARTIN saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque GMC 1969 # de plaque F197-570 Qué 1981, # de série C95339100795 avec équipement de remorquage et système de clignotant bleu et jaune 1 coffre d'outil avec outils, le tout par voie de recollement. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier. 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 088452125. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —vs— SANTINI DONALD, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 13:30 heures, au 6895-55e avenue, à Laval-Ouest, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD SANTINI, saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Fiesta 1978, no. série: GCFBOL36800, verte, immatriculée en 1981 391H006, un amplificateur récepteur de marque Pioneer AX535 et acc., un tourne-disque Pioneer, et acc., 2 boîtes de son & acc. un set de salon style canadien 3 mcx, une lampe de table de style chinois, un T.V. meuble 26 pces, de marque Quasar et acc., conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier. 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008007-815. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs— CLAYHILL RESOURCES LTD., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 13:00 heure, au 400 boul. de Maisonneuve O., ch. 1002, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAYHILL RESOURCES LTD., saisis en cette cause, consistant en: une table avec pieds en métal chromé et dessus en bois, un bureau en bois 5 tiroirs, 2 classeurs-filières "format légal" en métal beige, 4 tiroirs, une chaise en métal et tissus jaune sur roulettes, une chaise métal et tissus jaune, un dactylo électrique IBM no: 93 4730 630, un ensemble d'échantillons de pierres et cendriers, un receveur AM-FM "Superscope", 2 enceintes acoustiques, un humidificateur Baycrest, 2 extincteurs et autres biens meubles... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier. 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Hull. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000533-813. LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JOVITE, demanderesse —vs— LES INDUSTRIES LÉPINE LTÉE, défenderesse et RENÉ LÉPINE, le 3 août 1981, à 10 heure de l'avant-midi au domicile de René Lépine au No 111 rue Bruce, app 617, en la cité Kirkland seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Horizon 1980, beige, Québec 1981 # 240L498, Sr. #ML 24AAD169340. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Simard, huissier. (814) 326-7707. Ste-Agathe, le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002351-808. BELLEMARE & MARTIN INC., demanderesse -vs- GÉRARD DROUIN, défendeur. Le 30 juillet 1981, à 13 heures au domicile du défendeur au No 3790 rue Telesphore, en la cité de St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Monte Carlo, 1 auto Pontiac, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004431-806. LES PISCINES VAL-MORIN INC., demanderesse, -vs- IRÈNE HISLOP, défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 13063 rue Duff, app. 4, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Granada, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-05402-804. GUY BERGER (GUY BERGER ENR.) demandeur -vs- EVEN MANIGAT, défendeur. Le 30 juillet 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1855 rue Du Havre, app. 202 C, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano, 1 téléviseur, 1 système de son, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019689-804. IRÈNE FLEURISTE INC., demanderesse, -vs- RAYMOND BELEC, défendeur. Le 28 juillet 1981, à 15 heures au domicile du défendeur au No 660 rue Filiatrault, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac, 1 stéréo Marantz, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039282-806. LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES, demanderesse, -vs- GAETAN LAURIN, défendeur. Le 28 juillet 1981, à 16 heures au domicile du défendeur au No 2580 rue Granby, app. 201, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 088451720. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —vs— CHERMANNE LEA SALVATORE, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 10:00 heure, au 315-6e avenue, à Laval-des-Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHERMANNE LEA SALVATORE, saisis en cette cause, consistant en: Un orgue de marque Galanti (x300), un T.V. noir et blanc meuble, une table de salon en bois brun, 2 tables à lampe en bois brun, un set de salon 2 mcx en velours rouge, 2 lampes avec abat-jours en velours rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 088454590. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —vs— RONALD NELLIS, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 13:00 heure, au 8228 Mongeau, à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONALD NELLIS, saisis en cette cause, consistant en: une laveuse à vaisselle Admiral, un TV couleur Toshiba, un meuble stéréophonique en bois, un sofa 3 places en tissus fleuri vert, un petit meuble 2 portes et tablettes en vitre, en bois, et autres biens... Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-05-005767-798, 500-02-005-773-796. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —vs— J. STEWART, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 12:00 heure. Au: 405 Behrens à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J. STEWART saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle General Electric, 1 congélateur Moffat, 1 télécouleur console Admiral, 1 répondeur téléphonique, 1 téléviseur portatif Sony, 1 télécouleur portatif RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012149-774. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —vs— RAFFAELO ESPOSITO, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 11:00 heure. Au: 1420 Oak à Ville de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAFFAELO ESPOSITO saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa et 1 chaise de salon en velour couleur brun, 1 chaise berçante en bois et rotin, 1 téléviseur Sanyo 26" meuble et acc., 1 pouf en velour couleur brun, 1 table à café en bois, 1 bahut en bois naturel 2 portes, 1 table à lampe en bois, 1 lampe de salon style moderne sur pied, 3 cadres et peintures couleurs assorties, 1 soleil et miroir décoratif, 1 grand miroir à carreaux et 1 tablette en bois naturel. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021189-803. RENE TREMBLAY, partie demanderesse —vs— ADELARD DESCHAMPS, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 14:00 heure, au 7696 Champlain à Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ADELARD DESCHAMPS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Marquis 1976 grise, 4 portes immatriculé 480L315. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004723-818. MORAND LINCOLN MERCURY VENTE LTD., partie demanderesse —vs— SAKIS CONSTRUCTION INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 13:00 heure, au 2000 Georges à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAKIS CONSTRUCTION INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois couleur naturel et noir, 3 chaises droite en métal et cuirette (2 vertes et 1 jaune), 1 chaise capitaine sur roulettes en cuirette noire, 1 meuble 4 tiroirs couleur violet en arborite blanc, 1 cadre mural en métal couleur chrome environ 2" x 2", 4 cadres mural en plastic couleur noir environ 6" x 6", 1 cadre mural en métal couleur chrome environ 2' x 2', 1 bureau en bois brun environ 4' x 7', et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: EV21/81. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse —vs— WINNIFRED CLAYTON, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 14:00 heures au 406 Tremblay à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WINNIFRED CLAYTON, saisis en cette cause, consistant en: un set de salon 4mcx en matériel, une bibliothèque en bois, 3 tables de salon, 2 lampes de salon, une table de billard et acc., un T.V. couleur, portatif Westinghouse. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. Montréal, le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 089198690. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —vs— LACHAPELLE CLAUDE, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 10:00 heures, au 5841 Bois de Coulonges, à Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE LACHAPELLE, saisis en cette cause, consistant en un sofa 3 places or, un fauteuil or, un lazy-boy or, une table à café dessus en marbre, un bahut en bois, un cendrier sur pied, une lampe, une table à dîner octogonale, et cinq chaises en bois. Conditions: ARGENT COMPTNAT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Iberville. COUR MUNICIPALE. No: 021280065281. VILLE DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, partie demanderesse —vs— A. MONGEAU & FILS LTD., partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 11:00 heure, au 281 Prince Albert, à Otterburn Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de A. MONGEAU ET FILS LTD., saisis en cette cause, consistant en: 2 filières en métal gris, 2 tiroirs, une chaise de secrétaire sur roulettes, en cuirette verte, un bureau en métal, 2 tiroirs, vert, dessus brun, une calculatrice Odhner électrique, un lot d'accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-001107-809. LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA, demanderesse -vs- CROSLAND TRUCKING INC., défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 13:30 à la place d'affaires de la défenderesse au No 3 rue Rang St-Marc, en la cité de St-Philippe de Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Lincoln, 5 camions, 1 lift, 11 remorques, 1 "towing", équipement de bureau et de garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-020862-764. JAS. OGILVY'S LTD., demanderesse -vs- CHARLOTTE KEREKES, défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 5305 rue Dudemaine, app. 17, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 téléviseurs, 1 stéréo Sansui et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ huissier, 288-8988. Montréal, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001172-814. LABORATOIRE D'OPTIQUE ECLAIR INC., demanderesse -vs- DR. MARCEL PARATTE, défendeur. Le 30 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5111 rue Sherbrooke est, apt. #561 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Zenith, meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE huissier, 845-2804. Montréal, ce 18 juillet 1981.

Province de Québec, District de Montréal. No 500-05-013318-801. COUR SUPÉRIEURE. GESTION IMMOBILEX INC. ET AL. demandeurs -vs- JACQUES LAPORTE & AL., défendeurs -et- LES IMMEUBLES McKINNON INC., tierce-saisie. Le 30 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la partie tierce-saisie au No 3070 rue Boul. Rome, à Brossard' district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: calculatrice, filières, clavigraphe, ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET huissier, 845-7286. Montréal, 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No 11976. CITÉ DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- PHOTO POMPEI ENR., défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9891 rue St-Michel en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor 510 & acc., 1 appareil photographique antique, 1 projecteur Bell Howell 1823, équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-027046-786. RAOUL TREMBLAY, demandeur -vs- JOSEPH GUISEPPE NERO, défendeur. Le 28 juillet 1981, à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2180 rue Alain en la cité St-François de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 autoneige Ski Doo modèle 400 & acc., 1 automobile Mercury Marquis bleu no plaques 1979 528 M 619, 1 T.V. portative Panasonic, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY huissier, 879-1007. Montréal, 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045217-804. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- LISE AUSTIN, défenderesse. Le 28 juillet 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 6551 rue Alma en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse G.E., 1 laveuse G.E., 1 T.V. Fleetwood, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019112-791. NORCHAL INC., demanderesse —vs— LOIS MOSS, défenderesse. Le 20 juillet 1981, à 11 heure de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 351 rue Devon en la cité de Mont-Royal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-018656-806. FAIRGREEN ACRES ET ALS, demandeurs —vs— WASSEN ELYAS ET AL, défendeurs. Le 30 juillet 1981, à 11 heure de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 1123 rue Jeary en la cité de Greenfield Park et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Singer avec table et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001867-816. HIGHWAY TRAILERS OF CANADA LTD., demanderesse —vs— REGEAN TRANSPORT INC., défenderesse. Le 30 juillet 1981, à 3 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1140 rue St-Amour en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet tracteur L22940, 4 remorques Qué 1981 — R-148-485, R149-359, R499-389 et R575-121, etc. 1 dactylo SCM, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-035733-802. ELF HYDROCARBURES DU QUÉBEC LTÉE, demanderesse —vs— DAME GINETTE MARLEU, défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 11 heure de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 80 rue Chenier en la cité St-Eustache de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise bercante en pin, 1 armoire de style antique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Bedford. COUR PROVINCIALE. No: 462-02-000104-812. LA NOUVELLE REVUE, partie demanderesse —vs— PROMOFILM INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 28 juillet 1981 à 13:00 heure, au 32 rue St-Charles Ouest à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROMOFILM INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau 2 tirroirs et acc., 1 chaise sur roulette tissu noir, 1 babillard (brun), 1 classeur de bureau couleur orange (plastique), 1 lampe suspendue (abat-jour jaune), 2 chaises de tissus orange, 1 distributeur de papier collant couleur orange, 1 armoire 2 portes (beige), 1 petite balance. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal, le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012379-796. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs— VIC TANNY QUÉBEC 1977 INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 10:30 heure, au 6000 Henri-Bourassa, (Place Bourassa), à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIC TANNY QUÉBEC 1977 INC., saisis en cette cause, consistant en: un bureau en arborite brun, 2 tiroirs, 4 chaises en cuirette noire, une filière en métal beige, 2 tiroirs, une calculatrice APF Mark 202 électrique et acc., un amplificateur T-20, Muzak et acc., un miroir mural 3' x 4', 23 miroirs mural 5' x 3', 6 planches à exercice en cuirette orange avec 2 supports en métal chromé, 6 bicyclettes d'exercice, un dactylo Royal et acc., un leg brest avec une chaise, 2 barres pour poids et altères, un Pench Brest. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, 284-1007, huissier. Montréal, le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041280-806. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse —VS— VICENZO PEDULLA, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 10:30 heure. Au 9891 St-Michel à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VINCENZO PEDULLA saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble soutenant un gros appareil photo (bois) de marque Century Master Studio Stand, 1 lot de coin de cadres, 1 divan, 1 cendrier, 1 bureau, 1 chaise, 1 calculatrice Lloyd's, 1 paymaster, 1 séchoir de marque St-Jacques, 1 balayeuse Electrolux, et acc., 1 écran de marque Singer, 1 escabeau en métal, 2 projecteurs sur pied, 1 divan tissu bleu, 2 trépieds, 1 tapis orange, 1 table, 1 chaise en bois, 2 lampes de projecteurs et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, 284-1007, huissier. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-000780-811. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs— URGENCE PROTECTION CANINE INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 13:30 heure, au 95 sud Petit Chicot à St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de URGENCE PROTECTION CANINE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé (climatiseur de marque Warner modèle 51KM108100 # de série C702380, 1 table de dactylo 3' x 1'6" x 2'3", 1 table de métal 2 x 1'4" x 2'4", 1 filière en métal 5 tablettes à coulisses 3 x 1'6" x 5'6" 1 chaise droite, 1 classeur portatif 3 tablettes plastiques sur bureau, 1 bureau de secrétaire en bois, 1 comptoir en bois 22' 3'6" x 2" et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LAMARCHE, 284-1007, huissier. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 765-02-000362-80. LES PÉTROLES CLAUDE CLOUTIER INC., demandeur —vs— ALAIN CHOQUETTE, défendeur. Le 29 juillet 1981 à 11 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 599 rue Curzon en la cité St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chrysler 1975 vert 2 portes license 311 L431 81, 1 récepteur AM-FM cassette AGS, 1 table tournante Playmate Garrard 6200C, 2 colonnes de son Lloyd's, 1 récepteur AM-FM cassette table tournante et, 2 colonnes de son et meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, 845-8156, huissier. Montréal, 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011556-813. MARCEL DUMAS CIE LTÉE., demanderesse —vs— M. S.N. BOGCHI, défendeur. Le 30 juillet 1981, à 11 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 35 rue Lakeshore Road en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Sail boat Sea Spray by Glenmore Cataman avec remorque, imm. R172-387, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-052190-803. WILDRID A. TREMBLAY INC., demanderesse, vs CLÉMENT SASSEVILLE, défendeur. Le 31 juillet 1981, à 14.00 heures au domicile du défendeur au 6616 rue 3e Ave. en la cité de Rosemont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: laveuse et sécheuse "Kenmore", table à dessin & acc., 1 armoire à 2 portes, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 17 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-039576-801. AUTOMATIC SPRINKLER LTD., demanderesse -vs- PRUDENTIAL ALARM SYSTEMS LTD., défenderesse. Le 28 juillet 1981, à 1:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5333 rue Casgrain #203 en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire I.B.M., 1 calculateur Olivetti, 1 photocopieur Minolta, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-024380-800. VITRERIE BENNETT GLASS INC., demanderesse -vs- LES PLACEMENTS FAFARD LTD., défenderesse. Le 30 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 7740 rue Mountain Sights #11 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Rapid Printer, 2000 Adding Machine Paymaster, 1 Vacum Filter Queen, 2 Master Craft Lawn Movers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-014584-819. BATTERIES ÉLECTRIQUES GAGNON LTÉE, demanderesse -vs- DIMARIA SEBASTIANO, défenderesse. Le 30 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 11620 rue Louis Jobin en la cité Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 télé couleur, tapis murale, set de salon, 2 mcz, 1 pontiac Grand Prix 74. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. No: 200-12-015-415-764. DAME MONIQUE BRETON, demanderesse —vs— GUY MALTAIS, défenderesse. Le 28 juillet 1981, à 12:30 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 918 rue est Villeray, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux, fauteuils, chaises pivotantes etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, 849-2484, huissier. Montréal, 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINVIALE. No: 500-02-060263-790. CARRIÈRES LATULIPPE LAMARRE L'ÉCUYER, demanderesse —vs— SIMON ALLOUL, défendeur. Le 29 juillet 1981, à 12 heure au domicile du défendeur au No 4140 rue Badgely, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Aspen, 1 automobile Toyota Celica et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, 288-8988, huissier. Montréa, ce 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009201-760. KAISER ALUMINUM div. of KAISER ALUMINUM & CHEMICAL CAN. LTD., demanderesse -vs- ABE KAUFMAN, défendeur. Le 28 juillet 1981, à 14 heures au domicile du défendeur au No 5754 rue Blossom en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano avec banc et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-051970-809. AGENCE DE VOYAGE COLUMBUS CANADA LTÉE, demanderesse -vs- MICHAEL MITTEN, défendeur. Le 20 juillet 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 170 rue Victoria en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 60-4122. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- M. JOHN PIKE, défendeur. Le 30 juillet 1981 à 10 heures au domicile du défendeur au No 8670 rue Jean Brillon, app. 404 en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA couleur avec base et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 69-2974. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- M. GUY LAWRY, défendeur. Le 30 juillet 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 3488 Ch. de la Côte des Neiges, app. 708 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048833-805. LE PÈRE DU MEUBLE INC., demanderesse -vs- PATRICE DORÉ, défendeur. Le 30 juillet 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 211 rue Pierre Chasseur, Ste-Rose en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013966-812. PROGRESS GLASS & MIRRORS LTD. demanderesse -vs- CANIT MANAGEMENT LTEE, défenderesse. Le 29 juillet 1981 à 11 heures de l'avant-midi au domicile à la place d'affaires du défendeur au No 8360 rue Bougainville en la cité de Montréal, district de Montréal, la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 6 tables d'Architecte, 6 tabourets, 1 bureau en métal 5 tiroirs, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-006395-813. N. G. Valiquette, demandeur -vs- Marie-Jeanne Chayer, défendeur. Le 30 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8545 rue Viau, apt. #525 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur, meuble Granada, 1 bibliothèque de coin vitré, 1 grand miroir de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, huissier, 845-8156. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013966-812. PROGRESS GLASS & MIRRORS LTD. demanderesse -vs- CANIT MANAGEMENT LTEE, défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 8360 rue Bougainville, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consitant en: 6 tables d'Architecte, 6 tabourets, 1 bureau en métal 5 tiroirs, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-011155-814. HUILE RICHELIEU INC. demanderesse -vs MICHEL LEHMANNX, défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 1:00 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5318 rue De La Naudière, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C. 1975, 1 machine à pétrire, 37 sacs de farines, accessoires de boulangerie, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012521-816. TEXACO CANADA INC. demanderesse -vs- GÉRARD BISSONNETTE, défenderesse. Le 30 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 171 rue Parent en la cité McMaster, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur blanc, 1 téle-couleur, 1 chaîne stéréo, 1 fichier beige, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: HV-16/81. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse —vs— VIC TANY INTERNATIONALE CORPORATION, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 10:00 heure, au: 373 Dollard, à Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIC TANY INTERNATIONALE CORPORATION, saisis en cette cause, consistant en: un lot de poids et altères de différentes grandeur et pesanteur, 3 bancs inclinés en cuirette et métal, 3 bancs d'exercice, une bicyclette stationnaire d'exercice, 4 planches abdominales, un appareil à pression artérielle, un appareil leg press Universal, un appareil pull down Universal, 18 miroirs, un réservoir à eau chaude et acc., un filtreur pour piscine Jacuzzi et acc., un filtreur à bain tourbillon Jacuzzi & acc. et autres biens... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, 284-1007, huissier. Montréal, le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012379-796. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs— VIC TANNY QUÉBEC 1977 INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 10:00 heure, au: 373 Dollard, à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIC TANNY QUÉBEC 1977 INC., saisis en cette cause, consistant en: un comptoir module, 6' long, 4' haut, 5 portes, noir, dessus orange, 23 miroirs mural environ 4' x 2' et demi, 3 planches d'exercice inclinées avec support en métal de couleur orange, un petit tabouret d'exercice en métal dessus en cuirette orange avec dossier, 3 bicyclettes, d'exercice "blanc avec siège noir", et acc., un appareil d'exercice pour le dos, 4 poignées environ 7' de hauteur avec accessoires, et 4 coussins orange, & autres biens... Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, 284-1007, huissier. Montréal, le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044782-790. GUENTER KAUSEN, partie demanderesse —vs— BRENT EMERY, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 12:00 heure, au: 35 13e avenue à Ste-Marthe-sur-le-lac, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRENT EMERY saisis en cette cause, consistant en: 54 aquariums différentes grandeurs avec poissons exotiques, 2 chaises en osier 6 bancs en rotins, 1 stand avec manger et acc. pour oiseaux et chiens (brosses, peignes, graines, brin de scie, 28 figurines en bois (pour aquarium) 1 caisse enregistreuse National, 1 étagère en bois 5 étages, 1 lot d'articles pour les aquariums (lumières etc.) 12 chaises pour chien et colliers, 1 lit pliant en air form, 1 bureau antique 3 tirroirs et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, 284-1007, huissier. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Richelieu. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-047933-746. FRANCINE G. CHABOT, partie demanderesse —vs— CLAUDE BOISVERT, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 juillet 1981 à 14:30 heure, au: 250 de l'Église à St-Amable, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE BOISVERT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datson B210 1974 couleur bleue # de série H6B210T453154, # de plaque 553M102 Qué 1981, tente roulotte home made (sans marque), 1 camion Ford Super F150 Custom et acc. # de série 14SFBA8185, # de plaque F423-721 Qué. 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-015462-805. THE PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY, partie demanderesse —vs— CARLOS A. DA CUNHA, MARIE-CLAUDE DA CUNHA & AL., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 10:00 heure, au 4911 Côte des Neiges #501 à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARLOS DA CUNHA, MARIE-CLAUDE DA CUNHA & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir de réception, 2 tables de salon, 2 divans en cuir, 3 places, 7 boites à fleurs et plantes, 1 grand miroir, 1 fauteuil pivotant noir, 1 aspirateur Singer et acc., 1 fauteuil en cuir 3 places, 4 fauteuil en cuirette et chrome (fixe), 2 séchoirs Élegance, 11 fauteuils curette et chrome (pivotants), 1 séchoir First Lady, 1 chaise lit cuirette noir et chrome, 1 chaufferette pour épilation et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 05-001943-818. BORG WARNER ACCEPTANCE CANADA LTD., demanderesse -vs- VAN HORNE FISH DISTRIBUTORS LTD. ET AL. defendeurs. Le 28 juillet 1981, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6260 rue Victoria en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine comptable P354 No de série: 408-339 et toute accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 18 juillet 1981.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000414-814. TRUDEAU, CHABOT & ASS. INC., partie demanderesse —vs— DAME EDITH BOUCHER, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 10:30 heure, au 434 De l'Accueil #6 à Ste-Eustache, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME EDITH BOUCHER saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Sony Trinitron 12", 1 système de son Technics cassette M5, 1 amplificateur Technics SA-404, 2 boite de son Technics, 1 table tournante Technics SL-D2, 1 bibliothèque 3 sections en bois 10 tablettes, 1 divan 3 coussins noir et rouille, 1 chaise bercante. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal le 15 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-014616-812. RADIO FUTURA LTÉE, demanderesse — -vs- Salle à manger la Gaspésienne Inc. défenderesse. Le 29 juillet 1981, à 13:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2539 rue est Ontario, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saissis en cette cause, consistant en: 7 tabourets rouge, 1 machine à cigarettes, 64 tables, 1 congélateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-004194-812. CANADIAN COMMERCIAL BUFFALO LTD. demanderesse -vs- RESTAURANT GERONIMO INC. défenderesse. Le 28 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 443 rue St-François-Xavier, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, concistant en: 1 laveuse à vaisselle, 1 machine pour couper les patates, 1 frigidaire, 1 poêle à charcoal, meubles de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-4511. Montréal, le 16 juillet 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-086880-734. MONIQUE LATAILLE LANGEVIN, partie demanderesse -vs- FÉLIX LANGEVIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 juillet 1981 à 12:00 heures au: 6005 Boyer à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FÉLIX LANGEVIN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Dodge Aspen 1979 de couleur blanc portant # de série NL45G9B171442, immatriculé pour l'année 1981 148N533 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 15 juillet 1981. Perception des pensions alimentaires (Mtl).

Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000280-813. AMEUBLEMENT LAPRAIRIE INC., partie demanderesse —vs— SERGE LÉVEILLÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juillet 1981 à 11:30 heure, au 1112 24ième avenue à St-Antoine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE LÉVEILLÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 moto de marque Yamaha portant la plaque #P87600 # de série 004195, 1 remorque Trailer Home Maide plaque #R290-776, 1 téléviseur portatif couleur et acc. de marque RCA modèle XL100. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LAMARCHE, huissier, 284-1007.

Le requérant cédant, MARCEL DUCHARME, 1304 rue Piette, Joliette, de Joliette, demande à la CTQ de transférer à NORMAND SICARD, 750 Chemin St-Jean, de St-Paul de Joliette, Joliette, le permis portant le numéro M-503453-001 région 06 conformément à l'article 2.59.1. du règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la CTQ dans les 5 jours de la dernière parution.
1ère publication: 16 juillet 1981
2e publication: 17 juillet 1981
3e publication: 18 juillet 1981

Le requérant cédant, GUY LUSSIER, 4771 rue Baronnie, Varennes, de Verchères, demande à la CTQ de transférer à WILLIE BEAUREGARD, 3730 Salaberry, Carignan, de Chambly, le permis portant le numéro M-502999-001 région 06 conformément à l'article 2.59.1. du règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la CTQ dans les 5 jours de la dernière parution.
1ère publication: 16 juillet 1981
2e publication: 17 juillet 1981
3e publication: 18 juillet 1981

Le requérant cédant, GILLES LANGEVIN, 221, 12ième avenue est, LaSarre de Abitibi-Ouest, demande à la CTQ de transférer à GILLES LEBOURDAIS, 659 Du Parc, LaSarre, de Abitibi-Ouest' le permis portant le numéro M-500440-001 région 08 conformément à l'article 2.59.1. du règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la CTQ dans les 5 jours de la dernière parution.
1ère publication: 16 juillet 1981.
2ème publication: 17 juillet 1981
3ème publication: 18 juillet 1981

Prenez avis que messieurs: Michel Roberge, Q-505819; Marcel Turcotte, Q-500328; Julien Bertrand, Q-502615; Jean-Louis Marquis, Q-501497; Réal Gingras, Q-506143; Alphonse-Guy Bélanger, Q-501810; tous détenteurs de permis de camionnage en vrac pour la région 03, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir des permis spéoiaux afin qu'ils puissent effectuer du transport en vrac dans la région 08, sur le territoire de la Baie James pour une durée de 120 jours.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Poste d'affectation de la région 03 Inc.
1ère publication: 16 juillet 1981
2e publication: 17 juillet 1981
3e publication: 18 juillet 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-026890-819
BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique dûment constitué, faisant affaires sous la raison sociale de CHARGEX, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1100 Atwater en les cité et district de Montréal,
demanderesse
—vs—
PIERRE DUHAIME, autrefois de Notre-Dame des Prairies, district de Joliette, présentement de lieux inconnus.
Défendeur
—et—
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE JOLIETTE
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur PIERRE DUHAIME est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, procès-verbal de saisie et désignation de l'immeuble a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
Montréal, 15 juillet 1981.
ARMAND BEAULIEU, G.A.C.P.M.
Me IRVING NARVEY,
625 Président Kennedy, suite 801
Montréal, P.Q. H3A 1X1
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 500-02-024737-814
MARIO LOISEAU, résidant et domicilié en la cité de Ste-Thérèse, district de Terrebonne,
—et—
DAME MIREILLE VIAU LOISEAU, des mêmes lieux,
CO-Demandeurs principaux
—et—
GILLES MOISAN, résidant et domicilié à Pont-Viau, Laval, district de Montréal,
défendeur principal et demandeur en garantie
ANDRÉ PAQUETTE, autrefois résidant et domicilié à Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
défendeur en garantie
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur en garantie ANDRÉ PAQUETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration en garantie formelle, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour provinciale au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
Montréal, ce 15 juillet 1981.
DOMINIQUE DI BERNARDO, G.A.C.P.M.
Me MICHEL MÉNARD
345 ouest boul. Crémazie
Montréal, P.Q. H2N 1M1
Procureur des demandeurs principaux.

Prenez avis que la requérante, MARTIAL POTVIN INC., qui détient le permis Q-301922, lequel se lit comme suit:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — TERRITOIRE.
De tout point à tout point situé dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux-provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-Saint-Jean, Chicoutimi et Jonquière, pour le transport de colis ayant un poids maximal de vingt (20) kilogrammes par unité et un poids maximal de cent (100) kilogrammes par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire.
Pour l'exploitation de ce permis, la détentrice ne doit utiliser que des véhicules ayant une capacité maximale de deux tonnes.
s'adresse respectueusement à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le droit additionnel suivant par permis spécial:
DROIT ADDITIONNEL
En donnant le service décrit ci-dessus, la requérante est autorisée à transborder à La Baie, Chicoutimi et Jonquière.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no. 2 que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC,
Procureurs de la requérante.
1ère parution: 16 juillet 1981
2ème parution: 17 juillet 1981
3ème parution: 18 juillet 1981

Le requérant cédant, LOUIS COUTU, 140, 8ième avenue, St-Ambroise, de Joliette, demande à la CTQ de transférer à HERMEL DUFOUR, 400 Du Galais, Notre-Dame de Lourdes, de Joliette, le permis portant le numéro M-508947-001 région 06 conformément à l'article 2.59.1. du règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la CTQ dans les 5 jours de la dernière parution.

WERNER-FINKEL OUTDOOR PRODUCTS LTD.

PRENEZ AVIS que WERNER-FINKEL OUTDOOR PRODUCTS LTD., une compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉ ce 8ème jour de juillet 1981.
COURTOIS, CLARKSON, PARSONS & TETREAULT
Les procureurs de la compagnie

BEMAR SALES CORPORATION
AVIS

AVIS est par les présentes donné que BEMAR SALES CORPORATION, une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
SIGNÉ à Montréal, ce 15ième jour de juillet 1981.
CHAIT SALOMON GELBER
REIS BRONSTEIN
LITVACK ECHENBERG & LIPPER,
Procureurs des requérants

PRENEZ AVIS que DOMTAR INC., détentrice du permis M-304912 demande de céder cette partie de son exploitation autorisée en vertu des certificats 1, 2, 3 et 4, à LAIDLAW TRANSPORT LIMITED, déjà détentrice du permis M-301790, et que ces clauses soient ajoutées au permis M-301790 au moment où les dites clauses sont renouvelées à l'occasion du transfert.
Elle demande de plus que la décision à être rendue soit effective à compter du jour où elle sera rendue, en vertu de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 16 juillet 1981
2ème publication: 17 juillet 1981
3ème publication: 18 juillet 1981.
(s) Paquette, Perreault & Associés
par Me Adrien R. Paquette, C.R.

WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du Greffier de la ville, 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec, jusqu'à midi, le jeudi 30 juillet 1981, et seront dévoilées publiquement le même jour à 12 h 15 pour les travaux suivants: L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DANS LA PATINOIRE ARTIFICIELLE DE LA VILLE DE WESTMOUNT.
Les cahiers des charges peuvent être obtenus au bureau des services des Inspections, 4333 rue Sherbrooke, Westmount, Québec à partir du lundi 20 juillet 1981.
Un dépôt de cinquante dollars (50,00 $) sera exigé pour couvrir le coût des cahiers de charge, lequel sera remboursé au cours du mois suivant l'adjudication du contrat, sur retour des cahiers de charge en bonne condition au bureau des services des Inspections de la ville.
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
P. Patenaude
Greffier

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JANINE GOUDREAU (née Hébert), domiciliée au 215 Willowdale, Outremont, Québec et faisant affaires sous le nom de Jani-Sim Enrg. au 411 rue St-Nicolas, Montréal, et sous le nom de Le Groupe Marja Enr.
FAILLITE
Avis est par la présente donné que Janine Goudreau (née Hébert), faisant affaire sous les noms de Jani-Sim Enrg. et Le Groupe Marja Enr. a fait une cession le 15e jour de juillet 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour d'août 1981 à 10 heures de l'avant-midi au bureau du Syndic, Yves E. Morin, a/s Peat, Marwick, Mitchell & Cie, 1155 ouest, boulevard Dorchester, Suite 2000, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté à Montréal, ce 16e jour de juillet 1981.
YVES E. MORIN, C.A.
Syndic
a/s Peat, Marwick, Mitchell & Cie
1155 ouest, boulevard Dorchester
Suite 2000
Montréal, Québec
H3B 2J9
Tél.: (514) 879-3407

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO 500-12-105996-817
RITA BERTHIAUME, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
requérante
—vs—
JEAN-JACQUES ROUSSIN, présentement de lieux inconnus,
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé JEAN-JACQUES ROUSSIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 15 juillet 1981.
Me JOHANE DUMONT,
4020 Delorimier
Montréal, P.Q. H2K 3X7
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

LES PLACEMENTS SWISQUE INC.
SWISQUE HOLDINGS INC.

AVIS est par les présentes donné que SWISQUE HOLDINGS INC. — LES PLACEMENTS SWISQUE INC. constituée en vertu de la Partie I de la Loi des compagnies du Québec le 9 décembre 1977 et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Province de Québec, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec de la dissoudre conformément aux dispositions de la Partie I de la Loi des compagnies Foodcorp Limited, étant sa compagnie mère, assumera tous les engagements et obligations de ladite compagnie.
DATE ce 27e jour de janvier 1981

Prenez avis que G. Boily Transport Inc., 24 rue Godbout, St-Romuald d'Etchemin, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'émission du permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — de St-Romuald à St-Alban pour le transport de grains et de suppléments de nature alimentaire pour nourrir les animaux par véhicules spécialisés tels que munis de vis sans fin, benne basculante et mécanisme de soufflerie et retour avec calcium de carbonate.
De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis à la Commission des Transports du Québec, 585 Boulevard Charest est, Québec.
VEZINA, POULIOT, L'ECUYER & MORIN
Procureurs de la requérante
1ère publication: 16 juillet 1981
2e publication: 17 juillet 1981
3e publication: 18 juillet 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROCINCIALE

NO.: 500-02-014452-812
PETER NATOS,
Partie demanderesse,
c.
HUMBERTO BUNSTER
Partie défenderesse,
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse HUMBERTO BUNSTER est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été alissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 14 juillet 1981
RONALD CHASSE
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Legault & Dauphin, avocats
3380 Notre-Dame suite 200
Lachine, H8T 1W7
Tél.: 637-5569

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL + 006

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-009-159-813.
MENDEL MARCOVICI
Demandeur
-vs-
JUDA FRANKEL
Défendeur
et
BANQUE ROYALE DU CANADA
Tierce saisie
Le défendeur est requis de comparaître dans un délai de 30 jours de cette publication. Une copie du bref de saisi et déclaration et affidavit a été laissé au Greffe de cette honorable Cour de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera d'obtenir contre vous un jugement par défaut.
Me Simon Richter
455 St. Antoine W. Suite 303
Montréal, québec, Procureur du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-001951-814
LUCETTE ST-LAURENT
partie demanderesse
-vs-
ALAIN MATTE
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, ALAIN MATTE, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis, selon l'article 119 a-C.P.C., a été laissé au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, district de Montréal, à votre intention.
Faute par la défenderesse, de comparaître dans le délai susdit, STATUER SUR LA DEMANDE ET PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 13 juillet 1981
ARMAND BEAULIEU, P.-A.
MES POULIN & EYBALIN
2201 Lapinière
Brossard, P.Q.
(676-2512)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

VILLE DE POINTE-CLAIRE, corporation municipale légalement constituée, ayant son siège social dans les limites de son territoire, à Pointe-Claire, district de Montréal
-vs-
LES HÉRITIERS DE FEU DR. WILHELM NEUNER, de son vivant domiciliée en Autriche
expropriés
PAR ORDRE DU TRIBUNAL
LES HÉRITIERS DE FEU DR. WILHELM NEUNER, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente ordonnance. Une copie d'un avis d'expropriation, de même qu'une description technique et un plan ont été laissés à leur intention au Greffe du Tribunal de l'expropriation, division de Montréal.
Le dit avis d'expropriation concerne le lot suivant:
"Les parties des lots 40 et 41, de figure trapézoidale, du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal, dans la ville de Pointe-Claire, contenant en superficie, pour la partie du lot 40 trois mille six cent quatre-vingt mètres carrés et trois dixièmes (3 680,3 m 2) et pour la partie du lot 41, trois mille cinq cent cinquante et un mètres carrés et sept dixièmes (3 551,7 m 2)."
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans le délai susdit, l'expropriante pourra procéder par défaut.
Montréal ce 9 juillet 1981
VIAU BELANGER & ASS.
2810 Tour de la Bourse
Montréal, P.Q.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Numéro 600017-DN-102 — Remplacement de la toiture, Édifice Sir Charles Tupper, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: **jeudi, le 6 août, 1981**
Dépôt: **$50.00**

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général pour le Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Pologne: le CC élimine les membres à tendances extrêmes

VARSOVIE (AFP) — La Pologne a officiellement, depuis hier après-midi un nouveau comité central, qui ne comporte que quatre des membres sortants de la direction du parti (bureau politique et secrétariat): le premier secrétaire Stanislaw Kania, le premier ministre Wojciech Jaruzelski et MM. Kazimierz Barcikowski et Olszowski.

Parmi les membres des instances suprêmes du parti à n'avoir pas passé le test des élections du 9ème congrès extraordinaire — qui n'ont comporté qu'un seul tour, alors que tout portait à croire qu'il en faudrait plusieurs —, figurent à la fois des représentants des deux tendances extrêmes, libérale et conservatrice, qui n'ont cessé de s'affronter sur la voie à suivre pour assurer le «renouveau socialiste».

Cette élimination des extrêmes est symbolisée par la mise à l'écart simultanée de MM. Tadeusz Grabski, chef de file des «durs», et Tadeusz Fiszbach, qui occupe la position opposée sur l'échiquier.

Outre ces deux personnalités, n'ont pas été réélus parmi les membres du BP: MM. Andrzej Zabinski, premier secrétaire du comité de Katowice, ancien fief de l'ex-«numéro un» Edward Gierek, et lui aussi considéré comme un tenant de la tendance dure, Mieczyslaw Jagielski, cosignataire des accords de Gdansk, Roman Ney, ainsi que le général Mieczyslaw Moczar et le président du Conseil d'État (présidence collégiale de la République) Henryk Jablonski.

L'éviction des extrêmes s'est d'autre part reflétée, au niveau inférieur, par la mise sur la touche du procureur général de Pologne, M. Lucjan Czubinski, et de l'ancien chef du bureau de presse du comité central, M. Jozef Klasa. Le premier avait été la cible de vives attaques de la part du syndicat Solidarité après les événements de Bydgoszcz de mars dernier, qui avaient failli provoquer l'irréparable en Pologne. Le second, qui a perdu son poste récemment, avait largement contribué à libérer les moyens d'information du carcan de l'orthodoxie.

Les premiers commentaires circulant hier soir dans les couloirs du congrès soulignaient que l'élection du nouveau comité central constituait une victoire pour la ligne médiane défendue par l'équipe Kania-Jaruzelski.

À cet égard, remarquait-on, le général Wojciech Jaruzelski, premier ministre, a obtenu, selon des sources dignes de foi, le meilleur score, avec 1,615 voix, suivi par M. Stanislaw Kania avec 1,335.

D'autre part, selon les observateurs, cette élection dès le premier jour de l'ensemble du CC, fait la preuve que le Parti polonais, sous l'oeil méfiant de ses voisins, a su préserver son unité et a opté pour la pondération, pour un «renouveau socialiste dans l'ordre». À cet égard, elle constitue pour le POUP un incontestable succès.

Le premier secrétaire Stanislaw Kania, qui avait connu un «creux de la vague» en n'étant pas réélu comme on s'y attendait par les délégués dès le premier jour du congrès, apparaît comme le grand vainqueur de ce scrutin.

D'ores et déjà, selon nombre d'observateurs, M. Kania apparaît quasiment assuré d'être reconduit aux commandes du parti.

Il va cependant falloir compter désormais avec le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, également réélu au CC, et auquel les délégués ont réservé mercredi soir un véritable triomphe après son intervention très libérale, qui a éclipsé le discours de M. Kania.

En revanche, relèvent les observateurs, la non-élection au CC du président du Conseil d'État, M. Henryk Jablonski, et du général Moczar, ne saurait être réellement interprétée comme une disgrâce. Tous deux sont en effet des hommes âgés et avaient fait connaître à plusieurs reprises ces derniers mois leur intention de se retirer de la carrière active. On n'exclut pas, toutefois, que le général Moczar, qui vient de jouer, en tant que président de la Chambre suprême de contrôle (NIK), un rôle majeur dans l'ultime déchéance de M. Gierek et de ses ex-lieutenants, parvienne au poste honorifique de président de la République. Ce poste, dont la création est envisagée, serait doté de pouvoirs plus étendus que le Conseil d'État qu'il remplacerait.

D'autre part, les «forces anti-socialistes» en Pologne sont sur le point de recevoir des armes qui doivent leur être livrées par l'intermédiaire d'un convoi d'approvisionnement en provenance d'un pays occidental, affirmaient hier soir les Izvestia.

L'organe du gouvernement soviétique, qui se réfère aux déclarations d'un agent de renseignements tchécoslovaque, Yosef Goditz, affirme que des collectes effectuées par des émigrants tchécoslovaques et polonais, notamment à Paris, auraient permis déjà de rassembler une partie des fonds nécessaires pour l'achat de ces armes.

D'après Jozef Hodic, cité par les Izvestia, les émigrés tchécoslovaques, dont certains étaient, selon lui, des inspirateurs du printemps de Prague, ont à Paris des contacts très étroits avec des exilés polonais. «Ces émigrants sont utilisés à des fins subversives par Washington qui s'efforce de créer une situation de conflit en Pologne», a-t-il poursuivi, avant d'affirmer avoir eu accès à certains «centres spéciaux occidentaux». Selon lui Washington veut transformer Solidarité en parti politique d'opposition et mise pour cela sur les extrémistes de ce syndicat.

Ces dernières années, ajoutent les Izvestia, les émigrés tchécoslovaques réfugiés en Europe, étaient soutenus par des syndicats suisses, italien et français, ainsi que notamment par «Ford» et «Volkswagen».

Selon les Izvestias, ces transfuges politiques, que le journal qualifie de «politiciens renégats et de traîtres exilés», collaborent à des revues antisoviétiques et sont utilisés pour l'élaboration d'études sur «l'état moral des troupes et de la population des pays socialistes», financées par les fonds spéciaux des services de renseignements occidentaux. «Une attention toute particulière y est accordée à la Pologne», affirme Hodic, selon qui une conférence se déroulera en octobre à Paris pour faire le point des recherches entreprises dans ce domaine par les exilés tchécoslovaques à la lumière des événements de 1968 à Prague.

En Iran, voter est un devoir religieux

TEHERAN (AFP) — À une semaine de l'élection présidentielle iranienne, la campagne peut se résumer à un slogan: «Makhtabi» («Votez pieux» en persan).

La piété caractéristique principale des quatre candidats, est devenue le thème central de la campagne. La notion désigne un islam authentique que n'auraient pas perverti l'Occident et sa culture, soit, dans l'esprit des autorités, le contraire de l'idéologie de l'ex-président Abolhassan Banisadr, destitué voici près d'un mois et disparu dans la clandestinité.

Rien ne différencie profondément les quatre candidats makhtabis: trois sont membres du Parti de la république islamique (PRI, intégristes religieux), majoritaire au parlement, et le quatrième, le premier ministre Mohammad Ali Radjai, sans y appartenir, a reçu l'investiture officielle du PRI et de nombreuses organisations influentes.

Aucun candidat n'a encore fait campagne. Le premier ministre, poussé sur le devant de la scène par de nombreuses associations islamiques, s'est contenté de déclarer modestement: «Puisque partout où je vais on m'accueille avec beaucoup de gentillesse, je suppose que je peux l'emporter.»

M. Radjai, dans une interview au quotidien *Ettelaat*, s'est prononcé «contre les campagnes à l'occidentale».

«S'il devait y avoir une campagne faite pour moi ou par moi, a-t-il expliqué, j'aimerais que les frères et les soeurs la mènent spontanément, à leur manière, avec des tracts écrits à la main et des affiches faites par le peuple.»

Certains dirigeants, comme M. Hassan Ayat, idéologue du PRI, ont reconnu qu'une telle uniformité des candidatures comportait un «facteur négatif» susceptible d'accroître les abstentions.

Mais, a expliqué M. Ayat, cette stratégie relève de «la prudence». Il s'agissait, selon lui, d'éviter l'émergence d'un candidat susceptible de détourner la révolution, comme M. Banisadr.

Peu importe donc pour qui voteront les Iraniens, ce sera toujours pour la république islamique.

L'important, répètent les dirigeants, c'est de participer au scrutin. «Voter est un devoir religieux», a dit l'imam Khomeiny.

«Celui qui s'abstiendra commettra un sacrilège», s'est exclamé hier matin, devant les fidèles de la prière hebdomadaire de Téhéran, M. Fakhredine Hijazi, député de Téhéran.

Plus importantes que la campagne devraient être les cérémonies marquant le martyre d'Ali, premier imam du chiisme, qui culmineront juste avant le scrutin du 24 juillet.

Par ailleurs, l'ex-président iranien Abdolhassan Banisadr a accusé l'ayatollah Khomeiny d'outrepasser ses pouvoirs constitutionnels, dans un message enregistré clandestinement publié hier à Tokyo dans le *Sankei Shinbum*.

L'envoyé spécial du quotidien japonais à Téhéran se serait procuré jeudi la bande magnétique, que M. Banisadr aurait enregistré dans le courant du mois de juillet.

Selon le *Sankei Shinbum*, l'ancien chef de l'État rend responsable l'ayatollah Khomeiny de tous les maux dont souffre son pays: chômage, inflation, troubles sociaux. M. Banisadr y prédit que le peuple iranien va se soulever contre l'ayatollah Khomeiny.

Citant M. Banisadr, le *Sankei* ajoute: «Je n'attends rien de lui (Khomeiny), je crains que l'Iran ne devienne un second Liban». Commentant la manière dont il a été démis de ses fonctions, M. Banisadr l'a qualifiée d'acte «cruel, humiliant et incroyable».

Mitterrand s'en prend aux goussets des mieux nantis

PARIS (AFP) — L'Assemblée nationale française a donné au gouvernement socialo-communiste les moyens de sa politique sociale en adoptant dix mesures fiscales dont neuf mettant à contribution supplémentaire les plus riches, particuliers ou sociétés, et une exonérant de taxe les propriétaires de motos de grosse cylindrée.

Les députés de la majorité, qui ont voté ces nouvelles dispositions dans la nuit de jeudi à vendredi, parfois à main levée, ont ainsi dégagé les quelque six milliards de francs de recettes supplémentaires dont le gouvernement a besoin pour financer ses premières mesures sociales. Celles-ci, déjà en vigueur, ont permis un relèvement substantiel de plusieurs aides aux familles. La plus coûteuse d'entre elles reste cependant la création de 50,000 emplois dans la fonction publique avant la fin de l'année, premier volet de la politique de lutte contre le chômage dont le gouvernement fait sa priorité.

Pour plus de moitié, les nouvelles ressources nécessaires seront fournies par les 108,000 plus gros contribuables français, ceux qui paient déjà plus de 100,000 francs d'impôts par an. La fraction d'impôt qui dépasse cette somme sera surtaxée à 25 pour cent.

La mesure la plus âprement discutée a été celle supprimant les avantages fiscaux attachés aux «donations-partages», système permettant aux possédants de léguer de leur vivant à leurs héritiers des biens, sans payer la totalité des droits normaux de succession. Le gouvernement estimait qu'il y avait là une source importante d'évasion fiscale qui devait cesser. Cette mesure a des effets rétroactifs à compter du 9 juillet dernier. Au début du mois on avait en effet enregistré un accroissement considérable des donations — partages, aux anciens barèmes de taxation.

Les députés ont aussi décidé de taxer exceptionnellement les entreprises pétrolières et les banques sur leurs profits exceptionnels de 1980, chaque branche à concurrence d'environ un milliard de francs.

Les entreprises qui font apparaître des frais généraux non liés directement à l'exploitation (cadeaux, frais de réception, véhicules, immeubles) verront ces frais soumis à une taxe de 10 pc. Un prélèvement exceptionnel de 10 pc de l'impôt payé en 1980 par les entreprises d'emploi temporaire, dont le gouvernement souhaite la disparition à terme, a également été voté.

Enfin le Parlement a décidé d'imposer plus durement les propriétaires de bateaux de plaisance, de relever la TVA pour les hôtels quatre étoiles et de six centimes les prix des carburants.

Un projet de coup d'État a été avorté en Espagne

MADRID (Reuter) — Des éléments civils et militaires d'extrême-droite projetaient, le 24 juin dernier, d'obliger le roi Juan Carlos d'Espagne à abdiquer, après avoir semé la confusion en faisant exploser une bombe dans un stade de Barcelone, affirmait hier l'hebdomadaire progouvernemental *Cambio 16*.

On n'écarte pas, de source proche du gouvernement, la possibilité que les faits rapportés dans l'article de sept pages de l'hebdomadaire soient vrais. Les autorités étaient au courant de la plus grande partie des informations qui s'y trouvent, ajoute-t-on.

Cambio 16 indique que les comploteurs avaient imaginé de faire éclater une bombe dans le stade du Nou Camp, à Barcelone, au cours d'une grande réunion politique à laquelle assistaient près de 100,000 nationalistes catalans.

Ayant créé une diversion, les auteurs du coup d'État devaient, une heure plus tard, envahir le palais royal à Madrid, où étaient réunis, pour la fête du souverain, le couple royal, le gouvernement au grand complet, les principaux responsables de l'armée et le corps diplomatique.

Les putschistes auraient alors obligé Juan Carlos à abdiquer et à s'exiler. En cas de refus du roi, ils n'auraient pas hésité à le tuer, affirme *Cambio 16*, qui n'explique pas pourquoi le «golpe» n'a pas été tenté.

Le journal cite en revanche le nom d'une quinzaine d'officiers et de civils arrêtés le mois dernier dans le cadre d'une enquête sur une tentative de coup d'État d'extrême-droite. Tous ces suspects ont été remis en liberté sans être inculpés.

Les personnes citées n'ont pas réagi à l'article de *Cambio 16*. Un responsable gouvernemental a déclaré quant à lui: «Un certain nombre de personnes font de la conspiration permanente».

Vers un règlement pacifique du problème cambodgien

NATIONS UNIES (NY) (AFP) — La conférence internationale sur le Kampuchea a clos ses travaux hier soir en adoptant une «déclaration sur le Kampuchea» qui énonce les modalités pour un règlement pacifique du problème cambodgien et exprime l'espoir que le Vietnam y participera.

La déclaration approuvée par la conférence demande que des négociations soient menées à propos des éléments suivants:

a) accord de cessez-le-feu conclu par toutes les parties du conflit du Kampuchea et retrait de toutes les forces étrangères du pays dans les plus brefs délais sous le contrôle d'une force de maintien de la paix ou d'un groupe d'observateurs de l'ONU.

b) formulation d'arrangements appropriés afin d'assurer que les factions armées kampuchéennes ne puissent pas empêcher ou perturber la tenue d'élections libres, ou intimider la population au cours du processus électoral.

c) adoption de mesures en vue du maintien de l'ordre au Kampuchea et de la tenue d'élections libres, après le retrait de toutes forces étrangères du pays, pour la formation d'un nouveau gouvernement.

D'autre part, la déclaration adoptée par la conférence internationale sur le Kampuchea demande aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, à tous les États de l'Asie du Sud-Est ainsi qu'aux «autres États intéressés» de prendre les engagements suivants:

— respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, du non-alignement et de la neutralité du Kampuchea et reconnaissance de l'inviolabilité de sa frontière

— abstention de toutes les formes d'ingérence directe ou indirecte dans les affaires intérieures du Kampuchea

— ne pas amener le Kampuchea à conclure des alliances militaires ou autres accords, militaires ou autres, incompatibles avec son État de pays non aligné et neutre

— s'abstenir d'introduire au Kampuchea des troupes étrangères et d'y installer des bases militaires

— ne pas menacer la sécurité du Kampuchea, ni compromettre sa survie en tant qu'État souverain.

Succès inattendu du PSD à Londres

LONDRES (Reuter) — Le succès inattendu remporté par M. Roy Jenkins, candidat du Nouveau Parti social-démocrate (SDP) jeudi dans une élection complémentaire à Warrington, semble être le signe annonciateur d'un renouveau politique en Grande-Bretagne.

Bien qu'il n'ait pas été élu, le candidat social-démocrate, bénéficiant du soutien du petit Parti libéral, a réalisé un score suffisamment important pour rendre marginal un siège jusqu'alors considéré comme un bastion travailliste.

Alors que les sondages ne lui accordaient que 30 pour cent des voix, M. Jenkins a en effet remporté 42 pour cent des suffrages, contre 48 pour cent au candidat travailliste, M. Doug Hoyle.

Le score inattendu de M. Jenkins ramène ainsi la majorité du candidat travailliste, qui était d'environ 10,000 voix lors de la dernière élection, à 1,759 cette fois.

Le scrutin a consacré la déroute du candidat conservateur qui ne recueille que sept pour cent des voix contre 28 pour cent en 1979.

Après son lancement officiel en mars dernier, avec la défection de quatre personnalités du Parti travailliste, et malgré la forte cote de popularité que lui attribuaient alors les sondages, plusieurs observateurs doutaient que le nouveau parti parvienne à s'imposer en Grande-Bretagne.

Les observateurs attendaient que la nouvelle formation, premier parti politique à être créé depuis quatre-vingts ans, subisse l'épreuve du feu lors d'une élection partielle avant de se prononcer sur ses chances de succès.

L'excellent score de M. Jenkins vient aujourd'hui dissiper ces doutes et semble constituer un départ encourageant pour les sociaux-démocrates.

Sans aller jusqu'à prétendre comme M. Jenkins jeudi soir que «le prochain gouvernement sera social-démocrate», plusieurs observateurs notent que les résultats de Warrington, s'ils étaient appliqués à l'échelon national, donneraient une majorité absolue aux sociaux-démocrates et aux libéraux à la Chambre des communes.

Il n'est pas exclu cependant que les électeurs de Warrington aient été influencés par la vague d'émeutes qui a sévi pendant onze jours dans les villes britanniques.

Toutefois, il semble que les résultats de l'élection de Warrington, venant confirmer une forte cote de popularité dans les sondages, indiquent bel et bien l'émergence d'un profond courant d'opinion en faveur des sociaux démocrates dans le pays.

Ce courant paraît trouver son origine dans un rejet de la politique économique monétariste de Mme Margaret Thatcher, premier ministre conservateur, notamment en raison des 2,6 millions de chômeurs que compte désormais le pays.

Ce rejet des conservateurs s'accompagne en même temps d'un refus du Parti travailliste dont de nombreux électeurs se détournent en raison du virage à gauche du Labour.

Outre les querelles à la tête du parti entre M. Foot, leader du Labour, et M. Tony Benn, dirigeant de l'aile plus radicale, le virage à gauche du Parti travailliste et notamment l'adoption d'une politique de désarmement unilatéral, de retrait de la Communauté économique européenne et son programme de nationalisation quasi-généralisée de l'économie, ont contribué à lui aliéner un nombre croissant d'électeurs.

C'est ce virage à gauche du Parti travailliste qui avait amené M. Jenkins et trois autres anciens ministres travaillistes, surnommés «la bande des quatre», à quitter le Labour pour former le parti social-démocrate.

FACE AU FUTUR II

Symposium sur les options futures et l'intégration spirituelle pour la survie au 21è siècle

1er AOÛT — 8 AOÛT

CAMP DE YOGA SIVANANDA — LAURENTIDES

NICK NICHOLSON architecte solaire
DR GORDON EDWARDS responsabilité
THOMAS JONES futurist
DAN SHATIL communautés alternatives
DR MARVIN SHAPIRO politique de l'énergie
MIKE PEARLY problèmes de l'environnement
DR H WAGSHELL écrivain sociologue
RABBI ZELLER psychologie transpersonnelle
ALAN LOW ateliers de shiatsu
MUSIQUE AVEC:
SHAMBU DAS sitar
SACHDEV maître de la flûte indienne
GITANJALI danse indienne

CONTRIBUTIONS AU SYMPOSIUM
CHAMBRE: **$230**
TENTE: **$195**
étudiants- **$120**
$27.50 par nuit
$20.00 jour seulement

POUR RÉSERVATIONS:
téléphoner **819 322-3226** ou **514 279-3545**
CAMP DE YOGA
Val Morin, Québec

"LA SURVIE AU 21e siècle exigera de la stabilité, de la tolérance et de l'unité."
Swami Vishnu

Un événement historique

Le Sommet d'Ottawa

François Mitterand, Ronald Reagan, Margaret Thatcher, Helmut Schmidt, Zenko Suzuki, Giovanni Spadolini, Gaston Thorn et Pierre Elliott-Trudeau. Les plus grands chefs d'état du monde industrialisé se réunissent à Montebello pour un sommet économique de la plus haute importance. Le réseau français de Radio-Canada vous mettra dans l'ambiance avec des reportages le samedi 18 juillet et le dimanche 19 juillet, de 21h30 à 22h30.

Samedi, l'animateur Bernard Derome, en compagnie de prestigieux invités, fera le point sur les questions reliées aux sommets économiques depuis les débuts et un historique de ces rencontres. Dimanche, vous pourrez suivre l'arrivée des chefs d'état étrangers et on décrira les importantes mesures de sécurité entourant la rencontre. On discutera aussi des questions abordées demain à la conférence. Rédacteur en chef délégué: Marcel Desjardins. Réalisateur-coordonnateur: Gilles Thibault.

A la télévision de Radio-Canada

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Mitel à $36

Des ventes bénéficiaires dans les secteurs pétrole et transport ont fait évoluer les cours irrégulièrement, hier à la Bourse de Toronto. Le marché a ouvert sur une note ferme puis a fléchi tout au long de la séance, pour terminer en retrait de 1.27 point à 2389.28. Mais les valeurs gagnantes l'emportent sur les perdantes par 246 à 224 alors que 232 titres sont stationnaires.

Sept des 14 secteurs de la Bourse ont progressé, tirés par les aurifères qui font un bond de 113.89 points à 4205.25. Le groupe des hydrocarbures, en avance de quelque 75 points la veille, a dégringolé de 37.67 points à 5110.22. Les transports ferment en baisse de 30.12 points à 3388.54.

Le volume des échanges était de 4.83 millions d'actions et la valeur de $102.45 millions.

Les échanges de titres Francana Oil and Gas Ltd ont été suspendus en mi-séance, cette société devant faire une déclaration. Dernière cote: $22 3-8.

Parmi les industrielles, Mitel Corp. gagne 1 1-2 à $36 1-4, First City Financial 1 1-4 à $20, Newfoundland Capital B 1 à $13, Stelco A 1 à $35 et Monarch Investments 1 à $20.

Aquitaine of Canada perd 1 1-2 à $62 1-2, Cochrane-Dunlop 1 à $8 1-2, Great Lakes Forest 1 à $87, Texasgulf 7-8 à $65 1-4 et Canadian Pacific 1-2 à $51.

Carolin Mines prend 1 3-4 à $2, Dome Mines 1 1-8 à $29 1-4 et Roman Corp. 1 à $18. Onaping Resources abandonne 7-8 à $8 3-8 et D.M.G. Holdings 3-4 à $14 3-4.

Ocelot Industries B gagne 1 1-4 à $58, Oakwood Pete 7-8 à $24 7-8 et Trinity Resources 7-8 à $15 7-8. Coseka Resources cède 5-8 à $18 1-8 et Canadian Natural Resources 1-8 à $19 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1100	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
AMCA Int	3700	$24⅜	24¼	24¼	
Aby Gin w	500	$11	11	11	+ ½
Abti Prce	z115	$25⅜	25⅜	25⅜	
Abitbi 7½p	200	$30	30	30	— 1
Abitbi 10	1180	$43½	43	43	— ½
Acklands	500	$15	15	15	
Acklnd 2p	500	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Afton Min	17875	$56½	56⅛	56¼	+ ¼
Agassiz	500	129	129	129	+ 2
AgnicoE	9200	$11⅜	11	11¼	+ ⅛
Agra Ind A	2000	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Albany	16400	185	171	171	— 2
Alt Energy	9433	$23¾	23⅜	23½	
Alta Nat	150	$25	25	25	+ ½
Alcan	24776	$34⅛	33⅝	33⅞	— ⅛
Algoma St	39810	$43¾	43	43¼	+ ¼
AStel p	3100	$19¾	19½	19½	
Am Eagle	4400	350	350	350	
Am Leduc	5000	58	56	58	+ 2
Andres WA	100	$14	14	14	— ½
Ang CT 4½	100	$19	19	19	
Ang CT 265	570	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅜
Ang CT 290	200	$24	24	24	— 1
Ang CT 315	z50	$26½	26½	26½	
Ang D Gld	531	340	340	340	—10
Ang U Dev	10600	279	260	270	
Aquitaine	35975	$63	62⅜	62½	—1½
Argus	200	$9	9	9	
Args 250p	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
Argus Bpr	600	$22¼	22¼	22¼	
Argus Cpr	100	$7½	7½	7½	+ ½
Asamera	4550	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Asbestos	1100	$41	40½	41	+ ½
Asoc Porc	400	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼
Atco I	10000	$10¼	10½	10½	
Atco II	34000	$11	10⅜	11	+ ½
Atlas Yk	15400	91	88	88	— 3
Augmitto	7700	305	300	300	
Ato Hard A	2700	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
BC Sugar A	200	$22	22	22	
BP Can	19615	$53¾	52¼	52⅜	— ⅜
Bachelor	1300	410	405	410	
Bakertalc	5000	85	70	85	+20
Banister C	4200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Bk BC 228	150	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅜
Bank Mtl	9997	$29	28¾	28⅞	
Bk Mtl 285	1697	$33½	33	33	— ½
Bank NS	11107	$28¼	27¾	28	
Bankeno	580	$8⅞	8⅞	8⅞	
Bary Expl	3000	115	110	111	— 9
Basic Res	15000	$10⅜	10⅜	10½	
Bay Mills	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Becker B p	1400	$16½	16½	16½	+ ⅛
Bell Canad	28783	$18¾	18⅜	18⅝	— ⅛
Bell Apr	109	$56¼	56¼	56¼	+ ½
Bell D pr	100	$56¾	56¾	56¾	+ ½
Bell 2.28	700	$27⅞	27¾	27¾	— ½
Bell 1.80	1200	$16	15¾	16	
Bell 1.96	500	$22¼	22¼	22¼	
Bell 2.05	2780	$19⅞	19½	19½	— ⅛
Beth Cop	2463	$37½	37½	37½	
Bighan FOG	600	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Biltmorel	200	$9½	9½	9½	
Bl Hawk	2200	40	35	37	+ 1
Blackwod	400	400	400	400	+10
Bluesky	9750	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Bluesky pr	2300	$8⅛	8⅛	8½	+ ¼
Bonza O	8412	$7⅞	7⅞	7¾	+ ¼
Bonanza W	8200	80	71	71	— 4

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Border C	100	320	320	320	— 5
Bow Valy	64470	$23⅝	23	23⅛	— ¼
Bow Vly 7	825	$86	83	86	+ ½
Bow Vly R	2500	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
Bralor Res	20714	$13¾	13⅜	13½	+ ¼
Bramalea	8900	$12½	12¼	12¼	
Brascan A	2856	$34⅜	34	34¼	
Brscn 8½	500	$20½	20½	20½	
Brenda M	500	$23¾	23¾	23¾	— ½
Brinco	2800	$8½	8⅜	8½	
Brinco p	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
BCFP	29230	$16	15¾	16	+ ⅛
BCRIC	18850	445	440	440	—10
BC Phone	842	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
BCPh 4¾p	z25	$35⅜	35⅜	35⅜	
BCPh 4½p	125	$35½	35½	35½	—1¾
BCPh 4¾p	100	$39½	39½	39½	
BCPh 4.84	400	$10¾	10¾	10¾	— ¼
BCPh 5.15	100	$45	45	45	
BCPh 5¾p	190	$46¼	46¼	46¼	— ¾
BCPh 6.80	365	$14⅝	14⅝	14⅝	— ¼
BCP 7.04 p	1175	$15	15	15	— ¼
BCP 10.16p	100	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Broul Reef	2700	149	143	143	— 2
Brunswk	320	$16⅜	16½	16½	
CC Yachts	1700	445	440	440	+15
CAE	1050	$11½	11¼	11½	+ ¼
CCL Ind	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
CIL	z45	$36½	36½	36½	
CIL pr	z3	$30¾	30¾	30¾	
CME Res	2900	280	265	280	+10
Cad Frv	1100	$51¾	51½	51½	
Cad Frv A	2900	$7	7	7	
Calvrt DA	1500	$6½	6½	6½	+ ½
Calvrt DB	1500	$6½	6½	6½	+ ½
Calvert	21000	150	142	150	+15
Camchib	2100	$6½	6½	6½	+ ⅛
Camflo	1800	$27	26½	27	
Camp RL	22445	$19¾	19⅛	19½	+ ⅜
Camp Res	214	$12⅝	12¼	12¼	— ½
Campeau	4200	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ¾
Camreco	3700	165	157	165	+ 1
Can Cem	38621	$13½	13¼	13½	+ ¼
CCem 2p	975	$14⅛	13¾	14⅛	+ ¼
CDC	25150	$15	14¾	14⅞	— ⅛
CDC pr B	846	$15⅜	148	149	— 1
CDC 1980	25575	$20¾	20⅜	20½	— ¼
Can Malt	1450	$39½	39½	39½	
C Nor West	4800	$40½	40⅛	40⅛	— ⅜
Can P Ent	32657	$25	24⅜	24½	
C Packrs	800	$32	31¾	31¾	— ¾
Can Perm	97690	$30⅜	30¼	30¼	
C Perm 6¾	3950	$36	35½	35⅝	+ ⅛
CS Pete	3530	$11½	11¼	11⅜	+ ⅜
Can Trust	100	$30⅛	30⅛	30⅛	— ¾
C Trust 7¼	7075	$23	22	23	+ ½
C Formst	z10	$5⅜	5⅜	5⅜	
CG Invest	819	$27	27	27	
CI Bk Com	4600	$29	28⅜	29	
CIBC 2.05p	5020	$24½	24¼	24¼	
C Lencour	z200	49	49	49	
C Marconi	250	$28⅜	28⅜	28⅜	+ 1⅛
C Nat R	40500	$20¼	19⅞	19⅞	— ⅛
C Occdental	1100	$16¼	16¼	16½	
CP Ltd	125773	$52¼	50⅜	51	— ½
CPL 4p	z100				
C Reserve	550	$26½	26¼	26½	— ½
Cdn Tire	400	$33⅜	33⅛	33⅜	
Cdn Tire A	2117	$34¾	34½	34½	
CUtil 6 pr	100	$50½	50½	50½	— 2

Junior Mines Oils

Abcourt	520	275	275	275	
Algue Inc	1334	370	360	360	
Alg Wt	4034	30	26	30	+5
Americ	1000	58	58	58	+4
Bakertalc	1500	70	70	70	+5
Bateman	6000	19	19	19	
Belchas	3000	63	62	63	+1
Borealis Ex	400	$17½	16½	16½	+ ½
Brosnan	1000	65	65	65	+5
Bruneau	3000	31	31	31	+1
Cadillac Ex	3600	$6½	6⅛	6⅛	+ ½
Cons I Res	30300	165	150	165	+5
CSum	3500	67	7	67	
Dumgmi	1500	$7½	7¼	7½	+ ¼
Dumont	1800	52	52	52	
Dyn Mn	10000	77	73	76	
E Sul N	5000	295	295	295	—5
Jtown	6058	160	130	155	+40
Kew Gold	2000	250	220	220	
Laduboro	1600	105	101	105	+5
Laurier r	1000	135	135	135	
Muscocho	1500	131	125	130	—1
NA Rare	5500	40	37	40	+4
Prov Exp	3500	98	90	9	+13
Que Expl	5000	100	95	95	
Queenstn	7440	345	340	345	+5
Stanford	2200	$8½	8¼	8½	+ ½
Wrightbr	1000	175	175	175	

INDUSTRIALS

Tel Metro B	54320	$17	16½	17	
C P Ltdd	35185	$52¼	50¾	51¼	— ⅜
Dome Pete	29755	$24⅝	24	24¼	— ¼
Gulf Oil	23015	$29⅝	28⅞	29	— ⅛
Imp Oil A	20265	$37½	36¼	36¾	—1
Domtar Inc	16080	$35	34½	35	+ ⅜
Bell Can	14323	$18¾	18⅜	18¾	— ⅛
Hiram Wlkr	11509	$33⅜	32⅞	33⅜	
Inco Ltd	10707	$25	24¾	25	+ ¼

MINES AND OILS

Teck B	28500	$16½	16½	16½	|82¾
Placer	5980	$20½	20	20	+ ⅛
Total Pet	4008	$20⅛	19⅞	19⅞	— ⅜
Ener Prec A	3000	120	110	110	—15
Silver Stack	2750	$15	14⅜	15	+ ⅜

JUNIORS

Cns Imp Rs	30300	165	150	165	+5
Dynamic M	10000	77	73	76	
Queenston	7440	345	340	345	+5
Jamestown	6050	160	130	155	+40
Bateman	6000	19	19	19	

MONTRÉAL

Les pétroles en baisse

Le secteur pétrolier a été le plus durement touché hier à la Bourse de Montréal, où l'indice composé a terminé en baisse de 0.78 à 372.32. En tout 532,952 actions ont été traitées contre 686,902 le jour précédent.

Les bancaires ont gagné 2.59 à 379.11, les services publics 0.59 à 274.40 et les papetières 0.47 à 253.01. Les pétroles ont perdu 6.43 à 720.22 et les industrielles L,18 à 400.45.

Texasgulf perd 1 1-2 à $64 1-2, BP Canada 1 à $52 1-2 et Imperial Oil A 1 à $36 3-4, tandis que Mitel gagne 1 5-8 à $36 3-8 et Norcen 1 3-8 à $31 5-8.

La valeur industrielle la plus traitée a été Télé Métropole B, inchangée à $17. Parmi les minières, ce fut Teck B, en baisse de 2 3-4 à $16 1-2.

Les affaires terminées, les hausses l'emportent sur les baisses par 54 à 39 et 54 titres sont stables.

Stelco A gagne 3-4 à $35, Silver Stack 5-8 à $15, Domtar 5-8 à $35, Inco 1-4 à $25, Banque Nationale 1-4 à $12 1-2 et Banque Royale 1-4 à $29. Total Petroleum perd 3-8 à $19 7-8, Consolidated Bathurst A 3-8 à $27 1-2, CP Ltd 3-8 à $51 1-4, Noranda 3-8 à $33 1-8 et Bow Valley Industries 3-8 à $23 1-8.

Parmi les pétroles, Texaco cède 7-8 à $37 7-8, Husky 3-8 à $16 3-8 et Gulf 1-8 à $29, tandis que Shell gagne 3-8 à $26 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	6779	$34¾	33⅜	33¾	— ⅛
Algoma	100	$43	43	43	+ ¾
Amca Int	600	$24¼	24¼	24¼	
Aquitaine	600	$63	63	63	— ½
Arg pr C	400	$7	7	7	+ ¾
BP Can	3349	$53¾	52½	52½	—1
Bank Mtl	870	$29	28⅞	28⅞	
Bank NS	1290	$28¼	28	28	
Bque Nat	3415	$12½	12¼	12½	+ ¼
Bell Canad	14323	$18¾	18⅝	18¾	— ⅛
Bell pr B	100	$56¾	56¾	56¾	— ¼
Bell pr F	400	$15¾	15¾	15¾	— ½
Bomb A	200	$16	16	16	+ ½
Bow Val	5700	$23⅜	23	23⅛	— ⅜
Brcan A	1600	$34½	34½	34½	+ ⅜
Brunswk	1000	$16½	16½	16½	
CAE Ind	1700	$11¼	11¼	31¼	
Cda Cem	200	$13⅜	13⅜	13⅜	
C Imp Bank	2492	$29	28¾	29	
Cm Imp Pr	400	$24a4	24½	24½	+ ¾
CP Ltd	35185	$52¼	50¾	51¼	— ⅜
Carl Ok	700	$7	6⅞	7	
Celanese	1200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Cent Dyn	4200	138	134	138	+4
Central Tr	200	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Charter Ind	100	150	150	150	
Chrysler	100	$8¼	8¼	8¼	
C Bath A	4250	$28¼	27½	27½	— ⅜
C Bath pr	320	$13⅜	13⅜	13⅜	—1⅛
Dome Cda	7915	$10	9⅞	9⅞	
Dome Pete	29755	$24⅜	24	24¼	— ¼
Dom Store	1500	$20½	20½	20½	— ¼
Domtex	1600	$18¾	18½	18⅝	
Domtar	16080	$35	34½	35	+ ⅜
Drumcall A	100	$11½	11½	11½	
Min est M	1200	330	325	330	—10
En P Met	100	450	450	450	
Ene Pre A	3000	120	110	110	—15
Entrepacp	8365	$25	24½	24½	— ⅛
Falcon Corp	1000	$13½	13½	13½	
Gaz Metr	670	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅛
Genstar	560	$33½	33½	33½	— ¼
Gma Lee	300	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Gulf Can	23015	$29⅜	28⅛	29	— ⅛
Hawker	100	$20	20	20	
Wlkr Cons	11509	$33⅜	32⅞	33⅜	
HB Oil Gas	3720	$38½	38⅛	38⅛	— ⅛
Husky Oil	4050	$16¾	16¼	16⅜	— ⅜
IAC	100	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Imasco	1300	$36	35½	36	+ ½
Inco	10507	$25	24¾	25	+ ⅛
Inter Pipe	300	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Ivaco	900	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
Kiena	100	$20½	20½	20½	+ ¼
Labatt A	300	$26⅞	26⅞	26⅞	
Loblaw	500	$7½	7½	7½	+ ¼
McM Bldl	200	$38	38	38	+ ¼
Mass Fer	6435	360	355	355	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mercantl	700	$20	20	20	3
Merland	956	$11½	11⅜	11⅜	
Mitel Corp	2345	$36⅜	35	36⅜	+1⅝
NB Tel	113	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Newfld D	500	$5½	5½	5½	— ⅛
Noranda	2950	$33⅜	33⅛	33⅛	— ⅜
Noran p A	118	$108½	108	108	+ ¾
Norcen	8100	$32a4	31⅜	31⅜	+1⅜
Nor Tel	1279	$50	49½	50	+ ⅛
Nova Alta	5630	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Nova 638	300	$48½	48½	48½	+1
Osha A	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Placer	5900	$20½	20	20	+ ⅛
Powr Crp	3630	$22	21	21⅜	+ ⅛
Provigo	300	$15¾	15a4	15½	— ¼
Que Tel	283	$18¼	18¼	18¼	
Rolland	1000	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Royal Bank	2768	$29⅛	28⅞	29	+ ¼
Sceptre	400	$15½	15½	15½	+ ¼
Seagram	550	$67	66¼	66¼	—1
Sil Stack	2750	$15	14⅜	15	+ ⅜
S Sears A	500	$6¾	6¾	6¾	
Stelco A	6700	$35	34½	35	+ ¾
Teck B	28500	$16½	16½	16½	—2¾
Tele Met B	54350	$17	16½	17	
Texaco	7100	$38¾	37⅞	37⅞	— ⅞
Texasgulf	7000	$65½	64½	64½	—1½
Tor Dm Bk	1410	$31⅛	31	31⅛	+ ⅛
Torstar B	250	$15¾	15¾	15¾	
Total Pete	4000	$20⅛	19⅞	19⅞	— ⅜
Tot Pet pr	600	$35⅛	35⅛	35⅛	+ ⅛
Tr Alta A	800	$19½	19¼	19½	+1¼
Tr Can Pl	1732	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Trsmount	125	$10	10	10	
Turbo	1100	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅜
Uniges B	1000	115	115	115	
Union G A	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
Untd Asbes	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ½
Velcro	820	$14¼	14¼	14¼	+ ½
Wargton	2300	127	125	127	

Junior Mines Oils

Abcourt	520	275	275	275	
Algue Inc	1334	370	360	360	
Alg Wt	4034	30	26	30	+5
Americ	1000	58	58	58	+4
Bakertalc	1500	70	70	70	+5
Bateman	6000	19	19	19	
Belchas	3000	63	62	63	+1
Borealis Ex	400	$17½	16½	16½	+ ½
Brosnan	1000	65	65	65	+5
Bruneau	3000	31	31	31	+1
Cadillac Ex	3600	$6½	6⅛	6⅛	+ ½
Cons I Res	30300	165	150	165	+5
CSum	3500	67	7	67	
Dumgmi	1500	$7½	7¼	7½	+ ¼
Dumont	1800	52	52	52	
Dyn Mn	10000	77	73	76	
E Sul N	5000	295	295	295	—5
Jtown	6058	160	130	155	+40
Kew Gold	2000	250	220	220	
Laduboro	1600	105	101	105	+5
Laurier r	1000	135	135	135	
Muscocho	1500	131	125	130	—1
NA Rare	5500	40	37	40	+4
Prov Exp	3500	98	90	9	+13
Que Expl	5000	100	95	95	
Queenstn	7440	345	340	345	+5
Stanford	2200	$8½	8¼	8½	+ ½
Wrightbr	1000	175	175	175	

INDUSTRIALS

Tel Metro B	54320	$17	16½	17	
C P Ltdd	35185	$52¼	50¾	51¼	— ⅜
Dome Pete	29755	$24⅝	24	24¼	— ¼
Gulf Oil	23015	$29⅝	28⅞	29	— ⅛
Imp Oil A	20265	$37½	36¼	36¾	—1
Domtar Inc	16080	$35	34½	35	+ ⅜
Bell Can	14323	$18¾	18⅜	18¾	— ⅛
Hiram Wlkr	11509	$33⅜	32⅞	33⅜	
Inco Ltd	10707	$25	24¾	25	+ ¼

MINES AND OILS

Teck B	28500	$16½	16½	16½	|82¾
Placer	5980	$20½	20	20	+ ⅛
Total Pet	4008	$20⅛	19⅞	19⅞	— ⅜
Ener Prec A	3000	120	110	110	—15
Silver Stack	2750	$15	14⅜	15	+ ⅜

JUNIORS

Cns Imp Rs	30300	165	150	165	+5
Dynamic M	10000	77	73	76	
Queenston	7440	345	340	345	+5
Jamestown	6050	160	130	155	+40
Bateman	6000	19	19	19	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $501.65 (offre) et $510.20 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $10.77 (offre) et à $11.55 (demande).

■ Voici les cours de l'once d'or à la fermeture hier des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec entre parenthèses les cours de la veille: **Londres:** $422.50 ($418.50); **Paris:** $485.73 ($485.39); **Francfort:** $416.45 ($417.50); **Zurich:** $415.50 ($418.50); **Hong Kong:** $418.82 ($416.61).

Marché à terme

(Transactions combinées Toronto-Montréal) par la Presse Canadienne

Bons du Trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours Règl.	Var.	Cont Vig.
Sep. 81	—	—	95.600	—	33
Déc. 81	—	—	95.765	—	11
Mar. 82	—	—	95.361	—	7

Ventes: vend. 0; jeudi 1.
Contrats en vig.: jeudi 51-1.
Limites de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins dernier cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e).

	Haut	Bas	Cours Règl.	Var.	Cont Vig.
Sep. 81	58-29	58.23	58-27	05	525
Déc. 81	59-15	59-15	59-15	03	65
Mar. 82	59-29	59-29	59-29	03	20

Ventes: vend. 97; jeudi 83.
Contrats en vig.: jeudi 610-40.
Limites de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règl.

DEVISES

Voici les taux des devises tel que fournis par la Banque Nationale du Canada. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	1.3134
Afrique francoph.	Franc CFA	004188
Allemagne-Ouest	Mark	4969
Antilles Anglaises	Dollar	4483
Australie	Dollar	1.3822
Autriche	Shcilling	07069
Bahamas	Dollar	1.2153
Belgique	Franc	03035
Danemark	Couronne	1587
Espagne	Peseta	01243
Etats-Unis	Dollar	1.2061
Finlande	Mark	2665
France	Franc	2094
Grèce	Drachme	02037
Hollande	Florin	4460
Hong Kong	Dollar	2131
Inde	Roupie	1353
Israël	Sheqels	1007
Italie	Lire	000997
Jamaïque	Dollar	6795
Japon	Yen	005204
Liban	Livre	2755
Mexique	Peso	04910
Norvège	Couronne	1982
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.0125
Portugal	Escudo	01873
Royaume-Uni	Sterling	2.2578
Suède	Couronne	2333
Suisse	Franc	5781
Venezuela	Bolivar	2809
Tunisie	—	2.4749

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
17¼%
Intérêt annuel. Période de 1 an.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imasco Bp	1325	$39¼	39	39	— ¼
IOil A	134639	$37½	36¼	36¾	— ¾
Inco	45758	$25	24¾	25	+ ¼
Indal	200	$17	17	17	
Inland Gas	1405	$16	16	16	
Inind G 10p	z50	$20¼	20¼	20¼	
Inter-City	16975	$15⅜	15⅛	15¼	+ ⅛
Inter C A p	150	$13	13	13	+ ½
Intr Cwf 2	1000	$14¾	12½	14¾	+1¾
Intrmetco	1200	$10	10	10	
IBM	489	$68	67½	68	+ ½
Int Mogul	z50	$8¼	8¼	8¼	
I Mogul A	100	$11	11	11	
Intl Thom	15200	$5½	5¼	5½	+ ¼
Intpr Pipe	4666	$15⅜	15⅛	15⅜	— ¼
Ipsco	875	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Inverness	600	$5⅜	5⅜	5⅜	
Iron Bay T	500	$6	6	6	
Irwin Toy	3980	$12½	12¼	12½	+ ¼
Ivaco	1200	$25	24¼	24¼	+ ¼
Ivaco Cp	100	$36½	36½	36½	— ¾
Ivaco Dp	300	$21	21	21	+ ⅜
JQ Res	2300	230	225	230	+ 5
Jannock	8200	$12⅛	11¾	11¾	— ⅜
Jannock 8	500	$9⅜	9½	9⅜	
Janock wf 2	1200	$6⅛	6	6	
Joffre Res	1320	$6½	6½	6½	+ ⅛
Jorex Ltd	1600	70	70	70	+ 2
Joutel	1900	485	470	470	—10
Kam Kotia	2000	320	310	310	—10
Kelly DA	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Kelsey H	110	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Kerr Add	4512	$22½	22	22½	— ⅛
K Anacon	7800	111	110	110	— 2
LK Res A	900	450	450	450	—30
LK Res B	3825	400	400	400	
Labatt A	4258	$27	26⅞	26⅞	
Lacana	3100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Lacana w	2900	415	400	400	—10
Laidlaw A	580	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅜
Laidlaw B	200	$9¼	9¼	9¼	

au jour le jour

■ *Tembec et Rayonnier*

La papetière Tembec décidera cet automne si elle peut remettre en marche l'usine Rayonnier de Port-Cartier. Dans un communiqué, le président de Tembec, M. F.A. Dottori, a indiqué que la réouverture de l'usine, fermée il y a quelques mois, nécessiterait des investissements de l'ordre de $150 à $200 millions. Il a précisé que la participation des travailleurs serait appréciée. «Si les problèmes majeurs sont résolus d'une manière satisfaisante, l'usine pourrait revivre vers la fin de 1982», a-t-il conclu. Le projet créerait 5,000 emplois.

■ *Man répond à Marine*

Un porte-parole de la firme allemande Man G.H.H., M. Robert Hofer, a confirmé hier au DEVOIR que l'offre de sa compagnie pour l'obtention du contrat de la cale sèche du gouvernement de la Nouvelle-Écosse était «très inférieure» à celle de Marine Industrie, l'autre soumissionnaire. Mais il a ajouté que Man ne recevra aucune aide du gouvernement allemand, comme l'a prétendu plus tôt cette semaine le président de Marine, M. Jean-Roch Brisson. Si Marine ne décroche pas ce contrat, c'est toute la région de Sorel-Tracy qui en subira les conséquences.

■ *Carrière Francon vendue*

La division Francon de Ciments Canada Lafarge vendra la carrière de Saint-Michel à la Ville de Montréal, au coût approximatif de $15 millions. La vente exclut les installations de béton de Francon. Les autres opérations de Francon seront déménagées à la carrière de Ciments Canada Lafarge, à Montréal-Est. L'acquisition de l'emplacement Francon (situé à l'ouest du boulevard Pie IX et au nord de la rue Jarry) permettra à la Ville de Montréal de récupérer un terrain de 15 millions de pieds carrés, dont une bande de terrain du domaine Saint-Sulpice.

■ *$48 millions à Buctouche*

Une révolution industrielle se prépare à Buctouche! La société Mitel Corporation a en effet décidé d'y construire deux usines de matériel électronique, au coût de $48 millions. Cet investissement créera un millier d'emplois d'ici quatre à cinq ans. Pour les 2,500 habitants de ce petit village de pêche du Nouveau-Brunswick, c'est une manne providentielle. Buctouche compte 30% de chômeurs. La première usine fabriquera des panneaux de circuits imprimés et des pièces en plastique moulé, l'autre produira du matériel téléphonique de pointe.

■ *Le mirage algérien*

La compagnie Treco, de Saint-Romuald, s'impatiente. Le contrat de plus de $20 millions qu'elle négocie déjà depuis plusieurs semaines avec le gouvernement algérien n'est pas encore bâclé. Le président et directeur-général de Canam Manac, M. Marcel Dutil, a déclaré cette semaine que rien ne pourrait être finalisé avant le 15 août, les Algériens ayant commencé leur jeûne religieux dans le cadre des fêtes du Ramadan. Le contrat négocié comprend la construction de maisons-écoles et de cantines destinées à la région d'El Asnam, détruite par un tremblement de terre l'automne dernier.

■ *En raccourci*

Noranda Mines a réalisé des bénéfices de $72.4 millions au cours du premier semestre, par rapport à $147.3 millions pour la période correspondante de 1980... **American Motors** a subi des pertes de $19.9 millions US au cours du deuxième trimestre de 1981... **Nissan,** deuxième constructeur automobile japonais, fera disparaître graduellement la marque Datsun et la remplacera par la marque Nissan... Le déficit commercial de la **France** s'est accru de $600 millions en juin, passant de $700 millions à $1.3 milliard... Les importations américaines de **pétrole** ont accusé une baisse de 19.9% au cours du premier trimestre... Les détenteurs de polices d'assurances qui paieront leurs primes en retard, à cause de la **grève** des postes, ne seront pas pénalisés, a annoncé l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes... Les guichets automatiques de **Télébanque** de la Banque de Commerce Canadienne Impériale seront mis en service en août, dans la région de Montréal... Le groupe français **Rhône-Poulenc** veut revendre sa participation de 20.3% dans la société chimique et pharmaceutique américaine Morton Norwich Products... **Nomura** Securities International est devenue la première firme japonaise à adhérer au New York Stock Exchange.

André Bouthillier

Mobil couvre l'enchère de Du Pont et Seagram

par Michel Nadeau

En déposant une offre de $7.74 milliards, le groupe Mobil Corp. a décidé de couvrir l'enchère des compagnies Du Pont et Seagram's pour le contrôle de Conoco, un important producteur de pétrole et de charbon aux États-Unis. La direction de Conoco ne semble pas emballée à l'idée d'une fusion avec Mobil.

La fusion des deux entreprises consoliderait la position de Mobil Corp. au deuxième rang des compagnies américaines avec un actif consolidé de $75 milliards, pas très loin derrière Exxon et devançant substantiellement le no. 3, General Motors.

La direction de Mobil Oil fera une proposition de $90 au comptant pour 51% des 108 millions d'actions de Conoco. Toutes les autres actions seront acquises au moyen d'un échange contre des valeurs émises par Conoco équivalent à $90 l'action, a précisé la compagnie new-yorkaise.

Seagram's convoite également 51% des actions mais la distillerie montréalaise n'offre que $85 au comptant. Les autres actions resteraient dans le marché.

Pour sa part, Du Pont offre $95 mais pour seulement 40% des actions; le reste sera récupéré au moyen d'un échange d'actions: une action de Conoco contre 1.7 action de Du Pont. En dollars, cette dernière transaction accorde aux titres de Conoco une valeur de $78.

La proposition de Mobil pourrait se heurter à la règlementation anti-trust en vigueur aux États-Unis. Un porte-parole du département de la Justice a déclaré, à Washington, que la Federal Trade Commission étudierait les conséquences de la fusion Mobil-Conoco.

Le président du conseil d'administration de Conoco, M. Ralph Bailey, a dit, pour sa part: «l'offre de Mobil soulève des questions importantes du côté de la concurrence et d'autres politiques publiques nationales.»

La réticence de M. Bailey et des cadres supérieurs peut s'expliquer par le fait que la prise de contrôle par une firme pétrolière amènera une certaine rationalisation qui éliminerait certains postes.

Dans le cas de Du Pont, une division hydrocarbures jouissant d'une certaine autonomie serait créée. Seagram's laisserait la compagnie dans son état actuel sur le plan juridique.

Chose certaine, la bataille est loin d'être terminée; un analyste de Wall Street prévoit que les enchères atteindront $115 ou une somme globale de $9.9 milliards.

Dominion Textile investira d'ici trois ans $35 millions au Québec

par Marie-Agnès Thellier

Dominion Textile va investir d'ici trois ans $35 millions au Québec: $23 millions dans trois usines de Valleyfield et $11.6 millions dans son usine de Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

Le quart de ces dépenses ont déjà été engagées. Subventionnés par le MEER pour 10% (soit $3.5 millions), ces investissements permettront de créer 15 nouveaux emplois à Valleyfield et 21 nouveaux emplois à Saint-Jean, mais ils aideront surtout à maintenir le niveau d'emploi actuel: 1,250 à Valleyfield et 350 à Saint-Jean.

■ La filature Salaberry de Valleyfield sera modernisée et agrandie, au coût de $16.6 millions. D'ici juillet 1983, la production devrait être augmentée de 25% tandis que le milieu de travail sera amélioré, avec la diminution du bruit et de la poussière. L'usine de Salaberry produit du fil, vendu aux tricoteurs et aux tisseurs. Pour répondre à la demande, Dominion Textile n'y fabriquera plus que du fil peigné, au lieu d'y fabriquer un peu de fil cardé (20% de la production actuelle). Déjà $5 millions de dépenses ont été engagées pour la première phase, qui en comprend $8.2 millions.

■ L'usine de finition Beauharnois, à Valleyfield, verra ses procédés d'apprêtage modernisés et sa consommation d'énergie considérablement réduite grâce à $4.7 millions d'investissements.

■ L'usine de tissage Gault, toujours à Valleyfield, recevra $1.8 millions pour augmenter l'automatisation des salles de bobinage et de renvidage, pour diminuer la poussière et réduire les dépenses énergétiques.

■ L'usine Richelieu, de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, produira du denim de très haute qualité, en pièces plus larges. En 1983, l'usine fabriquera annuellement huit millions de mètres de tissu, de 60 pouces de large. Depuis deux ans, Dom Tex a dépensé $3 millions pour convertir l'usine Richelieu à la production de denim. Les $8.6 millions additionnels serviront à acheter des machines à tisser sans navette.

Ces investissements font partie d'un programme de modernisation de $150 millions sur trois ans, annoncé en octobre dernier lors de l'assemblée annuelle de Dominion Textile. Deuxième plus important employeur industriel du Québec, Dom Tex emploie 8,700 personnes dans 17 usines. Les derniers investissements annoncés dans la province avaient été de $2 millions à sa teinturerie Mont-Royal de Montréal et $10 millions dans ses usines de Sherbrooke, Magog et Drummondville.

Oeuvrant exclusivement dans le textile, la compagnie possède aussi huit usines ailleurs au Canada et 13 à l'étranger. Récemment, Dom Tex consacrait $32 millions à son usine de denim de Colombus (Georgie). Les dépenses en immobilisations se chiffrent à $22.2 millions en 1979, $33.4 millions en 1980 et environ $70 millions en 1981. Le chiffre d'affaires 80 de Dom Tex était de $757 millions, générant un bénéfice de $34.9 millions.

Pour Valleyfield, il s'agit d'une nouvelle très importante: les programmes gouvernementaux de modernisation du secteur textile, considéré longtemps comme un secteur mou, sont enfin disponibles. Le secteur textile y représente presque un emploi sur cinq. Le dernier investissement majeur annoncé à Valleyfield fut celui de Noranda Mines (Zinc Electrolytique du Canada): $2.5 millions de modernisation en 1980.

La Société d'habitation emprunte $90 millions

La Société d'habitation du Québec (SHQ) vient d'emprunter un montant de $90 millions sur le marché des obligations par l'émission de débentures pour une période de quinze ans à un taux légèrement supérieur à 16¼%.

Les titres rapporteront 16½% au cours des trois premières années; le taux annuel sera de 16¼% pour chacune des deux périodes de six ans qui suivront.

Auparavant, l'organisme public québécois assurait le financement de logements destinés aux personnes âgées et aux familles à faibles revenus par l'obtention de prêts fournis à un taux préférentiel par la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL).

Depuis le 1er janvier 1979, les organismes provinciaux d'habitation doivent trouver eux-mêmes les fonds et la SCHL verser des subsventions égales à la différence entre le taux de l'emprunt et le coût de ce dernier si le taux était de 2%.

Quatre compagnies d'assurance-vie anglophones ont acquis les valeurs émises par la Société d'habitation: il s'agit de la Standard Life, de Montréal, et trois firmes ontariennes: Manu Vie, Sun Life et Mutuelle du Canada.

«Malgré les pêcheurs en eau trouble et les chasseurs de sorcières, la SHQ jouit d'un excellent crédit», a déclaré le président, M. Jean-Marie Couture, faisant ainsi allusion aux critiques portées contre son organisme au cours des derniers mois.

RONA

Henri Drouin

Marchands Ro-Na Inc. annonce l'élection de son nouveau président au Conseil d'administration: M. Henri Drouin, L.Sc.C., d'Amos.

M. Drouin, 39 ans, obtenait en 1964 sa licence en sciences commerciales aux H.E.C. Il faisait, en 1965, l'acquisition d'une quincaillerie d'Amos dont le chiffre d'affaires atteignait à peine les 250,000$. En 1981, le complexe commercial Drouin-Allard Inc. aménagé depuis 1974 dans un nouveau local d'une superficie de 32,000 pi. car. comprend une immense quincaillerie Ro-Na, un important centre de décoration et de couvre-planchers, en plus d'une boutique de sports Podium. L'ensemble de ces commerces réalisera un volume de vente dépassant les trois millions de dollars.

En plus de s'occuper activement de son commerce M. Drouin a toujours oeuvré au sein de nombreuses associations sociales et civiques d'Amos, il fut même Président du Club Lions et de la Chambre de Commerce. Il fait aussi partie de plusieurs associations d'affaires d'envergures nationales.

L'essor que connaît Marchands Ro-Na Inc., ces dernières années, ne peut que se continuer, stimulé par l'expérience et le dynamisme de son nouveau jeune Président.

Nominations à la SCHL

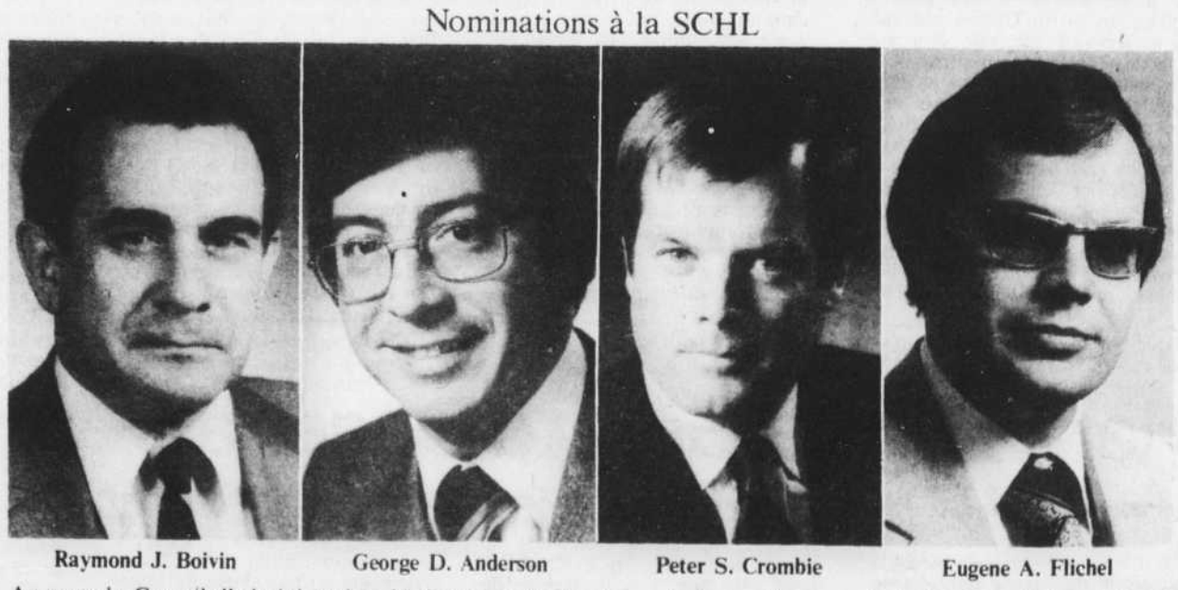

Raymond J. Boivin — **George D. Anderson** — **Peter S. Crombie** — **Eugene A. Flichel**

Au nom du Conseil d'administration, M. Raymond V. Hession, président et directeur général de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, fait part de la nomination de quatre cadres supérieurs, au Bureau national de la Société, à Ottawa.

M. Raymond J. Boivin est nommé premier vice-président, secteur des Programmes et des Opérations. George D. Anderson devient vice-président, Exploitation dans les bureaux extérieurs. Peter S. Crombie devient vice-président, secteur de l'Assurance et Eugene A. Flichel est nommé vice-président, secteur des Systèmes de gestion.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est l'organisme fédéral du logement, chargé d'appliquer la Loi nationale sur l'habitation. Sa principale fonction consiste à assurer des prêts hypothécaires consentis à même les deniers publics et à souscrire les prêts hypothécaires consentis dans le secteur privé pour la construction de nouvelles habitations. Par ailleurs, la Société a pour mandat d'administrer les programmes d'octrois, contributions et subventions du gouvernement fédéral et de conseiller le gouvernement sur la ligne de conduite à adopter relativement à l'habitation et aux questions connexes. L'application de ces programmes se fait par un réseau de bureaux autonomes et décentralisés de la Société, dont les activités sont coordonnées au niveau du Bureau national.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514 Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tél: (514) 934-0272
Télex 05-268656 Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r. — Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r. — Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smith, c.r. — J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière — M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde — Robert W. Mason
Jean Bélanger — J. Fraser Martin
Jean Guibault — Guy Lemay
Jacques Nols — André René
Edouard Baudry — Allan Lutfy
Pierre Caron — Bernard A. Courtois
André Laurin — J. François de Grandpré
Paul Cartier — Jean Pierre Casavant
Jacques Chamberland — Claude Baillargeon
Jean Hébert — Ian Rose
Paul Paradis — Yves Mayrand
Richard Hinse — Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois — Jacques Audette
David M. Eramian — Daniel Alain Dagenais
Stephen E. Foster — Donald R. McCarty
Richard F. Dolan — Richard Wagner
Louise Cérat
Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins,
Casier postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Tél.: (819) 770-0840

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER
RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHERBROOKE SAINT-HYACINTHE KITCHENER
SEPT-ILES MATANE COATICOOK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

CONSULTATION ET PSYCHOTHÉRAPIE
Pour enfants, adolescents, adultes, parents
Évaluation psychologique — Psychothérapie
Audio-psycho-phonologie — Consultation
CENTRE DU LANGAGE DU QUÉBEC INC.
(Méthode Tomatis)
10905 Berri Montréal 384-6318

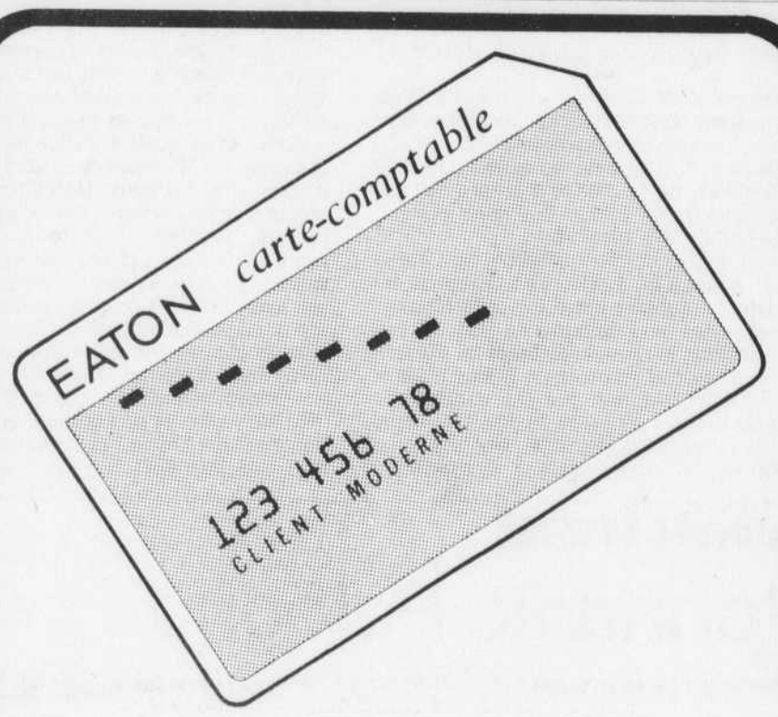

Voici comment payer votre compte Eaton durant la grève des postes

Durant l'interruption du service postal, vous pouvez effectuer vos remises:

1. En présentant votre relevé de compte Eaton à toute Banque de Montréal ou banque Toronto-Dominion.
2. Aux magasins Eaton ou Eaton Foyerama, sans frais supplémentaires.
3. Si vous ne connaissez pas le montant de la mensualité, téléphonez-nous:

code régional (514) 282-1220

EATON

CHAMBRE DES COMMUNES

AUDIENCES PUBLIQUES

SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE (QUÉBEC)

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale tiendra des séances publiques les lundi 28 septembre 1981 et mardi 29 septembre 1981, à Sherbrooke, et, les jeudi 1er octobre 1981 et vendredi 2 octobre 1981, à Percé.

Le but de ces séances sera d'étudier l'impact des politiques et des programmes du MEER au Québec en vue de les améliorer, compte tenu de l'objectif du ministère qui est d'exploiter toutes les possibilités de développement dans les régions économiquement faibles.

Les individus, les gouvernements, provincial et municipaux, les organismes sociaux/économiques et les entreprises industrielles/commerciales qui comparaîtront devant le Sous-comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis leur opinion dans un exposé écrit, avant le mercredi 26 août 1981.

Tous les mémoires, toute la correspondance et toutes les demandes de renseignemts devront être envoyés au:

Greffier du Sous-comité des
programmes du MEER (Québec)
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A7
(613) 992-3084

Irénée Pelletier, député
Président.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

M. Trudeau au Sommet

ON le sait d'expérience: les sommets ne produisent presque jamais d'effets immédiats. Mais, à la veille de la conférence qui va s'ouvrir lundi à Montebello, M. Trudeau éprouve le besoin de mettre en garde contre toute illusion, à supposer qu'il en restât quelque part, quant aux retombées de la réunion. Dès la mi-juin, dans un discours de politique étrangère aux Communes, le premier ministre a prévenu les Canadiens. Les chefs d'État et de gouvernements des sept pays les plus industrialisés ne vont pas changer l'ordre des choses et apporter des solutions prochaines aux maux de l'économie. Ils n'établiront pas de politiques nouvelles. M. Trudeau devait le répéter mercredi devant la presse d'Ottawa: à court terme, les sommets des Sept n'ont jamais eu de retombées notables à ce jour; à moyen et à long terme, toutefois, les effets peuvent être avantageux, voire salutaires, encore qu'il soit difficile de les mesurer avec certitude. On se déclare satisfait d'une réunion de ce genre pour autant que les dirigeants des Etats-Unis, du Japon, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et du Canada profitent de l'analyse faite en commun des problèmes qui les confrontent tous et, peut-on espérer, harmonisent par la suite leurs objectifs communs, consultent davantage leurs partenaires avant d'infléchir des politiques dont les répercussions seront préjudiciables à d'autres pays.

Si le sommet d'Ottawa ne contribuait qu'à mieux faire comprendre au président Reagan les soucis que cause à l'Europe la politique américaine des taux d'intérêt, la conférence aurait suscité un rapprochement inattendu et profitable à toutes les sociétés à économie libérale, sans égard aux différences idéologiques qui subsisteront naturellement entre le président Reagan et le président Mitterrand.

■

Sur ce point, M. Trudeau a raison d'éclairer les Canadiens et de conclure à l'existence d'un progrès chaque fois que parviennent à se réunir des chefs d'État pour au moins tenter de faire le point, de se mettre d'accord sur une problématique, de rechercher dans certains cas quelques voies communes.

On sait que le premier ministre du Canada accorde, quant à lui, la priorité à la reprise des négociations globales entre les pays fortunés du Nord et les pays démunis du Sud. Il avait bon espoir que la réunion de lundi lui offrirait enfin l'occasion d'amorcer un début d'effort dans ce sens. Aujourd'hui, la conjoncture n'est plus propice à ce type de débat: l'Angleterre est en proie aux troubles lancinants qui naissent du chômage croissant, des incidents raciaux dans les villes, de la guerre civile en Irlande, de l'affaissement de l'économie, de sa lutte épuisante et démesurée contre l'inflation. L'Allemagne, l'Italie et la France, outre leurs problèmes nationaux de chômage, tentent de combattre les effets négatifs de la politique monétaire américaine sur leurs économies. Le Japon est aux prises avec la tentation du protectionnisme nord-américain et européen, menace constante à son expansion.

Ce n'est donc pas l'écart grandissant entre riches et pauvres qui préoccupe présentement Mme Thatcher. Et sur cette question, le président Reagan a des vues qui ne coïncident pas avec celles de M. Trudeau: il pense que l'accroissement de l'aide bilatérale apportée par Washington aux pays en voie de développement suffit largement; au surplus, il est porté à voir le modèle de l'affrontement Est-Ouest là où se pose en réalité un problème de pauvreté qui provoque des soulèvements populaires contre des oligarchies. notamment en Amérique Centrale.

Si, durant ces deux jours, MM. Trudeau, Schmidt et Mitterrand réussissaient simplement à montrer à leur interlocuteur américain comment se présente à leurs yeux le scandale permanent du déséquilibre mondial, le Sommet aurait en effet été fort utile.

Sur la question des taux d'intérêt, il est certain que le Canada, non seulement comprend mais partage aussi beaucoup des réactions des pays européens qui, à des degrés divers, témoignent d'une opposition généralisée à la politique monétariste de Washington, soutenue seulement par Mme Thatcher parce que c'est aussi la sienne.

Sur les problèmes des rapports Est-Ouest, du désarmement, de la gestion des crises et des échanges commerciaux, le Canada a souvent des points de vue apparentés à ceux de ses alliés européens pour des raisons qui tiennent au contexte économique, certes, mais aussi aux orientations idéologiques.

Mais, en sa qualité d'hôte et de président des travaux, M. Trudeau évitera de se ranger d'un côté ou de l'autre. Il s'efforcera plutôt de réconcilier les points de vue. C'est un rôle que l'ancien premier ministre Lester Pearson avait attribué au Canada dans les années soixante et dont M. Trudeau s'était départi après son avènement au pouvoir, estimant avec raison que le Canada devait s'affirmer davantage dans le concert des nations et se départir de cette diplomatie des bons offices. Cette voie est honorable mais elle comporte des dangers.

Ainsi, devant la presse mercredi, le premier ministre, parlant des changements d'orientations idéologiques en France et aux États-Unis depuis les élections dans ces pays, voyait un danger dans l'affrontement trop brutal des philosophies régnantes à Paris et à Washington. Il craignait même qu'elles prennent «l'aspect de théologies», évoquant par ce mot la rencontre de deux radicalismes: le socialisme démocratique et le libéralisme ultra conservateur. Entre ces deux pôles, il est évident que M. Trudeau se rapproche plus de M. Mitterrand que de M. Reagan. Alors pourquoi lui faudrait-il renvoyer les deux hommes dos à dos? Pourquoi ne se rangerait-il pas publiquement à l'avis de M. Mitterrand dans le débat sur le dialogue Nord-Sud?

Certes, dans l'exercice de sa mission de président des débats il faut faire une place à l'arbitrage, mais il serait malheureux que le premier ministre, pour assurer cette dimension, renonce à exprimer certaines convictions profondes. Par exemple, dans son discours aux Communes en juin, M. Trudeau établissait un rapport saisissant: «Si nous décidions de consacrer à des fins pacifiques les sommes que nous dépensons en deux semaines à des fins militaires, nous pourrions fournir de l'eau potable et des soins élémentaires de santé à toute la population du globe». Ce langage de vérité renvoie l'auditeur au budget de défense et l'amène à s'interroger sur l'importance des crédits affectés à la coopération internationale. Or c'est une équation capitale dans toute tentative que feront les pays riches en vue de dégager les ressources nécessaires à un transfert massif en faveur des régions démunies.

Il serait déplorable que le premier ministre, au nom d'un utile arbitrage, abandonnât ses efforts en vue de convaincre ceux de ses illustres invités qui ne souscrivent pas aux thèses Nord-Sud de MM. Mitterrand, Schmidt, Suzuki et Gaston Thorn (président du conseil de la CEE).

Car M. Trudeau doit bien savoir aujourd'hui que, pour promouvoir un authentique dialogue global Nord-Sud, pour favoriser à cet égard le succès des conférences subséquentes d'août et d'octobre sur cette question (au Mexique), le concours de ce qu'il appelle une «théologie», c'est-à-dire une conception propre à changer profondément l'ordre économique, lui sera nécessaire. Bien sûr, M. Reagan ne se laissera pas convaincre facilement. Mme Thatcher non plus. Ils ont leurs raisons qu'il faut respecter, dira M. Trudeau. Fort bien. Mais, alors où faut-il commencer? Si seulement le Sommet proposait quelques hypothèses de réponses à cette question, M. Trudeau aurait apporté au tiers-monde un message d'espoir.

Michel ROY

ACTUALITÉ

Étonnante Pologne

par Bertrand de la Grange

Les Polonais n'ont pas fini de nous étonner et de susciter notre admiration mêlée d'inquiétude. Les quelque deux mille délégués du neuvième congrès extraordinaire du Parti ouvrier unifié (communiste), qui devrait finir ses travaux aujourd'hui après cinq jours de débats décapants, ont réservé leurs plus chaleureux applaudissements aux discours les plus radicaux mais ils ont préféré élire un nouveau comité central plutôt centriste.

Le message, qui s'adresse autant aux éléments conservateurs qu'aux autorités soviétiques, est clair: le processus engagé depuis un an avec les grèves de Gdansk ne peut plus être remis en question, mais on s'entend pour procéder par petits pas afin de ne pas mettre le Kremlin dans une situation telle qu'il n'aurait plus d'autre choix que d'intervenir pour ramener la Pologne dans la voie de l'orthodoxie marxiste-léniniste. Courageux mais pas téméraires, les Polonais! Leur histoire mouvementée leur a appris à mesurer les risques et le prix de l'indépendance.

On craignait, compte tenu des avertissements répétés de Moscou et du dangereux regain d'agitation sociale, que les éléments durs du parti ne réussissent à donner un coup de frein au renouveau en insistant sur les risques qu'il comporte. Or, déjouant tous les pronostics, les délégués ont réservé le meilleur accueil à l'intervention du vice-président du conseil, M. Rakowski, qui a fermement reproché au parti d'avoir «peur de formuler des idées nouvelles». «Il est temps, a-t-il déclaré, de s'attirer le soutien de la population, de former un gouvernement d'ouverture et d'amener tous les groupes sociaux à participer aux prises de décision».

On aurait donc pu s'attendre, après l'accueil réservé à ce discours, que les délégués élisent un comité central plus radical. En fait, bien que 80% des délégués soient des nouveaux venus souhaitent manifestement l'adoption de mesures destinées à améliorer le fonctionnement des institutions politiques et de l'économie, ils ne sont pas pour autant favorables à des bouleversements profonds qui pourraient remettre en cause l'appartenance de la Pologne au système socialiste et au bloc soviétique.

C'est pourquoi il ne faut sans doute pas s'étonner que les délégués aient finalement désigné au comité central une majorité de personnalités qui se sont prononcées en faveur du changement dans l'ordre. En écartant simultanément les représentants des deux extrêmes — les conservateurs et les radicaux —, les délégués ont permis la formation d'un comité central homogène, ce qui devrait réduire les très fortes tensions apparues au sein du parti au cours des derniers mois.

Cela devrait donc permettre au POUP de répondre plus efficacement au profond désir de changement manifesté par la population et de ne plus apparaître comme le défenseur obstiné du statu quo. Devant l'incapacité du parti à comprendre leurs aspirations, les Polonais avaient trouvé deux autres canaux pour se faire entendre: l'Église et le syndicat Solidarité. Les changements intervenus à tous les niveaux du POUP devraient lui permettre de regagner la confiance de la population et faciliter le dialogue avec Solidarité.

Démentant les prévisions pessimistes qui pariaient sur l'aggravation des affrontements au sein du parti, le POUP sort donc renforcé à l'issue du congrès, ce qui devrait rassurer les Soviétiques. Ce succès est en grande partie attribuable aux deux principaux dirigeants polonais, MM. Kania et Jaruzelski, dont la ligne modéré est confortée par la composition du nouveau comité central et qui ont réussi à porter l'art du compromis à un niveau rarement atteint, sauf par Lech Walesa, le dirigeant de Solidarité.

Alors que Moscou avait ouvertement demandé leurs têtes en juin, parce qu'il les rendait responsables de la progression du «cancer démocratique», les deux hommes seront maintenant peut-être considérés comme les sauveurs du parti, mais ce n'est plus tout à fait le même parti.

Une nouvelle bataille vient donc d'être remportée par les réformistes, mais la guerre est loin d'être gagnée et tout peut encore être remis en cause, ne serait-ce qu'à cause de la dégradation de la situation économique qui pourrait amener les Polonais à penser davantage au pain qu'à la démocratie. Les grèves de l'été dernier, qui ont débouché sur les accords de Gdansk, ont montré que l'un n'allait pas sans l'autre, surtout lorsque l'on n'a ni l'un ni l'autre dans un pays potentiellement riche. Les Polonais pourraient encore nous étonner.

LIBRE OPINION

Les postes: pourquoi un monopole

par Robert Décary

Quand les postiers sont en grève, le public est privé de courrier, sauf ce public choisi — des grandes entreprises — qu'Ottawa continue de desservir, à ses frais, donc aux frais de ces petites entreprises et de ces individus qui se voient ainsi doublement pénalisés: privés eux-mêmes du service postal, ils sont appelés à défrayer le coût du service dont les gros bénéficient. Outre le fait que cette politique soit amorale il y a tout lieu de croire qu'elle soit aussi illégale, en ce que le ministère des Postes, ainsi que les compagnies privées qui s'en font l'instrument, violent tout probablement la Loi sur les postes.

C'est l'art. 8 de la Loi sur les postes qui confère au ministre des Postes «le privilège exclusif de recueillir, transporter et livrer les lettres dans les limites du Canada», sous réserve, entre autres, des «lettres concernant les affaires privées de l'expéditeur ou du destinataire lorsqu'elles sont envoyées fortuitement (traduction malheureuse de «casually») par un messager». Légalement parlant, nul ne saurait donc, dans le cours de ses affaires, recourir aux services de messager qu'occasionnellement (qui serait une expression plus exacte que «fortuitement»). En d'autres termes, le secteur privé ne peut se substituer qu'exceptionnellement au secteur public.

Mais quand Air Canada, corporation de la Couronne, est en grève, le public voyageur peut utiliser les services de Canadien Pacifique, Quebecair, etc. Quand Via Rail, corporation de la Couronne, est en grève, le public voyageur peut utiliser les services de Canadien Pacifique. Quand Radio-Canada, corporation de la Couronne, est en grève, les téléspectateurs peuvent se mettre à l'écoute de TVA ou de CTV. Quand la Régie des alcools, corporation de la Couronne, est en grève, les consommateurs peuvent s'approvisionner à l'épicerie du coin.

Pourquoi, alors, ne serait-il pas possible de reconnaître à l'entreprise privée, parallèlement à et en concurrence avec le ministère des postes, le droit d'assurer le service postal? Pourquoi un monopole d'État — qui sera perpétué par la société de la Couronne qu'est appelé à devenir ce ministère — dans un domaine où l'entreprise privée est en mesure de faire compétition et d'assurer, la preuve est là, un service meilleur que celui offert de nos jours par un organisme gouvernemental de plus en plus inefficace?

Il existerait donc une manière très simple, sinon de mettre fin à la grève des Postes, du moins de permettre à toute la population d'avoir accès à un service postal: ce serait d'abroger cet article 8 de la Loi sur les postes et de laisser l'entreprise privée prendre d'assaut un marché intéressant. Le coût des timbres doit monter bientôt, de toutes façons, sans que le service gouvernemental ne s'améliore, et atteindre un sommet tel que le secteur privé puisse, sans écart de prix, envahir ce marché. Et même si le coût du service privé devait être supérieur à celui du service public, rien ne s'oppose, en principe, à ce que le contribuable accepte de payer plus cher un service qui serait meilleur. Et qui sait, avec une bonne compétition, le ministère des Postes retrouvera peut-être son efficacité d'antan?

Bien sûr, le syndicat des postiers ne serait pas d'accord avec une telle mesure. Mais l'intérêt de la population doit prévaloir, même si cela ne plaît pas à ceux qui exercent un monopole et peuvent prendre la population en otage à tout moment. M. Parrot pourrait toujours se consoler en se disant que, lors d'un éventuel séjour en prison, pendant une grève des postes gouvernementales, il pourrait recevoir des oranges par la poste... privée.

TÉMOIGNAGE

Hommage à Gérard Dagenais

par Louis-Paul Béguin

Une lumière vient de s'éteindre au firmament du monde francophone: Gérard Dagenais n'est plus. Celui qui fut un pionnier du français réel au Canada nous a laissé quelques ouvrages de terminologie de grand intérêt, et le *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* qui est toujours d'une grande utilité; et aussi des principes rigoureux que tous ceux qui l'ont aimé comme chroniqueur de langue et comme lexicologue ont respectés et adoptés. Pour M. Dagenais, le français «standard» était le seul qu'il fallût connaître. Il dit dans la préface de son dictionnaire qu'il faut «rétablir le sens des valeurs et celui des réalités».

Pour cela, il se fixe comme objectif de corriger le plus grand nombre possible des fautes répandues, de mettre en garde contre les difficultés que multiplie l'omniprésence de l'anglais au Canada; d'enrichir le vocabulaire et d'aligner les modes d'expression des Canadiens sur le français universel. Ces principes sont les miens et, à son école, j'appris à me méfier des sophismes et faux raisonnements de ceux qui se satisfaisaient il y a dix ans de cela des anglicismes et des régionalismes, comme des barbarismes, sans prendre conscience du danger d'isolement que ces fautes représentent pour le peuple francophone du Québec.

Quel meilleur moyen de rendre hommage à M. Dagenais que de citer un travail excellent qu'il fit pour les Archives publiques du Canada: le *Dictionnaire du microfilm*. On y trouve de nombreuses entrées bien expliquées, avec référence à l'appui, et je le recommande à tous ceux qui s'occupent du traitement du microfilm. Comme moi, M. Dagenais ne croyait pas qu'on pût apprendre la traduction autrement que par l'expérience.

Je déjeunai, un midi de l'an dernier, avec Gérard Dagenais; je l'exhortai à continuer son travail, lui disant combien nous avions besoin de lui. Il s'apprêtait à réviser et compléter son dictionnaire et me demanda d'y collaborer. Hélas, sa santé était déjà très précaire. Je suis heureux d'avoir eu sa confiance et sa sympathie. Il fut mon prédécesseur comme chroniqueur de langue au DEVOIR (Carnets d'un censeur).

LETTRES AU DEVOIR

Durant la grève des postiers, les lettres destinées à publication dans le courrier des lecteurs peuvent être déposées au siège du journal, 211 rue du Saint-Sacrement, ou à la Librairie Renaud-Bray, 5219 chemin de la Côte-des-Neiges.

■ *Ils sont cyniques, ces péquistes*

Dans une lettre au DEVOIR, M. André Daoust me conteste le «droit» d'approuver le projet fédéral de charte des droits de la personne. Selon lui, nous du Québec, avons le «droit» de défendre notre intégrité économique et sociale et nos particularités culturelles et la charte des droits de l'homme nous en empêcherait. C'est vraiment exagérer la portée de cette charte. Mais même si cela était vrai, cela nous exempterait-il de nous préoccuper des droits de l'homme?

Hitler voulait aussi protéger les droits indiscutables de la race aryenne. Pour y arriver, il se croyait autorisé à oublier certains droits de l'homme, en particulier ceux de la minorité juive, à qui il reprochait à peu près tout ce que M. Daoust reproche aux «Anglais».

M. Daoust me demande combien de lois «canadian» seraient déclarées injustes si on étendait au Canada l'application de la charte des droits américains. Je n'en ai aucune idée. Mais je suis pas mal certain que l'application de la charte Trudeau dérangerait beaucoup plus de lois des provinces anglophones que les lois du Québec. Les sept provinces anglophones qui luttent farouchement contre le projet Trudeau sont celles qui ont le plus combattu la survie des francophones dans leur territoire. Or, le projet Trudeau les obligerait à leur reconnaître un minimum de droits. Pas surprenant qu'elles ne veulent pas en entendre parler. Un peu plus surprenant que le Québec appuie ces provinces là-dessus. Quoique, pour les pequistes, les francophones hors Québec n'ont aucune chance de survie. Ils en concluent que nous n'avons plus à protéger leurs droits. Ils sont cyniques, ces péquistes!

Voilà pour le côté culturel. Pour le côté économique, M. Daoust divague tout simplement. En plein boom de l'Ouest, nous, du Québec, avons tout avantage à ce que notre surplus de chômeurs aille trouver du travail où il s'en trouve, dans l'Ouest. La charte de Trudeau permettrait cette libre circulation de la main-d'oeuvre. M. Daoust, lui, est contre, parce qu'il a peur que ce soit l'Ouest qui laisse son boom pour venir ici.

Nous appliquons au Québec presque toutes les chartes de droits de l'homme qui existent dans le monde. Ce n'est pas l'application de la charte Trudeau qui nous réduirait à l'esclavage: tout au plus, une cinquantaine de lois à corriger. Par contre, l'application de cette charte dans le reste du Canada (ce qui ne peut être le cas de la charte du Québec, pas mal plus complète et plus juste, selon M. Daoust) rendrait notre pays plus vivable pour toutes les minorités qui y vivent.

Louis LANDRY
Saint-Jean-de-Matha, 8 juillet

■ *Le Salvador se meurt*

Nous ne pouvons plus nous taire devant l'injustice révoltante des grands propriétaires terriens et du gouvernement des États-Unis qui soutiennent la junte militaire du Salvador pour pouvoir continuer à exploiter ce pays d'une façon honteuse.

Rappelons que la junte militaire du Salvador a été mise en place par les États-Unis eux-mêmes, le 15 octobre 1979, sous le commandement du colonel Majano qui, depuis, a pris le maquis et a appelé les soldats et les officiers à se rebeller contre cette junte qui ne représente plus personne si ce n'est les éléments les plus extrémistes des forces militaires et des riches propriétaires terriens.

Pour justifier le soutien de ce gouvernement militaire, les États-Unis faussent effrontément à la face du monde entier l'image de ce gouvernement qu'on veut faire passer pour un gouvernement de centre-droite qui tente de servir de tampon entre des agitateurs communistes de gauche et des extrémistes de droite.

La vérité est tout autre. La vérité c'est que la junte militaire s'est alliée aux extrémistes de droite qui défendent, mitrailleuse à la main, les intérêts des grandes compagnies américaines et des riches familles salvadoriennes qui exploitent d'une façon inhumaine les meilleures terres de ce pays au profit et pour la table des pays riches dont nous sommes malheureusement.

Ceux qu'on appelle les extrémistes de gauche c'est le peuple qui n'en peut plus de se faire dévaliser et de mourir de faim depuis 50 ans. M. Jean-Claude Leclerc écrit dans LE DEVOIR du 2 mars dernier: «L'insurrection révolutionnaire en cours au Salvador est une authentique réponse populaire à l'oppression séculaire qui afflige la masse paysanne et l'ensemble de la population du pays. Elle n'a rien à voir avec Cuba ou l'URSS, ainsi que le reconnaissent du reste en privé les milieux gouvernementaux de Washington. Même le président en titre actuel de la junte, l'homme des États-Unis, le démocrate-chrétien Duarte, revenu d'exil au Venezuela, l'a reconnu publiquement pour en avoir été lui-même victime: C'est l'histoire d'un peuple, dit-il, qui a connu la faim jusqu'à en mourir, qui vit dans la misère et qui, pendant cinquante ans, a vu les mêmes gens avoir tout le pouvoir, toute la richesse, toutes les chances.»

Un article paru dans LE DEVOIR du 21 mars dernier et titré «Le Salvador se meurt» montrait les atrocités perpétrées contre le peuple salvadorien, la haine meurtrière engendrée entre concitoyens qui ne respectent même plus les lois de la guerre, les droits de la population civile et des combattants, l'inviolabilité des temples, hôpitaux et refuges tellement ils ont la rage au coeur, tout cela parce que les États-Unis et les riches propriétaires terriens veulent continuer à dominer ce pays pour pouvoir l'exploiter encore davantage comme ils le font d'ailleurs en d'autres pays d'Amérique latine et ailleurs.

Les jeunes, en particulier, grandissent fusil à la main, dans ce climat horrible. C'est un génocide pur et simple. Plus de 20,000 Salvadoriens, dont un grand nombre de prêtres, religieux et religieuses, ont été assassinés par les Corps de Sécurité nationale, par les membres de l'armee et par les groupes paramilitaires avec une cruauté sans précédent dans l'histoire. Comme le disait Mgr Romero, avant son assassinat par les extrémistes de droite: «Le Salvador est devenu l'empire de l'enfer».

Face à cette situation de fait le Comité des droits humains de la Conférence des évêques du Canada et l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix demandent à la population canadienne de faire pression sur le gouvernement du Canada afin qu'il:

1) maintienne sa position de n'apporter aucune nouvelle aide économique au régime militaire jusqu'à ce que les droits humains soient de nouveau respectés; et que le peuple du Salvador puisse librement exprimer sa volonté politique,

2) dénonce publiquement l'interventionisme américain tel qu'il se manifeste actuellement par l'envoi d'armes et de conseillers militaires,

3) combatte avec vigueur toute intention du gouvernement américain d'organiser une invasion massive du Salvador, ce qui créerait un nouveau Vietnam.

4) affirme son appui au peuple du Salvador en entamant le dialogue avec le Front démocratique révolutionnaire (regroupement d'organisations syndicales, universitaires, paysannes et religieuses) qui jouit actuellement de l'appui d'à peu près toutes les organisations religieuses du pays, à l'exception de la Conférence épiscopale qui n'a fait aucune déclaration publique appuyant ou condamnant le junte,

5) fasse pression sur les organisations internationales pour qu'elles se portent au secours des quelque 80,000 Salvadoriens qui ont dû fuir leur pays et se trouvent actuellement disséminés dans toute l'Amérique centrale.

Les prêtres et les laïcs du Conseil de la Zone pastorale Sorel-Tracy appuient la position des évêques du Canada et de l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix et invitent la population à signer en très grand nombre les pétitions qui circulent à cet effet et qui seront disponibles dans nos églises bientôt.

Henri LAPLUME,
président du conseil de la zone pastorale Sorel-Tracy
Sorel, 12 juillet

■ *La Duchesse de Langeais au Manoir*

En ce matin du 15 juillet 1981, les journaux nous apprenaient la triste nouvelle. La Duchesse de Langeais! pièce écrite par Michel Tremblay, interprétée par Claude Gai et présentée au Théâtre d'été du Manoir Richelieu, venait d'être retirée de l'affiche. Selon M. Carraro, directeur général de l'hôtel, les spectateurs de Pointe-au-Pic auraient été choqués, voire scandalisés par le langage de la Duchesse et certains de ses touchers. Il existe en effet un écart entre l'univers dans lequel évolue la Duchesse, son langage, et les nôtres. Quand, par exemple, elle veut décrire l'effet que lui fit ce «p'tit câlice de profiteur» au moment où elle le vit pour la première fois et dont elle tomba follement amoureuse, elle dit: «Le trognon m'en démangeait, c'est pas mêlant!» Elle parle crûment, oui, d'autant plus crûment qu'elle n'a plus rien à perdre puisqu'à arrivée à 60 ans elle vient d'être abandonnée par ce jeunot qu'elle a fait vivre un temps, qu'elle a nourri, sorti, mouché, devant qui elle s'est traînée comme une maudite folle, éprise, amoureuse, dépassée. Nous voilà en présence d'un très beau personnage du théâtre québécois, presque racinien, aliéné, possédé, tout entier voué à l'Autre. «Chus t'en amour comme une fille de dix-huit ans qui a encore sa cerise!» Au moment où Tremblay nous la montre, elle est seule, assise à la terrasse d'un café d'Acapulco où elle est venue noyer sa peine d'amour. Et elle boit, boit, et boit encore. Pleine comme un oeuf, toutes les barrières tombent, il n'y a plus de retenues qui tiennent. La Duchesse s'ouvre à nous, gonflée de douleur, défaite. C'est un trop plein qu'elle nous livre, tout ce qu'elle ne parvient plus à contenir.

Comment les spectateurs de Pointe-au-Pic et la direction de ce théâtre ont-ils pu passer à côté de tant de souffrance, une souffrance si immense qu'elle devrait crever les coeurs et la scène? Comment ont-ils pu se fermer, se durcir aux malheurs de la Duchesse au point de n'en retenir que quelques expressions dites «osées», que quelques touchers dits «obscènes»? La Duchesse porte la main là où ça lui fait mal, sur le coeur, les tempes, sur le sexe aussi.

Je pense que nous devons refuser cette forme de censure dont Gai, Tremblay et le Théâtre de Quat'Sous (concessionnaire pendant l'été du Casino du Manoir Richelieu) sont victimes. La mauvaise foi est trop évidente. Au deuxième acte, quand la Duchesse parle de l'attachement qu'elle porte à ce garçon qui n'a pas encore vingt ans, elle dit: «C'est... c'est comme si c'était mon enfant... c'est quasiment pur c'que je ressens pour lui!» Et presque tout à la fin de la pièce, elle aura ces mots: «... j'ai braillé toute la nuit comme une câlice de folle!... Pis si y revient pas, j'le sais que j'vas crever comme une chienne!» Peut-on accepter qu'on fasse taire un être aussi sincère? Ce personnage de la Duchesse n'est pas né de la seule imagination de Michel Tremblay. Il existe dans la vie sous des dehors qui parfois peuvent nous surprendre, mais dont les dedans nous ressemblent tous. La Duchesse a le droit d'exister, à la ville comme à la scène! Il y a tout lieu de croire, à ce moment-ci de l'histoire, que si la Duchesse se présentait au Manoir Richelieu pour y louer une chambre, on la lui refuserait, comme on refuserait de la servir à la salle à manger, par peur de froisser les autres clients... qui bien sûr sont des gens bien! Quelle tristesse!

J'exige en tant qu'être humain, qui en plus subventionne ce théâtre de Pointe-au-Pic (n'oublions pas que l'hôtel est la propriété du gouvernement!), que la Duchesse soit remise à l'affiche et que soient respectés là comme partout ailleurs les droits de la personne.

Jean-Louis GAUTHIER
Montréal, 15 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Qui commande dans le monde?

Jacques Dufresne

POUR mieux saisir la signification lointaine d'événements comme celui de Montebello, je me suis replongé dans un classique de la philosophie politique: *La Révolte des masses* d'Ortega Y Gasset. Ce livre, écrit en 1929, au seuil d'une crise qui n'est pas sans analogie avec celle que nous vivons, contient des diagnostics saisissants et des questions fondamentales, auxquels il est plus urgent que jamais de répondre.

Qui commande dans le monde? se demande Ortega Y Gasset, en donnant au verbe commander un sens plus subtil que celui qu'évoquent les arsenaux militaires. Qui inspire les peuples, qui oriente l'opinion publique mondiale, qui en unifie les divers courants, qui propose à l'humanité un destin, un grand projet civilisateur?

Ortega Y Gasset pressentait déjà en 1929 l'affaiblissement de l'Europe. Il en était inconsolable. «Il importerait peu, écrivait-il, que l'Europe cessât de commander, s'il y avait quelqu'un qui fût capable de la remplacer. Mais nous ne voyons même pas l'ombre d'un remplaçant. New York et Moscou ne sont rien de nouveau par rapport à l'Europe... Toutes deux appartiennent de droit à ce que j'ai parfois appelé des phénomènes de camouflage historique».

À défaut d'un commandement authentique, peuples et individus vont à la dérive, nous rappelle Ortega. Ni les uns ni les autres ne peuvent se satisfaire de l'égoïsme qui, dans les moments de crise notamment, semble être leur mobile dominant.

Comment ne pas penser ici aux innombrables jeunes qui, depuis quelques années, parcourent le monde sans but précis, qui «sans savoir pourquoi, disent toujours: allons», qui n'ont pas d'étoile, qui n'appareillent ni pour la Mecque ni pour Saint-Jacques de Compostelle, s'arrêtent au hasard dans un monastère thibétain, dans une abbaye européenne, ou dans une bergerie néo-zélandaise.

À ce propos, le diagnostic d'Ortega Y Gasset est saisissant: «Mais la fête dure peu. Sans commandement qui nous force à vivre d'une certaine façon, notre vie demeure dans une pure disponibilité. Telle est la tragique situation intime dans laquelle se trouvent déjà les meilleures jeunesses du monde. De se sentir libres, exemptes d'entraves, elles se sentent vides. Une vie en disponibilité est une plus grande négation de soi-même que la mort... On entendra bientôt par toute la planète un immense cri, qui montera vers les étoiles, comme le hurlement de chiens innombrables, demandant quelqu'un, quelque chose qui commande, qui impose une activité ou une obligation».

Quelques années plus tard, entendant ces hurlements, Hitler, Mussolini, Staline, diront à leurs sujets: Je vous ai compris!

Et aujourd'hui, qui commande dans le monde? On ne peut même plus poser la question. L'idée même de commandement est devenue suspecte. Le désir d'obéir a été emporté avec les rêves de John Kennedy, puis avec les dernières illusions entourant les États socialistes totalitaires.

Après la guerre, l'idée et la réalité du progrès ont tenu lieu d'autorité légitime dans nos pays, de source d'inspiration et de points de convergence pour les jeunes. Bien qu'épuisé, l'Europe a pu trouver quelque théologien, dont Teilhard de Chardin, pour bricoler une théorie destinée à donner un sens à la fièvre de production et de consommation qui s'était emparée de l'Occident après les années de mort et de misère.

Mais l'idée de progrès s'est effondrée à son tour. Elle apparaît de plus en plus comme l'alibi ultime de l'Occident colonisateur. Et ce sont d'anciens progressistes-marxistes, comme Roger Garaudy, qui pourfendent le vieux mythe avec le plus d'acharnement.

Le vide est maintenant total, comme en atteste le succès des gourous, et des événements comme le suicide collectif de Guyane. Ce sacrifice humain sans précédent fut sans doute l'événement le plus significatif, sinon le plus important de la dernière décennie. Après avoir fait sensation pendant quelques semaines, il a été oublié, comme tous les faits divers. Cela est significatif.

La seconde partie du diagnostic d'Ortega Y Gasset nous convient parfaitement: «En dépit du vide, il faut bien faire quelque chose. Alors la vie se feint frivolement elle-même, s'emploie à de fausses occupations, que rien de vraiment intime et sincère ne lui impose. Aujourd'hui, c'est une chose; demain, une autre, opposée à la première. La vie est perdue lorsqu'elle se trouve seule avec elle-même. L'égoïsme est un labyrinthe."

Le seul idéal qui survit, timidement il est vrai, est la nécessité de lutter contre le chômage; mais cet idéal est ambigu. Pour relancer l'économie, faut-il réduire les mesures de protection de l'environnement? Chaque nouvel emploi doit-il être payé par un accroissement des pluies acides et de la radioactivité ambiante? La nouvelle administration américaine semble être tentée par cette solution.

Le secteur productif étant saturé, faut-il créer de nouveaux emplois dans la fonction publique, comme on semble disposé à le faire en France, au risque d'accroître la dépendance des citoyens face à un appareil déjà tentaculaire.

Mais l'ambiguïté fondamentale concerne les rapports Nord-Sud. En relançant leur croissance, sous prétexte de lutter contre le chômage, les pays industrialisés ne vont-ils pas réduire encore la part des ressources non renouvelables dont les pays pauvres ont besoin pour assurer non pas leur croissance, mais leur survie?

"Le seul remède au chômage, écrivait Simone Weil pendant la dernière guerre, c'est de bâtir. Mais bâtir quoi? L'unique chose que nous puissions bâtir c'est une civilisation. Nouvelle par rapport à l'affreux chaos qui finit en cauchemar. Antique d'esprit, Vivante. Si nous pouvons..."

Si nous pouvons. Quarante ans plus tard, nous devons faire le même aveu d'impuissance, avec toutefois, à l'horizon, de nouveaux espoirs qui tiennent au fait que les années de progrès nous ont permis de voir les limites de cette solution. Les États continueront de promettre la croissance et peut-être parviendront-ils à l'assurer encore quelques années. Il ne peuvent faire autrement. Mais, dans des mouvements comme celui de la simplicité volontaire, dans l'intérêt croissant pour la technologie appropriée, pour les solutions dites alternatives, pour la recherche conviviale, pour l'histoire des mentalités, pour la spiritualité, dans certains groupes écologiques, dans certains groupes féministes mêmes, il y a peut-être une civilisation en gestation. L'embryon est fragile, certes; les fausses synthèses seront plus nombreuses que les vraies, quels merveilleux champs d'action et de réflexion demeurent ouverts à tous ceux qui, en interprétant les symptômes actuels, voient au-delà de ce qu'ils voient.

Pour la recherche d'alternatives, l'heure de l'isolement total, de la marginalité pure, est déjà dépassée. Des liens s'établissent, des réseaux se créent, ce qui a permis à Valentine Borremans de publier un recueil bibliographique (disponible chez R.R. Bowker Company, Xerox Publishing Group, 1180 Ave. of the Americas, New York, N.Y. 10036), contenant plus de 400 titres accompagnés de brefs commentaires.

La part des Américains dans ce recueil est considérable, ce qui signifie peut-être que ce peuple n'a pas encore renoncé à devenir le creuset d'une civilisation originale.

RECTIFICATIF — La semaine dernière, un commentaire de Ki Zerbo a été mal attribué. C'est lui et non moi qui, après avoir présenté son passeport à la banque, a dit: "Il n'y a que pour les cultures qu'on ne demande pas d'identité."

J.D.

Un Lesage hagiographique

Richard Daigneault, **Lesage,** Montréal, Libre Expression, 303 pages.

par Willie Chevalier

LES Canadiens qui s'intéressaient à la politique du Québec apprenaient avec stupéfaction, le 29 août 1969, que M. Jean Lesage démissionnait de la direction du Parti libéral. Les plus renseignés le savaient en proie à des contestations et des trahisons, certaines de la part de personnes qu'il avait tirées du néant politique. Pourquoi cet homme combatif cédait-il le terrain sans même lutter? C'est tout simplement qu'il avait été frappé d'une crise cardiaque trois ans plus tôt, quelques jours après sa défaite par Daniel Johnson.

C'est là une «révélation» que l'on doit au *Lesage* de Richard Daignault, si l'on n'a pas écouté une interview à Radio-Canada en 1980.

Nous sommes devant un ouvrage assez curieux dont on pourrait écrire passablement de mal si l'auteur n'avouait humblement: «Ce livre esquisse un portrait de Lesage. Je ne suis pas un historien. Je ne prétends pas à l'objectivité. J'ai été témoin de ce que je raconte et je ne chercherai pas à cacher au lecteur que je suis un admirateur de l'ex-chef du Parti libéral du Québec.» Il ne s'agit donc que d'un témoignage, d'une contribution à l'histoire, — et presque aussi d'une hagiographie.

On gagne sa vie comme on peut et le sort a voulu que M. Daignault, aujourd'hui courriériste parlementaire du *Soleil* à Ottawa, ait écrit la majorité de ses articles, au cours d'une carrière enviable, dans ce que le jargon officiel appelle «l'autre langue». Il pense visiblement en anglais, on le comprend, et cela nous vaut un livre qui ressemble trop souvent à une traduction plutôt piètre. Dommage, car l'auteur est un reporter consciencieux et un chroniqueur intéressant.

M. Daignault commence son récit par les derniers jours de Jean Lesage et rappelle le discours de ce dernier au grand ralliement du «non» au Centre des congrès de Québec, le 7 mai 1980. En toute bonne foi n'en doutons pas, Lesage dit alors: «Les premiers ministres des autres provinces, comme le premier ministre du Canada, sont prêts à modifier la constitution dans le sens de la décentralisation.» Présent à cette assemblée, M. Trudeau n'a pas démenti Lesage, se contentant sans doute de rire sous cape. Quels seront vos sentiments quand vous lirez (p. 265): «Dans les derniers jours (...) Lesage était fort désappointé de la teneur et du procédé du projet constitutionnel déposé au Parlement canadien par le gouvernement dirigé par Pierre Trudeau?»

C'est à compter du cinquième chapitre que M. Daignault raconte la «Révolution tranquille» sans dire qui le premier employa cette expression. Il s'extasie d'abord en douze paragraphes sur l'apparence physique du jeune «couple Lesage» et laisse entendre que le canon de la beauté est désormais... américain. «Les Lesage avaient plutôt l'air d'un couple américain»! Le point d'exclamation est de votre serviteur. Après cet hommage à nos voisins dispensateurs de toute beauté, le livre prend l'allure d'un résumé d'innombrables comptes rendus coupé de commentaires par lesquels, on dirait, M. Daignault se venge de l'objectivité qu'imposent avec raison à leurs rédacteurs les grandes agences de presse (longtemps il servit la PC). Mais il n'explique pas comment le collaborateur apprécié de Saint-Laurent et Pearson se mua tout à coup non seulement en champion des droits du Québec mais aussi en novateur à la fois ingénieux et réaliste dans ses revendications. Grâce d'État? Renouement avec la tradition libérale (car Gouin et Taschereau furent tout aussi autonomistes que Duplessis mais moins bruyants)? Et s'il était de bonne guerre pour l'Union nationale de reprocher à M. Lapalme puis à Lesage d'être «des gens d'Ottawa», il est évident que son expérience du milieu fédéral a puissamment aidé le héros de M. Daignault au poste de premier ministre du Québec.

On a vu plus haut le respect que porte l'auteur aux normes américaines; rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'il nous gratifie d'une petite comparaison entre son personnage et John Kennedy. Est-ce en pensant à ce dernier et surtout à son géniteur qu'il appelle «Jos» le père de Paul Sauvé dont Arthur était le prénom? Et ce n'est pas gentil de nous laisser ignorer qu'un certain René Hamel était aussi candidat, avec M. Paul Gérin-Lajoie, au congrès qui choisit Lesage pour diriger le PLQ.

Dans son avant-propos, avant de se défendre d'être historien, M. Daignault a annoncé son intention d'écrire une «chronique factuelle, précise» et il s'y est efforcé. Mais, alors, pourquoi trois ou quatre envolées pseudo-lyriques? L'histoire de notre production littéraire mentionne quelques poètes-journalistes. À une ou deux exceptions près, tous médiocres comme poètes ou comme journalistes; l'attention soutenue aux faits, aux réalités, aux grenouillages ne favorise ni le rêve ni les bonheurs d'expression.

M. Daignault consacre naturellement plusieurs pages à la réforme de notre système d'enseignement et à la nationalisation des compagnies d'électricité. Il aurait pu souligner que s'il fallait modifier ce système d'enseignement, il n'était tout de même pas si «pourri» puisqu'il a formé les vedettes de la Révolution tranquille et du gouvernement actuel. Signaler aussi que l'Hydro-Québec fut fondée (à grands risques électoraux) par Adélard Godbout et T.-D. Bouchard, et expliquer comment les nationalisations de 1963 sont à l'origine de la puissance actuelle — sans jeu de mots — de Power Corporation.

Vraiment, l'ouvrage de M. Daignault prête trop le flanc aux critiques de tout genre plus ou moins désobligeantes. Elles peuvent donner l'impression qu'il est sans valeur alors qu'une lecture patiente fait admirer l'oeuvre et le personnage de Jean Lesage. Au lendemain du 22 juin 1960, le Québec était pris du même désir, du même besoin de changements que la France de 1981. Pareille fièvre suscite toujours des improvisations. «C'est le temps que ça change», que ça bouge, peut-être, mais le mot changement n'est pas synonyme d'amélioration et l'on peut très bien bouger sans avancer.

Il reste que les erreurs de la Révolution tranquille, les conséquences malheureuses de plusieurs de ses réformes, le peuple du Québec les a voulues autant que leurs maîtres d'oeuvre. La presse de l'époque — imprimée et électronique —, à de très rares exceptions près, les a encouragées, stimulées, approuvées, louangées. Nous vivons avec elles, ces erreurs dont plusieurs sont devenues «droits acquis»; à vouloir les corriger trop vite, on pourrait provoquer une révolution qui n'aurait rien de tranquille. En dépit d'elles, le bilan du gouvernement Lesage est impressionnant. Il était sûrement prudent d'interrompre en 1966 la course aux changements. Une société ne peut maintenir longtemps ce rythme sans s'épuiser. Mais, resté chef de son parti, Lesage aurait probablement repris le pouvoir en 1970. Et l'on songe aux bienfaits qu'auraient pu nous apporter son expérience de ministre à Ottawa, de premier ministre du Québec, et ses méditations durant la traversée du désert.

M. Daignault glisse sur les manques de Jean Lesage; c'est son droit d'admirateur et c'est peut-être son devoir d'observateur. Quand une belle vie utile a pris fin, pourquoi n'en pas contempler de préférence les sommets?

Grandiloquent, et parfois même dans l'intimité au point d'en être irritant, souvent Lesage avait l'air hautain. Au vrai, c'était un homme bon, indulgent aux fautes d'autrui, incapable de rancune. Au sens originel des deux mots si galvaudés: un démocrate et un libéral. Ayant pleine conscience de sa valeur, qui était grande, il avait aussi un fond de modestie, ce qui lui a permis de former et diriger une équipe composée en bonne partie de *prime donne* sans craindre leur rivalité. Et comme Duplessis — mais oui! — il aura donné l'exemple d'une vertu qui se perd: l'amour du travail, et du travail bien fait.

Ce n'est pas tout. Devenu chef de l'opposition, Lesage a continué à servir de son mieux la province non seulement par des critiques dites constructives; du haut des galeries de l'Assemblée nationale, on le voyait souvent s'asseoir à côté de Jean-Jacques Bertrand pour corriger le texte d'un projet de loi, le bonifier. C'est peut-être ce dévouement au Québec plus qu'au grand Parti libéral que ne lui pardonnaient pas en 1969 les coulissiers qui sont les vrais maîtres de cette formation politique.

L'histoire placera très haut Jean Lesage et le curieux livre de M. Daignault ne sera pas étranger à cet acte de justice.

Une recherche passionnée

René Huyghe et Daisaki Ikeda, **La nuit appelle l'aurore, Dialogue Orient-Occident sur la crise contemporaine,** Paris, Flammarion, 1980, 350 pages.

par Roger Duhamel

DEUX hommes se dressent au-dessus des frontières pour envisager de conserver l'état présent et l'avenir de l'humanité. Entreprise ambitieuse, un brin utopique, et qui exige autant de lucidité que d'humilité. C'est le cas de ces deux esprits, qui se sont employés à une espace intellectuelle les dépouillant de leurs préjugés et des déviations subjectives. L'Oriental, c'est Daisaki Ikeda, un prestigieux interprète de la pensée bouddhiste, l'Occidental, c'est René Huyghe, cet éminent historien de l'art qui a dépassé ces années-ci l'inventaire de son pré carré pour amorcer une recherche philosophique centrée sur l'homme et son destin.

Ce livre est le résultat d'une longue méditation à deux voix où se confondent une même noblesse d'inspiration et un égal respect de l'autre. Il ne s'agit pas ici de convaincre, encore moins de vaincre, mais de respirer en commun l'air des cimes, là même où les oppositions perdent toute signification au bénéfice de cette tension désintéressée de tout l'être vers ce qui ne se passe pas. Le voile des apparences se déchire pour livrer passage au dur éclat des vérités fondamentales. Je sais bien que Renan suggérait que la vérité est peut-être triste, mais je crois davantage qu'elle seule délivre.

La matière est trop abondante, trop dense, pour nous incliner à une synthèse superficielle bâclée en quelques paragraphes. Le Japonais et le Français ne se satisfont pas de formules complaisantes, ils associent leurs cheminements en de subtils méandres qui épousent les nuances d'une pensée à la fois inquiète et confiante, plus interrogative que sèchement affirmative. C'est que l'homme n'entreprend pas sans quelque tremblement la quête de l'essentiel.

Comme beaucoup d'entre nous, les auteurs constatent une crise, ils s'appliquent à dégager les origines du mal, ils diagnostiquent les changements dont nous sommes le lieu, ils esquissent une thérapeutique par les voies conjuguées de l'art et de la religion, ils proscrivent surtout tout dogmatisme réducteur et limitatif. Rien de bouleversant dans ce résumé ramené à l'os, sauf qu'il ouvre des axes de réflexion féconde et enrichissante.

L'Occident a succombé à l'ivresse merveilleuse de la connaissance scientifique, convaincu que le progrès matériel détenait pouvoir absolu sur nos désirs et sur nos angoisses. Il a fallu déchanter, en nous rappelant que les découvertes des laboratoires ne parviennent pas à étancher les soifs inextinguibles de notre vie intérieure. D'entrée de jeu, René Huyghe, qui confesse discrètement son agnosticisme, se rallie d'emblée à cette proclamation victorieuse de Teillard de Chardin — (son centenaire devrait raviver l'acuité de son message): «Quoi qu'on dise, notre siècle est religieux, plus religieux probablement que tous les autres. Seulement il n'a pas encore trouvé le Dieu qu'il puisse adorer». Et je me rappelle subitement ce mot de Kant, qui aurait pu tomber de la plume de Pascal: «Je sais qu'Il est, mais je ne sais pas ce qu'Il est».

La crise actuelle investit tout l'homme et son volet économique, malgré les privations qu'il inflige, n'est peut-être pas le plus grave. Cette crise est d'abord psychique, notre système nerveux est la cible d'agressions perpétrées par le bruit, l'intensité de l'éclairage, le martèlement abusif d'une information incohérente. Qu'on s'étonne ensuite que le nombre des malades mentaux dépasse celui des cardiaques et des cancéreux! Nous avons donc dû ajouter à notre vocabulaire, grâce à Selye, le mot *stress*, ce terme qui exprime le réflexe de défense de l'organisme. La civilisation urbaine a beaucoup contribué à la crise morale, en privant l'homme d'indispensables intermédiaires — quartiers, paroisses, métiers, etc. — entre sa personne infime et la réalité globale collective. Évoquant comme initiatives de salut le sens de l'art et l'artisanat, cette culture de la main, Huyghe s'écrie: «Il ne peut y avoir d'humanité sans humanisme». Ce que nous avons perdu de vue depuis le mythe du progrès indéfini de l'espèce prôné par les scientistes du XIXe.

L'homme n'est pas une abstraction assimilable à un axiome ou à un théorème. Être de chair et de sang, il plonge loin ses racines dans l'humus nourricier. C'est une erreur lourde de le couper de ses origines, de le traiter en enfant trouvé né de père inconnu, balayé comme un fétu dans l'immensité vertigineuse de l'univers. Certes, «il faut surtout lutter contre ce principe absurde, aussi élémentaire que radical, selon lequel il faudrait faire table rase du passé, éliminer tout ce qu'il nous transmet». Beaucoup de nos contemporains se veulent orphelins: Freud ne leur a-t-il pas appris à tuer le père? C'est également oublier que rien ne se démode plus rapidement que le modernisme.

Les deux grands archétypes d'organisation sociale des fourmilières humaines ne séduisent pas les meilleurs esprits, parce que le matérialisme demeure le fondement commun au capitalisme et au marxisme, encore qu'il faille admettre qu'il y a plus de chance, dans une société libérale que dans toute autre, de voir émerger une troisième force qui fera ressurgir la conscience du sacré, l'appétence du spirituel. C'est ajouter foi à la prophétie de Malraux: «Le XXIe siècle sera religieux ou ne sera pas».

Les religions traditionnelles devraient apporter à cet effort un élan déterminant. Or, s'afflige Huyghe, «toute une aile militante de l'Église catholique, comme d'ailleurs de l'Église protestante, pour reconquérir l'audience publique, croit devoir la flatter en marquant une ouverture vers les doctrines matérialistes, telles que le marxisme... Le malentendu est tragique». Vers la fin du livre, l'auteur revient à la charge en constatant que l'Église «est aujourd'hui de plus en plus séduite par les idées qui triomphent, fussent-elles les plus radicalement négatrices de son essence». *Corruptio optimi pessima?* De subtiles distinctions s'imposeraient à ce sujet et il n'est jamais interdit de prévoir de salutaires redressements.

Venus des horizons intellectuels les plus éloignés et en apparence les plus divergents, ces penseurs, associés pour l'appareillage de ce volume, tel l'Arche, lancé en haute mer, tombent d'accord pour reconnaître que «l'art et la religion sont fondés sur l'exaltation de la qualité humaine». À ce degré supérieur d'excellence, je suis tenté de répéter après l'Apôtre qu'il n'y a plus de Juif ni de Grec, mais seulement des hommes de bonne volonté soucieux d'un témoignage de portée universelle.

Les voies et les voix

Philocritique. Revue de la jeune philosophie, hivers 1981, no 1. 176 pages.

par Dorval Brunelle

PEUT-ÊTRE que le phénomène le plus intéressant de ces dernières années, aussi bien sur les plans culturel et scientifique, aura été la production plus ou moins artisanale de toute une série de publications à vocation critique.

Si l'initiative a semblé au départ émaner d'universitaires et de militants comme c'est le cas pour des publications comme *Interventions critiques en économie politique, les Cahiers du Socialisme* (UQAM), ou *Les Cahiers du GREDIN* (Laval) et *les Cahiers du GRIDEQ* (Rimouski), ce sont maintenant les étudiants en sciences humaines qui prennent la relève. Dans ces cas, et c'est chose fort salutaire, la critique ne porte pas uniquement sur le domaine ou le champ d'études privilégié par les départements, mais également sur la pédagogie. Ainsi, à l'automne 1979, les étudiants en sociologie de l'Université Laval lançaient le premier numéro de la revue *Implications* avec, pour thème, «Pour une critique de l'enseignement en sciences sociales» tandis que, ces jours-ci, des étudiants en philosophie lançaient le premier numéro d'une revue dont pas moins de quatre textes portent sur la critique du professionnalisme et des «échanges intra-institutionnels».

Car c'est bien sûr l'épineux problème de l'institutionnalisation du savoir et de sa transmission du haut en bas, des sages aux non-instruits, qui est ici en cause.

Si l'université est encore — pour peu de temps semble-t-il — un lieu de production de connaissance, il faut bien voir que la circulation de ces connaissances ne va pas de pair avec les diverses formes d'apprentissage aux sciences ou aux techniques. En d'autres mots, il arrive de plus en plus que la circulation des connaissances soit réservée et restreinte à des publications savantes, à des congrès savants, voire à des commanditaires, de sorte que le processus d'apprentissage auquel sont soumis les étudiants est hypothéqué par un véritable phénomène de rétention d'informations.

Or, il s'agit-là d'un processus qui dépend de moins en moins de l'enseignant isolé face à son groupe-cours ou emballé face à son statut professionnel, que de tout un système de barrages qui rendent illusoire l'accès à la connaissance. L'exemple le plus simple et le plus connu est bien sûr celui de la cherté des livres ou des revues spécialisées, auquel vient se rajouter la pauvreté de la plupart des bibliothèques institutionnelles du Québec. Mais ce que l'on oublie d'indiquer, quand on invoque ce seul argument, c'est que certains ouvrages indispensables ou certaines revues spécialisées affichent aujourd'hui des prix tellement élevés que seuls peuvent se les procurer les centres de recherches les mieux nantis, les plus spécialisés qui sont également, les plus fermés. Il n'est plus rare aujourd'hui d'avoir affaire à des publications dans les domaines des affaires extérieures et de la politique entre autres, pour lesquelles l'abonnement peut coûter de $100 à $200.

La recherche de pointe ou l'analyse de pointe circule ainsi dans un réseau particulièrement fermé dont l'accès passe précisément soit par le professionnalisme, soit par la politique. On voit ainsi dans quel dilemme se débat l'enseignant, dans quelle conjoncture se débat l'étudiant.

Il est dès lors — pour revenir à *Philocritique* — d'autant plus important de remettre en cause l'enseignement dispensé que c'est précisément par ce biais, pour l'étudiant en tout cas, que l'on peut s'attaquer aux modalités de la circulation des connaissances. C'est pourquoi les articles plus polémiques de Guy Lavergne, de Robert Tremblay ou de Jacques Perreault qui, tous trois, s'efforcent d'étudier ce que l'un d'eux appelle la "philosophie instituée" me semblent devoir s'imposer à notre réflexion et poser les jalons de tout un cheminement qui reste encore à faire avant d'en arriver à défoncer les chasse gardées du savoir.

■ *Les petits Trudeau du Québec*

Par décret, le gouvernement provincial veut obliger l'Ordre des ingénieurs du Québec à accepter dans ses rangs les diplômés de l'École de technologie supérieure. Avec ce gouvernement social-démocrate, le pouvoir politique décide des admissions à l'Ordre des ingénieurs du Québec et oblige le bureau de l'Ordre à émettre les cartes de compétence.

Le mot négociation dans la bouche de certains dirigeants «démocrates» du PQ, ça résonne faux. Comme négociateurs, les petits Trudeau poussent dans l'ombre du grand Trudeau d'Ottawa.

Gilles-M. GIRARD
Montréal, 13 juillet 1981.

Voici enfin un livre pratique et concret sur les grandes questions de l'heure, surtout la crise énergétique mondiale et les problèmes de la faim dans le monde. Muni d'une impressionnante bibliographie et d'un index détaillé, l'auteur fait en 9 chapitres une saisissante synthèse de certaines questions inscrites à l'ordre du jour au **SOMMET DES NATIONS LES PLUS INDUSTRIALISÉES** de Montebello/Ottawa.

Au moment où l'on se prépare à discuter du sort du monde les 20 et 21 juillet, voilà un outil de communication de toute première qualité, ouvrage de référence indispensable à toute bonne bibliothèque. Écrit dans une langue simple et vivante, l'ouvrage de François-Xavier SIMARD apporte matière à réflexion sur l'idée **D'INTERDÉPENDANCE** et des **RELATIONS NORD-SUD.** La crise énergétique mondiale fournit plus particulièrement à l'auteur les données voulues pour déterminer les limites nouvelles et obligatoires que nous impose cette fin de siècle.

«Il est tonifiant de lire un livre comme celui de François-Xavier SIMARD, écrivain de chez nous, doublé d'un humaniste, qui nous apporte au coeur de la tourmente, des propos empreints de sérénité, de philosophie et de confiance dans l'avenir.» Fulgence CHARPENTIER, ex-ambassadeur, éditorialiste au journal Le Droit).

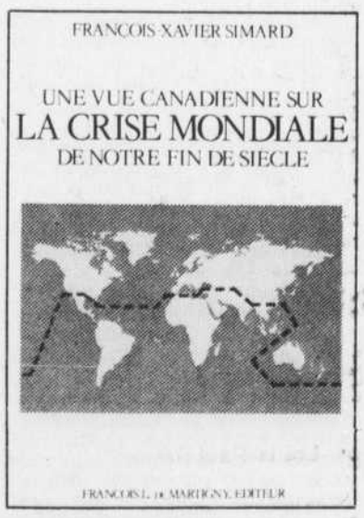

DISPONIBLE DANS TOUTE BONNE LIBRAIRIE.
DIFFUSION PROLOGUE.

Veuillez me faire parvenir: **Une vue canadienne sur la CRISE MONDIALE de notre fin de siècle.**
Nom .....
Adresse .....
Chargex ..... Master Card .....
Coût: $8.50. Frais postaux: $1.00
François de Martigny, éditeur
60, rue St-Jacques, suite 102
Montréal H2Y 1L5

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ CTCUM

Les anciens billets demeureront valides à la condition d'y ajouter $0.10. Pour les personnes âgées et pour les écoliers, les anciens billets demeurent valides jusqu'à épuisement des inventaires en circulation sans qu'il ne soit nécessaire d'y ajouter une somme en espèces.

Les commissaires de la CTCUM, MM. Grégoire Tremblay et Armand Lambert, en sont venus à cette décision à leur assemblée de jeudi alors que le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, était en vacances. M. Hanigan, consulté sur la nouvelle grille des tarifs, avait déjà donné son accord de principe sur un dossier en préparation depuis plus d'un mois.

L'indexation des salaires des employés de la CTCUM selon la croissance de l'indice du coût de la vie et la hausse des taux d'intérêt ont incité la CTCUM à revoir les prévisions de revenus et de dépenses.

Dans le budget qu'elle avait déposé au Conseil de la CUM, à la fin de l'année dernière, la CTCUM avait fondé ses prévisions de dépenses sur un taux d'intérêt de 15% sur les prêts bancaires alors que, depuis plusieurs semaines, le taux d'intérêt se situe à 20%. L'indice du coût de la vie, dont la croissance dépasse désormais les 12%, se situe nettement au-dessus des prévisions fixées à environ 10%. Dans le premier cas, la CTCUM estime qu'il lui faudra dépenser $8.8 millions de plus en intérêts et $6 millions de plus pour respecter les clauses d'indexation de ses conventions collectives.

Le partage des coûts de la CTCUM entre les voyageurs, les administrations municipales de l'île de Montréal et le gouvernement du Québec fait en sorte que les voyageurs contribueront $5.8 millions de plus, le gouvernement du Québec, $6.5 millions de plus et les villes $700,000. En proportion, les voyageurs de la CTCUM comptent pour un peu plus de 41% des revenus d'exploitation de la CTCUM.

Le budget de la CTCUM, dans sa version finale présentée en décembre dernier au Conseil de la CUM, estimait à $149.7 millions les revenus d'exploitation, à $68.7 millions la contribution des villes de la CUM et à $115.8 millions la contribution du gouvernement du Québec.

Cette augmentation des tarifs survient au moment même où, grâce à la carte mensuelle autobus-métro, l'achalandage de la CTCUM croit d'une manière significative. À la fin de juin, la CTCUM avait transporté 169.6 millions de passagers, soit 8.8% de plus que l'an dernier, à la même période.

Cette croissance, selon les études de la CTCUM, se situe encore largement aux heures de pointe et mobilise tout son équipement mais il se dessine de plus en plus une tendance nouvelle selon laquelle l'achalandage croit aussi à l'heure du midi dans le centre-ville. Suffisamment, semble-t-il, pour qu'il devienne nécessaire d'ajouter des autobus sur les principales lignes.

La dernière augmentation des tarifs de la CTCUM s'était produite en janvier dernier à la suite de l'examen de son budget au Conseil de la CUM. Les maires de la banlieue et la ville de Montréal avaient alors fait pression sur les commissaires de la CTC0M pour qu'ils modifient leur budget de manière à diminuer la contribution prévue des administrations municipales et à accroître la contribution du gouvernement québécois et des voyageurs.

La CTCUM, organisme autonome, n'est pas tenue d'obtenir l'approbation du comité exécutif de la CUM, de son Conseil ou du gouvernement provincial.

Dès l'annonce de la nouvelle grille des tarifs, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) a réagi en condamnant la décision de la CTCUM. «L'annonce des ayatollahs de la CTCUM, a dit M. Michael Fainstat, conseiller municipal, est despotique et autocratique. Elle constitue un abus de pouvoir».

◆ Canada-RFA

ment MM. Herb Gray et Ed Lumley.

Plus tard au cours de l'après-midi, le chancelier a poursuivi des entretiens avec un groupe sélect des principaux hommes d'affaires canadiens, parmi lesquels M. Paul Desmarais, président de Power Corporation. Il y avait aussi des représentants de Dome Petrolium, du Canadien Pacifique, de la Banque de la Nouvelle-Écosse et d'une société publique de la Colombie-Britannique.

Faisait également partie du groupe M. Donald Macdonald, avocat et homme d'affaires de Toronto, qui a occupé plusieurs fonctions ministérielles dans le gouvernement fédéral entre 1968 et 1979.

On n'a pas divulgué la nature de ces entretiens privés. Pour ce qui est des échanges, l'énergie est maintenant devenue une cible privilégiée dans le développement des relations entre le Canada et l'Allemagne de l'Ouest.

Le chancelier Schmidt a lui-même laissé entrevoir à sa sortie du 24 Sussex où il venait de prendre le lunch qu'il y a des possibilités de coopération dans le domaine énergétique en général et même dans le champ nucléaire.

Quelques minutes plus tard, M. MacGuigan indiquait à son tour que les Allemands s'intéressaient à des investissements dans le Nord canadien pour le pétrole et le gaz naturel.

Il mentionnait en outre que des discussions déjà amorcées se poursuivront entre Énergie atomique du Canada et une firme ouest-allemande en vue de voir comment les deux firmes pourraient regrouper leur talent et leur savoir pour mieux réussir dans la vente des appareils Candu.

Dans un cas comme dans l'autre, il semble que les deux gouvernements s'entendent déjà assez bien sur la forme de leur collaboration, qui pourrait être celle des *joint ventures*.

Si les relations entre les deux gouvernements sont excellentes, on peut dire également que les rapports entre les deux chefs de gouvernement sont on ne peut plus cordiaux et amicaux.

M. Trudeau, qui réussit mal parfois à cacher ses sentiments profonds, voue de toute évidence une amitié sincère au chancelier Schmidt qui, lui, ajoute ceci: «Une amitié qui ne s'est pas démentie depuis une dizaine d'années.» Hier matin à son arrivée au Parlement, le chancelier s'est même permis de dire «cher Pierre».

Quoiqu'il en soit, M. Trudeau s'est réjoui grandement de la venue de M. Schmidt à Ottawa quelques jours avant le sommet de Montebello. Le chancelier est le seul parmi les sept participants à avoir vécu tous les sommets antérieurs. Politiquement et intellectuellement, il est peut-être aussi celui qui est le plus près de M. Trudeau.

Le premier ministre canadien peut donc le consulter presque à loisir sur la façon de présider ce sommet à n'en point douter plein d'embûches.

Dès jeudi soir au lac Mousseau dans la Gatineau, les deux hommes ont pu parler du sommet; ils auront l'occasion de poursuivre la discussion aujourd'hui, alors qu'il n'y a aucune manifestation officielle.

D'ailleurs, hier midi au déjeuner du 24 Sussex, on en a parlé de ce sommet. Le chancelier Schmidt a très volontiers exprimé son point de vue en s'adressant par la suite aux journalistes.

Selon lui, la chose la plus importante au cours du sommet, c'est de permettre aux uns et aux autres de mieux se connaître, de telle sorte que plus tard il sera plus facile à l'un ou à l'autre des chefs de gouvernements de prendre le téléphone et de communiquer directement avec un de ses collègues. «La connaissance personnelle, tel est le premier objectif», a-t-il dit.

M. Schmidt a mis au deuxième rang les discussions d'ordre stratégiques (Est-Ouest, la Pologne, etc...); une troisième préoccupation est celle des différences économiques qui existent d'un pays à l'autre.

«La pression est forte et le danger est grand pour l'application de mesures protectionnistes. C'est là le troisième gros sujet. Il faut se promettre de ne pas tomber dans le protectionnisme.»

Pour sa part, M. Trudeau a réitéré la nécessité de parler du dialogue Nord-Sud pendant le sommet et de «faire réaliser à chacun l'impact de ses politiques sur les autres».

En somme, à la veille du sommet de Montebello, on peut affirmer qu'il y a au moins deux chefs de gouvernements qui sont d'accord sur la substance des questions à débattre.

La journée d'hier s'est terminée par un dîner d'État au Château Laurier et du Shakespeare au Centre national des arts.

◆ Communes

dans des situations en apparence inextricables que le gouvernement se prévaut du droit que lui accorde le règlement d'imposer une limite au débat. De telles motions ne manquent jamais de soulever une tollé du côté de l'opposition, qui s'insurge alors contre le bâillon que veut imposer le gouvernement.

Toutefois, la motion d'hier qui provoquait l'ajournement de la Chambre pour l'été demeure sans précédent dans l'histoire parlementaire canadienne.

De l'avis du chef conservateur Joe Clark, l'utilisation de la clôture par les libéraux demeure «une tentative désespérée du gouvernement» qui veut cacher les implications possibles de la possibilité que des ministres libéraux aient été, dès 1972, informés des conséquences du cartel international de l'uranium sur le marché canadien. «Le gouvernement veut mettre dehors pour l'été les députés» afin d'éviter des questions «auxquelles il a peur de répondre», a-t-il ajouté.

En conférence de presse, à sa sortie des Communes, le chef conservateur a par ailleurs rappelé que le bâillon imposé par les libéraux constituait «un important abus de pouvoir, sans précédent dans l'histoire parlementaire du Canada et peut-être même du Commonwealth».

Expliquant la volte-face de sa formation politique quant au «filibuster» qu'elle entendait pratiquer «pour surveiller les résultats de la médiation aux Postes, M. Clark a déclaré qu' «un tel geste pouvait servir à empêcher le gouvernement de poser des gestes malheureux mais ne pouvait le forcer à agir» pour hâter un retour au travail des postiers ou pour jeter plus de lumière sur le cartel de l'uranium.

«La stratégie que nous avions adoptée lors du débat sur la constitution est ici inapplicable», a déploré M. Clark, ajoutant que sa formation politique refusait désormais de jouer un jeu de procédure inutile, «dont on ne peut plus espérer de résultats positifs».

«C'est toutefois grâce à notre geste qu'on en est venu à accepter la médiation aux Postes», a dit le chef conservateur, tout en se disant confiant que l'expérience exceptionnelle du juge Gold, nommé mercredi médiateur dans ce conflit, allait permettre un règlement rapide du différend entre les postiers et le gouvernement.

De son côté, le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, s'est dit peu surpris que les conservateurs soient finalement revenus sur leur décision et qu'ils aient permis au Parlement de cesser ses travaux pour l'été.

«Tout ce qu'ils ont fait c'est de se livrer a un jeu politique sur le dos de la grève aux Postes», a affirmé M. Pinard à sa sortie de la Chambre, ajoutant que les conservateurs «n'attendaient finalement qu'un prétexte pour sortir», mais qu'ils «voulaient à tout prix forcer le gouvernement à imposer la clôture».

«Je crois que la médiation aux Postes a maintenant une bien meilleure chance de réussite», a dit M. Pinard, soulignant que jusqu'ici les conservateurs avaient laissé, par leur geste, une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du médiateur, le juge Alan Gold.

«Cela ne m'impressionne pas du tout», a lancé M. Pinard, invité à commenter les allégations du leader Joe Clark selon qui la motion d'hier constituait un précédent parlementaire.

«C'est peut-être la première fois mais c'est aussi la première fois que les chefs d'État de sept pays sont réunis à Ottawa», de rappeler M. Pinard ajoutant par ailleurs que «l'histoire parlementaire canadienne demeure fort jeune», et que la clôture est fréquemment utilisée au Parlement de Westminster, source du parlementarisme.

Le plus farouche opposant à la motion de clôture du gouvernement hier fut sans doute le leader du NPD en Chambre, M. Stanley Knowles.

Accusant le gouvernement d'avoir causé des «dégâts irréparables» aux statuts du Parlement en présentant une telle motion, le député Knowles a toutefois vu une motion qu'il avait présentée pour que le Parlement ajourne jusqu'à lundi, battue par le gouvernement et les conservateurs.

«Nous ne sommes pas ici pour jouer de tels jeux», a affirmé par la suite M. Clark qui soupçonnait le député néo-démocrate de vouloir, jour après jour, faire ajourner la Chambre afin de retarder la guillotine.

Un député d'arrière-banc conservateur, M. Thomas Cossitt, représentant de Leeds-Grenville (Ont.), a toutefois voté avec le NPD.

◆ Rapatriement

temps mais ils n'auront en fait la liberté de recevoir personne d'autre que les membres du club particulièrement sélect que constitue ce sommet.

C'est ainsi par exemple que le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, ne pourra rencontrer le président français à Montebello même. L'Élysée avait indiqué, via l'Ambassade de France à Ottawa, que le président français souhaiterait s'entretenir, avec le vice-président de l'Internationale socialiste, notamment du Salvador, un sujet à l'ordre du jour du sommet et que M. Broadbent connaît puisqu'il revient d'une mission dans la région.

Selon le secrétaire de M. Broadbent, l'Ambassade française aurait indiqué que M. Mitterrand «préfère la rencontre à Montebello pendant le sommet lundi, plutôt que mardi après le sommet». Mais les services canadiens de sécurité ont refusé au chef du NPD les accréditations nécessaires. C'était apparemment contraire aux règles du jeu fixées. On offrait plutôt au président français les hélicoptères nécessaires pour rencontrer M. Broadbent à l'extérieur de Montebello, s'il tenait toujours à le voir lundi soir plutôt que mardi après le sommet.

Les services de la Gendarmerie royale sont d'ailleurs tellement préoccupés par la sécurité qu'ils ont demandé à un membre de la délégation officielle canadienne le député d'Argenteuil, M. Robert Gourd, de passer aux services d'identification avant de se présenter à Montebello. On le transportera de plus dans une automobile de la GRC parce qu'aucune automobile privée, pas même la Mercédès de M. Trudeau, ne pourra pénétrer dans la forteresse de Montebello.

Les sept chefs d'État seront, pendant toute la durée du sommet, condamnés à eux-mêmes l'isolement tandis qu'Ottawa sera aussi le siège d'une intense activité diplomatique et d'une immense opération de relations publiques.

Certaines ambassades étrangères ont, depuis quelques mois, grossi leurs effectifs pour s'assurer de ne rien perdre des moindres échos qui filtreront sur les conversations entre les sept grands.

De leur côté, la moitié des membres du cabinet ont été mobilisés pour tirer avantage de la visite de plus de 2,000 journalistes étrangers. C'est ainsi que M. Jean Chrétien, accompagné de quelques fonctionnaires du bureau des Affaires fédérale-provinciales, recevra dimanche soir des journalistes britanniques à dîner. M. John Roberts, ministre de l'Environnement, discutera avec quelques journalistes américains des effets de la pollution atmosphérique au cours d'un repas arrosé de vin. Le ministre de l'Industrie, M. Herb Gray, expliquera à quelques journalistes japonais pourquoi les Canadiens veulent qu'on réduise les importations d'automobiles. Le ministre du Travail, M. Gerald Regan, partagera le homard avec quelques journalistes italiens tandis que le ministre de la Consommation, M. André Ouellet, parlera de service postal avec les Allemands.

Les seuls journalistes qui se posent encore des questions sur leur soirée de dimanche soir sont les Français et les Canadiens. Les premiers se demandent de quoi ils parleront avec le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, tandis que les seconds se demandent encore qui les invitera à dîner.

◆ Beyrouth

détruisant notamment trois immeubles abritant des postes de commandement palestiniens et faisant de nombreuses victimes, tandis que de part et d'autres de la frontière israélo-libanaise, le pilonnage s'est poursuivi sans discontinuer entre forces israéliennes et palestiniennes.

Devant cette escalade, le président libanais Elias Sarkis, qui avait dans la nuit demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU, a convoqué les ambassadeurs d'Union soviétique et des États-Unis pour leur parler de la situation.

Peu après, à Jérusalem, le bureau du premier ministre Begin publiait un communiqué affirmant que les zones de population civile ne seront plus épargnées durant les opérations militaires israéliennes contre des objectifs palestiniens au Liban.

Les attaques israéliennes ont provoqué à Beyrouth une terrible panique, de nombreuses bombes ayant atteint les quartiers à très forte densité de population, tant libanaise que palestinienne, des faubourgs sud de Beyrouth.

Selon la radio phalangiste, 100 personnes auraient été tuées et 350 blessées durant ce bombardement, dont plusieurs soldats syriens de la force arabe de dissuasion (FAD). L'agence palestinienne WAFA a avancé pour sa part les chiffres de 89 tués et 479 blessés. Selon un témoin, un avion israélien aurait été touché par le feu de la DCA et se serait abîmé en mer.

Le gouvernement américain n'est pas loin de penser qu'il s'agit d'une véritable provocation de la part de Tel-Aviv que d'effectuer un raid aérien sur la capitale libanaise le jour où Washington s'apprêtait à annoncer officiellement la levée de l'embargo sur la livraison de quatre avions F-16 à Israël.

«Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. Les Israéliens essayent de nous brouiller avec les Arabes», déclarait un haut fonctionnaire américain.

En décidant d'attendre jusqu'à mardi pour se prononcer sur le maintien ou la levée de l'embargo, imposé au lendemain du raid de Tammouz, le gouvernement américain a manifestiment cherché à gagner du temps, estime-t-on à Washington.

La levée de l'embargo sur les fournitures d'avions à Israël, au moment où des appareils israéliens bombardaient des quartiers résidentiels de Beyrouth, aurait en effet placé Washington dans une situation très embarrassante vis-à-vis des pays arabes.

L'impression prévaut à Washington que le premier ministre israélien M. Menahem Begin a voulu «tester» le gouvernement Reagan sur le terrain explosif du Proche-Orient.

Les observateurs ont noté à ce sujet que le département d'État s'était gardé de condamner un pays ou un autre, et s'était borné à «déplorer cette escalade de la violence des deux côtés de la frontière».

Le gouvernement américain veut en effet préserver le peu de crédibilité qui lui reste dans cette région où la «collusion» entre les États-Unis et Israël est périodiquement dénoncée dans certaines capitales arabes.

Le raid israélien sur Beyrouth porte toutefois un nouveau coup à la mission de M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan au Moyen-Orient, qui, depuis trois mois, s'efforce de servir de médiateur entre Israël et les pays arabes dans la crise des missiles syriens au Liban.

Les observateurs politiques étaient hier assez sceptiques sur les chances de M. Habib de parvenir à négocier un cessez-le-feu durable au Liban comme vient de l'en charger le président Reagan.

En dépit de cette nouvelle tension entre Tel-Aviv et Washington, personne ne croit sérieusement, dans la capitale américaine, que les États-Unis vont réduire leur soutien politique et militaire à Israël.

L'État juif dispose au Congrès américain d'un énorme capital de sympathie, qui n'a pas vraiment été entamé par le bombardement israélien de la centrale de Tammouz.

Le président Reagan a néanmoins tenu hier à lancer un nouvel avertissement à M. Begin en maintenant l'embargo sur la livraison des quatre F-16 et en retardant le départ pour Israël de six autres, estimait-on dans la capitale américaine.

Les appareils israéliens ont d'autre part repris hier leurs attaques intensives contre les positions palestiniennes du Sud-Liban, notamment à Damour, à 20 km au sud de Beyrouth.

L'agence palestinienne d'information WAFA précise que les Phantom et les F15 israéliens ont bombardé la région résidentielle et industrielle de cette ville et mitraillé la route internationale qui la traverse.

Tôt dans la matinée, l'aviation israélienne s'est attaquée à la région de Zahrani, à une cinquantaine de km au sud de Beyrouth. Une vedette lance-missiles israélienne est également intervenue et a touché un pipe-line de la raffinerie de pétrole de la Tapline (Trans-arabian pipe line), qui achemine le brut saoudien jusqu'à la Méditerranée, provoquant d'importants incendies.

À la suite des raids israéliens de jeudi qui ont particulièrement visé les ponts (neuf ponts ont été détruits entre jeudi et vendredi), toute la région s'étendant au sud du fleuve Zahrani jusqu'à la frontière israélienne, soit un territoire représentant tant en surface qu'en population un quart du pays, est isolée du reste du Liban.

En dépit de la destruction des points, de nombreux civils ont tenté hier de se replier sur le nord, pour fuir les bombardements. De plus, une quarantaine de localités de la région sont privées de courant électrique et d'eau.

L'artillerie israélienne à longue portée a pris d'autre part la ville de Saida, à 40 km au sud de Beyrouth, sous son feu tuant cinq personnes et en blessant 17. Les attaques contre cette ville durant la journée de jeudi avaient fait 35 tués et 115 blessés.

Les attaques menées par l'armée de l'air, la marine et l'artillerie à longue portée israéliennes ont été qualifiées «d'opérations défensives» par M. Menahem Begin, dans un communiqué publié par la présidence du Conseil à Jérusalem.

Le vice-ministre israélien de la Défense M. Mordekhai Tzippori, a déclaré pour sa part qu'Israël «a décidé de frapper les terroristes palestiniens à la tête».

Cependant l'ancien chef d'état-major de la Défense, le général Mordekhai Gur, a estimé que la seule solution à la présence palestinienne au Liban était «politique». «Israël, a-t-il dit, devra agir avec la plus grande circonspection, car le Liban est actuellement un baril de poudre qui peut provoquer une conflagration générale».

Les Palestiniens pour leur part ont continué de bombarder toute la journée hier les localités de Haute-Galilée, au nord-est d'Israël, depuis leurs positions au Sud-Liban. La population israélienne de ces régions a vécu la plus grande partie de la journée en alerte voire dans les abris.

À Nahariya, trois personnes ont été tuées et 17 blessées jeudi soir, et six nouveaux blessés ont été dénombrés hier matin. L'hôpital de la ville a été touché par des obus palestiniens.

Un porte-parole militaire palestinien a déclaré que ces bombardements se poursuivront «aussi longtemps qu'Israël persévérera dans son action de génocide contre les peuples palestinien et libanais».

Le Conseil militaire suprême de l'OLP a qualifié pour sa part de «dangereuse escalade» l'attaque israélienne sur le faubourg ouest de Beyrouth et a accusé les États-Unis et le président Reagan d'être «responsables de cette barbarie».

Par ailleurs, le bombardement de Beyrouth par l'aviation israélienne a provoqué hier une crise dans les relations entre Israël et les États-Unis déjà fortement mises à l'épreuve depuis le raid du 7 juin sur la centrale irakienne de Tammouz.

◆ Inflation

tions des prix des légumes frais notamment, M. Chrétien a soutenu que ces prix baisseront, puisque rares sont les produits maraîchers importés en juillet et en août.

Le gouvernement a d'autre part réitéré son refus de ne pas prendre des mesures immédiates destinées à aider les chômeurs, les retraités ou encore les personnes à faibles revenus.

Selon M. Chrétien, de telles mesures ne feraient qu'accroître le déficit gouvernemental et le taux d'inflation.

Le ministre d'État aux Finances, M. Pierre Bussières, a cependant indiqué que «diverses» mesures étaient actuellement à l'étude pour le prochain budget, cet automne. Il n'a toutefois donné aucune précision.

L'inflation sera au centre des entretiens qu'auront les leaders des sept pays industrialisés du monde occidental, lors du sommet économique de Montebello, qui commence demain.

Le taux d'inflation au Canada cette année est plus élevé qu'aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne de l'Ouest et au Japon, pays qui participent au sommet.

Selon M. James McGrath, député conservateur de Saint-Jean-Est, le taux d'inflation a grimpé de 38% depuis que les libéraux ont été réélus en février 1980.

Pour Mme Flora Macdonald, ancien ministre des Affaires extérieures, les libéraux «combattent l'inflation sur le dos des pauvres». Elle a dit connaître une mère de trois enfants qui devra réduire la consommation de lait et de légumes notamment, à cause de l'inflation. M. Bussières devait ensuite soutenir que Mme Macdonald «jouait sur les sentiments» en évoquant un tel cas.

Quoiqu'il en soit, les prix des fruits et des légumes ont respectivement augmenté en juin dernier de 7.5% et 14.1%, enregistrant ainsi les plus fortes hausses avec le secteur de l'énergie (4.9%). Par rapport à juin 1980, le taux d'inflation a augmenté de 1.5%.

En juin, l'Indice canadien des prix à la consommation a atteint 236.8, comparativement à 233.2 en mai. Autrement dit, le panier de provisions et services courants, qui coûtait $100 en 1971, en coûtait $236.80 en juin et le dollar de 1971 n'offre aujourd'hui qu'un pouvoir d'achat de 42 cents.

Ce montage photographique montre diverses phases de l'éclipse partielle de la lune que l'Amérique du Nord a pu admirer à partir de minuit, hier matin. L'ombre de la terre a occulté peu à peu la pleine lune jusqu'à cacher 55% de sa surface à 1 h 15. De son lieu d'observation, le photographe a utilisé la même lentille de 600 mm pour photographier la ville de Boston qu'on voit illuminée. (Photolaser AP)

Québec se penche sur le problème des usagers de l'urée formaldéhyde

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement québécois a formé un groupe interministériel pour étudier les divers aspects des problèmes soulevés par l'utilisation de l'urée formaldéhyde comme matériau isolant et suggérer éventuellement certaines actions pour aider les citoyens aux prises avec ces problèmes.

Ce groupe de travail est constitué de représentants du ministère des Affaires sociales, pour les aspects santé, du ministère de l'Environnement pour les aspects environnementaux, du ministère de l'Énergie et des Ressources, pour les aspects touchant aux programmes d'isolation des maisons, et de la Société d'habitation du Québec et de la Régie des entreprises de construction pour les aspects liés à la construction.

Le gouvernement a formé ce comité à la suite d'une recommandation de l'Office de protection du consommateur qui, depuis quelques mois, a reçu quantité de plaintes de citoyens qui ont isolé leurs résidences à l'urée-formaldéhyde. Ce matériau, qui est insufflé dans les murs, est d'une utilisation délicate, et selon certains, serait inapproprié à un usage relatif à l'isolation.

L'Office de protection du consommateur recommande aux citoyens d'intenter des recours judiciaires contre les entrepreneurs et contre les manufacturiers du produit car il est possible que les problèmes relevés soient dus à une mauvaise installation comme au produit lui-même. L'office apporte par ailleurs une certaine collaboration à l'association qui s'est formée pour intenter un recours collectif devant les tribunaux.

Le gouvernement de son côté doit se pencher sur les implications financières et sociales de l'utilisation de l'urée-formaldéhyde. La santé de certaines personnes pourrait être affectée par ce matériau et plusieurs citoyens se sont plaints de divers malaises. Conséquemment on pourrait être obligé, à des coûts énormes, de retirer des murs l'isolant déjà insufflé s'il est démontré que le matériau est dangereux pour la santé ou qu'il a été mal installé. Le comité créé, outre de se pencher sur ces aspects des problèmes, doit voir à envisager les actions à prendre et à coordonner les gestes des divers intervenants québécois face au gouvernement fédéral qui est également impliqué dans ce dossier.

Au moins 39 morts à Kansas City

KANSAS CITY (AFP) — Trente-neuf personnes au moins ont été tuées, et une centaine d'autres blessées hier soir par l'effondrement de trois passerelles traversant le hall de l'hôtel Hyatt Regency de Kansas City, au Missouri.

Les passerelles se sont effondrées sur une piste où se déroulait un concours de danse. Selon un membre du personnel, quelque 1,500 personnes se trouvaient dans la zone ou s'est produit l'accident.

Le hall caractéristique du Hyatt Regency est haut de plusieurs étages et traversé par plusieurs de ces passerelles. Il semble que l'une d'entre elles se soit décrochée et ait entraîné les deux autres dans sa chute.

Le maire de la ville, M. Richard Berkley, a indiqué, après s'être entretenu avec les responsables des opérations de secours qu'il y avait «beaucoup, beaucoup plus de morts». Un policier a indiqué qu'il avait vu «des bras et des jambes dépasser de tous les côtés» de l'amas de débris de verre et de métal tordu au rez de chaussée de l'hôtel. Une morgue provisoire a été installée dans l'une des suites de l'hôtel de luxe.

L'accident a en outre apparemment déclenché une fuite de gaz que les pompiers ont pu localiser et neutraliser avant de pouvoir utiliser leur équipement — scies électriques notamment — pour dégager les blessés dont le nombre dépasse la centaine.

Haut de 40 étages, le Hyatt Regency est construit autour d'une tour intérieure, l'Atrium, où se trouve la réception et une piste de danse. Cette cour, haute de plusieurs étages, est couverte par une verrière et traversée à des niveaux différents par des passerelles. L'une de ces passerelles s'est décrochée pour une raison inconnue, s'est abattue sur deux autres en contrebas, et l'ensemble est alors tombé sur la piste de danse, où se déroulait un concours.

18 juillet

par la PC et l'AP

1976: Un porte-avions soviétique, venant de la mer Noire, franchit pour la première fois les détroits turcs pour rejoindre la flotte russe en Méditerranée.

1972: Le gouvernement égyptien demande le départ des conseillers soviétiques.

1969: Une voiture conduite par le sénateur Ted Kennedy tombe d'un pont sur l'île de Chappaquidick (Massachussets), et le corps de Mary Jo Kopechne est retrouvé à l'intérieur.

1966: L'Afrique du Sud annonce qu'elle maintiendra son contrôle sur le Sud-Ouest africain malgré la décision de la Cour internationale de La Haye.

1962: Le gouvernement péruvien est renversé par l'armée et les États-Unis interrompent leur aide militaire à ce pays.

1925: Début de l'insurrection druze en Syrie.

1872: Introduction du vote à bulletin secret en Grande-Bretagne.

1792: La France déclare la guerre à la Sardaigne.

1536: L'autorité pontificale est déclarée nulle en Angleterre.

1498: L'Angleterre se joint à la Sainte Ligue contre la France.

64: Début du grand incendie de Rome qui aurait été déclenché par l'empereur Néron.

Mini-Loto

112450

LOTO-PERFECTA

1 - 5 - 14 - 16 - 28 - 36
complémentaire: 3

Provincial

1816137

LE DEVOIR
Montréal, samedi 18 juillet 1981

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
KANE ET ABEL
de JEFFREY ARCHER
Éditions Sélect

Richard Séguin

Grand Prix de la chanson de Spa

par Nathalie Petrowski

DANS les bars et les cafés de la nuit montréalaise où fraternisent les musiciens, c'est comme si personne n'était au courant. Un petit entrefilet dans les journaux, une brève mention à la télévision, quelques mots à la radio et voilà le cas de Richard Séguin, 29 ans, Grand Prix de la chanson de Spa, ex-ecquo avec le français Romain Didier. Prix de la meilleure chanson inédite et Prix de la meilleure musicalité, réglé et classé à jamais dans les archives. Sommes-nous si désabusés que ça? Lorsque Robert Charlebois remporta le prix en 1968, tous les couloirs de Radio-Canada s'illuminèrent à l'annonce de la grande nouvelle. Tous les journaux passèrent la photo de Charlebois à la une. Même chose pour Jacques Michel, George Langford, Madeleine Boucher. Le dernier triomphe de la chanson québécoise remonte à 1977 avec Robert Grégoire. Il fut suivi par 3 ans de silence et d'abstentions. Les candidats envoyés par la suite par Radio-Canada, Jeff Lamothe, Diane Tell, Gilles Rivard, ne tombèrent pas dans l'oeil des jurés. C'était trop jazz, ou trop chansonnier, trop local ou pas assez coloré. Il fallut attendre Richard Séguin cette année son écrite en collaboration avec Louky Bersianik sur les saisons dans la vie d'un couple intitulée *Chanson pour durer toujours* pour que l'on raparle du Québec à Spa.

Lorsque le service de la radio de Radio-Canada appela Richard Séguin cette année pour lui dire qu'il était l'heureux candidat des autorités, celui-ci n'y prêta pas trop attention. Il n'avait jamais participé à un concours du genre mais il était bien déterminé à faire comme si de rien n'était et comme s'il s'agissait d'un spectacle d'un soir, un spectacle parmi tant d'autres où il n'y aurait pas de quoi s'énerver. Il demanda au saxophoniste Libert Subirana de l'accompagner et de le seconder à titre de chef d'orchestre et d'arrangeur. Pas question d'emmener ses musiciens. Il faudrait donc se plier aux exigences du métier et improviser avec les musiciens français mis à la disposition des concurrents par la direction du festival.

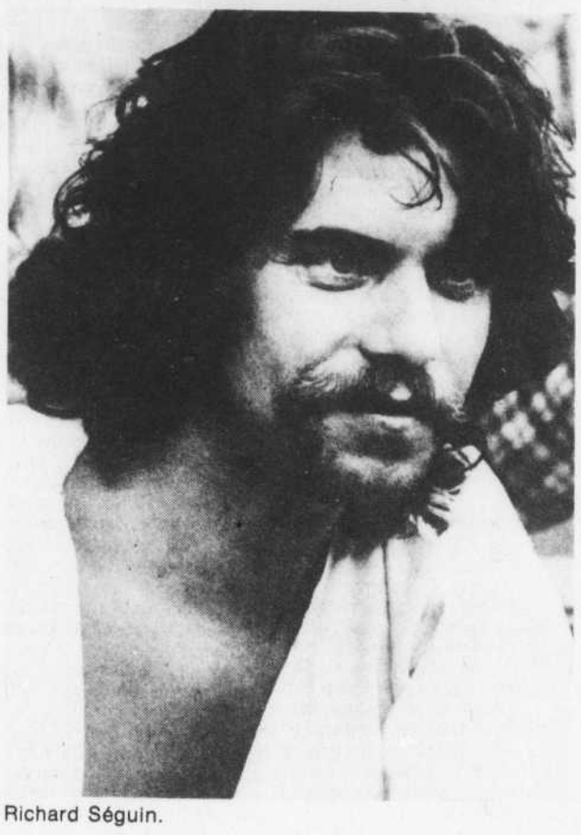
Richard Séguin.

La plupart des autres participants parrainés par les multinationales françaises du disque arrivèrent avec leurs musiciens, leurs cahiers de presse, leurs gardiennes et leurs gardes du corps. Ils s'installèrent chacun dans leur chambre d'hôtel pour n'en sortir que quelques jours plus tard, lors de la grande finale. Richard Séguin, d'un naturel plus aventureux pour ne pas dire «trippeux», décida d'humaniser la situation au lieu de tomber dans le piège bêtement capitaliste de la compétition. Il laissa les français dans leur chambre d'hôtel, rencontra des amis suisses et belges, fit la tournée des grands ducs, sa guitare sous le bras, improvisant au fil du hasard et des répertoires, jusqu'aux petites heures du matin, dans les Cafés de Spa. La semaine d'attente fut longue mais Richard Séguin sut bien employer son temps, à un tel point qu'il avoue aujourd'hui qu'il serait volontiers resté là-bas.

«C'est difficile de revenir chez soi, de retomber dans ses petits problèmes après un voyage comme celui-là. Là-bas les gens n'ont pas d'idées préconçues sur toi, tu recommences à neuf. C'est très stimulant car à mesure que les gens te découvrent, c'est comme si toi-même tu te découvrais. C'est valorisant, même s'il y avait beaucoup de pression autour de nous, beaucoup de jeux politiques et de jeux de coulisses. Notre seul défi à nous c'était d'être à la hauteur de nous-mêmes et de pas nous laisser abattre par les circonstances environnantes qui n'étaient pas vraiment à notre avantage. Chaque jour après les répétitions, on quittait la ville, on allait se promener, se changer les idées à la montagne ou ailleurs».

Richard Séguin parle encore d'une voix douce et sereine, comme s'il avait passé toute sa vie dans les bras de mère nature à regarder ses tomates pousser. Cette voix qui ne s'impatiente jamais, qui ne lève jamais le ton, ne fait aucune distinction entre les gagnants et les perdants.

«Gagner ça représente pour moi la satisfaction d'avoir bien fait ce que j'avais à faire. Gagner c'était réussir à passer par-dessus la pression. Quant au reste...Il hésite un instant. J'ai touché un peu d'argent, environ $2000. Gagner ça

Suite à la page 17

Le Trident a dix ans

... et les «ressources locales» s'inquiètent

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Un groupe de metteurs en scène de Québec a fait parvenir dernièrement une lettre de protestation au président du conseil d'administration du Trident dénonçant ce qu'ils considèrent comme «une mésestime injustifiable des ressources locales» de la part de la compagnie, dans le choix de ses metteurs en scène.

La lettre a été rédigée à la mi-juin. Les signataires, Marie Laberge, Jean Guy, Denise Gagnon, Jacques Lessard, Claude Binet, Jean-Marie Lemieux et Mathieu Gaumond venaient d'apprendre les noms de ceux qui travailleront à la mise en scène des cinq productions du Trident, la saison prochaine. Leurs griefs s'appuient sur le constat suivant. Pour la deuxième année consécutive, le directeur artistique du Trident, M. Guillermo De Andreas, n'emploie aucun metteur en scène de Québec pour les spectacles du Trident. Depuis deux ans, en effet, M. de Andréa choisit de recruter des metteurs en scène de l'extérieur, se réservant, toutefois, la direction de deux pièces par année.

Le problème n'est pas nouveau au Trident. La compagnie existe depuis maintenant dix ans et périodiquement la question de l'utilisation des ressources locales est soulevée. Non pas que les artisans de Québec soient animés d'un esprit de clocher tellement féroce, mais parce que, dans une région comme Québec, l'apport du Trident à la pratique théâtrale est tout simplement vital. Pour que les comédiens, les metteurs en scène et tous les autres travailleurs du milieu puissent gagner leur vie sans être forcés de s'exiler. Or à ce chapitre, l'histoire de la compagnie est jalonnée d'espoirs déçus.

En janvier 1971, le Trident présente sa première production, une création de Jean Barbeau intitulée *0-71*. Jean Barbeau est alors un jeune auteur très prometteur à Québec. Le metteur en scène, Jean Guy, est également un artisan de la région. *0-71*, en outre, compte une large distribution formée en grande partie de comédiens locaux parmi lesquels on remarque Dorothée Berryman, Denise Dubois, Jean-Marie Lemieux, Marc Legault, Marie Tifo.

Ce sont des débuts effervescents, enthousiastes. Le Trident s'efforce de rencontrer ses objectifs: offrir un théâtre de qualité, animé par des artistes locaux, dans un esprit de recherche et d'avant-garde, aux jeunes publics (théâtre pour enfants) comme aux auditoires adultes.

Le menu est chargé. Des difficultés financières surviennent qui entraîneront un bouleversement au niveau des structures, accompagné de crises à la direction artistique. Cette période coïncide avec une vague de désillusion qui commence à secouer la jeune colonie artistique.

En janvier 1975, soit au mi-temps de l'âge de la compagnie, les étudiants du conservatoire font connaître leur mécontement dans une lettre ouverte. On se plaint d'une politique d'emploi qui négligerait les ressources locales (notamment à la mise en scène).

Entre temps, Paul Hébert a repris les rênes de la compagnie, après quelques saisons d'absence. Le théâtre pour enfants et le théâtre de recherche sont abandonnés. On doit se soumettre à un cadre plus restreint, à des objectifs plus réalistes. Mais cette époque relativement sereine n'aura pas réussi à appaiser les inquiétudes du milieu.

Aussi, deux ans plus tard, en 1978, quand Guillermo de Andréa prend la relève à la direction artistique du Trident, on attend beaucoup de celui qui fut professeur au Conservatoire d'art dramatique de Québec pendant cinq ans et qui connaît bien le potentiel des dernières génération de comédiens. De Andréa définit ses objectifs: faire un théâtre qui ne soit «ni obscur ni ennuyeux» et offrir du travail au plus grand nombre possible d'artisans locaux. Le bilan de la première saison vient confirmer la bonne foi du nouveau directeur artistique. Avec ses cinq productions, ses 76 emplois dont 74 sont remplis par des artistes de Québec, la production 78-79 remplit bien ses engagements envers le milieu.

L'année suivante, cependant, l'effectif diminue sensiblement alors que Marie Laberge signe la dernière mise en scène effectuée par un artisan local jusqu'à ce jour. Puis la saison dernière voit le nombre d'artisans de Québec embauchés par la compagnie atteindre un des taux les plus bas de son histoire.

Que s'est-il passé? Dans une entrevue accordée à la journaliste Martine Corriveau pour la revue «Jeu», le directeur artistique soutient que des impondérables

Suite à la page 17

Jean-Pierre Ronfard

L'épopée d'un Roi boiteux

Le théâtre... est le chant dithyrambique de nos désirs profonds et de nos railleries.

Jean VILAR

par Clément Trudel

RAPAILLEZ vos notions sur la mythologie, déterrez vos connaissances sur l'Histoire, la Géographie, la Bible même; tentez d'imaginer que dans un quartier de Montréal, des familles rivales en viennent à une lutte épique où se subliment les trivialités quotidiennes. Vous aurez l'ossature sur laquelle Jean-Pierre Ronfard a bâti six pièces — et un épilogue — *Vie et Mort du Roi boiteux* qu'idéalement il voudrait voir représentées en une seule journée (l'an prochain?) mais dont le Nouveau Théâtre expérimental (NTE) commence par nous donner trois pièces dès la semaine prochaine à l'École Nationale de Théâtre. Trois premières en autant de soirs! «J'aime bien, au théâtre, que quelque chose arrive», confie Jean-Pierre Ronfard en entrevue, entre deux répétitions. «Il y a quelque chose d'électrique les soirs de première, même quand c'est loupé, que ça ne marche pas, quelque chose de palpitant, de dangereux»...

Il s'agit d'un essai d'écriture. *Vie et mort du Roi boiteux* coïncide cependant avec une audacieuse tentative d'autogestion où les vingt-deux mordus du théâtre qui sont de la distribution ont accepté, jusqu'au 20 août, de fonctionner selon la règle de l'unanimité. Ronfard assume à la fois la mise en scène et quelques rôles. «Vous savez, artistiquement, le déviant a souvent raison. La vie n'est pas simple à 22 mais ça a l'air de tenir. Il y a une pression énorme. A ce jour, on avait tenté l'autogestion à 3, 5 ou 10 mais jamais avec un groupe d'une telle ampleur».

Tout germe lorsque Ronfard et trois collègues: Robert Gravel, Anne-Marie Provencher et Robert Claing, après une vingtaine de cérations collectives, se retrouvent un moment «sans théâtre ni lieu». Nous avons effectué un retour à un auteur qu'on aime beaucoup: Shakespeare. Études et multiples réunions aboutissent à un essai d'écriture, solitaire d'abord, puis on s'est retrouvé devant «cette sorte de monstre» qui, au total, demanderait douze heures de spectacle. Je fournissais aux camarades ces travaux d'écriture. Je rêve, au théâtre, de «grandes journées pleines d'images». Les Chinois réalisent parfois ces marathons qui démarrent à 10 heures du matin pour se terminer à 2 heures la nuit. Il y aurait des repas, des divertissements, de tout... Il y a un problème de temps. On essaie de changer les habitudes de temps du spectacle tout en demeurant fidèles à certaines choses.»

Jean-Pierre Ronfard (Photo Marc Cramer)

Jean-Pierre Ronfard souligne le danger de «tiédeur» pouvant résulter d'écrits collectifs, basés forcément sur le compromis. D'où l'option d'un «texte impératif», que l'éditeur Leméac se charge de publier. «Je crois que c'est une tendance générale et il est intéressant de constater que l'Association québécoise du jeune théâtre ait pris pour thème de son congrès: L'écriture». Ce qui n'empêchera pas la LNI (Ligue nationale d'improvisation) de poursuivre sa route.

La voie que suggère maintenant le NTE fascine par bien des aspects. Moussia (Marie) Cardinal y tient le rôle de Lou Birkanian, l'Arménienne qui raconte, «gonfle d'utopie» les gens du quartier et assume, avec Richard Premier (Robert Gravel) le lien entre ces éléments claniques, les Roberge contre les Ragone, par moment désopilants si l'on n'oublie pas que cette épopée cadre bien dans le style «parodie». «Il y a beaucoup de situations banales, même des clichés... on s'en moque parfois». Chacun des membres de ces familles s'imagine être «roi de quelque chose» (Ronfard a noté les nombreuses enseignes où l'on se proclame Roi de la patate, du sandwich, du meuble et de Dieu sait quoi). Dans la pièce, la juxtaposition des niveaux de langage peut être apte à dissiper les craintes que pourraient entretenir les spectateurs qui n'ont pas l'érudition de Ronfard.

Théâtralement, l'auteur-metteur en scène (il a déjà été directeur, de 1960 à 1964, de l'École nationale de théâtre) aime «bousculer les époques, les langues, les façons de penser». C'est ainsi que l'Azerbaïdjan tient une place substantielle dans son épopée: entre le sultan de Bakou et l'émir de Tabriz (deux pôles où les Arméniens sont scindés, géographiquement, entre

Suite à la page 17

Christo: l'artiste comme démarcheur

par René Viau

CHRISTO rêve d'une colossale mastaba de 300 mètres érigée temporairement à Abu Dhabi avec des montagnes de barils de pétrole vides et enveloppés. Ce sera, espère-t-il, le plus grand monument au monde, de quoi loger sept fois la grande pyramide d'Egypte! Christo veut aussi emballer avec des toiles de plastique le Reichstag berlinois. Pas facile! Il lui faudra pour ce faire obtenir la permission des deux Allemagnes. Il se bat à New York pour installer à Central Park ses «Gates»: plus de 45 kilomètres de portails, 11 000 en tout, revêtus de toile abricot. Les conservationnistes, les autorités de parc, les noirs de Harlem sont contre. Pour démontrer le bien fondé du projet, Christo finance une étude volumineuse sur les retombées économiques de son intervention de même que sur l'impact environnemental et les conséquences de l'oeuvre. Pour Paris, Christo a aussi sa petite idée. Emballer le Pont Neuf!

Christo, malgré le gigantisme de l'entreprise, finit par arriver à ses fins. Cela lui a pris quatre ans et trois millions de dollars pour lancer, envers et contre tous, dans les collines ondulées des comtés de Sonoma et de Marin, au nord de San Francisco une sorte de muraille de Chine serpentante et sinueuse chenillant à travers le paysage brumeux sur un air de western. Cette clôture, *The Running Fence*, a été désignée par le magazine Life comme «l'oeuvre d'art la plus ambitieuse de la précédente décade».

Pendant quatorze jours en septembre 1976, «The Running Fence» a traversé, avec ses 39 kilomètres de nylon blanc, les pâturages du nord de la Californie de l'autoroute 101 à la baie de Bodega. Là, elle plonge dans la mer, se perdant dans l'écume des vagues. 2,050 panneaux de nylon tissé pendant un an à la même filature, 150,000 mètres de tissu, 312,000 crochets d'acier, 2,050 poteaux d'acier, 13,000 ancrages au sol, 144,925 mètres de câbles la composaient. Une vingtaine de véhicules dont six de constructions spéciales ont été utilisés pour l'érection de cette clôture par plus de 360 employés. «Running Fence» traversait 55 parcelles de terrain appartenant à des particuliers avec lesquels 60 contrats de location ont été passés. Les deux comtés californiens ont exigé des permis de construction en règle et des garanties d'enlèvement. «The Running Fence» a donné lieu à 17 audiences publiques, à plusieurs séances des tribunaux et à un rapport portant sur les répercussions sur l'environnement. Quinze organismes gouvernementaux ont participé à la construction de cette clotûre fugace. Malgré la révocation en appel du permis devant la Coastal Commission de l'État, la portion côtière de la barrière a néanmoins été installée.

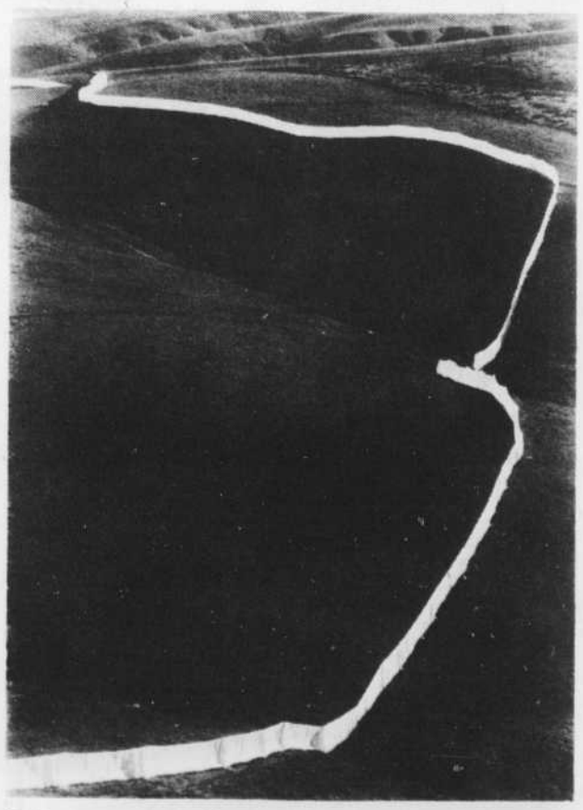
Telle une nouvelle Muraille de Chine, ces 39 km de nylon blanc courant vers le littoral californien ont été jugés par «Life» comme l'oeuvre d'art la plus ambitieuse des années 70. Elle n'a été exposée que quinze jours.

«The Running Fence» n'a été exposée que quinze jours. Démantelée promptement, la clôture aura été durant ces quinze jours, une sorte de fête bucolique.

Comment Christo finance-t'il ses entreprises? Ses productions nécessitent on s'en doute: avocats, ingénieurs, contracteurs, policiers, agents d'assurances... et des poignées de dollars. Ici, l'éminence grise derrière Christo, c'est sa femme: Jeanne-Claude de Guillebon. Française, fille de général, elle assume le côté financier de cette multinationale artistique qu'est l'oeuvre de Christo. Leur «loft» de Soho est aussi une galerie. On y défile pour acheter les dessins de Christo sur chacun de ses projets. Ils sont un ce que les actions sont à une compagnie, permettant de financer l'oeuvre en progrès avec une logique toute capitaliste. Musées, grands collectionneurs, sont de plus les premiers «investisseurs». Fasciné par l'économie, Christo aime manier les leviers du «big bussiness» et du système de l'art mettant l'argent au service de ses visées «irrationnelles». C'est du reste, selon l'artiste, une des caractéristiques premières de ses interventions hors musée où le produit fini ne compte que sur une petite partie. S'y greffent toute une quincaillerie de la mémoire, une utilisation judicieuse des médias et des stratégies politiques dénotées grâce au processus méthodologique d'élaboration. Christo est d'avis que son art englobe sans les occulter les grandes implications sociales de notre époque, exactement comme pouvait le faire, par exemple, l'art médiéval avec la religion. Pour certains, cet «angélisme» est contestable. Quand Christo demandera le soutien de groupes sociaux pour ses actions, des citoyens n'y verront — c'est arrivé pour les *Gates* de Central Park —, qu'un support publicitaire à la vente de ses dessins! Christo croit, lui, que l'art est essentiellement populaire et que les gens doivent participer à ses créations.

En jeans et coupe-vent, échevelé, le regard intense derrière d'épaisses lunettes, Christo (Javachef) est devant une maquette de «Running Fence». Après une visite de l'exposition qu'offre tout l'été le Musée d'art contemporain sur cette fascinante barrière en fuite, il répond aux questions des journalistes. Il n'a pas tout a fait perdu son accent bulgare tant en français qu'en anglais. Il nous a fait visiter l'exposition en la commentant d'une façon convaincante et sûre, sans trop avoir l'air de réciter sa leçon. Tous semblent fascinés autant par cette «Running Fence» qui a le vent dans les voiles que par le film des frères Maysels venant d'être projeté. Pour Christo, les artistes constructivistes russes ont été la source première d'inspiration. «Ce sont en quelque sorte mes professeurs, dit-il». Élégante, belle, Jeanne-Claude acquiesce discrètement, en faisant son entrée dans la salle. Ce sont eux les premiers qui ont mis l'art sur la place publique et qui ont rangé au placard le chevalet du peintre. Pour des festivals révolutionnaires, Malevitch, Lissitzky ont aussi peint des kilomètres de toiles pavoisant les rues. «Mon art est certainement politique, affirme Christo, sans toutefois véhiculer aucune forme de propagande». Si les constructivistes ont été déterminants, Christo explique que sa formation artistique dans sa Bulgarie natale, après la seconde guerre mondiale, a marqué ses actions actuelles. À cette époque de guerre froide, La Bulgarie était le seul pays de l'Est traversé par une voie de chemin de fer occidentale, l'Orient Express, sur plus de 145 kilomètres. À travers cette «vitrine» que constituaient les abords de la voie, les autorités communistes décidèrent de tout mettre ne oeuvre pour donner une image favorable du pays. Avec d'autres étudiants, Christo fut engagé comme artiste de propagande. On disposera des affiches représentant Lénine et Staline. Des pancartes glorifiaient les travailleurs et les paysans. Christo montrait aux paysans à entasser artistiquement leur foin «créant des Monet en espace réel» ou à aligner d'une façon impressionnante la machinerie agricole.

En 1958, Christo quitte la Bulgarie en contrebande. Ce seront Vienne, Paris, les premiers projets: empilements de barils, les premiers enveloppages. En 1964, Christo s'installe à New York. Il enveloppe des musées, des ballons et en 1969, un million de pieds carrés de côtes en Australie. En 1972, Christo tend un rideau orange de 400 pieds de haut entre deux montagnes du Colorado. Après «The Running Fence», il recouvrira 4 kilomètres et demi de trottoirs à Kansas City. Ses déambulations mondiales touchent à présent le Reichstag et les in-

Suite à la page 17

Esclave d'un président et épouse d'un caïd

par Madeleine Ouellette-Michalska

La Virginienne, de Barbara Chase-Riboud. Paris, Albin Michel, 1981, 357 pages.

La Passagère, de Jeanne Cordelier, Hachette-Mazarine, Paris, 1981. 356 pages.

Barbara Chase-Riboud

Jeanne Cordelier

LA sortie de *La Virginienne*, premier roman de Barbara Chase-Riboud, américaine métissée diplômée de Yale et vivant à Paris depuis dix-sept ans, a fait trembler Washington. Dans les moeurs anglo-saxonnes et l'histoire de ses hommes politiques, les failles de la vie privée ne peuvent empiéter sur la vie publique sans ébranler l'image du pouvoir et compromettre la réputation de ceux qui le représentent.

Quel est donc ce Watergate posthume que cette écrivaine, inconnue hier, inflige à Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis? Une contradiction flagrante entre le privé et le politique sur l'épineuse question des noirs, talon d'Achille qui ne cesse de blesser la bonne conscience américaine. Un diplomate des USA en poste à Paris pendant la Révolution de 1789 devient l'amant de la jeune servante noire de quinze ans qui accompagne sa fille. Situation des plus courantes et des plus acceptables si n'était surgi le scandale des héritiers.

Mais il y a ces sept enfants, fruit d'une cohabitation qui a duré 38 ans et s'est écoulée la plupart du temps à Monticello en Virginie. Entre temps, le diplomate est devenu président des États-Unis et a rédigé la Déclaration d'indépendance prônant l'abolition de l'esclavage des noirs. Mais l'amante est restée Sally Hemings, esclave quarteronne évaluée à 50 dollars dans le dernier inventaire du célèbre défenseur des libertés civiles qui n'a affranchi ni celle qui lui a tenu d'épouse, ni aucun de ses enfants.

Cet homme qui distribuait des cadeaux à ses quelques 93 esclaves noirs les jours de fête n'en prenait pas moins des hypothèques sur eux pour financer les perpétuels travaux de rénovation de son manoir de Monticello. Et dans l'acte de vente testamentaire signé de sa main peu de temps avant sa mort, où se trouvent mis sur le même pied nègres, récoltes et biens, on lit cette phrase: «Autant de nègres de valeur n'ont jamais été offerts encore en Virginie.»

On comprend donc que les biographes de Jefferson aient tout fait pour empêcher la publication de ce livre construit sur des bases solides: documents officiels, correspondance du Président, journal intime de l'un des fils, et cet essai de Faron Brodie, *Jefferson, une histoire intime*, mal reçu à sa sortie en 75-4. *La Virginienne*, à laquelle Barbara Chase-Riboud a prêté ses traits, son intelligence et sa beauté, et que Kate Millett, Mary MacCarthy et John Galbraith ont ardemment défendue et encensée, choque profondément les Américains. Des scandales, on en a eu assez, et on ne souhaite pas voir envenimer les problèmes raciaux.

En dépit de ces précautions, le roman est vite devenu un best seller. Écrit avec un dosage parfait d'érudition, de sensualité et de sentimentalité — on pense à *Autant en emporte le vent*, — il s'affirme à la fois comme roman psychologique prolongeant la liste des *Love Stories* dont raffolle l'Amérique électronique et comme reconstitution sociohistorique du Sud américain de la fin du 18e et du début du 19e siècle. Il repose la stratégie du démembrement franco-américain, la Floride et la Louisiane cédées à la France pour quinze millions. Et il se livre avec finesse à des réflexions sur le pouvoir, les croyances, les idéologies, les rapports blancs et noirs, hommes et femmes, dont la modernité surprend...

L'homme moyen, parfois caïd des milieux interlopes des grandes villes, peut être aussi porté sur les sentiments qu'un président et avoir aussi tendance à étaler son royaume dans les zones occultes favorisant l'asservissement du sexe par l'amour et la loi du plus fort. On se souvient de *La Dérobade* de Jeanne Cordelier, du talent littéraire qui transparaissait dans le bouleversant témoignage apporté sur la prostitution. Le souteneur y avait la main leste et le pied rude. Dans *La Passagère*, il est devenu doux comme un agneau. Un seul défaut. Il a la mauvaise habitude de se livrer au trafic des stupéfiants.

Cet Angie couvre Sara de tendresse et de bijoux avant son arrestation au Waldorf Astoria de New York où elle vient le rejoindre et aide à sa libération avant de l'épouser, escortée des agents du Bureau des Narcotiques. Les antécédents de Sara sont un peu ceux du premier livre. Dès l'adolescence, le choix entre le suicide ou le trottoir. De deux maux, l'on choisit le moindre en gardant au coeur une blessure dont on se guérit mal.

Jeanne Cordelier est une affamée de tendresse que son enfance tortueuse et démunie poursuit toujours. Même dans les plus intenses moments de bonheur, il y a en elle cette voix fêlée, passionnée, qui ne manque jamais d'émouvoir: «J'aimerais bien que l'enfant se taise. Qu'il arrête d'avoir mal».

Mais il y a aussi l'espoir, le désir de rachat, une sensibilité

Suite à la page 17

De la patate au hamburger

par Paul Morisset

Dictionnaire des anglicismes, de Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, collection «Les usuels», Le Robert, Paris, 1980, 1,152 pages.

LE *Dictionnaire des anglicismes* les démasque tous: *confortable, mentalité, officiel, romantique*, des mots qu'on croyait français pure laine, dans notre grande candeur étymologique, et qu'on employait en toute bonne foi, sans arrière-pensée. Même des mots de tous les jours, d'apparence absolument irréprochable, comme *bol, métro, téléphone, bateau*, ainsi que *nord, sud, est* et *ouest* nous viennent de la perfide Albion. Mais l'anglicisme le plus sournois de tous, un brave vocable qui a rendu trop de services à nos puristes pour qu'on ait pu le soupçonner, c'est le mot *anglicisme* lui-même!

Est-ce à dire que la langue de Shakespeare a contaminé la langue de Molière jusque dans ses moindres replis? Pas du tout, apprend-on avec soulagement dans l'introduction du dictionnaire. Les anglicismes représenteraient, en nombre, quelque 2.5% seulement du vocabulaire général contemporain. Et leur fréquence d'emploi serait plus faible encore — 0.6% selon une étude portant sur le journal *Le Monde* en 1977.

Le dictionnaire de Mmes Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon ne porte que sur les anglicismes de l'Hexagone. Il semble toutefois que les chiffres soient sensiblement les mêmes au Québec, si l'on en croit les professeurs Normand Beauchemin et Pierre Martel, de l'Université de Sherbrooke, qui étudient depuis plusieurs années le français parlé dans les Cantons de l'Est. Leurs enquêtes les portent à penser que l'anglicisation du français québécois général «n'est probablement pas aussi accentuée que certains auteurs et grammairiens l'ont affirmé jusqu'à présent».

Quoi qu'il en soit, la situation du français vis-à-vis de l'anglais est loin d'être catastrophique. Il est même réconfortant de constater que bon nombre d'anglicismes, tels que *comité* ou *establishment*, viennent de mots anglais issus eux-mêmes de vieux mots français. Dans ces cas, il serait plus juste de parler de remboursement, plutôt que d'emprunt linguistique.

Le *Dictionnaire des anglicismes*, qui recense 2,620 termes anglais et américains entrés dans l'usage français depuis le 12e siècle jusqu'à nos jours — y compris ceux qui sont tombés en désuétude *(pencil, fashionable*, etc.) — donne pour la première fois une vue globale et en même temps très détaillée du phénomène de l'emprunt. Chaque mot, en effet, est présenté avec rigueur et clarté. Les citations, et les remarques relatives à l'emploi des termes sont abondantes.

L'initiative de cet excellent ouvrage mûri pendant une dizaine d'années revient à Josette Rey-Debove, qui est maintenant secrétaire générale de la rédaction des dictionnaires *Robert*, son mari Alain Rey étant devenu directeur de collection de la maison. Elle a réalisé le dictionnaire en collaboration avec Gilberte Gagnon, une lexicographe québécoise qui a travaillé à la maison Robert, à Paris, de 1973 à 1980, et qui enseigne depuis septembre dernier à l'université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Mme Gagnon, qui a collaboré à la rédaction du *Petit Robert* à divers titres, s'est occupée des lettres M à Z dans le *Dictionnaire des anglicismes*.

Au cours d'une entrevue qu'elle nous a accordée, la lexicographe québécoise a déploré un changement apporté à son insu au long — et intéressant — article qu'elle a consacré au terme *patate*. «Pour les Canadiens, qui ne disposent pas du mot *pomme de terre, patate* est le seul terme normal, non familier *(patates frites)*, directement renforcé par l'anglais, ce qui n'est évidemment pas le cas en France», a-t-on écrit à la fin de son texte. En plus d'être inexacte, la phrase a comme un petit arrière-goût de colonialisme.

Cela dit, Mme Gagnon a «adoré» travailler avec les Rey, des patrons «très stimulants» qui «travaillent énormément et dans la bonne humeur». Comme elle était la seule Québécoise de la maison Robert, elle fut notamment chargée de la sélection et de la présentation des canadianismes dans le *Petit Robert*, une responsabilité qu'elle a trouvée «écrasante».

Pour revenir à *patate*, le mot vient de l'espagnol *batata* ou *patata*, emprunté à la langue arouak d'Haïti. En France, il désigne communément ce qu'on appelle ici *patate sucrée*. Pour ce qui est de son emploi dans le sens de *pomme de terre*, ici et dans certaines régions de France, il s'agirait d'un emprunt de l'anglais, selon le *Dictionnaire des anglicismes*. Or l'équipe du *Trésor de la langue française au Québec*, de l'Université Laval, ne voit là aucune influence de l'anglais; sur ce point précis, elle considère que la maison Robert, et avec elle la plupart des étymologistes français, sont tout simplement dans les... patates. Mais laissons là les tubercules.

Quant à la situation actuelle de l'anglicisme, en France du moins, Mme Gagnon la trouve «saine» dans l'ensemble. Mais il faut rester «vigilant». L'État, à son avis, a des responsabilités dans cette affaire, et son intervention peut donner des résultats positifs. C'est ainsi qu'en France, *présentateur* a remplacé *speaker*, dans l'usage officiel en tout cas, tandis que *hardware* et *software* cèdent la place à *matériel* et *logiciel*. L'Office de la langue française a aussi adopté, en septembre 1980, une «politique relative à l'emprunt de formes linguistiques étrangères». L'Office y précise entre autres qu'il ne saurait accepter le mot *hamburger*, «qui entraine la série *cheeseburger, fishburger, hot hamburger*, etc.». Mais ça, c'est un autre dossier...

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

MAR. MERC. DE 12h À 18h JEU. VEN. DE 12h À 19h
SAM. DE 12h À 17h
LE DIMANCHE DE 13h À 17h
FERMÉ LE LUNDI

LE PLUS GRAND CHOIX À MONTRÉAL DE GRAVURES ANCIENNES
AUSSI
LIVRES RARES — LIVRES D'ART CANADIANA — LIVRES ANCIENS CARTES ET DOCUMENTS

SPÉCIALISTES
DE L'ENCADREMENT MUSÉE
pour gravures anciennes et modernes
1640 rue Sherbrooke, ouest entre Guy et St-Mathieu (514) 931-8182

NOUVEAUTÉ

LANGUE, LITTÉRATURE, CULTURE AU CANADA FRANÇAIS

sous la direction de Robert Vigneault

Texte des travaux présentés dans le cadre des Conférences Vanier 1977:

Le Québec, face au Canada français (Pierre Bourgault);
Les Franco-Ontariens face au Québec (Pierre Savard);
Langue et littérature (Jean Marcel et Jean Paul Desbiens);
Alain et Abel (Gilles Marcotte);
Le roman et la société au Québec (Jean-Charles Falardeau).

15 x 23 cm., 118 pages. **Prix: $4.50**

En vente chez votre Libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

Bon de commande

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir.....exemplaires:
"Langue, littérature, culture au Canada français"
Nom .....
Adresse .....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste .....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

Le rendez-vous des bibliophiles

JACQUELINE AVRIL
844-3361

Revue
Sociologie et sociétés

Écologie sociale et mouvements écologiques

numéro réalisé par
Jean-Guy Vaillancourt

Aperçu:

- **De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique, vers un nouveau paradigme/** Jean-Pierre REVERET, Jacques PELTIER et Hélène BOUDIER
- **Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme/** Jean-Guy VAILLANCOURT
- **Réactions antinucléaires ou mouvement antinucléaire/** Alain TOURAINE
- **L'énergie nucléaire dans le discours féministe/** Dorothy NELKIN

Revue *Sociologie et sociétés*, vol. XIII, n° 1, 1981, 180 p. $7.50

Abonnement annuel:
Canada $12
Etranger $14
Institutions $18
Le numéro $ 7.50

Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, succ. «A», Montréal, Qué., Canada, H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit, Montréal, Qué., Canada, H3T 1J7

PUM
chez votre libraire ou l'éditeur

relations

juillet-août 1981

- LES FEMMES ET LE TRAVAIL
- LE GÉNÉRAL DES JÉSUITES ET "L'ANALYSE MARXISTE"

MAINTENANT EN VENTE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Le numéro: $1.25 1 an (11 nos): $12.50

8100, St-Laurent, Montréal H2P 2L9 - (387-2541)

lire en vacances

Librairie Garneau
Complexe Desjardins
1691 est, Fleury
Métro Bourassa
Promenades Saint-Bruno
Carrefour du Nord (St-Jérome)
Centre Duvernay (Librairie Dussault)

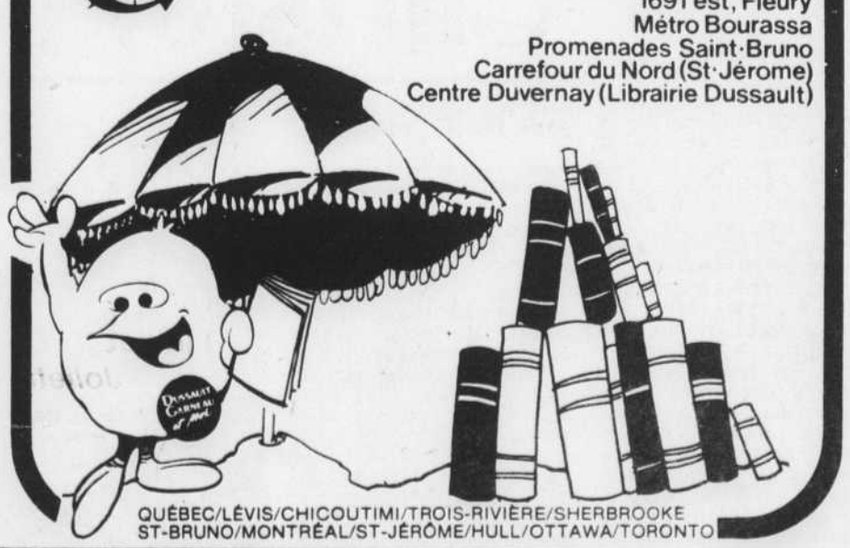

QUÉBEC/LÉVIS/CHICOUTIMI/TROIS-RIVIÈRE/SHERBROOKE
ST-BRUNO/MONTRÉAL/ST-JÉRÔME/HULL/OTTAWA/TORONTO

Ne partez pas en vacances sans elle!

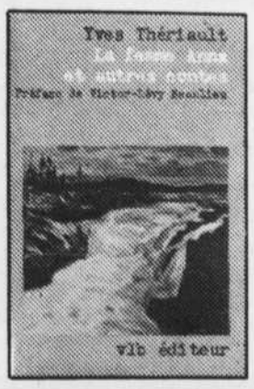

La femme Anna

par Yves Thériault

- Trente récits inédits par l'auteur d'**Agaguk.** Le premier volume de l'intégrale des contes, nouvelles et récits de Thériault, préfacé par Victor-Lévy Beaulieu. 340 pages de belle et bonne lecture. **$14.95**

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir La femme Anna
mon ☐ mandat postal au montant de $ .....
☐ mandat postal au montant de $ .....
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: ..... CODE POSTAL: .....
Retourner à VLB ÉDITEUR, 5860 Gouin est, Montréal-Nord, H1G 1B6

Andréanne Lafond

L'art de l'interview

par Clément Trudel

L'interviewé rêvé, pour Andréanne Lafond, est un «être curieux de la vie». Elle peut même souhaiter la curiosité réciproque, dans certains cas. L'être qui lui est le moins sympathique, par contre, est celui qui «porte un masque, joue un personnage».

Entre ces pôles extrêmes, toute une gamme d'interviewés défilent cet été à *Station-Soleil* (radio-Québec), cet automne à *La Vie quotidienne* (Radio-Canada). Comment Andréanne Lafond s'y prend-elle, cette femme enjouée qui se dit paresseuse, pour accoucher ainsi d'entretiens qui retiennent la plupart du temps l'attention par leur spontanéité, l'empathie avec l'interlocuteur?

Andréanne Lafond n'a pas de recette simple, pas de schéma facile, sinon l'amour du métier et la préparation la plus intense possible.

Andréanne Lafond (Photo Réjean Meloche)

«Je suis une bouffeuse de livres»: poésie, essais, romans et «romans policiers qui me relaxent»; malgré quelques essais non réussis aux deux antennes où elle continue d'être présente, «je rêve d'une vraie émission littéraire». Une heure par semaine, sur les livres? Est-ce possible sans copier *Apostrophes* (ce phénomène propre à la France, qui avec son animateur Bernard Pivot, retient plus d'un million de télespectateurs chaque vendredi)? «Le public n'a pas mordu» (allusion à *Les livres et nous*, confiée à Roger Baulu), mais on n'est pas obligé de tout faire, on n'est pas tenu de se décourager parce que l'on nous sert l'argument d'un bassin de population insuffisant. Bien sûr, «on n'écrit pas toujours bien ici mais il me fait plaisir de rencontrer un livre qui ait de la tenue — prenez *Le Matou*, de Yves Beauchemin...Vous avez lu?

De Beauchemin, Andréanne Lafond passe à la facilité avec laquelle elle visualise ses lectures (*Le Matou* sortirait bien en film...) Son rêve constant, c'est de faire un film. Si on lui laissait le temps, si l'argent venait. Mais sur quoi? Signerait-elle un scénario? Elle qui a écrit une trentaine de contes pour la radio et signé plusieurs adaptations de dramatiques à la télé, ne se sent pas de «talent littéraire». Elle se donnerait toute bride abattue à la tâche de mener à terme un film, un jour...

Revenons à son métier de journaliste-animatrice. Andréanne Lafond estime qu'on lui a fait une réputation surfaite: celle de «mettre en boîte» ses invités, de les pousser dans leurs derniers retranchements. Ce n'était que logique de tenter d'extirper le plus possible de ceux qui prétendent avoir quelque chose à dire. Même si elle ne fait plus partie du secteur «affaires publiques», c'est fidèlement qu'elle dévore la documentation sur les grands dossiers internationaux; elle s'intéresse à l'impact que peuvent avoir le rapport McBride (sur le «nouvel ordre d'information international») et le rapport d'une commission présidée par Jean Paré sur «liberté et information» (accès à l'information gouvernementale). Peut-être qu'au temps où j'y étais (aux Affaires publiques de Radio-Canada) «on osait moins», avance-t-elle comme explication au fait qu'avec le temps «les communications se sont libérées», du moins dans un pays «où nous sommes extrêmement libres à ce point de vue».

L'histoire déjà ancienne, pour elle, c'est le temps de magazine *Points de vue* dont elle fut codirectrice de 1954 à 1961; c'est aussi les entrevues au *Sel de la semaine* («j'adore faire un profil, un portrait») mais il n'est pas question pour Andréanne Lafond de croire qu'un «âge d'or» du journalisme est passé, qu'il ne reviendra plus. Mme Lafond fut prise en charge, à son entrée à Radio-Canada International, par Judith Jasmin et par René Lévesque, détails mémorables. Il s'est tout au plus produit un «manque», pense-t-elle, il n'y avait pas de formation à l'époque et «on a tout appris tout seul». Elle conserve d'ailleurs l'impression que les petits postes, en dehors de Montréal, servent de pépinière fertile pour les besoins des grands réseaux. L'erreur que l'on commet trop souvent, hélas, c'est de penser qu'un bon reporter de la presse écrite pourra se transplanter à la radio ou à la télé, ou vice-versa.

Dans sa loge exiguë attenant au studio où l'on enregistrera bientôt *Station-Soleil* (il fait un temps maussade ce jour-là) la journaliste a encore devisé sur son côté indiscipliné; mais elle s'astreint à des exercices physiques réguliers et ne se permet de faire bombance que durant le week-end. La formule du magazine télévisé de Radio-Québec n'est pas souple: 80% de sujets imposés (il y a quatre recherchistes) mais le temps du rodage est passé. Andréanne Lafond se permet des plaisanteries, elle a le temps de suggérer à Pauline Julien un boa bleu (plutôt que rouge) — c'est le 14 juillet, Pauline entamera son émission avec une chanson de Mistinguett.

C'est vrai qu'elle a du mordant, cette petite femme («Le franc-parler, parfois, ça se paie cher»): passion, sens de l'accueil ne l'empêchent pas d'exiger des précisions, de faire preuve d'une «indépendance totale». (Pause). «Je ne sais pas si c'est une qualité» mais c'est du moins comme ça depuis toujours.

On la croit distante? C'est par principe qu'elle ne fréquente pas ses collègues de travail. Lizette Gervais, qu'elle connaît depuis 20 ans et avec laquelle elle anima *La Vie quotidienne* au moins cinq ans, a pu s'en rendre compte. Ce n'est que depuis qu'elles ne travaillent plus ensemble qu'elles se revoient dans des activités qui reposent chacune de son métier.

Je suis paresseuse, avait-elle laissé échapper, pour tout de suite se reprendre: «mais je ne reste jamais sans rien faire». Le jardinage, elle qui se passionne d'environnement, ou d'autres menus travaux manuels, l'occupent. Mais «ça me prend tout mon courage pour ces moments de jogging, deux ou trois fois la semaine.

Après avoir été assistante à la mise en scène, en France, Andréanne Lafond fut script assistante pour quelques longs métrages canadiens (*Le Curé de village; Un homme et son péché; Le Rossignol et les cloches*) et n'a pas perdu sa curiosité pour cet art. Avec le temps toutefois «j'ai été trop souvent déçue par des films québécois... je m'abstiens» et je visionne d'office les films québécois dont il sera question en entrevue, sans plus.

Cette intervieweuse chevronnée ne rougit pas d'avouer qu'elle ne s'est jamais départie du trac, avant l'entrée en studio. Pas par fausse modestie. Parce qu'il ne faut rien prendre pour acquis.

À l'horaire-télé

J'AI eu la curiosité de visionner un *V.I.P.* que Télé-Métropole suggère dimanche (19 h 30). L'animateur André Robert fait faire le tour de piste à Michel Tremblay, écrivain prolixe qui, malgré les mauvais augures, perce maintenant dans plusieurs pays avec une dramaturgie que l'on jugeait en certains cénacles inexportable. Cette heure nous renseigne sur l'ascension de cet homme de lettres né sur le Plateau Mont-Royal, détenteur d'un diplôme de linotypiste. Cinq invités étoffent l'hommage que rend Télé-Métropole à l'auteur: au nombre desquels Jacques Hébert, le premier à accepter les manuscrits (contes fantastiques) de Tremblay, Denise Proulx et André Brassard. Heure entrecoupée d'extraits d'un spectacle de Caf'Conc plutôt imbuvables.

■

Suggestions pour téléphages qui se contenteraient d'un horaire-minceur en période estivale:

Radio-Québec offre ce soir (21 h 30) un documentaire sur l'Orchestre de Cleveland, suivi d'un hommage à Jordi Bonet (22 h 30). À la même antenne dimanche: 20 h 30, *Visage* de l'écrivain Yves Thériault et, à 21 h, Catherine Godard-Page interprète une fantaisie sur l'adolescence («J'm'apelle Arianne, j'ai 13 ans, puis j'pense que j'suis différente»). *Guerre et Paix* se poursuit (21 h, lundi). Mardi (21 h) adaptation cinématographique d'un roman de Réjean Ducharme: *Le Grand Sabordage*. Mercredi et jeudi (21 h 30), documentaires sur l'Union Soviétique. Les 22, 23 et 24 juillet à 22 h 30: *Planète arabe*.

Radio-Canada remet à l'affiche de bonnes séquences de portraits de femmes: lundi, 23 h 30 *L'Amour handicapé*, avec notamment Anne-Marie Alonzo; et de «Ainsi va la vie» (mardi, 23 h 30): *Le Calumet sacré*, un profil du militant amérindien Rollin Ryan.

La télévision française au Québec (TVFQ) suggère dimanche à *Apostrophes* «Des livres dont les princes sont des enfants» et mercredi, à *La Rage de lire:* «Les hommes-cobayes», sur l'avenir de l'humanité telle que la sentent certains hommes (ou femmes) de sciences. À signaler à *L'Événement* (23 juillet, 21 h 30) un reportage sur le Salvador où se poursuit la tuerie de civils à *Il n'y a pas qu'à Paris* (25 juillet 22 h) une évocation de la carrière et de l'action de l'homme de théâtre Jean Vilar, mort il y a dix ans.

■

Un communiqué des câblodistributeurs du Québec annonçait cette semaine «un nouveau pas vers le futur» pour leurs abonnés: des pages d'information offertes sur un nouveau canal depuis le 15 juillet (possibilité maximale de 6,000 pages, éventuellement). Grâce au système alphagéométrique Télidon.

Vient ensuite l'annonce d'un premier pas dans l'implantation du SID (ou système d'information à domicile) dès la mi-août — on en reparlera sans doute. J'ai un problème cependant. Les câblodistributeurs rejoignent 600,000 foyers. Il faut toutefois un téléphone à clavier (Touchtone) pour bénéficier de ce SID... et Bell nous informe qu'environ 14% de ses lignes, seulement (pour le Québec) sont des «touchtone». Les câblodistributeurs vont-ils s'offrir pour la vente accélérée de lignes à clavier, au bénéfice de Bell?

C.T.

POUR TOUS

"Allez assister à "LA GUERRE DES BOUTONS". Vous y passerez un joyeux moment, vous y ferez une cure de jeunesse et de joyeuseté". LE CANARD ENCHAINE

"Un excellent film. Un film sain, musclé, que l'on reçoit comme une bouffée d'air pur". HUMANITE DIMANCHE

LA GUERRE DES BOUTONS
un film de YVES ROBERT
d'après le roman de LOUIS PERGAUD
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55. SEMAINE 6.05, 8.00, 9.55.

Le Théâtre Petit Champlain et la Cie Berto-Ribes
ESSAYEZ DONC NOS PÉDALOS
SUPPLÉMENTAIRES jusqu'au 26 JUILLET
ALAIN MARCEL — JEAN-PAUL MUEL
SALLE CLIMATISÉE
La Comédie Nationale
1450 rue Sainte-Catherine est, Montréal
RÉSERVATIONS: 523-1131

LES EXTRAVAGANTES ET VOLUPTUEUSES AVENTURES du BARON de CRAC!
Un rendez-vous fou, fou, fou!
d'après CAMI
Avec: RÉJEAN WAGNER
La critique unanime !
— Triomphe de la fantaisie ! C'est réjouissant, bien fait, beau et intelligent ! Un oasis de fraîcheur fantaisiste ! (J-L. Langlois — Le Devoir)
— Excellent spectacle ! À voir ! (F. Grimaldi)
— Un comédien extraordinaire ! J'y retournerais ! Y faut y aller ! (Brunch-TM)
— Une heure bien agréable ! (La Presse)
— Une performance remarquable ! (CFGL)
au Café Molière
1200, Saint-Hubert Rés. : 844-7000
Du MERCREDI au LUNDI inc. à 20 hres 30.
Adm.: $5.00 — $6.00 le samedi

LA CITE DES FEMMES
14 ANS
18e sem.
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE 1981
Musique romantique
21 juillet 20 h 30
Joliette — Cégep
Les choeurs de France (Choeur d'hommes de l'Opéra de Paris) $5
23 juillet 20 h 30
Joliette — Cégep
MOZART, Symphonie concertante pour vents et cordes, K/297b
BRAHMS, 4e symphonie
Orchestre symphonique de Montréal
dir. Charles Dutoit $8
25 juillet 20 h 30
St-Jean-de-Matha — Chapelle du Lac Noir
De GABRIELI à Scott JOPLIN
Ensemble de Cuivres
dir. Daniel Doyon $5
RÉSERVATIONS: Ed Archambault et Jeunesses Musicales
RENSEIGNEMENTS: Joliette, tél.: (514) 759-7636

HAPPY END
UNE FANTAISIE MUSICALE de Bertolt BRECHT Kurt WEILL
AVEC Raymond CLOUTIER, Louis de SANTIS, France DESJARLAIS, Pierre LENOIR, Christine OLIVIER
ET Bilbao Song, Surabaya Johnny, Le Tango des matelots, Le P'tite Birmane de Mandalay
DERNIÈRE SEMAINE
du mercredi au dimanche: 20h30
Mise en scène Alexandre Hausvater
Sur réservation
UQAM Salle Alfred Laliberté 1455, rue Saint-Denis Bern
8 au 26 juillet
Billets: Ticketron ou guichet $5 et $6 282-3456

À partir du 20 juillet ● Nouveau Théâtre Expérimental
VIE et MORT du ROI BOITEUX
EN PLEIN AIR
de Jean-Pierre Ronfard

LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORFORD 1981

Samedi	18	(après-midi)	Quintette de cuivres de Montréal	Poulenc, Bozza, LeJeune, Campra
		(soirée)	Trio Borodine	Beethoven
Dimanche	19		Trio Borodine	Beethoven
Mardi	21		Louis-Philippe Pelletier, piano professeur à la Faculté de musique de l'Université McGill	Schonberg, synthèse du passé et lumière pour l'avenir
Mercredi	22		Ensemble Robert-Marcotte-Gray violon, cor, piano	Brahms, Bissel, Franck, Berkeley
Jeudi	23		concert des étudiants	
Vendredi	24		Martin Foster, violon Sarah Boyer, violoncelle Henri Brassard, piano	Mozart, Bartok
Samedi	25	(après-midi)	Alvaro Pierri, guitare	
		(soirée)	Louis-Philippe Pelletier, piano	Bach, Schonberg, Schumann, Vivier

Toutes les manifestations ont lieu à la salle Gilles-Lefebvre sauf les concerts du samedi après-midi qui ont lieu à l'Abbaye Saint-Benoît du Lac, les "dimanches en folie", sur les pelouses du Centre d'Art, et les concerts de l'O.S.M., à l'église Saint-Patrice de Magog.
Billets pour les vendredis et samedis soir en vente chez:
Ed. Archambault, Montréal - Eaton, Montréal et Sherbrooke - Les Trois Marmites, Magog
1951-1981 30 ans
CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC (819) 843 3981
autoroute des Cantons de l'Est (10) sortie 118 (800)567 6155

LA GRANDE VIRÉE
2e FESTIVAL INTERNATIONAL DU SPECTACLE AU QUÉBEC
90 SPECTACLES, 600 ARTISTES SUR 9 SCÈNES pendant 4 jours et 4 nuits!
Du 23 AU 26 JUILLET À LACHUTE
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ
Les quantités sont limitées.

JEUDI 23 JUILLET

Théâtre de Marionnettes "Les Mains"	14h30 ■
Monsieu Pointu	14h30 ■
Normand Grégoire	17h ■
Théâtre de marionnettes "Les Mains"	17h ■
Abbittibbi	19h ■
Jean Lapointe (1ère partie: Sylvie Tremblay)	21h30 ●●●●
"Chopélia" théâtre français	22h ■
Jacques Higelin	23h30 ■

VENDREDI 24 JUILLET

Maurice Paquin	14h30 ■
Corbeau	14h30 ■
Théâtre de la Noix de Coco	14h30 ■
Chocolat	16h30 ■
Théâtre de la Noix de Coco	17h ■
Man Without Hats	19h ■
André Gagnon	19h30 ●●●●
Paul Piché	21h30 ●●●●
"Les Aviateurs" théâtre français	22h ■
Nanette Workman	23h30 ●
Jacques Higelin	minuit ■

SAMEDI 25 JUILLET

Richard Séguin	14h ●
Reynald Bouchard	14h30 ■
Montréal Transport Limité	15h ■
Reynald Bouchard	17h ■
"Riou-Pouchain" théâtre français	17h ■
Renée Martel	19h30 ■
Sol	19h30 ●●●
Plume Latraverse - Garry U.S. Bonds	21h à minuit ●●●●●
"Chopélia" théâtre français	22h ■
Jacques Higelin	minuit ●
Bat Taylor	minuit ■

DIMANCHE 26 JUILLET

Diane Tell	14h ●●●●
Les Productions du Kou-Kou	14h30 ■
Octobre	14h30 ■
Gaston Mandeville	15h30 ■
"Riou-Pouchain" théâtre français	17h ■
Les Productions du Kou-Kou	17h ■
Renée Claude	19h30 ■
Paul et Paul	19h30 ●●
Pointer Sisters	21h30 ●●●●
"Les Aviateurs" théâtre français	22h ■
Solstice	23h30 ■
Jacques Higelin	minuit ●

Autobus spéciaux Express à toutes les heures de midi à minuit.
De Montréal: Métro Henri-Bourassa
De Laval: Centre d'Achat Laval
De St-Jérôme: Terminus de la Gare
De St-Eustache: Terminus Autobus C.T.L.
En auto: Autoroute des Laurentides, Sortie 39 • De Ottawa: Route 148.

DERNIÈRE MINUTE!
OFFENBACH
Jeudi le 23 juillet à minuit
Billet: 9,50$ - Quantité limitée à 2000
...Kong et d'autres.
...LASER, les 24 et 25.
...COSTUMÉE, dimanche le 26, (ouvert à tous)
Les quantités sont limitées.

SYMBOLE	TYPE DE BILLET	PRIX À LA PORTE	PRIX À L'AVANCE RÉDUIT
▲	ENTRÉE TERRAIN Permet d'assister à toutes les activités pour détenteur de billets	3.00 par jour 2.00	Non Disponible en prévente
■	LAISSEZ-PASSER FESTIVAL Permet de voir tous les spectacles de cette catégorie. N.B. Plus $2. entrée terrain pour tous.	7.00 par jour	5.50 par jour
●	UN GRAND SPECTACLE AU CHOIX N.B. Plus $2. entrée terrain pour tous.	6.50 ● 7.50 ●● 8.50 ●●● 9.50 ●●●● 10.50 ●●●●●	4.50 5.50 6.50 7.50 8.50
	VISA GÉNÉRAL Permet d'assister à tous les spectacles. (quantité limitée) 4 jours (jeudi-vendredi-samedi-dimanche) 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) 2 jours (samedi-dimanche) 1 jour au choix	50.00 40.00 35.00 20.00	45.00 35.00 30.00 17.00
	Moins de 12 ans et âge d'or:	prix réduits	
	Enfants de moins de 5 ans	Gratuit	

Les spectacles auront lieu beau temps mauvais temps. Camping, hébergements.
BILLETS EN VENTE dans tous les comptoirs Ticketron (TRS), La Baie, Montréal Trust, Simpsons dans tous le BO Jeans participants de votre localité.
Commande téléphonique, réservations, renseignements: Montréal: 845-6203
Province sans frais: Zénith 1-800-363-3668
MasterCard VISA
Une présentation de la Brasserie Labatt Limitée, brasseur de la bière 50.
Labatt 50
BILLETS EN VENTE CHEZ:
MONTRÉAL: BO JEANS, 366 ouest, Ste-Catherine; 8634 Hochelaga; 8149 St-Denis; 5940 ouest, boul. Gouin; LE VA ET VIENT, 765 est, Mont-Royal
ÎLE-DES-SOEURS: BO JEANS, 40 Place de Commerce, Centre Commercial Le Village
LAVAL: DISCUS MUSIC WORLD INC., Carrefour Laval
ST-LÉONARD: BO JEANS, 7373 Langelier, Centre Langelier
PIERREFONDS: BO JEANS, 4888 St-Charles

Quand les vedettes sont des marionnettes

par Richard Gay

L'ÉTÉ, les vacances, voilà le temps par excellence pour amener ses jeunes enfants au cinéma. Et quoi de mieux que des films où les principaux personnages sont des marionnettes. C'est sans doute ce que se sont dit les distributeurs qui ont lancé ces jours derniers *The Great Muppet Caper* et *Le Grand Prix du siècle*.

Comme son titre même le laisse deviner, *The Great Muppet Caper* a été réalisé par les créateurs des désormais célèbres muppets. Ces créateurs, Jim Henson en tête, ont déjà à leur crédit des séries télévisées, des jeux pour enfants, des livres, des jouets, un premier long métrage qui s'intitulait *The Muppet movie* et se sont rapidement constitué en véritable petit empire. Et c'est précisément cet empire qui leur a permis de tourner au coût de 14 millions de dollars *The Great Muppet Caper*.

Le scénario où l'on retrouve bien sûr les marionnettes Kermit, Fronzie, Gonzo et Miss Piggy est moins homogène que celui du premier film. Il fait pour ainsi dire un peu

Le Grand Prix du siècle, film norvégien d'Ivo Caprino.

fourre-tout. Miss Piggy, toujours aussi éprise d'elle-même et toujours aussi romantique, rêve cette fois de devenir mannequin célèbre. Par ailleurs, Lady Holiday, la créatrice de mode pour qui elle travaille, se fait voler un bijou de grande valeur et c'est Kermit, Fonzie et Gonzo qui, avec leurs nombreux amis, mèneront l'enquête. Le tout ponctué de numéros de comédie musicale dont une séquence imposante où Miss Piggy prend les allures aquatiques d'une véritable Esther Williams.

Ce récit tarabiscoté est cependant sauvé par les blagues qu'on y fait sur les ficelles même du scénario, par la musique presque toujours entraînante, par l'expressivité débordante des marionnettes et peut-être surtout par l'art avec lequel celles-ci sont intégrées à des décors et des personnages réels.

Parmi ceux-ci, on retrouve entre autres Charles Grodin, le méchant fleuri, John Cleese du groupe Monty Python, Peter Ustinov qui se plaint d'une trop brève apparition et surtout Diana Rigg, une Lady Holiday dans laquelle les adultes reconnaîtront la belle Emma Peel de la série «Chapeau melon et bottes de cuir». (Aux cinémas Place du Canada et Côte-des-Neiges).

■

Le Grand Prix du siècle a aussi pour personnages des marionnettes. Uniquement des marionnettes! Il s'agit d'un film norvégien réalisé par Ivo Caprino qui y a travaillé pendant quatre ans. Quatre années qui ont permis à l'auteur de donner à ses marionnettes et à la course automobile dans laquelle elles s'engagent une vie étonnante.

Le récit prend place dans le petit village de Pinchcliffe où Théodore Lapompe, réparateur de bicyclettes, aidé par ses acolytes Sonny et Lambert et financé par l'Émir Ben Abdoul Arissa, relève le défi lancé par le coureur automobile Rudolphe et remporte le Grand Prix au volant de sa Théodore Spéciale.

Si dans sa traduction française la narration et les voix des marionnettes sont d'un ton un peu agaçant, si l'ensemble paraît un peu long, si les marionnettes elles-mêmes sont moins expressives que dans *The Great Muppet Caper*, on est gagné progressivement par le charme des décors et des inventions de Théodore, par la virtuosité de la caméra dans la séquence de la course et par le tour de force technique qu'a nécessité la réalisation. C'est sans doute ce qui en fait un des plus grands succès cinématographiques sur le marché scandinave. (Aux cinémas Paradis et Astre, ainsi que dans plusieurs ciné-parcs).

■

Mais si vos enfants sont un peu plus vieux et admirateurs de Gilles Villeneuve en plus, vous préférerez peut-être les amener voir *Les Guerriers de la formule II*. Ici pas de marionnettes, mais des vrais coureurs dans de vrais bolides! Ce documentaire italien d'Oscar Orefici, James Davis et Ronald King est cependant assemblé d'une manière un peu bâtarde et manque de point de vue directeur. Plusieurs de ses images prouvent toutefois jusqu'à quel point Ivo Caprino a réussi la séquence de la course dans *Le Grand Prix du siècle*. (Au Mercier et au Villeray, ainsi que dans plusieurs ciné-parcs).

à voir

■ **Les Folles Aventures de Picasso.** «Les biographies traditionnelles romancent et mentent à 70%; nous avons décidé de mentir à 95%», disent les auteurs de ce film suédois. Mensonges drôles, affectueux, qui composent paradoxalement la vérité de Picasso. (Au Outremont jusqu'au 23 juillet, au Cartier à Québec du 24 au 31 juillet.)

■ **Arabian Nights.** Les Mille et une nuits selon Pasolini. Une fête pour l'oeil. Son avant-dernière réalisation. (Au Loews 4.)

■ **Le Film noir.** Une importante série consacrée au film noir. Un demi-siècle de cinéma policier, réaliste, sensuel, ambigu. (Au Conservatoire jusqu'au 20 août.)

■ **La Cité des femmes.** Les femmes, les hommes aussi, avec leurs passions, vus à travers le prisme peu renouvelé mais toujours fascinant de l'imagination fellinienne. (Au Complexe Desjardins 4.)

■ **L'Homme éléphant.** Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Parisien 4 et Laval 4.)

■ **Le Dernier métro.** Occupation, théâtre et amour dans un récit où vie et spectacle se confondent grâce à la mise en scène et au pouvoir d'évocation du réalisateur François Truffaut. (Au Dauphin.)

■ **La Guerre des boutons.** «Si j'aurais su, j'aurais pas venu», dit le personnage principal. Ne l'écoutez pas et rendez-vous voir ou revoir ce classique d'Yves Robert qui sait plaire aux jeunes et aux moins jeunes. (Au cinéma Élysée 2.)

Un divertissement intellectuel

par Naim Kattan

Notre collaborateur Naim Kattan a récemment fait un court séjour à Londres. Il en a profité pour passer plusieurs soirées au théâtre et nous fait part de ses impressions

DEPUIS quelques années, le théâtre du boulevard s'essouffle. Sans doute, la liberté des moeurs fait apparaître les anciennes histoires de couple comme tout à fait surrannées. Aussi, les auteurs qui veulent atteindre le grand public du West End ont-ils recours à d'autres procédés pour ne pas parler de subterfuges. L'exemple le plus frappant est la pièce qui fait courir la foule et qui obtint tous les prix et toutes les faveurs de la critique, *Duet for One*, de Tom Kempinski.

L'histoire est tout ce qu'il y a de plus à la mode. Une musicienne, grande artiste, au sommet de sa carrière est foudroyée par une maladie. Paralysée, elle ne pourra plus jouer. Elle cherche à s'adapter à sa nouvelle condition. Elle se confie à un psychiatre et la pièce consiste en des séances où elle révèle son courage, son désespoir, sa colère, sa souffrance et sa volonté de reprise. Tout y est; le suspense, les coups de théâtre, les mots d'auteur et si l'on ajoute une comédienne de tout premier ordre, Frances de la Tour, on a les ingrédients du nouveau théâtre de boulevard: un divertissement de classe à la sauce intellectuelle. Le spectateur est ému mais l'auteur a l'habileté de le faire rire constamment. On quitte la salle réconforté puisque la femme affligée finit courageusement par s'adapter à son malheur. La présence d'un psychiatre, ses tirades grandiloquentes et pseudo-scientifiques donnent un semblant de sérieux à un drame sentimental. L'auteur flatte le spectateur en le classant parmi l'élite cultivée. C'est une manière comme une autre de donner au théâtre de boulevard un nouvel élan.

le théâtre à Londres

Une autre pièce à succès: *Passion Play*. L'auteur, Peter Nichols, a déjà démontré qu'il connaît toutes les ficelles. Ici on revient aux recettes éprouvées du boulevard traditionnel. Un couple vieillit dans l'entente et l'amour. L'homme est au début de la cinquantaine. Or voilà que surgit une veuve, une toute jeune femme qui a passé quelques années avec l'ami du couple. Cet ami avait quitté sa femme pour chercher de nouveaux émois dans ses jeunes bras. Le mari manifeste un véritable ennui quand sa femme invite la veuve à dîner. Le lendemain, celle-ci prend les devants, invite le quinquagénaire chez elle et lui fait une cour assidue. Il finit par céder.

Peter Nichols sait que les moeurs ont changé. La femme est au courant et elle cherche à faire montre d'un esprit large mais finit comme toutes ses anciennes et vieilles soeurs qui ont connu les mêmes affres de jalousie, par se fâcher et se révolter. Tout finit par rentrer dans l'ordre.

Peter Nichols reprend l'histoire du triangle en l'affublant d'un langage modernisé. Ce libéralisme n'est en fait qu'un nouvel appât. L'univers où l'action se déroule est celui de la bonne bourgeoisie intellectuelle. Disques, livres, exposition de photographies, nous sommes dans le monde de la culture et c'est encore une fois le divertissement intellectuel qui relance le théâtre de boulevard.

Je voudrais aussi parler de *Virginia*, la pièce qu'Edna O'Brien a écrite sur Virginia et Leonard Woolf. Ici le divertissement intellectuel n'a pas besoin de parure ou de faux-semblant. La vie de Virginia Woolf offre des éléments anecdotiques puissants. Grande romancière, ses prises de position féministes en font un écrivain à la mode. On sait qu'elle a eu un mariage difficile, qu'elle a aussi eu une liaison avec une autre femme, Vita et qu'elle a fini par se suicider.

La pièce nous présente une femme troublée, instable, d'une ironie acide. Le spectateur pressent son intelligence et peut même soupçonner la grandeur de l'écrivain. Malheureusement, il ne fait que la soupçonner, car l'anecdote garde toute sa puissance. L'on nous dit que Virginia Woolf écrit des romans, qu'ils sont publiés, que la critique est bête et on en reste là. On est ici aux confins du divertissement intellectuel. On exploite la vie d'un écrivain et on laisse l'oeuvre dans un arrière-plan. Sans doute, le théâtre ne se prête-t-il pas à autre chose. Mais Virginia Woolf nous est présentée comme une femme aux prises avec une névrose et non comme une romancière.

Je ne voulais pas quitter Londres sans aller voir une pièce de Shakespeare. On donnait *Othello* au National Theatre. Je n'ai que des éloges à faire: mise en scène, décors, comédiens sauf un: le principal, Paul Scofield qui joue le rôle d'Othello. C'est un comédien de première classe mais il a choisi de jouer Othello avec l'accent d'un Noir américain. Son débit est forcé, son allure quasi irréelle, sa passion fabriquée. Au lieu de jouer le rôle, Scofield en a fait une composition. La logique du choix m'échappe. On ne songe pas à faire jouer Roméo et Juliette avec l'accent italien. Malgré cette réserve, le spectacle répond à l'attente la plus exigeante.

Londres, me semble-t-il, donne toujours le ton au mouvement théâtral en Occident. On revient au texte et le théâtre de boulevard lui-même cherche à élever le ton pour garder son public.

Galerie TREIZE
Artistes de la galerie
travaux récents
jusqu'au 31 juillet
4015, Drolet, Montréal, tél 288-5903
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 18h.

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST VIEUX-MONTREAL 844-3438

Robert Campeau vous convie au DÎNER-VOUS des amants de l'art tous les samedis dans cette page
publicité 844-3361

81 Luc Archambault
Oeuvres peintes récentes • prolongé jusqu'au 29 juillet

GALERIE D'UN JOUR- 545 GRANDE ALLEE E- QUEBEC
tous les jours de 12h à 23h • tél.: (418) 522-1051

BERGER LE PASTIS À SON MEILLEUR 213 i

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980
DE RETOUR
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
POUR TOUS
RÉALISATION ALAIN RESNAIS SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT
Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O 866-3856
12.15, 2.35, 4.55, 7.15 & 9.35

LES ENFANTS DE LA BOULE
un atelier d'initiation au théâtre pour les enfants de 7 à 12 ans
masques, maquillages, costumes, marionnettes, décors, interprétation, les enfants montent un spectacle pour leurs parents et amis
un camp de vacances unique dans un site exceptionnel entre Bromont et Cowansville
activités récréatives et baignade dans un étang privé
camp de vacances, dix jours consécutifs en petit groupe dans une maison privée
renseignements (1) 263-4949

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition - Vente
Heinz Pundleider
jusqu'au 25 juillet
La liste des artistes canadiens comprend: Gordon Pfeiffer, Viateur Lapierre, Marcel Trudeau, Aline Lalancette, Jocelyne Lortie, Avrum Rosenthal, R.S. Kdeduc, Eve Rell, C.D. Mailler, P. Boucher, R. Galli, L. Shaver, W.E. Gebauer.
EATON

l'image

Grand choix d'estampes
Encadrements de qualité
4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

RÉCITAL D'ORGUE

Mercredi, 22 juillet à 20h30
JOHN VANDERTUIN
Oeuvres de Widor, Gigout, Bach et Mendelssohn.
Improvisation.
Organisé par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente à 7h30 à la porte $3.50, étudiants $2.50
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
RENSEIGNEMENTS: 733-8211
ORATOIRE ST-JOSEPH

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
LE CORBEAU BLANC
par le
THÉÂTRE SANS FIL
Spectacle de marionnettes géantes destiné aux enfants.
On y parle avec humour de la création du monde selon la mythologie Amérindienne.
ENTRÉE LIBRE
Le samedi 18 juillet à 14 h 30
Le dimanche 19 juillet à 14 h 30
Autobus 168, direction Terre des Hommes
Le service d'animation et d'éducation du musée offre cet été des visites commentées pour des groupes de 10 personnes et plus. Veuillez réserver auprès de Madame Jocelyne Pichette au numéro suivant (514) 873-2878.
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

atelier
L'AFFICHE: TOUT UN ART!

1024 ouest, AV. LAURIER OUTREMONT 279-2188
LES TERRASSES 705 ouest, STE-CATHERINE Métro McGill. 849-8243

2 FILMS ÉMOUVANTS DE DIANE KURYS

Frédérique avait 15 ans. Anne 13...
14 ANS
Diabolo Menthe
Un film de DIANE KURYS
2e FILM "COCKTAIL MOLOTOV"
"COCKTAIL" 12.40, 4.20, 8.00
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O 866-3856
"DIABOLO" 2.30, 6.10, 9.55

DU 20 AU 31 JUILLET 1981
Les cerfs-volants
de
Claude Thibaudeau
Inauguration le lundi 20 juillet de 16h à 19h
galerie A
galerie d'art sans but lucratif gérée et commanditée par Alliance mutuelle-vie
ouverte du lundi au samedi de 11h à 17h
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal H3A 2M7
Renseignements : (514) 284-3768 — (514) 284-3833

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Le grand prix du siècle" 13 h 30, 17 h 20, 21 h 30, "Les loups de haute mer" 15 h 10, 19 h 20.

ASTRE II — "Les Plouffe" 13 h 30, 19 h 30.

ASTRE III — "Le diable de la route" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 45, "Acrroche-toi, j'arrive" 14 h 45, 18 h 05, 21 h 20.

ASTRE IV — "Actes d'amour au Danemark" 13 h 30, 18 h 00, 21 h 15. "Candide Sicilie" 14 h 50, 18 h 00, 21 h 15. "La vie clandestine d'une ménagère" 15 h 45, 19 h 00, 22 h 10.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The fox & the hound" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Young, wild & wonderful" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, "Mondo erotica" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Un cosmonaute chez le roi Arthur" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45, "Le trou noir" 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35.

BERRI II — "Le dernier métro" 13 h 45, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20.

BERRI III — "Le manipulateur" 13 h 05, 16 h 35, 20 h 05. "Deux super cowboys" 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40.

BERRI IV — "Un candidat au poil" 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. "Les aristochats" 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40.

BERRI V — "L'étranger, le 8e passager" 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Collégiennes à tout faire" 12 h 10, 15 h 49, 19 h 28, "Oh! les petites starlettes" 13 h 00, 16 h 39, 20 h 18, "Prouesses érotiques" 14 h 17, 17 h 56, 21 h 35.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) "Stripes" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BONAVENTURE II — "Escape from New York" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Zorro, the gay blade" Sam. dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20. Sem.: 19 h 25, 21 h 20.

BROSSARD II — "Cannonball Run" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

BROSSARD III — "Les mercenaires de l'espace" Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30, Sem.: 19 h 30. "Les fous du volant" Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Sem.: 21 h 20.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Les fous du volant" Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 21 h 45. "Les mercenaires de l'espace" Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 55, 21 h 45. Sem.: 20 h 00.

CHAMPLAIN II — "S.O.S. uranium" Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40. Sem.: 18 h 20, 21 h 55. "Drôle de flic" Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. Sem.: 20 h 05.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Journal d'une hôtesse de l'air" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 35. "Brigades mondaines" 14 h 35, 17 h 55, 21 h 10.

CHÂTEAU II — "Les bronzés font du ski" 12 h 55, 16 h 20, 19 h 45. "Gabrielle" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 20.

CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Avalanche express" Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Sem.: 20 h 05. "Comment se débarrasser de son patron" Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.

CINÉMA DE MONTRÉAL II — "Les diables de la route" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 45. "Accroche-toi, j'arrive" Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 30.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" Sam. 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim. à jeu.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CINÉMA PLAZA-COLON, 6505 St-Hubert (272-7233) — "Cantinalfas" Dim.: 14 h 30, 18 h 30, 21 h 50. Sem.: et sam.: 18 h 30, 21 h 50. "Buenos noches ano noivo" Sam. dim.: 16 h 30, 20 h 30. Sem.: 20 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.

CLAREMONT, 5038 ouest Sherbrooke (486-7395) — "For Your Eyes Only" Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — Relâche.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Vices privés, vertus publiques" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La fièvre des planches" 12 h 45, 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Maîtresse pour couples" 12 h 40, 14 h 40, 16 h 40, 18 h 40, 20 h 40. "Les écolières" 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "La Cité des femmes" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Sam.: "The killers" (de Robert Siodmak, U.S.A., 1946) 19 h 00, "Spellbound" (d'Alfred Hitchcock, U.S.A., 1945) 21 h 00. Dim.: "Clash by night" (de Fritz Lang, U.S.A., 1952) 19 h 00. "Notorious" (d'Alfred Hitchcock, U.S.A., 1946) 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Cannonball Run" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II — "The Great Mupper Caper" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Un cosmonaute chez le roi Arthur" Sam., dim.: 13 h 05, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Le trou noir" Sam., dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: 18 h 15, 21 h 35.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les aristochats" 14 h 45, 18 h 15, 21 h 30. "Un candidat au poil" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

DAUPHIN II, — "Le dernier métro" 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Arthur" Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, "For Your Eyes Only" sam. dim.: 12 h 15, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 19 h 20, 21 h 40.

DORVAL III, — "Superman II" Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35 Sem. 19 h 15, 21 h 35.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Stripes" sam. dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II, — "The four seasons". Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Enquête sur une passion". Sam. dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÉE II, — "La guerre des boutons" Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 05, 20 h 00, 21 h 55. sem.: 18 h 05, 20 h 00, 21 h 55.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "S.O.B." Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10 Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

FAIRVIEW II, "The fox & the hound" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Superman II". Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

GREENFIELD II, "La formule" Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Convoi" Sam., dim.: 15 h 10, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

GREENFIELD III, "For Your Eyes Only" Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Young, wild & wonderful" 12 h 30, 15 h 05, 17 h 40, 20 h 15 "Prison babies" 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 10.

IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "The raiders of the lost ark" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Les mercenaires de l'espace" Sam., dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30. Sem.: 19 h 15. "Les bronzés" Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 40, 21 h 20, Sem.: 21 h 05.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Superman II". Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

KENT II, "Excalibur" Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 50, 18 h 20, 20 h 50. Sem.: 18 h 20, 20 h 50.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Arthur" Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LA CITÉ II, — "Arthur" Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LA CITÉ III, — "Mel Brooks history of the world, part I" Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Superman II" sam. dim.: 12 h 00 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL II, — "La formule" Sam., dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 25. Sem.: 21 h 25. "Convoi" Sam., dim.: 15 h 10, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

LAVAL III, — "Brigade mondaine" Sam., dim.: 12 h 20, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 50. Sem.: 18 h 40, 21 h 50. "Journal d'une hôtesse de l'air" Sam., dim.: 14 h 00, 17 h 10, 20 h 20, Sem.: 20 h 20.

LAVAL IV, — "L'homme éléphant" sam. dim.: 12 h 00, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 40. Sem.: 18 h 30, 20 h 40.

LAVAL V, — "For Your Eyes Only" Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Les fous du volant" Sam., dim.: 12 h 00, 15 h 50, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Les mercenaires de l'espace" Sam., dim.: 14 h 00, 17 h 50, 21 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

LAVAL-ODÉON II, "Zorro, the gay blade" Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "S.O.B." 12 h 25, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S II, — "Superman II" 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35.

LOEW'S III, — "Superman II" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S IV, — "Arabian Nights" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sam. dernier spectacle; 23 h 25.

LOEW'S V, — "Clash of the Titans" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

MASCOUCHE I, 3131 boul. De Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Le diable de la route" Sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00, "Accroche-toi, j'arrive" Sem.: 21 h 20. Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45.

MASCOUCHE II, — "L'arcade des cingiés" Sem.: 19 h 40. Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. "Le bal de l'horreur" Sem.: 21 h 30. Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "C'est pas moi, c'est lui" Sam., Dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. Sem.: 20 h 00. "Les guerriers de la formule I" Sam., dim.: 15 h 15, 19 h 10. Sem.: 21 h 50.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Outland" Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le lagon bleu" 19 h 15. Matinée Dim.: 13 h 15. "Faut se faire la malle" 21 h 05. Matinée dim.: 15 h 05 (sauf lundi). Lundi: "Au mi-temps de l'âge" 20 h 00.

MONTENACH II, — "Nuits de cauchemars" 19 h 00. Matinée dim.: 13 h 00. "Le choc des titans" 20 h 55. Matinée dim.: 14 h 55.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Au mi-temps de l'âge" (de Woody Allen, USA, 1980) sam.: 19 h 30, 21 h 30. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — Sam.: "Agatha" (de Michael Apted, GB, 1979) 19 h 00, 21 h 00. Dim.: "Tim" (de Michael Pate, Australie, 1979) 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Sam.: "Les folles aventures de Picasso" 18 h 00. "Rencontres avec des hommes remarquables" 20 h 00. "Reggae sunsplash" 22 h 00. Dim.: "Les folles aventures de Picasso" 19 h 00 "Rencontres avec des hommes remarquables" 21 h 30.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "For your eyes only" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.

PALACE II, — "For your eyes only": 13 h 20, 15 h 40, 18 h 00, 20 h 20. Samedi drnier spectacle: 23 h 00.

PALACE III, — "Kill & Kill again": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE IV, — 'Dragon Slayer" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PALACE V, — "For your eyes only" 13 h 40, 16 h 00, 18 h 20, 20 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE VI, — "For your eyes only" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le grand prix du siècle" Sem.: 19 h 30. Sam., dim.: 15 h 25, 19 h 30 "Les loups de haute mer" Sem.: 21 h 10. Sam., dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 10.

PARADIS II, — "Le diable de la route" Sem.: 19 h 30. Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 45. "Accroche-toi, j'arrive" Sem.: 21 h 10. Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 20.

PARADIS III, — "La vie clandestine d'une ménagère" Sem.: 21 h 40. Sam. dim. 13 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 21 h 05. "Candide Sicilie" Sem.: 20 h 45. Sam., dim.: 13 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 22 h 00. "Actes d'amour au Danemark" Sem.: 19 h 30. Sam., dim.: 14 h 45, 17 h 45, 19 h 45.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Sam., dim.: "You only live once" (de Fritz Lang, US, 1936) 20 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "La formule" 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30 "Convoi" 15 h 15, 19 h 25.

PARASIEN II, — "Cocktail molotov" 12 h 40, 16 h 20, 20 h 00. "Diabolo menthe" 14 h 30, 18 h 10, 21 h 55.

PARASIEN III, — "Mon oncle d'Amérique" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

PARASIEN IV, — "L'homme éléphant" 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

PARISIEN V, — "La cage aux folles II" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The great Muppet Caper" Sam., dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Le manipulatuer" Sam.' dim.: 13 h 00, 16 h 30' 20 h 00. Sem.: 19 h 40. "Deux super cowboys" Sam.' dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 25.

PLACE LONGUEUIL II, — "L'étranger, le 8e passager" Sam., dim.: 13 h 40, 17 h 30, 21 h 20. Sem.: 18 h 00, 21 h 40. "Froussard héroïque" Sam., dim.: 12 h 00, 15 h 50, 19 h 40. Sem.: 20 h 00.

PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Mel Brooks history of the world part II" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Mel Brooks history of the world part I" 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05' 21 h 00.

PLAZA ALEXIS NIHON I, Niveau du métro Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Zorro, the gay blade" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PLAZA ALEXIS NIHON II, — "Escape from New York" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLAZA ALEXIS NIHON III, — "Cannonball run" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Secretaries party" 12 h 00, 15 h 40, 19 h 20. "Keep it up" 13 h 10, 16 h 50, 20 h 30. "Knock them over" 14 h 30, 18 h 10, 21 h 45.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Le choc des titans" 12 h 45, 16 h 50, 21 h 05. "Le secret de la banquise" 14 h 50, 19 h 05.

RIVOLI II, — "Cyclone" 12 h 30, 15 h 55, 19 h 20. "Le mystère du triangle des Bermudes" 14 h 05, 17 h 30, 21 h 00.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Brubaker" Sam., dim.: 12 h 30, 16 h 30, 20 h 40. Sem.: 20 h 40. "Course contre l'enfer" Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.

SAINT-DENIS III, — "Suzanne" Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Mel Brooks history of the world, part I" Sam., dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The fox & the hound" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le manipulateur" Sam., dim.: 12 h 55, 16 h 15, 19 h 35. Sem.: 18 h 25, 21 h 45. "Deux super cowboys" Sam., dim.: 14 h 35, 18 h 30, 21 h 15. Sem.: 20 h 00.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "La formule" Sam., dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Convoi" Sam., dim.: 15 h 05, 19 h 05, 21 h 15. Sem. 20 h 00.

VERSAILLES II, — "For your eyes only" Sam., dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 25, 18 h 40, 20 h 55. Sem.: 18 h 40, 20 h 55.

VERSAILLES III, — "Les bronsées font du ski" Sam., dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "Gabrielle" Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. Sem.: 18 h 05, 21 h 25.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — Relâche jusqu'au 25 juillet.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les guerriers de la formule I" Sam., dim.: 13 h 40, 17 h 25, 21 h 10. Sem.: 19 h 40. "C'est pas moi, c'est lui" Sam., dim.: 15 h 35, 19 h 20. Sem.: 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "S.O.B." 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Arthur" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

CINÉ-PARCS

Les projections débutent au crépuscule.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne sortie 95 (655-5515) — "Les guerriers de la formule I", "C'est pas moi, c'est lui", "Gorgo". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "Un drôle de flic", "Le guignolo", "Avalanche". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Les guerriers de la formule I", "C'est pas moi, c'est lui", "Gorgo". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, — "Deux super cowboys", "Les oies sauvages", "La charge des diables". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, — "Zorro, the gay blade", "Scavenger hunt", "Breaking away". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Arthur", "Just tell me what you want".

CINÉ-PARC DOLLARD II, — "For your eyes only", "Roadie".

CINÉ-PARC DOLLARD III, — "S.O.B.", "Black sunday".

CINÉ-PARC DOLLARD IV, — "Superman II", "Oh god book II".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Deux super cowboys", "Les oies sauvages", "La charge des diables". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL II, — "Le trou noir", "Un cosmonaute chez le roi Arthur", "Drôle d'embrouille". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL III, — "Un drôle de flic", "Le guignolo", "Avalanche". (le 3e film, sam. seulement.)

CINÉ-PARC LAVAL IV, — "Les mercenaires de l'espace", "Lachez les bolides", "Inframan, l'homme bionique". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE I, Transcanadienne, sortie 115 (467-3209) — "Le grand prix du siècle", "On a volé la cuisse de Jupiter", "Mon nom est Bulldozer".

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II, — "Les Plouffe", "L'homme en colère".

CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne, sortie 98 (655-0692) — "Deux super cowboys", "Les oies sauvages", "Le prix du pouvoir". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC ODÉON II, — "Les mercenaires de l'espace", "Les fous du volant", "Inframan, l'homme bionique". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC RÉPENTIGNY I, Route 40, sortie 100 (581-7740) — "Le grand prix du siècle", "On a volé la cuisse de Jupiter", Mon nom est Bulldozer".

CINÉ-PARC REPENTIGNY II, — "Les Plouffe", "L'homme en colère".

CINÉ-PARC STE-ADÈLE I, Autoroute des Laurentides, sortie 72 (229-6555) — "Le grand prix du siècle", "Les loups de haute mer".

CINÉ-PARC STE-ADÈLE II, — "Au boulot Jerry", "Butch Cassidy, les premiers exploits", "Avalanche express".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, sortie 21 (472-6660) — "Le grand prix du siècle", "On a volé la cuisse de Jupiter", "Pile je te tue, face tu es mort".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, — "Au boulot Jerry", "Comment se débarrasser de son patron", "La bande des quatre".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, — "Les Plouffe", "L'homme en colère".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV, — "Y'a-t-il un pilote dans l'avion", "Un cowboy dans la ville", "Le ciel peut attendre".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V, — "Des gens comme les autres", "L'ouragan".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Les mercenaires de l'espace", "Les fous du volant", "Inframan, l'homme bionique". (Le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Les guerriers de la formule I", "C'est pas moi, c'est lui", "Gorgo". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Le trou noir", "Un cosmonaute chez le roi Arthur", "Drôle d'embrouille". (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Les mercenaires de l'espace", "Lachez les bolides", "Inframan, l'homme bionique. (3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Escape from New York", "The prize fighter", "Rock & roll high school". (le 3e film, sam. seulement)

sur scène

CAFÉ-BAR "AU VIEUX FUSIL", 3896 St-Denis (854-0060) — Raoul Roy, folkloriste, lun.: 21 h 00.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du Baron de Crac" de Henri-Pierre Cami, réalisé et interprété par Réjean Wagner. Mer. à lun. 20 h 30. Jusqu'au 30 août. "Entre guillemets", spectacle de Daniel Dubois, mar.: 20 h 30. Jusqu'au 25 août.

CAFÉ- NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Le roi Dagobert" d'Alfred Jarry. Avec Ghislain Gagnon, Richard Jean, Claudine Paquette et Régent Dupont. Du mar. au sam.: 22 h 30. Jusqu'au 29 août. "27 remorques pleines de coton" de Tennesse Williams, avec Gilles Choquette, Manon Gauthier et Daniel Valcourt, sous la direction de Jean-Luc Bastien. Du mer. au dim.: 20 h 00. Jusqu'au 3 sept. "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit", textes de Jacqueline Barrette, Michel Garneau et Michel Tremblay. Dim.: 22 h 30. Lun.: 20 h 00, 22 h 30. Mar.: 20 h 00. Ven. sam.: 24 h 00. Jusqu'au 30 août.

CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, rue Rachel (521-4446) — "Tournez la plage" de Claude Poissant. Avec Pierre Chagnon, René Richard Cyr, Annie Gascon et Adèle Reinhart. Mise en scène: Geneviève Notebaert. Du lundi au samedi à 21 heures. Jusqu'au 22 août.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER-LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Prélude à un déjeuner sur l'herbe" comédie de Olwen Wymark avec Normand Bélanger, Claire Ifrane, Hervé Martin, jusqu'au 7 sept. Jeu. à lun.: 20 h 45. Variétés: François Vaillancourt, auteur-compositeur-chansonnier, 22 h 15. Jusqu'au 20 juillet. Le groupe "Parabole", avec Dominique Lecorfe, Robert St-Laurent et Solange Rôy, auteurs-compositeurs-chansonniers, 22 h 15. Du 22 au 27 juillet.

CHRIST CHURCH CATHÉDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Roy Campbell, orgue mer.: 12 h 30. Programme: Mendelssohn-Bartholdy, Stanley, de Grigny et J.S. Bach.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE, 5030 St-Denis (843-4725) — Le nouveau théâtre expérimental présente les trois premières pièces de "Vie et mort du roi boiteux" de Jean-Pierre Ronfard, du lun. au sam.: 20 h 30. À partir du 20 juillet.

ÉGLISE NOTRE-DAME, 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — Festival Brahms-Mozart avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, mar.: 19 h 30 Programme: Sinfonia concertante, K. Anh.9 (Mozart). Solistes: Theodore Baskin, hautbois, Emilio Lacurto, clarinette Richard Hoenich, basson et John Zirbel, cor; Symphonie no 4 (Brahms)

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Bosoms & Neglect", comédie de John Guare. Mise en scène: Brian Richmond. Sam, à jeu.: 20 h 00. Matinées, mar.: 13 h 30, dim.: 16 h 00. Jusqu'au 2 août.

CENTRE D'ART D'ORFORD, Parc provincial du Mont-Orford, sortie 118 autoroute des Cantons de l'Est (819) 843-3981 — Abbaye St-Benoit du Lac: Quintette de cuivres de Montréal, sam.: 16 h 00. Salle Gilles-Lefebvre: Trio Borodine, sam.: 20 h 30, dim.: 20 h 00. Louis-Philippe Pelletier, piano, professeur à l'Université McGill, mar.: 20 h 30. Ensemble Robert-Marcotte-Gray, violon, cor, piano, mer.: 20 h 30. Concert des étudiants, jeu.: 16 h 45. Martin Foster, violon; Henri Brassard, piano, Ven.: 20 h 30.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE, (759-7636) — Église de St-Donat — Ensemble de cuivres, dir. Daniel Doyon, Sam.: 20 h 30. — Camp musical de Lanaudière St-Côme. — Classe de violon du prof. Hratchia Sevadjian, mer.: 20 h 30. - CEGEP de Joliette: Les choeurs de France (choeur d'hommes de l'Opéra de Paris), mar.: 20 h 30. Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, jeu.: 20 h 30. Au programme: Mozart et Brahms.

L'EX-TASSE, 816 Ontario est (526-9396) — "Comme un photo-roman d'amour" de Claire Dé. Avec Paule Marier et René Gagnon. Mise en scène de Sébastien Dhavernas, du mar. au Sam.: 21 h 00. Jusqu'au 22 août.

LE TRANSIT, 425 Place Jacques Cartier (861-5731) — Festival de Jazz: Uzeb, jusqu'au 23 juillet. Sem. dim.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 22 h 00, 24 h 30.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Réjean Dugal, pianiste, présente "D'instinct", ven. sam. dim.: 21 h 00. Jusqu'à la fin juillet.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (848-9397) — Guy Nadon et La Population des Sons, lundi. Jim Zeller & The Bank jusqu'au 19 juillet. Bluelight (groupe de sept musiciens originaires du Rhodes Island), du 21 au 26 juillet. Dim. à jeu.: 22 h 00 et 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LA POUDRIÈRE, Île-Ste-Hélène (526-0821) — "Un roi qu'a des malheurs" de Remo Forlani. Mise en scène: Jean Faucher. Avec Françoise Faucher, Léo Illial, Dorothé Berryman, Lenie Scoffié, Marcel Girard, Jacques Zouvi, France Laverdière. Jusqu'au 25 juillet à 20 h 30. Relâche dim. et lun. — Représentations supplémentaires: Sam.: 18 et 25 juillet à 18 h 00 et 20 h 45 et mer.: 22 juillet, matinée: 18 h00.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Laurier, Beloeil (467-4504) — "Un show d'été pour payer mon loyer" création collective. Mise en scène: Denise Filiatrault. Jusqu'au 5 sept. Mar. à sam.: 21 h 00.

LE QUAI JACQUES-CARTIER, Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (842-4793) — Le groupe Heater Zon, Sam.: 20 h 00. Le quatuor Moisan, clarinette, Dim.: 11 h 00. Groupe folklorique italien "Aventino" et le groupe folklorique philippin de Montréal, mar.: 19 h 30. Coop jazz, mer.: 12 h 30. Les Échassiers de la Baie présentent "La légende d'Alexis le Trotteur" (Théâtre), mer.: 19 h 30. Priscilla, jeu.: 19 h 30. Pierre et Lise, ven.: 12 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (875-6227) — Big Mama Thornton, jusqu'au 19 juillet. Ellen McIlwaine, chanteuse blues-rock, du 21 au 26 juillet.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est Sainte-Catherine (523-1131) — "Essayez donc nos pédalos" écrit et mis en musique par Alain Marcel. Avec Michel Dussarrat, Alain Marcel, Jean-Paul Muel. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 26 juillet.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — John Vandertuin, organiste, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Widor, Mendelssohn, Gigout et Bach.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "J'ramasse mes p'tits pis j'pars en tournée" adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'au 25 juillet.

UNIVERSITÉ McGILL, Salle Moyse du Batiment des Arts, rens.: 288-1677 — Les Ballets Russes de Montréal présentent: "Le sentier de la douce amère" et "Rêveries", Sam.: 14 h 00 et 20 h 30. Entrée libre.

UQUAM, 1455 St-Denis, Salle Alfred Laliberté (282-3456) — Le T.L.M. présente "Happy end" de B. Brecht et K. Well (en français). Avec Raymond Cloutier, Louis De Santis, France Desjarlais, Pierre Lenoir et Christine Olivier. Mise en scène: Alexandre Hausvater. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 26 juillet.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa, (613) 237-4400 — Opéra — "Rigoletto" de Verdi (en italien) Jeu.: 20 h 00. "A midsummer night's dream" de Britten (en anglais), mer. et ven. 20 h 00. "Idomeneo" de Mozart (en italien), sam.: 20 h 00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, — Théâtre — Le quatuor de Tokyo, mer.: 20 h 30. Au programme: Mozart, Beethoven et Brahms; jeu.: 20 h 30. Au programme: Mozart, Bartok et Mendelssohn. Le quatuor Emerson, ven.: 20 h 30. Au programme: Mozart, Bartok et Tchaïkovski.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112. (514)584-2226 — "Les fiancés de l'armoire à linge" comédie de Joe Orton. Avec Louise Deschâtelets, Benoît Girard, Guy Nadon, Jean-Pierre Saulnier, Linda Sorgini, Yvan Benoît. Mise en scène: Claude Maher. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 sept.

LA RELÈVE À MICHAUD, St-Mathieu-de-Beloeil, sortie 105 de la Transcanadienne (514) 467-2231 — "Coeur de papa" de Jean Barbeau. Avec Gisèle Dufour, Michel Forget, Claude Michaud, Karen Racicot. Mise en scène: Roger Fournier. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 sept.

LE PIGGERY, North Hatley (819)842-2191 — "Deathtrap" de Ira Levin avec Michael Shepherd. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 00. Jusqu'au 25 juillet.

LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE, Autoroute du Nord, sortie 83. (861-2244) ou (326-3655) — "Moi Tarzan, toi Jane" de Janette Bertrand avec Louise Turcot, Raymond Legault. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche lun. Mise en scène: Janine Sutto. Jusqu'au 2 août.

RESTAURANT AU VIEUX FORT, 120 Chemin Saint-Jean, La Prairie (514)659-0010 — "Une brosse" de Jean Barbeau. Avec LÎse Bourbonnière, Normand Richard, Gaëtan Gagnon, Sylvie Francis. Mise en scène: Bernard David. Jeu. ven. sam.: 20 h 45. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819)395-2253 — "Les Moineau chez les Pinson", comédie de Georges Dor. Avec Béatrice Picard, Louison Danis, Aubert Pallascio, Yvon Leroux. Mise en scène: Yvon Leroux. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819)563-1778 — "Mousse" Avec Véronique Le Flaguais, Ninon Lévesque, Pauline Martin. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 15 août.

THÉÂTRE DE L'ÎLE BIZARD, 490 rue de l'Église (620-4884) — "Ça s'peut pas!" de Marcel Gamache avec Josiane Goffoy, Josée La Bossière, Thérèse Morange, Arlette Sanders, Alpha Boucher, Mario Lirette, Jacques-L. Lorain, Patrick Peuvion. Mer. jeu. ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Dim.: 20 h 30. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 215. (418)884-2839 — "Déridez-vous" de Normand Chouinard et Rémi Girard. Avec Hélène Loiselle, Normand Chouinard, Lionel Villeneuve, Julie Vincent, Rémi Girard. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DE LA BUTTE, 2554 rue Monty, Val-David, Autoroute des Laurentides, sortie 76. (819)322-2818 ou (861-4838) — "Une farce dans la nature" spectacle de Pierre Labelle, invité spécial Gilles Rivard. Sem.: 21 h 00. Sam.: 17 h 00, 22 h 30. Jusqu'en sept.

THÉÂTRE DE BELOEIL, 600 Richelieu, Beloeil (514)464-0648 — "Les folleries du samedi soir", comédie de Gene Stone et Marcel Mithois. Mise en scène: Guy Hoffman, avec Jacques Godin, Monique Mercure, Guy Hoffman, Janine Mignolet. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Relâche dim. lun. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE CALIXA-LAVALLÉE, Verchères, Transcanadienne, sortie 98/30 est direction Sorel, sortie Calixa-Lavallée 149. (514)583-3776 — "Du sang bleu dans les veines", comédie de Georges Dor. Avec Margot Campbell, Monique Chabot, Edgar Fruitier, Guy Godin. Mise en scène: Yvon Leroux. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE, 1645 chemin du chenal-du-moine, St-Anne-de-Sorel. (514)743-8446) — "Les dernières chaleurs" et "Transport en commun" de Michel Chevrier et Louise Roy avec Markita Boies, Suzanne Champagne, Sophie Clément, Gilbert Sicotte. Mise en scène: Jean-Luc Bastien. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 20 h 00. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR, Manoir d'Upton, Autoroute 20, sortie Acton-Vale 147 (514)549-4617 — "Jello aux fraises pas de fraises", comédie de Christian Bédard et Richard Blackburn. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE LE DAUPHIN, 600 boul. St-Joseph, Drummondville, sortie 177 route Transcanadienne (819)478-4145 ou (800)567-1457 — "Beaux bébés de banlieu, voisines de cuisine" de John Ford Noonan. Avec France Castel et Louise Latraverse. Mise en scène: Mouffe. Mer. à dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30 et 22 h 30. Jusqu'au 7 sept.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418)872-1424 — "La Vénus d'Émilio" de Jean Barbeau. Mise en scène: Michel Gariépy. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lundi. Jusqu'au 6 août.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, Saint-Pierre, Île d'Orléans (418)828-9530 — "Ma p'tite vache a mal aux pattes", spectacle de Jocelyne Goyette. Mise en scène: André Melançon. Jusqu'au 19 juillet. "Cri du coeur", spectacle de Léo Munger, du 21 juillet au 9 août.

THÉÂTRE DU LAC DELAGE, Manoir du Lac Delage (418)848-2865 — "Les hauts et les bas de la vie d'une Diva", monologuerie de Jean-Claude Germain. Avec Nicole Leblanc et François Dubé. Jusqu'au 23 août.

THÉÂTRE DU MONT-JACOB, Jonquière (418)547-5771 — "La corde sensible". Mise en scène: Lionel Villeneuve. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic, Comté de Charlevoix (418)665-3703) — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay avec Claude Guay. Jeu. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 7 sept.

THÉÂTRE DE MARIEVILLE, Marieville, Autoroute 19 sortie 37. (861-3755) — "Clarisse, Alexandre, Virgile et tous les autres" comédie musicale, création de Bernadette Morin et Yvan Landry. Mise en scène: Richard Martin. Avec Élisabeth Chouvalidzé, Gaëtan Labrèche, Guy Boucher, Normand Lévesque, Michel Martin. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DES MARGUERITES, Trois-Rivières-Ouest (819)377-3223 — "Adieu les Olympiques", comédie de Yvon Brochu. Avec Robert Rivard, Jean Brousseau, François Trottier, Danielle Bissonnette, Lise l'Heureux, Georges Carrère. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam. 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DU MONT-TREMBLANT, Station touristique du Mont-Tremblant (819)425-2711 ou (861-6165) — "Le tout pour le tout" comédie de Françoise Dorin avec Gérard Poirier, Nicole Filion, Vincent Bilodeau, Marc Béland, Denise Tessier. Mar. à ven.: 20 h 30, sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE MOLSON, 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, Route 20 sortie St-Charles/St-Hilaire no 113 (514)548-2223) — Paul et Paul, jusqu'au 19 juillet. Michel Louvain, du 21 au 26 juillet. Sem. et dim.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche lundi.

THÉÂTRE MALENFANT, 734 rue St-Jean-Baptiste, Terrebonne (10 minutes du pont Pie IX, route 25) (492-0165) — "Chez Paulette, bière, vin, liqueur et nouveauté», texte de Louis-Marie Dansereau. Mise en scène: André Montmorency, avec Louise Bourque, Diane Dauphinais, Robert Marien, André Montmorency. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE, Eastman, comté de Brome, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106. (297-2862) — "Viens-tu jouer dans ma cour", comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Cyrille Beaulieu. Avec Sylvie Léonard, Diane Lavallée, Johanne Garneau, Denis Bouchard, Jean-Raymond Châles, Normand Carrière, Jean-Jacques Desjardins, Marjolaine Hébert. Mise en scène: Louis-Georges Carrier. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette, Autoroute 40, sortie 122. 1-756-0559, (514) 842-8194) — "Meurtre à L'Auberge des Gouverneurs" comédie de Ron Clark et Sam Bobrick. Mise en scène: Jean Duceppe. Avec Monique Joly, Roger Lebel, Mario Verdon. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE PONT-CHATEAU, Côteau-du-Lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17. (514)456-3224 — "Attention au bouton", comédie de Ben Starr avec Sylvie Beauregard, Lucille Papineau, Alain Montpetit, Yvan Canuel. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE LES QUATRE SAISONS, Centre culturel de Shawinigan, 2100 rue Dessaulles 1(800)567-8607 — "Le bonheur, c'est pas bon pour la santé", comédie de Louise Matteau. Avec Normand Gélinas, Danièle Panneton, Jacques Piperni, Reine France, Louise Matteau et Gabrielle Mathieu. Mar. à jeu.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

Suite à la page 17

télévision

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Les voyages de Tortillard
L'évasion par le rêve d'un petit garçon.
9.30 La corde raide
Série qui met en vedette deux jeunes gymnastes anglais.
10.00 Les héros du samedi:
Aviron-canoë-kayac. Au bassin olympique à l'île Notre-Dame.
11.00 David Cooperfield
Feuilleton tiré du roman de Charles Dickens et adapté par Hugh Whitemore.
12.00 L'histoire de la médecine:
"Les malades passent à l'acte". Film réalisé par Claude de Givray.
13.00 D'hier à demain:
"Il était une fois le pouvoir: la muraille de Rey Bouda". Documentaire réalisé par Étienne et Patricia Verhagen.
14.00 Cinéma:
"Les quatre Charlots mousquetaires" (Français 1974). Comédie réalisée par André Hunebelle et Jacques Besnard, avec Gérard Rinaldi, Gérard Filipelli et Jean Sarrus.
16.30 Mordicus.
Trois jeunes nous familiarisent avec le bois, son habitat naturel et la fabrication de meubles.
17.00 Bagatelle
18.00 Pistroli
Variété où se côtoient des chansonniers acadiens et des interprètes de musique traditionnelle.
18.30 À contrepoids
Jeux-questionnaire.
19.00 Reflets d'un pays:
De Jonquière. Peut-on vivre de la culture au Saguenay-Lac-St-Jean? Inv.: Marie-Claire Bourgo, directrice générale de Saguenart; Régean Oare, potier-céramiste de l'atelier Le Colombin; André Gagnon, ingénieur du son.
20.00 Cinéma:
"Monsieur papa" (Français 1977). Comédie dramatique réalisée par Philippe Monnier, avec Claude Brasseur, Nicolas Reboul et Nathalie Baye.
21.30 Le sommet d'Ottawa
Anim.: Bernard Derôme.
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma canadien:
"Le coq du village" (Canadien 1972). Drame réalisé par Peter Pearson, avec Keir Dullea et Elizabeth Ashley.
1.00 Ciné-nuit:
"Le train" (Fr.-It.-Amér. 1964). Drame réalisé par John Frankenheimer, avec Burt Lancaster, Paul Scofield et Jeanne Moreau.
3.25 Fin des émissions.

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 Super car
11.00 Les sentinelles de l'air
11.30 Les saintes chéries
12.00 Samedi midi:
"Les récits du capitaine", "Essais automobiles", "Le ciel de la semaine", "Cuisine", "Un peu de tout", "Jet Set international", "Samedi nautique sport", "Terre des Hommes".
14.00 Cinéma du samedi:
"Les boucaniers" (Américain 1959). Film d'aventures réalisé par Anthony Quinn, avec Yul Brynner, Charlton Heston, Charles Boyer et Claire Bloom.
16.00 Les Monroes
17.00 Ah! Quel famille
17.30 Les p'tits bonshommes
17.50 Le dix vous informe
13.00 Allons au cirque:
"Le cirque de Moscou".
19.00 Et ça tourne:
Inv.: Visage, Evelyne Jones, Dennis Dean, Francesca, Baron Longfellow et Sylvie Lecault.
20.00 Soirée Canadienne
21.00 Médecin d'aujourd'hui
22.00 Maintenant:
Sujet: "L'inflation".
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA/La Météo
22.50 Les sports
23.05 Ciné week-end:
"Drôle de frimousse" (Américain 1956). Comédie musicale réalisée par Stanley Donen, avec Audrey Hepburn et Fred Astaire.
0.35 Ciné week-end:
"Meurtre au 13e étage" (Américain 1973). Drame policier réalisé par Jud Taylor avec James Stewart, Teresa Wright, Andrew Parks et Strother Martin.

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Pas si bête
Une émission consacrée aux animaux domestiques.
19.00 Les explorateurs du monde:
"Fantastique île de Pâques". Première partie d'un documentaire sur l'île de Pâques. Celle-ci abrite cinq cents statuts de pierre dont le secret échappe toujours aux archéologues.
20.00 Fantaisie:
"Raymond Pharand". Le monde fascinant des collectionneurs.
20.30 Valeurs:
"Salut l'artiste". Comment réagissent les Québécois aux valeurs de notre temps?
21.00 Chacun son tour:
"Les grands-pères du soleil levant". La vie des Québécois dans les différentes régions de la province.
21.30 Les grands orchestres:
"L'Orchestre de Cleveland, dirigé par Lorin Maazel".
22.30 Planète hispanique:
"Hommage à Jordi Bonet". Peintre et sculpteur d'origine espagnole, Jordi Bonet a laissé derrière lui une oeuvre considérable. Cet artiste qui avait choisi de vivre ici a su marquer puissamment l'art québécois.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Quatre saisons:
Magazine du loisir: — Le musée de la gendarmerie à Melun. — Le collectionneur de Chariot. — M. Rosier, le truqueur du cinéma.
10.30 Évènements sportifs:
1—24 heures du Mans. 2—Cyclisme: Grand Prix du Midi libre. 3e étape: Rondez-Corbières. 3—Hand Ball: finale du championnat de France. USM Gagny-CSL Dijon. 4—Concours hippique. En différé de Longchamp. 5—Football. Avant la finale de la coupe de France.
13.30 Soirée culturelle:
"La Chine contemporaine". — Concert en plein air au Palais des Beaux-Arts à Pékin, nouveau symbole de la révolution culturelle. — Devant le Mur de la démocratie, exposition "Personnages des années 70", première aventure contestataire. — Visite d'un camp de rééducation pour jeunes délinquants, entrevue avec des détenus. 3—La vie des estampes: "De Daumier à Lautrec".
15.30 Ces années-là:
L'histoire du monde de 1946 à 1970 à partir de documents d'actualité: 1963. — Entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun. — Attaque du train postal Glascow-Londres. — À Moscou, signature d'un traité pour l'arrêt des expériences nucléaires sous-marines et dans l'atmosphère. — Décès du pape Jean XXIII.
16.30 Actualités régionales
17.00 Quatre saisons:
Magazine du loisir: — Apprenez à chanter avec la cantatrice Gina. — L'hypermarché de la casse. — Les petits danseurs de salon.
18.00 Évènements sportifs:
1—Cyclisme: Tour de l'Aude. 2—Athlétisme: Relais Jacques Coeur. Cette année, les équipes masculines et féminines de 14 pays se mesurent dans les relais 4 x 100, 4 x 200, 4 x 400, 4 x 800 et 4 x 1,500 m.
20.00 Soirée culturelle:
1—"La Chine contemporaine". — Les techniques en éducation. — Le sens du mot liberté pour des étudiants, des professeurs et des travailleurs. — Une journée dans la vie d'un pêcheur. 2—La vie des estampes: "De Laboureur à Vasarely". 3—Fenêtre sur...: "Pour que l'esprit vive".
23.00 Ces années-là:
L'histoire du monde de 1946 à 1970 à partir de documents d'actualité: 1964. — Paul VI, premier pape à sortir d'Italie depuis 1804. — Le général De Gaulle visite dix pays sud-américains. — Wilson, du Parti Travailliste, remporte les éelctions en Angleterre. — La guerre tribale au Congo ex-belge.
24.00 Actualités régionales

6 CBMT

8.45 Thought for today
8.50 CBC-6 morning
9.00 Sesame Street
10.00 From Now On
10.57 Entertainment calendar
11.00 The Jimmy Phair Show
11.30 Mutual of Omaha Wild Kingdom
11.58 Weather report
12.00 Yes, you can
12.30 Sportsweekend:
"British open golf"
17.00 You can do it
17.30 Wok with Yan
18.00 V.I.P.
19.00 Keep in the family
20.00 Trail to the pennant:
"The Expos story"
21.30 Sportsweekend special:
"Boxing from Madison Square Garden"
19.30 Tales of the unexpected
22.30 Two Ronnies
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.37 Ciné-Six:
"Salem's lot" (Film d'horreur, 1979) (1ère partie) avec David Soul, James Mason et Bonnie Bedelia.
1.40 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Circle Square
7.00 100 Huntley street
8.00 Storytime
9.00 Rocket Robin Hood
9.30 Let's Go
10.00 Swiss Family Robinson
10.30 The Hilarious house of Frightenstein
11.30 Player's international tennis:
Kathy Jordan vs. Virginia Ruzini
12.30 This week in baseball
13.00 Saturday at the Movies:
"How sweet it is" (Comédie 1968) avec Debbie Reynolds; James Garner et Terry-Thomas.
15.00 Superstars of Wrestling
16.00 Wide World of Sports:
"Spruce Meadows equestrian horse jumping competition"; "The W.B.A. light heavyweight championship"
18.30 Pulse
19.00 Academy Performance:
"Voyage of the damned". Avec Max Von Sydow, Malcolm McDowell, Faye Dunaway et James Mason.
22.00 Fantasy Island
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Mahogany" (Drame 1975) avec Diana Ross, Billy Dee Williams, Anthony Perkins.
2.10 The six million dollar man
3.10 Emergency
3.50 Sign Off

DIMANCHE

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Le petit castor
9.30 Les aventures de Chaperonnette à pois
Dessins animés.
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Le corps humain:
"La circulation sanguine". Documentaire réalisé par Alfred R. Kelman. Narrateur: Pierre Nadeau.
12.00 La semaine verte:
Dossier: Napoléon Roy, agriculteur et homme d'affaires. Chronique horticole: Commentaires sur l'actualité agricole. Court sujet: les difficultés de produire du lait en Floride.
13.00 Ciné-pop:
"Les fabuleuses aventures légendaires du baron Munchausen", (Français). Film d'animation réalisé par Jean Image.
14.30 La vie qui nous entoure:
"Regards sur le son". Documentaire réalisé par Pierre Bartoli et Yvon Collet.
15.00 L'Univers des sports
Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Moscou, un an après, jour pour jour.
17.00 Second regard:
Première partie: les actualités religieuses. Deuxième partie: Jésus de Nazareth.
18.00 L'Ouest en personne
Entrevues avec des personnalités marquantes de l'Ouest canadien. Cette semaine, David Helliwell, prés. de British Columbia Investment Corporation.
18.30 Zoom sur les bêtes libres
19.00 Chez Denise
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19.30 Les beaux dimanches:
"La chasse au trésor en hélicoptère". Jeux-questionnaire
20.30 Les beaux dimanches:
"Histoire de la marine". Documentaire historique réalisé par Daniel Costelle et Jean-Marc Leblon.
21.30 Le sommet d'Ottawa
Anim.: Bernard Derôme. Arrivée des chefs d'État. — Description des appareils de sécurité. — Discussion des thèmes et sujets qui seront abordés les jours suivants.
22.30 Le téléjournal
22.50 Sports dimanche
23.05 Ciné-club:
"À travers l'orage" (Américain 1921) (sous-titré). Mélodrame réalisé par D.W. Griffith, avec Lilian Gish, Richard Barthelmess et Kate Bruce... ■
0.40 Fin des émissions

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 C'était le bon temps:
Inv.: Roger Larivière.
12.00 Le Brunch:
"Les milles feuilles"; "La scène"; "Sons et images"; "Tables tournantes"; "Les créateurs"; "Café-modes"; "Nouvelles artistiques".
14.00 Le soccer
Émission d'avant-match
14.30 Le soccer professionnel:
"Le Manic de Montréal visite les Diplomats de Washington". En direct de Washington.
16.30 Sport mag
17.30 Toute la ville en parle
17.50 Le dix vous informe
18.00 Au royaume des animaux:
"Le fantôme tacheté".
18.30 La conquête de l'Ouest
19.30 V.I.P.
Inv.: Michel Tremblay. Chanteurs invités: Janette Collin et Michel Dary.
20.30 En première:
"Une étoile dans le ciel" (Américain 1976). Drame social réalisé par Robert Ellis Miller, avec Cicely Tyson, Robert Hooks et Beah Richards.
22.00 Le sommet économique
Anim.: Jacques Moisan.
22.30 Les nouvelles TVA
La météo/Les sports
23.00 Le vrai visage
23.30 Ciné week-end:
"Adieu Bruce Lee" (Chinois 1974). Film d'aventures réalisé par Lin Ping, avec Lee Roy Lung, Lung Fei, Joe Tiger et Johnny Floyd.
1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 La famille Adams
Une page d'histoire américaine à travers la chronique de la famille Adams.
19.30 Neuf et demi:
Une émission qui rend compte des principales tendances de la culture québécoise contemporaine.
20.30 Visage:
"Yves Thériault". Romancier, conteur et poète, Yves Thériault est l'auteur d'une oeuvre abondante et variée.
21.00 Contre-jour
Une jeune fille nous présente une version de la vie d'adolescente.
21.30 Ciné-répertoire:
"Alambrista". Film américain réalisé en 1978 par Robert M. Young, avec Domingo Ambriz, Trinidad Silva et Linda Gillin.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Sport première:
1—24 heures du Mans, du Mans, nous suivons les derniers moments de la course et l'arrivée. 2— Spécial sports: hippisme, jumping international à Longchamp.
12.00 Auto moto
Le point sur les 24 heures du Mans.
12.30 Les nouveaux rendez-vous:
Cinéma: Inv.: François Huster, Claude Lelouch, Nicole Garcia, Marina Vlady, Christine Boisson et André Zecolawsky. Variétés: Inv.: Gilbert Bécaud, Antoine, François Bernheim, Joan Baez, Richard Gotainer, Catherine Lara, Michel Ypar et Sheila.
14.00 Apostrophes:
Émission littéraire — "Le style c'est l'homme". Avec Michel Déon, Evane Hanska, Robert Kanters, Bertrand Poirot-Delpech et Alain Robbe-Grillet.
15.15 Le monde de l'accordéon
15.30 The Dansant:
Émission de variétés. Au programme: Anny Gould, Jacques Martin, l'orchestre de Bob Quibel et le choeur Stardust.
16.00 Actualité régionale
17.00 Féminin présent:
Magazine pour les femmes, fait par des femmes. — Tout feu, tout femmes: "Comment garder la ligne sans cesser de se régaler". — Les recettes de mon village. — Dossier: Qu'est-ce qui différencie un mot "grossier" du "beau langage".
19.30 Auto. moto
Auto: — Essais de la Peugeot diesel. — Rallye de l'Acropole Moto: Grand Prix de France de moto-cross au Castellet
20.00 Les nouveaux rendez-vous:
Cinéma: Inv.: Bernard Fresson, Juliette Mills, Aldo Macione et Dominique Lavanat. Variétés: Inv.: Daniel Balavoine, Philippe Chatel, Village People, Jean-Baptiste Guenin et Richard Cocciante.
21.30 Apostrophes:
Émission littéraire — "Des livres dont les princes sont des enfants". Avec Antoine Audouard, Jean Gau, Edmonde Charles-Roux, Claude Duneton et Frédérique Hébrard.
22.45 Le monde de l'accordéon
23.00 The Dansant:
Émission de variétés. Au programme: Lucien Lupi, Jacques Martin, Bob Quibel et Stardust.
23.30 Actualité régionale

6 CBMT

7.45 Thought for today
7.48 CBC-6 good morning
8.00 This is the life
8.30 Music and the Spoken Word
9.00 Star Trek
10.00 Meeting place
11.00 Sportsweekend:
"British open golf"
13.00 Summer country Canada
13.27 Community events
13.30 Hymn sing
13.57 Programs highlights
14.00 Bernard Show
15.00 A village wooing
16.00 Clouds of glory
17.00 James Mitchener world Hawaii
18.00 Disney's Wonderful World
19.00 The beachcombers
19.30 The Muppet show
20.00 Wild Canada:
"Enchanted Islands"
21.00 Prince Regent
22.00 Music of man
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.41 Sunday best:
"Salem's lot" (1979) avec David Soul, James Mason et Bonnie Bedelia.
1.30 Station Closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 The World Tomorrow
7.00 Crossroads
7.30 Days of Discovery
8.00 Jimmy Swaggart
9.00 Oral Roberts:
Teaching the Bible
9.30 Rex Humbard
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
13.00 Our city
13.30 Oceans alive
14.00 Sports hot seat
14.30 CTV sports presents:
"Pan Pacific synchronized swimming championships"; "International tournee 90-meter ski jumping" from Thunder Bay, Ontario.
15.30 Webster
16.00 Untamed world
16.30 Question period
17.00 The Palace
18.00 Pulse
18.30 Special-Can Pro '81
19.00 McGowan's Montreal
20.00 Special:
"Roots of rock'n roll".
21.00 CTV special:
"Cleo"
22.00 W5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The 5th musketeer" (Drame 1973) avec Sylvia Kristel, Bean Bridges, Ursula Andress et Cornell Wilde.
2.00 Sign off

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — Collection permanente/Paul-Émile Borduas, jusqu'au 6 septembre. Christo: "Exposition-documentaire 1972-1976", documents sur la conception et la construction d'une "clôture" en toile blanche à travers les terres agricoles des comités de Marin et Sonoma, (Californie). Jusqu'au 13 sept. Spectacles d'animation: présentation de la pièce "Le corbeau blanc" avec la troupe du théâtre Sans Fil, sam., dim.: 14 h 30.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT, 615 boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent (747-7367) — "Transferts, Pierre Leblanc, sculpteur", jusqu'au 2 août. "Pendre la crémaillère au 18e et 19e siècle" (Collection McDonald Stewart), jusqu'au 13 septembre.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL, 3400, avenue du Musée (285-1600) — "La pierre parle ou la lithographie en France, 1848-1900". On y verra représentés les grands mouvements de la fin du XIXe siècle, à travers quelques 650 oeuvres provenant de grands musées canadiens et étrangers. Manet, Degas, Gauguin et Toulouse-Lautec ne sont que quelques-uns des noms illustres que l'on retrouvera dans cette exposition, jusqu'au 16 août. Sélection d'une soixantaine de lithographie tirées de la collection permanente du Musée, jusqu'au 10 août.

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE, (861-6738) — Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 17 h 00. Sauf lundi: "L'art du marteau, le forgeron et le ferblantier au travail". Exposition qui met en lumière le rôle important joué par les ferblantiers et les forgerons dans la vie quotidienne des villages du Québec du XIXe siècle, jusqu'au 15 octobre.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI, 35 ouest, Saint-Germain (724-2272) — Yvon Roy: peintures à l'huile. Pierre Chouinard: sculptures sur bois et pierre. "Le Québec vu par Jean Mercé": dessins. Jusqu'au 26 juillet.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE, 145 Wilfrid Corbeil (756-0311) — "Antiquités québécoises" collection Robert et Michelle Picard, jusqu'au 6 sept. Pierre Gingras: "Le Kud de Kildare" jusqu'au 6 sept.

MUSÉE DE L'ORATOIRE ST-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Vingt-neuf gravures du poème "Le Pater" d'Alphonse Nucha et cinq oeuvres de Georges Rouault, jusqu'au 2 novembre.

ARTS-SUTTON, 7 rue Académie, Sutton (538-3809) — Peintures de Roland Strasser, 1895-1974, du 24 juillet au 2 août.

ATELIER-GALERIE SERGE LACROIX, 4953 Rivard (843-4535) — Gravures originales de Louis-Pierre Bougie, Michel Picotte, Graeme Russ, Claude A. Simard. Jusqu'au 31 juillet.

CHÂTEAU DUFRESNE, Musée des arts décoratifs (coin Pie IX et Sherbrooke) 259-2575 — Ouvert le jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 12 h 00 à 17 h 00. Collection permanente: pièces meublées pour recréer l'atmosphère d'une grande maison bourgeoise du début du siècle. Objets d'art québécois de la collection Jean-Marie Gauvreau.

CHÂTEAU RAMESAY, 280 est, Notre-Dame (861-7182) — Ouvert du mardi au dimanche de 10 h 00 à 16 h 30. Fermé lundi.

GALERIE NATIONALE, Angle Elgin et Slater, Ottawa (613)992-4636 — Rétrospective de l'oeuvre de Greg Curnoe, jusqu'au 6 sept.

GALERIE A, Édifice Alliance Mutuelle-Vie, 680 ouest, Sherbrooke (284-3768) — "Les cerfs-volants" de Claude Thibaudeau, du 20 au 31 juillet.

GALERIE ANDRÉ-GEORGES, 224 ouest, St-Paul (845-3996) — André: "Les perroquets et leurs couleurs flamboyantes", jusqu'au 28 juillet.

GALERIE ART & STYLE, 896 ouest, Sherbrooke (849-2598) — Colette Boivin, Yvette Forment, Mario Mauro, jusqu'au 27 juillet.

GALERIE BERNARD DESROCHES, 1444 ouest, Sherbrooke (842-8648) — Peintres de la galerie.

GALERIE DON STEWART, 1460 ouest, Sherbrooke (845-2905) — Les lithographies de Sword street press de Toronto, jusqu'au 31 juillet.

GALERIE FRANCE MORIN, 42 Av. des Pins ouest (845-4549) — La galerie sera fermée durant la période estivale. Pour rendez-vous veuillez téléphoner à la galerie ou à 521-6795.

GALERIE FREDERIC PALARDY, 451 St-Sulpice (845-1590) — Fernand Toupin, R.C.A. et Caroline Bussières, jusqu'au 1er août.

GALERIE FREDERIC PALARDY, 1170 St-Lambert. Les peintres de la galerie.

GALERIE LES 2 B, 948 du Rivage, St-Antoine-sur-Richelieu (787-3459) — Artistes de la galerie.

GALERIE L'AQUATINTE, 4933 de Grand Pré (849-5527) — Gravures et dessins québécois et internationaux. Durant l'été, sur rendez-vous seulement.

GALERIE LIBRE, 2100 Crescent (288-6025) — "Solitude Nord-Américaine": huiles récentes de François Sylvand, jusqu'au 25 juillet.

GALERIE MARTINE HÉNAULT, 2165 Crescent (845-2165) — Lithographies grands formats et eaux-fortes de Jean-Paul Riopelle, jusqu'au 31 juillet.

GALERIE SARAH McCUTCHEON, La Vieille Poste, 1304 Ave. Greene (933-2678) — Exposition de dessins architecturaux de Peter Rose, Alan Maples, Erich Marosi et Ron Keays, jusqu'au 8 août.

GALERIE THEO WADDINGTON, 1490 ouest, Sherbrooke (933-3653) — Oeuvres de Coburn, Dallaire, Kurelek, Hujhes, Richard, Lalittie, Roberts et Riopelle.

GALERIE TREIZE, 4015 Drolet (288-5903) — Les artistes de la galerie — Oeuvres récentes, jusqu'au 31 juillet.

GUILDE CANADIENNE, Les métiers d'art Québec, 2025 Peel (849-6091) — Weneebaykook, estampes et peintures d'acrylique, jusqu'au 8 août.

PARC HISTORIQUE DE POINTE-DU-MOULIN, 2500 boul. Don Quichotte, Ile Perrot. (514)453-4455 — "Techniques agricoes des Euro-Canadiens et des Iroquois" et "Exposition tactile et sensorielle sur le mécanisme du moulin". Jusqu'au 8 sept. Animation: "Les artisans", jusqu'au 19 juillet. "Le XVIIIe siècle" du 20 au 26 juillet.

CARRIÈRES PROFESSIONS ET

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 17

Situé à environ 50 km de Montréal, avec une capacité de 405 lits dont 330 lits de courte durée, opérant le deuxième plus important Département de santé communautaire de la province.

LE CENTRE HOSPITALIER HONORÉ-MERCIER INC.
est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice)
DES SOINS INFIRMIERS

NATURE DE LA FONCTION
Sous la responsabilité immédiate du Directeur général, administrer les activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

QUALIFICATIONS REQUISES
- Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences de la santé (sciences infirmières) ou l'équivalent.
- Expérience: minimum de 4 ans dont au moins 2½ ans dans un poste comportant des responsabilités de gestion.

RÉMUNÉRATION
Selon les normes établies par le M.A.S., Classe 17.

Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 7 août 1981, à:

M. Gilles Groulx,
Directeur général
C.H. Honoré-Mercier Inc.,
2750 Boul. Laframboise,
St-Hyacinthe, Qué. J2S 4Y8

Office national du film du Canada | **National Film Board of Canada**

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes

Vous croyez que bon nombre de films de l'ONF sont fort intéressants mais pas assez connus? Alors pourquoi ne pas joindre l'équipe de mise en marché française de l'Office national du film à titre de

COORDONNATEUR
de l'information et de la publicité

Le coordonnateur participe à l'élaboration des stratégies de lancement de films pour les marchés francophones du Canada et suivant ces stratégies conçoit et produit les outils d'information et de publicité appropriés.

Il supervise le travail d'une équipe de cinq personnes dont deux agents d'information et contrôle la production des pièces promotionnelles réalisées par le studio de graphisme.

Exigences:
Plusieurs années d'expérience en information écrite et électronique. Très bonne connaissance de la publicité de produits culturels. Intérêt marqué pour le cinéma, imagination et aptitude manifeste à communiquer. Excellente connaissance de la langue française et connaissance d'usage de la langue anglaise.

Salaire initial entre $31,000 et $35,500 dépendant de la compétence.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet 1981 à:

L'OFFICE NATIONAL DU FILM
Division du personnel
a/s Patricia de Séguin
125, rue Houde
5e étage
Montréal (Québec)
H3C 3H5

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

Le candidat doit:
- Être bilingue de préférence.
- Avoir 5 ans d'expérience en électronique.
- Posséder des connaissances sur les microprocesseurs Moniteur XY et couleur.

Les personnes intéressées peuvent communiquer ou faire parvenir leur curriculum vitae à ***Jean Robillard.***

LANIEL AUTOMATIC

151 CH. ROCKLAND, MTL. H3P 2W3
TEL. (514) **731-8571**

Université de Montréal
Faculté de droit

Poste de professeur
de droit public

Fonctions
Recruté à titre de professeur à la Faculté de droit, le candidat sera détaché pour une période déterminée (mais renouvelable) au Centre de recherche en droit public en vue d'y assumer la responsabilité de projets de recherche dans les différents domaines du droit public et plus particulièrement dans ceux inscrits au programme de recherche du Centre. La personne retenue devra assumer occasionnellement des enseignements en droit public.

Exigences
Diplôme de 1er cycle en droit et diplôme de 2e ou de 3e cycle en droit ou dans une discipline connexe. Les candidats faisant état d'une expérience professionnelle exceptionnelle seront aussi considérés.
Posséder des aptitudes marquées pour la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
A déterminer.

Date de clôture des candidatures
Le 15 août 1981.

Les personnes qui ont présenté leur candidature à un poste de professeur en droit public au cours des 12 derniers mois n'ont pas à le faire à nouveau: leur dossier sera pris en considération.

Les candidats sont priés de faire parvenir confidentiellement leur curriculum vitae à

M. Yves Ouellette
Doyen
Faculté de droit
Université de Montréal
C.P. 6201, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T1

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

DÉFIS À LA MESURE D'INFORMATICIENS CHEVRONNÉS
POSTES DISPONIBLES À MONTRÉAL ET QUÉBEC

- Dynamiques
- Désireux d'améliorer leurs chances de réussite
- Désireux d'utiliser les plus récentes techniques en:

— Gestion de projet
— Analyse structurée
— Systèmes de traitement en direct
— Base de données
— Traitement distribué

NOUS CHERCHONS

Des personnes expérimentées étant en mesure d'oeuvrer efficacement dans les systèmes d'envergure pour combler des postes de:
— Conseiller
— Chargé de projet
— Architecte de système
— Analyste senior
— Analyste/Programmeur

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE

Veuillez communiquer par téléphone avec M. Yves Thibodeau au (514) 866-3301 pour postes à Montréal ou Québec.

DUCROS, MEILLEUR, ROY & ASSOCIÉS LTÉE
Consultants en gestion de l'informatique

1200, ave McGill College, Bureau 1800, Montréal
2535, boul. Laurier, Bureau 520, Ste-Foy

PROFESSEUR

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (Université du Québec) est à la recherche d'un professeur suppléant dans l'un ou l'autre des champs suivants: didactique du français, docimologie et évaluation.

EXIGENCES:
Diplôme ou scolarité de troisième cycle ou l'équivalent. Les candidats possédant un premier cycle ou un deuxième cycle complétés et une expérience pertinente seront considérés.

FONCTIONS:
Le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des activités d'enseignement au premier et au deuxième cycles, à faire de la recherche et à participer à l'administration et aux services de la collectivité.

Lieu de travail: Rouyn
Salaire: Selon la convention collective
Entrée en fonction: Immédiate
Durée du contrat: Un an

DATE LIMITE:
Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie de diplôme **avant le 14 août 1981** en spécifiant le champ de spécialisation à l'adresse suivante:

Luc Bergeron, directeur
Département des sciences de l'éducation
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue

Groupe de Développement de systèmes

Peat, Marwick et Associés, membre d'une organisation pan-canadienne de consultants en gestion, recherche des informaticiens talentueux et créatifs pour se joindre au Groupe de Développement de systèmes, nouvellement formé à Montréal. Ce groupe sera chargé de la conception, du développement et de l'implantation d'applications TED de qualité pour des clients prestigieux de notre région.

Nous avons besoin de gens d'une habileté supérieure qui formeront le noyau d'une équipe consciencieuse chargée de produire des solutions globales à des problèmes informatiques complexes. Les candidats doivent être prêts à relever les défis d'une équipe engagée à produire des résultats supérieurs dans le cadre de techniques éprouvées.

Chefs de projets
Êtes-vous capable de gérer efficacement des projets de développement de systèmes informatiques? Désirez-vous affronter des défis au sein d'un groupe de professionnels dynamiques? Si vous avez l'expérience dans la définition, l'évaluation et le contrôle de projets ainsi que dans la gestion de personnel, votre potentiel nous intéresse. Nous recherchons spécifiquement des chefs expérimentés pour prendre charge d'équipes spécialisées en:

- applications manufacturières
- systèmes de régulation automatique

Votre connaissance de la conception et de la programmation structurées, des mini-ordinateurs, des systèmes de gestion de banques de données et des environnements interactifs ou temps réel, constitue un atout important.

Concepteurs de systèmes
Les candidats choisis seront chargés de dessiner des systèmes efficaces et fiables pour mini-ordinateurs en utilisant des techniques reconnues. Ils devront aussi exercer la supervision du personnel junior au cours de l'implantation disciplinée de leur design. L'initiative et un sens inné de la direction sont plus importants que l'expérience spécifique. Toutefois, une certaine connaissance des techniques de banques de données, des mini-ordinateurs, du traitement interactif ou en temps réel, du secteur manufacturier ou des problèmes de régulation automatique représentent un avantage marqué.

Analystes/Programmeurs
Nous recherchons du personnel ayant au moins cinq ans d'expérience en analyse et programmation qui peuvent non seulement développer et implanter des programmes mais aussi participer à la définition de systèmes. L'initiative et la flexibilité sont primordiales. De plus, une connaissance des techniques structurées, banques de données et mini-ordinateurs, représente un avantage de taille surtout si elle est complétée par une expérience du secteur manufacturier ou des systèmes de régulation automatique (Process Control).

Spécialistes techniques
Possédez-vous une connaissance détaillée des langages de programmation, des techniques de conception de fichiers et de banques de données, du design structuré et des méthodes efficaces de programmation? Si vous avez ces compétences et êtes intéressé à un environnement nouveau et unique, nous avons peut-être une carrière exceptionnelle à vous offrir. L'expérience de l'architecture et des systèmes d'exploitation de mini-ordinateurs, le traitement interactif ou en temps réel sont des pré-requis pour ces postes.

Peat, Marwick et Associés s'est engagé à créer une équipe d'informaticiens professionnels du plus fort calibre et offre des chances sans égales de développement professionnel.

Pour une discussion confidentielle sur ces postes, vous pouvez rejoindre C. Gravel à (514) 879-3227 ou faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse ci-dessous.

Peat, Marwick et Associés
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. H3B 2J9
Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

---

AGENT TECHNIQUE
(Gestion financière)

Service des études et opérations techniques, Division gestion financière et immobilière

Concours no 81-FQ-E-9

Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec
95, avenue des Commandeurs
Lévis, Qué.

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Chef de la Division Gestion Financière et Immobilière et sous la supervision fonctionnelle d'un Coordonnateur, effectue différents travaux techniques de cueillette, compilation, regroupement et analyse de données nécessaires à l'évaluation de la situation financière ainsi qu'à l'établissement des prévisions budgétaires des caisses populaires affiliées. Assiste les conseillers et agents dans la conduite d'études de rentabilité ou autres études touchant le fonctionnement des caisses. Effectue ou assiste et conseille les cadres des caisses populaires à faible actif dans l'établissement de leurs prévisions budgétaires.

LES EXIGENCES:
— Dec en techniques administratives, option finance et deux années d'expérience dans les fonctions où le (la) candidat(e) a eu à analyser des situations financières si possible dans le milieu bancaire. Cependant, toute combinaison de scolarité et d'expérience pertinente pourra être considérée.
— Connaissance des techniques et méthodes d'analyse en gestion financière.
— Capacité à analyser la situation financière d'une caisse populaire en vue de faire des prévisions budgétaires et des études de rentabilité.

LES CONDITIONS:
— Plan complet d'avantages sociaux.

En raison de l'arrêt temporaire du service des postes, toute personne intéressée peut remettre son curriculum vitae, sous pli confidentiel, avant le 29 juillet 1981, adressé au Service du Personnel, Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, 95, avenue des Commandeurs, Lévis, à une caissepopulaire du réseau du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, qui verra à nous le faire parvenir. À ne pas oublier, il est important de bien mentionner sur l'enveloppe le numéro de concours 81-FQ-E-9.

fédération
des caisses populaires desjardins
de québec

Trident

Suite de la page 11

économiques l'ont poussé à «mettre de côté certains rêves». Il fallait consolider la situation financière de la compagnie. C'est pourquoi le Trident s'engageait dans une campagne d'abonnements qui allait donner des résultats inespérés: 4,000 billets de saison vendus la première année, 7,000 la deuxième, une performance qu'on compte dépasser la saison prochaine (à l'heure actuelle 7,000 billets sont déjà vendus et on vise un objectif de 16,000, c'est-à-dire qu'on jouerait à guichets fermés avec option de supplémentaires). Une situation financière d'autant plus confortable qu'on a réussi à éponger un déficit de plus de $60,000 cette année.

Voilà qui nous ramène à la situation actuelle et à la programmation de la saison prochaine. Pour 1981-1982, le Trident a annoncé cinq pièces. Sur le nombre, M. de Andréa en réalisera deux: *l'Homme-éléphant* de Bernard Pomerance et *Piaf* de Pam Gems. Les mises en scène des autres oeuvres qui figurent à la programmation, *Des frites, des frites* de Wesker, la pièce de Maryse Pelletier et celle de Beaumarchais, ont été confiées respectivement au new-yorkais O'Hara et aux montréalais Lepage et Reichenbach.

«Il n'est évidemment pas question de discuter de la qualité de ces choix» écrivent les auteurs de la lettre du 15 juin. Seulement, poursuivent-ils, «nous croyons que l'arbitraire de ces choix fait un tort considérable à la pratique du théâtre dans notre région». Et cela, entre autres choses, parce qu'un metteur en scène a besoin d'évoluer dans des conditions normales, c'est-à-dire avec des moyens financiers suffisants pour développer son art, sinon «il devra avoir recours à la seule solution possible: l'exil montréalais».

Le cas de Marie Laberge illustre bien le dilemme. «Comme je n'ai rien à Québec l'an prochain, ni comme auteur, ni comme comédienne, ni comme metteur en scène, je songe à m'en aller. En fait, quand, en trois ans, un metteur en scène ne réussit pas à travailler au Trident, il ne lui reste plus qu'à partir».

L'exemple de Marie Laberge est d'autant plus éloquent qu'il s'agit là d'une auteure de Québec, jamais montée au Trident, mais dont les pièces *Ils étaient venus pour* et *C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles* seront présentées, la première au Théâtre du Bois de Coulonge cet été, la deuxième à la Compagnie de Jean Duceppe cet automne.

Or il y a belle lurette que le Trident n'a offert à son public une pièce inédite ou une création issue de la plume d'un auteur de la région. Pourtant, au départ, le théâtre institutionnel à Québec devait encourager la création.

Parce qu'il importe que le Trident soutienne les éléments créateurs à Québec. «Du moins qu'il ne nous force pas à partir», lance Marie Laberge.

Qu'on les comprenne bien. Les artisans ne sont pas montréalophobes à tout prix. Ils veulent avoir la possibilité de travailler dans leur milieu. «Il y a des pièces, dit Marie Laberge, que j'ai écrites pour telle et telle comédienne de Québec. J'aimerais que ces rôles soient joués par elles. Mais si la pièce est montée à Montréal, cela s'avèrera impossible».

Présenter des pièces inédites, présenter des créations, présenter du théâtre d'avant-garde comporte évidemment quelques risques. Or, avec une situation financière relativement stable au Trident, on aurait pu s'attendre à quelque initiative en ce sens. D'autres l'ont fait, et pas seulement chez les plus extravagants. Le TNM, par exemple, a présenté *la Saga des Poules mouillés*, en fin de saison dernière, malgré un refus de subventions de la part du Conseil des Arts de la CUM. Certains, au sujet de la pièce de Jovette Marchessault, ont parlé d'événement historique. Malheureusement, au Trident, on ne semble pas vouloir privilégier les événements de cette envergure puisque, depuis quelques années, le choix des pièces semble se faire, surtout, en fonction des succès obtenus à New York, à Londres ou à Montréal. Au détriment d'une certaine qualité. Celle qui dort encore dans les textes de Marie Laberge, André Ricard ou Jeanne-Mance Delisle.

L'AMÉTÉO

Aujourd'hui le temps sera généralement beau sauf que les régions du sud-ouest verront la couverture nuageuse se manifester de façon plus évidente en raison d'une faible dépression qui abordera la province par l'ouest. Des averses ou orages dispersés affecteront la plupart des régions.

MONTRÉAL

Ciel variable avec quelques averses dispersées et possibilités d'orages.

Maximum aujourd'hui près de 26.

Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 24.
COUCHER: 20 h 38.

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux, possibilité d'averses, 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Caborga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux, possibilité d'averses en fin de journée, 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable avec quelques averses dispersées et possibilité d'orages, 26. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec, Estrie et Beauce: ciel variable avec quelques averses dispersées et possibilité d'orages, 6. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie: ensoleillé avec passages nuageux et possibilité d'averses, 24. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux et possibilité d'averses ou d'orages, 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: ensoleillé avec quelques passages nuageux, possibilité de quelques averses en fin de journée, 25. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec quelques passages nuageux, possibilité d'averses en fin de journée, 23. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé avec quelques passages nuageux, possibilité d'averses en fin de journée, 23. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	ensoleillé	12	23
Victoria	ensoleillé	11	23
Edmonton	ensoleillé	12	27
Calgary	ensoleillé	11	25
Whitehorse	nuageux	12	24
Regina	ensoleillé	12	28
Winnipeg	ensoleillé	13	28
Toronto	ensoleillé	18	27
Ottawa	ciel variable	14	26
Québec	ciel variable	12	25
Halifax	ensoleillé	10	25
Fredericton	ensoleillé	8	27
Charlettetown	ensoleillé	10	23
St. Johns	ensoleillé	10	21

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Part. nuageux	57	84
Atlanta	Ensoleillé	75	94
Atlantic City	Ensoleillé	70	80
Boston	Ensoleillé	68	83
Buffalo	Ensoleillé	65	85
Burlington	Part. nuageux	58	83
Charleston WV	Part. nuageux	66	87
Charlotte NC	Part. nuageux	70	89
Chicago	Orages	71	86
Cleveland	Part. nuageux	63	86
Dallas	Ensoleillé	75	99
Denver	Part. nuageux	63	89
Detroit	Orages	65	88
Hartford	Ensoleillé	61	87
Honolulu	Part. nuageux	67	86
Houston	Ensoleillé	76	96
Kansas City	Orages	71	86
Las Vegas	Ensoleillé	77	107
Los Angeles	Brumeux	68	85
Miami Beach	part. nuageux	79	92
Minn. St. Paul	part. nuageux	66	84
New Orleans	part. nuageux	79	96
New York	part. nuageux	72	89
Norfolk Ve	ensoleillé	72	88
Oklahoma City	ensoleillé	75	100
Orlando	orages	76	95
Philadelphie	ensoleillé	68	90
Phoenix	ensoleillé	80	108
Pittsburgh	—	—	—
Portland Me	ensoleillé	57	81
Portland Or	part. nuageux	58	78
Reno	ensoleillé	45	95
Tampa	orages	81	90
Salt Lake City	ensoleillé	61	94
San Diego	part. nuageux	71	80
San Francisco	part. nuageux	52	58
Seattle	part. nuageux	55	69
Spokane	beau	58	86
Syracuse	ensoleillé	62	84
Tulsa	part. nuageux	78	99

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	part. nuageux	36	—
Barbades	part. nuageux	30	25
Bermudes	part. nuageux	28	23
Curacao	part. nuageux	33	23
Freeport	—	—	—
Guadalajara	part. nuageux	26	15
La Havane	part. nuageux	32	25
Kingston	part. nuageux	32	25
Montego Bay	part. nuageux	31	—
Mexico	brumeux	24	13
Monterrey	part. nuageux	25	23
Nassau	part. nuageux	33	24
San Juan	part. nuageux	33	24
Trinidad	part. nuageux	31	24

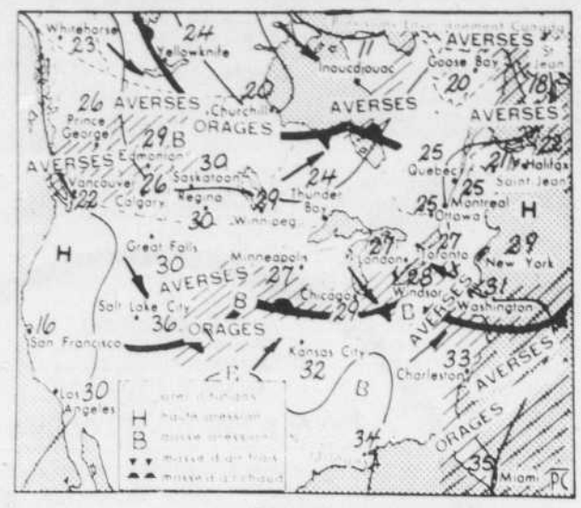

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	nuageux	15	13 h
Amsterdam	part. nuageux	15	13 h
Ankara	clair	28	15 h
Athènes	clair	32	14 h
Beyrouth	part. nuageux	28	14 h
Berlin	part. nuageux	21	13 h
Bonn	nuageux	18	13 h
bruxelles	nuageux	15	13 h
Le Caire	clair	31	14 h
Casablanca	clair	24	Midi
Copenhague	part. nuageux	17	13 h
Dublin	pluie	14	13 h
Genève	part. nuageux	24	13 h
Jérusalem	part. nuageux	25	14 h
Lisbonne	clair	26	Midi
Londres	pluie	16	13 h
Madrid	clair	34	13 h
Malte	clair	31	13 h
Moscou	orages	21	15 h
New Delhi	nuageux	29	17 h
Nice	clair	26	13 h
Oslo	nuageux	16	13 h
Paris	part. nuageux	19	13 h
Rome	clair	28	13 h
Sofia	clair	26	14 h
Stockholm	nuageux	17	13 h
Tokyo	nuageux	29	21 h
Tunis	clair	31	13 h
Vienne	nuageux	27	13 h
Varsovie	part. nuageux	24	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	17	28
Normale	16	26
Records	10 (1944)	36 (1953)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier		0
Ce mois-ci		35
Normale ce mois-ci		85
Cette année*		401
Normale pour l'année		707

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	0
Ce mois-ci	1
Normale pour ce mois	7
Cette saison	1
Normale au 30 juin	7

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 16

LIBRAIRE

Une librairie de fonds recherche des commis-libraires.

— Expérience en librairie nécessaire
— Présentation soignée
— Bonnes références

Pour une entrevue, contacter Raymond Talbot au 844-2580 entre 9h00 et 17h00 le samedi 18 et le lundi 20.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Jeune cabinet d'avocats recherche secrétaire d'expérience intéressée au droit commercial. Les principales responsabilités du titulaire consisteront à organiser et mener à bien l'exécution des mandats relevant de la section droit commercial avec un minimum de direction.

La candidate retenue sera parfaitement bilingue, dotée d'une belle personnalité, aimera travailler d'une façon autonome et posséder une sténographie et une dactylographie rapides et précises ainsi que quelques années d'expérience.

La rémunération sera en fonction des qualifications et de l'expérience de la candidate. Les personnees intéressées sont priées de communiquer avec Mme Bourque au 842-2936. Intermédiaires s'abstenir.

LE CEGEP DE ST-FÉLICIEN
requiert les services de:

PROFESSEURS

dans les disciplines suivantes:

- Pour de l'enseignement au Cegep de St-Félicien, **un professeur de chimie à temps complet** pour le département de sciences.

Exigences:
— Un baccalauréat en chimie

- Pour de l'enseignement à Chibougamau, **un professeur de mathématiques à temps complet.**

Exigences:
— Un baccalauréat en mathématiques.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet (diplôme et relevé de notes), au plus tard le 10 août 1981, au:

Service du personnel
Cegep de St-Félicien
1105 Boul. Hamel
C.P. 5000
St-Félicien, Québec G0W 2N0
Tél: (418) 679-5411

ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA
KINGSTON, ONTARIO

MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

Un poste pour enseigner en français

Un terme d'un an.

Spécialité en mathématiques appliquées avec intérêt dans le domaine de l'informatique.

La compétition se terminera le 1er août 1981.

S'adresser:
Dr. F.D. Jog
Département mathématiques et informatique
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario K7L 2W3
ou appeler: **(613) 545-7459 ou (613) 545-7286**

Le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull sollicite votre candidature au poste suivant:

AGENT DE STAGE EN PSYCHOÉDUCATION

Fonctions: Assurer le développement et la coordination de la formation pratique dispensée dans le cadre du programme en psychoéducation.

Définir, en collaboration avec le Module et l'équipe professorale, les objectifs généraux et spécifiques poursuivis à chacun des niveaux de la formation dans ce domaine.

Assumer les responsabilités de l'opérationnalisation des objectifs de formation pratique et ce, en assurant l'organisation, l'animation et la concertation nécessaire à tous les niveaux afférents: milieux de stage, module, département et étudiants.

Exigences: Le candidat devra détenir un diplôme en psychoéducation, une maîtrise de préférence. Une expérience riche et variée d'intervention psychoéducative serait normalement souhaitée. Il devra démontrer un certain intérêt pour la création de nouveaux modèles d'intervention à caractère communautaire et faire preuve de dynamisme et de facilité pour le travail en équipe.

Date d'entrée en fonction: 1er septembre 1981

Traitement: Selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le 28 juillet 1981, à l'adresse suivante:

Monsieur Julio C. Inostroza (Téléphone: (819) 776-8224)
Directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7

H81-82-008

Université du Québec à Hull

Seguin

Suite de la page 11

flatte l'ego c'est sûr, sauf que c'est le genre de «trip» dont je décroche très vite. Je me rends compte maintenant que j'ai eu autant de plaisir à jouer dans les cafés jusqu'à 4 heures du matin et à me faire dire par les gens de la place d'aller me coucher, que de gagner le concours. Je n'aime pas les notions de victoire et d'échec, je n'ai pas envie de diriger ma vie dans ce sens-là. Gagner finalement ça ne veut rien dire.»

Et pourtant au cours de dix années de carrière dans les sentiers périlleux de la chanson, Richard Séguin a toujours su naviguer à travers les tempêtes, les coups durs, les départs, les ruptures, les mutations. Si gagner est secondaire pour lui, survivre, avancer et évoluer le sont moins. «Mais le doute s'installe tellement facilement» dit-il tout à coup avec une drôle d'urgence comme pour s'excuser d'être un enfant privilégié. «Les choses ont peut-être l'air faciles mais elles ne le sont pas. Je me bats tout le temps, je cherche, je me pose des centaines et des centaines de questions. Ceci dit, je sais quand me retirer, quand revenir. Je sais m'entourer. Récemment par exemple Jacqueline Barrette m'a vraiment donné un bon coup de main. J'en avais bien besoin. On avait déjà travaillé ensemble il y a longtemps sauf qu'elle suivait une thérapie de *rebirth* à cette époque-là et moi je n'arrivais pas à la comprendre. J'ai finalement compris le jour où moi-même j'ai commencé la même thérapie. A partir de ce moment-là, les choses ont débloqué entre nous et on a pu commencer à travailler ensemble.»

Du Café du Port jusqu'au Café de Spa, de la Nouvelle Frontière jusqu'à Séguin en solo en passant par quelques duos avec sa soeur Marie-Claire, avec Serge Fiori, avec Louky Bersianik et Jacqueline Barrette, Richard s'est beaucoup promené sur la terre et dans sa tête. Certains lui ont reproché ses vagabondages, le classant systématiquement dans le tiroir des gars mêlés qui ne savent pas trop où ils s'en vont dans la vie, et qui répondent toujours trop vaguement aux questions. Les autres plus méchants lui ont reproché son opportunisme alors que cet hiver il montait sur scène entouré du groupe Harmonium presque au complet. Mais Richard, pacifiste et irréductible optimiste a toujours fait semblant de ne rien entendre et de ne rien voir. «Ce dont les gens ne se rendent pas compte c'est que je joue avec ces musiciens-là depuis 4 ou 5 ans, qu'il ont tous participé à l'enregistrement de mes derniers disques. Pour moi ce ne sont pas les musiciens d'Harmonium, ce sont simplement des amis avec qui j'aime travailler. On m'a accusé de profiter de l'absence de Fiori pour occuper son territoire mais est-ce que je devrais arrêter de chanter parce que Fiori n'est pas là? Ce n'est quand même pas de ma faute. Moi je continue à écrire, je continue à travailler. Mais la pression à Montréal est telle que je crois que je vais m'arrêter pour un temps. La tournée m'a épuisé. On a voyagé pendant quatre mois à 12, ce n'est pas ce qu'il y a de plus rentable. Je ne le regrette pas parce qu'on s'est tous bien amusés sauf qu'en bout de ligne on a tous travaillé pour rien et c'est pas ça qui va nous aider à payer notre loyer.

Quelques instants de découragement et puis voilà Séguin, le Grand Gourou de Saint-Venant, qui vient de trouver le proverbe chinois idéal pour clore la discussion en beauté. «Si tu veux savoir vraiment ce que je pense de tout ça, de gagner, de perdre, de faire de la musique, c'est très simple. Vaut mieux allumer une chandelle que de maudire l'obscurité. Voilà, ce n'est pas de moi, mais je n'en pense pas moins.»

Christo

Suite de la page 11

terventions controversées de Central Park. Pour ces projets, les «premiers investisseurs» ont mis chacun $50,000 ce qui leur donne droit à une réduction de 40 pour cent sur les dessins.

Les *Gates* sont à l'heure actuelle un véritable casse-tête typiquement new-yorkais. Christo qui, quand il a une idée dans la tête ne l'a pas dans les pieds, se console peut-être en pensant que le projet de Reichstag après neuf ans de tractations semble vouloir se concrétiser. À Paris, pour le Pont Neuf, il cherche l'appui du syndicat des employés des grands magasins La Samaritaine, voisins, tout autant que celui des amateurs de vieille pierre et des autorités politiques. M. Chirac est-il pour? Bonne chance M. Christo! Au fait, surtout, ne vous demandez pas si c'est de l'art? Allez voir l'exposition. Absolument.

Ronfard

Suite de la page 11

l'URSS et l'Iran) se développe une rivalité, dérisoire *prima facie*. Mais le rapprochement vaut d'être rappelé entre ce Richard Premier, *Roi boiteux* et le *Don Quichotte* modernisé qui amuse tant les jeunes (Télévision de Radio-Canada)... Dans les deux cas, c'est Robert Gravel qui campe les chimères humaines; le Roi boiteux se réconcilie mal avec sa condition d'être sexué; le Chevalier à la triste figure projette sur la Dulcinée du Toboso des fantasmes on ne peut plus galants. Mais il faut sans doute retrouver chez Shakespeare le lien avec le «grand rut universel» que véhicule l'épopée; Shakespeare a consacré tant de passages aux ébats de la «bête à deux dos».

Actuel, ce théâtre l'est. Certains y verront sans doute d'archaïques passages (c'est à rebours que l'on doit y lire, me semble-t-il, les scènes d'amour courtois). Dans la horde qui reparaît de temps à autre se retrouve Khomeini et son fouet, un Palestinien et sa Kalychnikov, et d'autres types dignes de *l'Opéra des gueux*: un travesti, une prostituée, un moine aveugle et, brisé par la torture, un supplicié de toutes les Inquisitions.

Cette Lou Birkanian — présence de la civilisation orale — ces guerriers turcs, ce jardinier ennuyé par les mouches (Aristophane se tient à proximité) ce Filippo faux débile contribueront sans doute à l'originalité d'un spectacle où, de son propre aveu, Marie (Moussia) Cardinal saisit l'occasion de se remettre en cause, de fuir le confort-piège d'un auteur à succès qui, au lycée (Alger) ou à Paris, a déjà tâté du théâtre sans pouvoir, à l'époque «fixer dans les yeux mes partenaires».

Inceste, trahison, rires de femmes, projections que ne manquent pas de faire les floués de l'existence, il y a un peu de tout ça dans le *Roi boiteux*.

Au NTE, qui fonctionne depuis six ans, «nous ne cherchons pas à prouver une théorie plus qu'une autre. Nous n'avons pas édité de manifeste. Nous ne prétendons pas dire: le théâtre c'est ça ou ça. Certains d'entre nous oeuvrent dans le théâtre traditionnel mais ici, conjointement, le but est de s'exprimer dans des modes que ne permet pas le théâtre traditionnel, soit que le cadre architectural l'interdise, soit que les structures du public-spectateur n'arrivent pas à déboucher sur un langage commun.»

Ronfard et le NTE tiennent à «essayer des prototypes de théâtre», un peu comme ces chercheurs scientifiques qui répètent les expériences; «si ça sort» après X tentatives, alors le pont avec le grand public s'établit. Le déménagement, de la maison Beaujeu, rue Notre-Dame, à cette ancienne Cour juvénile, angle Laurier et Saint-Denis, peut être vu comme un signe de cette quête d'un public élargi pour le NTE. S'il fait beau, les représentations se dérouleront jusqu'au 20 août en plein air, dans des cours qui favorisent beaucoup la communication.

Depuis avril, dit Jean-Pierre Ronfard, le NTE a vidé ses caisses; tout a été mobilisé pour que *Vie et mort du Roi boiteux* ne souffre pas d'anémie, «avec sans doute un échéancier utopique mais nous y allons avec un fonds de $18,000.» Les mécènes? On n'y croit pas trop en ces milieux.

L'homme de théâtre a été touché du geste posé par le ministère québécois des Affaires culturelles, offrant d'avancer à la troupe la subvention de l'an prochain, s'il le fallait. Par contraste, le Conseil des Arts du Canada, confie Ronfard, a eu une conduite «scandaleuse», allant même jusqu'à considérer comme une seule pièce les trois pièces (*Naissance; Enfance et Printemps*) et réduisant même de $14,000 à $9,000 sa subvention; nous avons tenté d'expliquer, rien n'y fit et ce $9,000 doit en théorie s'appliquer à la L.N.I. et à ces trois pièces où il a fallu faire appel à plus de comédiens que d'habitude!

Avant-garde? Ronfard se dit engagé dans une recherche, avec un groupe auquel il tient. L'hiver dernier, les dimanches se passaient souvent en réunions interminables, à 20, 30 ou même 50, à discuter du projet. Il réfère à d'autres formations comme l'Eskabel pour vérifier l'existence d'une avant-garde. Ce que l'on a vu de plus récent, des produits «ronfardiens», traitait de... la relativité! L'homme de théâtre a quand même fait «maths supérieures»; quand lui fut soumise l'idée d'une dramatique sur Einstein, pour la télévision — le volet historique allait être traité par les Suisses — il sauta sur l'occasion: «j'avais envie du texte, j'ai passé un été passionnant, j'étais subjugué et ça revenait vite, les notions de physique et de mathématiques.».

Doux rêveur? Peut-être pas. La placidité avec laquelle Jean-Pierre Ronfard s'assume, tient sans doute à cette passion communicative pour un art que tôt ou tard, les pouvoirs cherchent à investir. Lui, entend rester libre dans sa voie de recherche. Son *Roi boiteux* rend compte de l'énorme nid de vipères qu'est la planète. Aux humains de découvrir comment rompre l'asservissement qui menace tous les âges, sous toutes les latitudes.

Esclave

Suite de la page 12

frémissante, une présence et une douceur que l'on n'oublie pas. Le romantisme naïf et dur des gens qui ne sont pas nés dans la ouate, mais aiment dormir dans de beaux draps. Il y a aussi Montréal, brièvement, où elle s'est réfugiés pour quelque temps après la rupture qui lui permit de sortir de la prostitution et d'entrer en littérature. Car ce dernier roman comporte encore un certain nombre d'éléments autobiographiques.

Assistons au réveil de la passagère, devenue domestique chez des bourgeois de Côte Verdu — en plein la rue qui convenait! — par ordre du Bureau des Narcotiques. «Il était six heures. Toute la grosse maison d'angle dormait encore. Je me levais, écartais le rideau. Il neigeait sur le toit du garage et sur le parc Beaulac. Il neigeait depuis la Sainte-Élodie et il neigerait, m'avait-on dit, au moins jusqu'à la saint-glinglin».

Jeanne Cordelier et Barbara Chase-Riboud, une autodidacte et une universitaire superbement lucides et intelligentes qui racontent la vie avec des mots du coeur dont le corps a chèrement payé le prix.

SUR SCÈNE

Suite de la page 15

THÉÂTRE DE SAINT-OURS, 2555 rang du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu. Route 20 sortie 113 vers Sorel 1(785-2732) ou 1 (785-2053) — "Avec les mots des autres" interprété par Richard Lalanoette. Mer. à dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR, sortie 60 de l'Autoroute, St-Sauveur-des-Monts (861-2244) ou (514) (227-3747) — "Poivre et sel", comédie de Gilles Richer. Avec Yvan Ducharme, Maro Legault, Suzanne Langlois, Benoît Marleau, Janine Sutto, Charles Carter, Jean-Louis Paris. Jusqu'au 5 sept.

THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE, 1069 Boul. Ste-Adèle (430-8770) ou (229-2454) — (Autoroute du Nord sortie 67) "Un sur six" de Ron Clark et Sam Bobrick. Avec Patricia Nolin, Christine Ouvrard, Jean-Guy Viau, Ronald Guévremont. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30. 22 h 30. Mise en scène: Yvon Dufour. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE DE SUN VALLEY, Sun Valley, Sainte-Adèle, Autoroute des Laurentides, sortie 67. (514)229-6655 "Pepsie", comédie de Pierrette Bruno avec Françoise Lemieux, Louis Lalande, Roger Garceau, Lisette Guertin. Mise en scène: Louis Lalande. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 6 sept.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT, 2405 Ile Charron, Longueuil (514) (651-5250) — "Boeing, boeing", comédie de Marc Camoletti. Mise en scène: Claude Colbert. AVec Robert Lavoie, Isabelle Lajeunesse, Isabelle Martin, Francine Morand. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DU VIEUX FORT, Vieux Fort, 2000 de Bourgogne, Fort Chambly, route 116. (658-5016) — "Tu et nous, tuez-nous", une farce sombre de Gaétan Gladu avec Marie-Michelle Matteau, Lucie Saint-Cyr, Benoit Dagenais, Mario Rodrigue. Mise en scène: Gaétan Gladu. Mer. à ven. et dim.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE DE VAUDREUIL, Cité des Jeunes, Transcanadienne (40) sortie 35 (514) 455-3233 — "Au revoir Charlie", comédie de George Axelrod. Avec Claudine Chatel, Andrée Lachapelle, Danielle Roy, Sophie Faucher, Pascal Rollin, Paul Berval, Bernard Meney. Mise en scène: François Cartier. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 5 sept.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons MasterCard
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
- 55$ la ligne agate
- Minimum $8.00
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS A LOUER

Oubliez... le coût de l'essence, les ennuis de stationnement, les frais de service, les retards, les maux de tête...

Nous sommes au centre-ville

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres, au coeur de la ville. À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque, à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade. Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement. Le coût de la location inclut l'électricité, climatisation et la moquette. LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre au cente-ville, au pied de la montagne.

Visitez nos appartements, semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

Appartements LaCité **845-4173** 350, rue Prince-Arthur ouest à l'angle de l'avenue du Parc

20-7-81

CONDOMINIUMS

les jardins du manoir

Copropriété sise dans les anciens jardins du Manoir historique Rouville-Campbell

LES CONDOMINIUMS LES JARDINS DU MANOIR, FORMULE INEDITE DE COPROPRIETE, A L'OMBRE DU MONT ST-HILAIRE, VOTRE PROPRE MAISON SUR UN TERRAIN DETENU EN COPROPRIETE.

LES JARDINS DU MANOIR
MONT ST-HILAIRE 464-3141

VOTRE MAISON-CONDOMINIUM DANS LA NATURE
Venez voir. Cette photo montée n'est vraiment pas fidèle 20-7-81

ANIMAUX

LEVRIER AFGHAN, femelle, 1½ an, vaccinée, opérée, excellente santé. Cause départs fréquents, $100. 670-5064 ou 288-1294 #2984. 23-7-81

ANTIQUITÉS

DÉCAPAGE meubles antiques, traitement et finition à la cire d'abeille naturelle. Travail spécialisé. 351-1374. 20-7-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

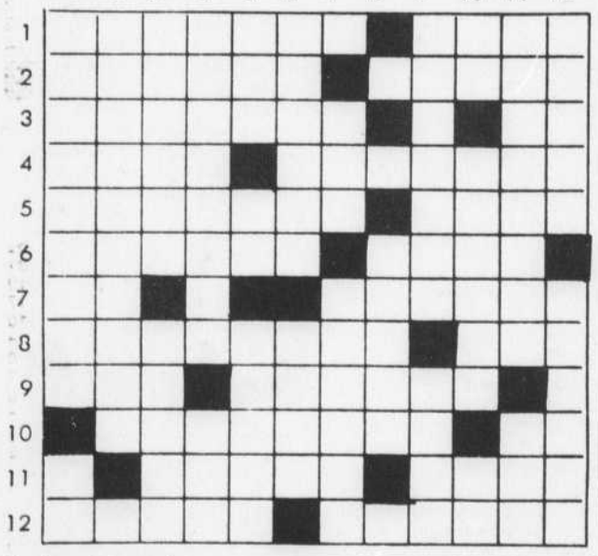

Horizontalement
1—Sorte d'escalier portatif. — L'eau, en général.
2—Jouet. — Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale.
3—Autre nom de la reine-des-prés. — Saint.
4—Être éternel. — État d'une personne ivre.
5—Glucide voisin de l'amidon. — Rongeur.
6—Changeais l'air. — Pronom personnel.
7—Sodium. — Forme la plus grande partie des dents.
8—D'une tiédeur désagréable. — Habille.
9—Genre de légumineuses. — Qui a la forme d'une figure d'animal.
10—Petit fragment d'un os fracturé. — Quatre saisons.
11—Femelle de l'ours. — Petit perroquet d'Océanie.
12—Grand emportement de colère. — Qui annonce de la gaieté.

Verticalement
1—Elle fréquente les cours d'un établissement supérieur. — Conifère.
2—Se dit de points situés sur une même ligne.
3—Disposition chagrine. — Action de prendre son vol.
4—Voisin du marsouin. — Pronom relatif.
5—Cinquante-deux. — Deux. — Bleu.
6—Nom d'un groupe d'îles de la Méditerranée. — Du verbe être.
7—Première femme. — Mettre à l'écart des autres hommes.
8—Action de sortir du repos.
9—Drame de Shakespeare. — Préposition.
10—New-Hampshire. — Pièce de charpente. — Pronom indéfini.
11—Partie du harnais. — Adresse.
12—Suivre une action en justice. — Groupement de famille dans une aire géographique variable, dont l'unité repose sur une structure familiale, économique et sociale commune, et sur une culture commune.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	I	R	C	O	N	C	I	S	I	O	N
2	A	V	I	O	N	■	H	I	A	T	U	S
3	R	O	D	E	U	S	E	■	■	E	R	■
4	C	I	E	L	■	U	R	E	T	R	A	L
5	E	R	R	E	U	R	■	N	U	A	G	E
6	R	I	■	N	E	N	T	E	T	A	S	■
7	A	N	A	T	O	M	I	E	■	I	N	■
8	L	■	L	E	V	E	E	■	I	F	■	C
9	■	C	A	R	E	N	C	E	R	■	E	R
10	P	L	I	E	■	T	E	T	I	E	R	E
11	H	E	R	S	E	■	■	U	S	A	G	E
12	I	F	E	■	M	I	L	I	E	U	■	R

BUREAUX À LOUER

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Près Place Ville-Marie
— **Service de réception, téléphoniste, photocopie.**
— **5 espaces de 200 à 400 p.c., taux de base 5,95 le p.c.**
866-0315 20-7-81

CHALETS À VENDRE

ST-SAUVEUR, chalet situé à proximité des pentes de ski, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, entièrement meublé, 50,000 p.c., après 6 p.m. 739-9378. 20-7-81

CONDOMINIUMS

CONDOMINIUM à vendre, entièrement rénové et décoré, 4841 Hutchison, près du boulevard St-Joseph et à proximité de Côte Ste-Catherine, comprenant 5½ pièces. Prix $57,000. Tél.: 270-3997, après 6h PM. 20-7-81

CHERRIER, grand logis + sous-sol, stationnement, etc... 284-3441, 658-0082. 20-7-81

CENTRE-VILLE: mise en vente par propriétaire, grand appartement coop, aussi utilisable comme bureau de professionnels, 6 c.c., boudoir, vivoir, s. à manger, cuisine, 3 s. bain, entièrement rénové, incluant air climatisé central. Agent s'abstenir: 937-7675 20-7-81

COURS

TOUS COURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES OFFERTS EN JUILLET ET AOÛT. Professeur titulaire de certificats d'enseignement. 932-4109. J.N.O.

AHUNTSIC, cours privés de piano, étudiante à la faculté de musique de U. de M. 381-6762. 20-7-81

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

A BON PRIX déménagement 24 heures, local et longue distance, assurances, 658-3423. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

DIVERS

VENTE DE GARAGE, meubles anciens, 21 Gordon Crescent, Westmount. Les 18 et 18 juillet. 20-7-81

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

ST-ZOTIQUE — Christophe Colomb, Idéal pour boutique jeans, bijoux, cadeaux ou décoration, complètement restauré, 12 x 25 + sous-sol. Plusieurs commodités incluses. 878-1213 21-7-81

GARDERIES

CHERCHONS GARDIENNE HABITANT secteur Queen Mary, Earnscliffe ou Côte St-Luc, pour enfant de 1 an; lundi au vendredi, 8 à 4h. À compter fin août, 487-3089. 20-7-81

GARDIENNE, responsable et dynamique pour enfant 27 mois, légers travaux de maison, lundi au vendredi à 18h. 737-1628. 20-7-81

LOGEMENTS À LOUER

WILDERTON, 6500, près de l'Université de Montréal, 4½, tranquille, avec balcon, chauffé, garage, autres services fournis, disponible immédiatement. Loyer raisonnable. 748-9213, sauf le samedi. 20-7-81

CENTRE-VILLE, Sherbrooke - De Bullion, grand 6½, rénové, ensoleillé, cuisinière, réfrigérateur fournis, entrée laveuse-sécheuse. Libre 1er août. $550. 844-9881. 20-7-81

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

N.D.G., Grey, bas duplex, grand 6½, avec s. de jeu, 1½ salle de bain, boiseries, foyer, 2 balcons, cuisinière — réfrigérateur fournis, chauffé, $750. 486-3196 24-7-81

AHUNTSIC, bas triplex très propre, sur Jeanne-Mance entre Henri-Bourassa et Gouin, 6 pièces, sous-sol partiellement fini, cour paysager, idéal pour professionnel, $575, chauffé. R. Kneider: 331-5550. 20-7-81

C.D.N., bas duplex, 6½ + pièces, sous-sol, rénové, chauffé. Garage. Devant parc. $650/mois. 733-4907, entre 17 et 19 h, 272-1396, références. 21-7-81

N.D.G., grand 4½, chauffé, $275, très propre, libre 1er août. 462-1605 17-7-81

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restaurés, armoires, boiseries et planchers chêne, climatiseur central silencieux, libre, 3½, $380. 878-1213. 21-7-81

ANTIQUITÉS

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 27-7-81

À NE PAS MANQUER, encan d'antiquités de toutes sortes, samedi, 25 juillet à 1 h p.m. Christian Richer, encanteur, 18, boul. Labelle, Shawbridge. 20-7-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icart — tableaux — etc... Claude Morier, 288-0318. 21-7-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL, grand studio, 1½ pièce, mur brique ancienne, poutres, complètement rénové avec armoires en chêne, cuisinière, réfrigérateur, libre, $420. 878-1213 21-7-81

PENTHOUSE, atelier dans le Vieux-Montréal, grand espace (2800 p.c.) début août ou septembre, $700, meublé, semi-meublé ou vide. 842-0171. 20-7-81

AUTOS/MOTOS

SAAB 900 turbo, 1980, noir, édition spéciale, 4 mois d'usure, achetée à $21,000 demande $17,000, garantie de 3 ans transférable. Tél.: jour, 842-3698. 20-7-81

AUDI 5000S, diesel 80, 18,000 km, impeccable, sur garantie, $15,800. Départ étranger. 1-887-7202 20-7-81

AUTOS/MOTOS

KARMAN GHIA, voiture de collection, 1973, excellente condition, de couleur rose, prix non négociable, $6000. 352-0083. 21-7-81

BUREAUX À LOUER

BOUL. ROSEMONT près Papineau, grands bureaux, moins de $5.00 le p.c., 255-5533, 621-3162. 1-8-81

CHALETS À LOUER

ST-DONAT, lac Archambault, site pittoresque sur presqu'île avec bord de l'eau et plage, foyer, 3 chambres, design d'architecte, mois d'août, $1,200. Travail: 289-5135, 270-6848. 20-7-81

SUTTON, chalet à louer, calme, vue magnifique Mont Sutton, près des pentes de ski, foyer, 2 c.c., $375/mois, + élec. 15 août au 15 avril. 1-538-6860 20-7-81

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, 10931, Jeanne-Mance, 3½ pièces, chauffées, non meublées, très tranquille, $225. Libre 1er septembre. 332-3986. 20-7-81

BESOIN D'UNE PLUS GRANDE SÉLECTION! Consulter Location Hart. 7282, St-Denis, 274-5606. FRAIS. 21-7-81

CÔTE-DES-NEIGES, près Université, bas duplex détaché, 6½ de luxe, 2 s.b., tapis mur à mur, garage chauffé, grand jardin, état impeccable, $650. 342-0232. 20-7-81

N.D.G., beau 7½, boiseries, tout équipé, soir après 6h. 486-5383. 27-7-81

LOGEMENTS DEMANDÉ

DÉSIRE MAINTENANT 4½ 5 ou 6, Outremont ou alentours, 2 personnes, excellentes références. Jour: 861-8395, 733-4757 20-7-81

MAISONS À LOUER

CHOMEDEY, cottage à louer, 6 pièces, garage, déneigement, entretien gazon, piscine. 681-0935. 20-7-81

CHERCHE MAISON OU LOGEMENT dans V.M.R., ou Outremont, 4 chambres à coucher, pour 1er septembre, à louer pour 1 an ou plus. 739-3491. 20-7-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

COLLECTIONNEUR échangerait un livre d'art sur Alfred Pellan "Le Cirque Sacré" et un sur Stanley Cosgrove, "La Philharmonie du Plaisir" pour valeur équivalente, $3,500 chacun. 622-4604. 20-7-81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE, bilingue, 3 ans d'expérience environ, très bonne connaissance du français écrit demandée. Déposer curriculum vitae au 691 est Mont-Royal, 524-6803. 25-7-81

DIPLÔMÉ(E) en relations de travail ou en relations publiques, bilingue, expérience non nécessaire, très bonne connaissance du français. Début du travail: 17 août. 524-6803. 25-7-81

$12,000 À LA MEILLEURE*
Nous recherchons une personne intelligente ayant de l'expérience de bureau pour assumer les fonctions d'acceuil et de coordination d'une agence de publicité. Initiative, présence d'esprit, sens d'organisation, dactylographie (45 m.m.), diction et connaissance de l'anglais sont des pré-requis. Communiquer avec le 849-3558, si vous croyez être à notre mesure.
COMMUNICATIONS / CONSEIL LTÉE
* ou au meilleur.
21-07-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CENTRE-VILLE, rue Laval, maison unifamiliale, 10 pièces, rénovée, originalité conservée, terrain aménagé, $95,000. Pas d'intermédiaire, 288-8345. 20-7-81

GASPÉSIE, à vendre, maison en bardeau de deux étages située à Fenouille (20 km de Gaspé), 29X38, rénovée récemment, 6 pièces dont 3 chambres et salle de bain au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage supérieur, chauffage à l'huile et à l'électricité, terrain de 140,000 p.c., bordé par le parc National Forillon. Prix: $45,000. Cause de vente: retour aux études. Tél.: (418) 892-5081. Après 18 heures. 20-7-81

HAMPSTEAD, cottage semi-détaché, 6 chambres, sous-sol fini, hypothèque à 10¼%. Demande $169,500. Françoise Copin, 687-6780. 20-7-81

le Permanent
BROSSARD: "S" cottage 4 chambres, escalier circulaire, près de tous les services, hypothèque $70,000 à 12%. M. Boitel 465-2904, 465-2000. 20-7-81

DOMAINE
Maison style Bavarois, 1980, située à Mont St-Grégoire, à 20 minutes du pont Champlain. Terrain 16½ arpents, dont 8 boisés, plantation d'épinettes en façade. Piscine chauffée, terrasse avec moustiquaire et barbecue, foyer en pierre de 9 pieds. Construction de 1ère qualité. Valeur $225,000, prix demandé $173,000, hypothèque disponible à 13%. Pour rendez-vous, appelez 346-2316.
7-8-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CENTRE-VILLE, tout pour le professionnel avisé, zonage, garages, espaces, élégante maison de 3 étages, rénovée, sous-sol aménagé avec entrée séparée, plafonds de 12 pieds, cheminées en marbre, jardin, Propriétaire: 933-0661. 20-7-81

LONGUEUIL, grand bungalow, 3 c.c., sous-sol fini avec foyer, terrain paysager, secteur paisible avec tous les services. Occ. immédiate. Sans agent, faut vendre. PRIX RÉDUIT. 651-4738. 21-7-81

BROMONT, hypothèque $36,000, 10%, balance vente propriétaire. Salon 40 pieds, foyer, 4 chambres salle à manger, salle de jeu, près golf, ski, $65,000. Terrain boisé adjacent maison, 40,000 p.c., à vendre. 1-534-2652. 20-7-81

BROSSARD, cottage 4 chambres, terrain 7290 p.c., secteur "T", $99,000. Monique Griffin, 672-6450, 678-7820. Montréal Trust courtier. 20-7-81

OUTREMONT, cottage, 5 chambres, jardin, boiseries, foyer, Georgette Bonneville. 739-4232, Immeubles Tremblay, 735-5588. 21-7-81

CHOMEDEY, Manoir, construction 1935, rénové, 12 pièces, vue sur rivière, foyer, garage, 40,500 pi. ca. $290,000, Diane & Norbert Kolbe, 667-3333, 661-5895. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 20-7-81

TRUST GÉNÉRAL
Domaine "Hacienda" bord du fleuve. Unique au Québec, Hacienda 12 pièces et maison québécoise (1880), dépendances sur 90 arpents de terre. Lise Ferland 585-5441, 581-3790.
18-7-81
Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier

VILLE MONT-ROYAL
Superbe bungalow rénové en 1980, 4 c.c., 3 s. de bain complètes, salon, s. à manger, 2 escaliers pour s. familiale, air climatisé, hyp. 10½% jusqu'en 82. PAS D'AGENT, $300,000. Entre 9 et 22 h: 932-2293, 932-2294, 733-1777 après 16 h. Visites sur rendez-vous.
J.N.O.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, immense maison de brique 1913, style église, 4000 p.c., 8 pièces, atelier de 28 x 26, grande salle de 30x50x16, boiseries, poutres et plafonds en pin de Colombie, fenêtre ogivales, 2 toilettes, grenier, patio, bon état. $60,000. 1-819-837-2391. 20-7-81

STE-VICTOIRE (Sorel) maison de 150 ans, pièce sur pièce, 5½, foyer, terrain 100 x 200, garage, hangar, poulailler, $28,500. S'adresser 283-4621. 25-7-81

AUBAINE !
Cause départ, maison neuve, près Sherbrooke, 2 étages, grand séjour, 5 chambres, solarium, foyer, portes patio, chauffage électrique. 11 arpents de beau terrain, lac, ruisseau, serre, remise. $57,000.
PROPRIÉTAIRE: 819-872-3297
14-07-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontre établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5 Montréal H2L 1K4, 524-3852, 878-2801 20-7-81

VOYAGES

VACANCES VOILE, à bord Sloop 27' Chesapeake U.S.A., initiation ou perfectionnement. Capitaine Québécois, 843-3924. 20-7-81

TERRES/TERRAINS

Montlaubois
- Terrains boisés
- 8 lacs non pollués
- 5 parcs
- Plages privées
- Tennis
- Pistes de ski de fond

Une nature préservée à moins d'une heure du centre-ville

Autoroute des Laurentides
Sortie 67
Direction Mont-Rolland/ Saint-Hippolyte

T.A.F. Immobilier inc.
Tél.: (514) 435.45.50
(514) 563.36.46 20-7-81

OFFRE D'EMPLOIS

LA MISSION DE POKO (ZAIRE, AFRIQUE) FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE

Recherche les services d'un couple pour enseigner dans une école commerciale. Soit:

DEUX PROFESSEURS DE SCIENCES COMMERCIALES (SEC. IV, V, VI):

Techniques de commerce, comptabilité, arithmétique commerciale, sténo, dactylo.

PERSONNALITÉ:
Être catholique pratiquant
Expérience de préférence

TRAITEMENT:
Contrat de 2 ans.
Salaire modique mais suffisant
Prime de réinstallation au retour

Envoyez curriculum vitae ou téléphonez à:

F. Lionel Trudel
200, boul. Walberg
Dolbeau G8L 2R2
Tél.: (418) 276-3261 ou 3340

F. André Godin
1207, rue Commerciale
St-Romuald, G6V 6P5
Tél.: (418) 839-9983

20-7-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

OUTREMONT: Luxueuse résidence style Tudor. Nombreuses boiseries Noyer solide. 3 foyers, 5 ch., sauna, etc., grand vivoir ouvrant sur jardin fleuri et piscine chauffée. $650,000. Mme L. Mercier, 735-2681, 279-9404.

OUTREMONT: Triplex rénové, secteur de choix, chauffage individuel, stationnement. Toute offre considérée. Gisèle Bernardi 735-2681, 738-3893.

GREENFIELD PARK: Duplex brique, en excellente condition, beau terrain clôturé, prix très raisonnable. Annick Piché 672-0235, 671-4562.

ST. LAMBERT: Sur le terrain de golf, cottage 8 pièces, 4 chambres, condition impeccable, garage double, très beau terrain, Annick Piché 672-0235, 671-4562.

LAVAL DES RAPIDES: Cottage colonial pierre/brique céramique, 11 pièces, 5 C/V., 2 foyers, S/Sol fini, piscine creusée, patio, garage double, résidence prestigieuse. Armand Beaulieu, 661-6660, 667-6180.

ST. LAMBERT: Cottage "Canadien" authentique en pierre, situé sur 30,000 pi. ca., de terrain. Récemment rénovée cette maison magnifique nous offre tous les confort modernes dans un décor d'antan. $350,000. Aline Murphy 672-6020, 465-3472.

OUTREMONT: Co-propriété, rue Durocher, Lajoie & Van Horne, 9½, Haut de Triplex. Plomberie neuve, stationnement. Pierre Séguy, 274-9491.
20-7-81
COURTIER

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

VISITES LIBRES
CENTRE OUEST — $107,000
2104, rue Tupper
Dim. 19 juil. 2-4 p.m.
Belle maison en pierres du début du siècle à rénover. Plafonds de 12 pieds avec moulures, 4 chambres à coucher, stationnement. Josephte Clément 933-0661, Irène Wright 487-5904, Bur. 935-8541.

CENTRE VILLE — $150,000
Au coeur du quartier Latin, 2 boutiques plus 2 appartements. Batisse avec devanture en pierres entièrement rénovée, stationnement pour 4 voitures. Occasion à ne pas manquer. Josephte Clément 933-0661, 935-8541.

OUTREMONT — $76,900
Avenue McEachran — Duplex 5½-6½ — Hypothèque 13¾% — Toutes offres raisonnables seront considérées. Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.

OUTREMONT
Belle maison familiale détachée, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, salon avec foyer naturel, sous-sol bien aménagé, idéal pour médecin, jardin, garage. Exc. C.R. Angers 337-5456, 935-8541.

FABREVILLE — $149,000
Ferme Ste-Thérèse. Splendide bungalow de 7 pièces sur les bords de la rivière Mille Îles. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, grand jardin, garage. Co-MLS. C.R. Angers 337-5456, 935-8541.

WESTMOUNT — $229,000
Prix réaliste, 4 chambres à coucher, charmante maison en excellent état, beau jardin, stationnement, sous-sol aménagé. Josephte Clément 933-0661, 935-8541.

WESTMOUNT — $200,000
Maison Victorienne en pierres grises spacieuse, plafonds de 12 pieds, chambre à coucher principale 14 x 28, 3 autres chambres, den, jardin, hypothèque à 10¼%. Doit-être vendue, Josephte Clément 933-0661, 935-8541.

ST-LAMBERT — $225,000
Face au golf, split-level, custom built moderne 1980, 9 pièces, 4 chambres à coucher, salle à manger, deux foyers, cuisine de rêve, lot central, garage double etc. EXCL Arthur Forand 674-8980, 672-0321.
18-7-81

Au Québec, faut se tenir...en santé
Ministère des Affaires sociales

Les négociations se poursuivent à Washington

WASHINGTON (d'après AP) — Les négociations entre les joueurs et les propriétaires du baseball majeur se poursuivront dorénavant à Washington. Hier, le secrétaire au Travail des Etats-Unis, M. Raymond Donovan, a convié les deux parties à de nouvelles négociations, dans la capitale, afin «de mettre fin au conflit».

Pour ce faire, il essaiera au cours du week-end de relancer les négociations en demandant aux propriétaires et aux joueurs de négocier sans arrêt et de s'abstenir de faire des déclarations publiques sur le conflit. Déjà 20 pour cent des matchs ont été annulés, depuis le début de la grève, le 12 juin.

Qualifiant cette grève de «coup de pied au visage du peuple américain», Donovan s'est dit excédé par les négociateurs des deux parties. «Les Américains veulent du baseball et ils veulent une Série mondiale», a-t-il déclaré avant de rencontrer séparément, hier midi, Marvin Miller, le directeur-exécutif de l'Association des joueurs des ligues majeures, et Ray Grebey, le porte-parole des propriétaires des 26 équipes du baseball majeur.

A l'issue de ses entretiens, Donovan a révélé avoir tenu les propos suivants à Miller et à Grebey: «Si cette grève doit être réglée, elle doit l'être par les deux parties. Et si aucun changement n'intervient dans les attitudes des joueurs et des propriétaires, il n'y aura plus de baseball, cette année. Vous devrez alors affronter des millions d'amateurs de baseball et leur fournir des explications.»

Donovan et Kenneth Moffett, le directeur du service fédéral de médiation, ont demandé à Miller et Grebey de poursuivre les négociations à Washington, après qu'elles furent rompues à New York, jeudi soir. Rappelons que l'AJLM a accepté l'intervention d'un arbitre, mais cette disposition a été rejetée par les propriétaires.

Tôt ce matin, lors d'une conversation téléphonique, Donovan a qualifié l'arrêt des activités du baseball majeur de «grève contre le peuple américain», et a ajouté qu'il tenterait d'être la voix de cette Amérique timorée à la table des négociations. Mais il a précisé que le gouvernement américain ne pouvait imposer un règlement, puisque la grève ne met pas en danger la santé et le bien-être du pays.

Miller a dit douter que les rencontres prévues à Washington soient productives. «Je me pose des questions sur ce qui se passe ici», a-t-il dit. M. Grebey continue de dire à la table de négociations qu'il n'a aucun pouvoir, et qu'il ne peut consentir davantage que ce qu'il a déjà offert. Si Donovan et son équipe veulent vraiment en arriver à un règlement, ils n'ont qu'à convoquer ceux qui détiennent le pouvoir, c'est-à-dire les propriétaires.»

Pour la deuxième place, contre Washington

Le Manic entreprend une guerre de tranchée

par Francis Millien

Même s'il ne part pas en guerre à Washington, Eddie Firmani promet que ses joueurs vendront cher leur peau face à leurs plus sérieux rivaux, les Diplomats de Washington, demain.

«Jamais depuis le début de la saison, les gars n'ont été aussi près les uns des autres, leur moral se porte bien et ils sont gonflés à bloc», a déclaré l'entraîneur du Manic à l'issue de la séance d'entraînement, hier matin.

«Ils savent que c'est un match qui compte doublement à cause de la position des deux équipes dans leur section, et que la saison risque de se jouer lors de ce match. Si nous gagnons, nous aurons encore l'avantage de recevoir les Diplomats lors du dernier match de la saison, au Stade olympique.»

Les résultats enregistrés à l'étranger jusqu'ici par le Manic ne sont pourtant pas brillants, deux victoires pour neuf défaites, mais cela ne semble pas l'émouvoir plus qu'il n'en faut.

«Cette saison, toutes les équipes connaissent des difficultés à l'extérieur et notre fiche n'est pas beaucoup plus mauvaise que celles des autres équipes. Même le Cosmos de New York a cinq défaites lors de matches joués en déplacements, a remarqué Firmani. Il faudra donc travailler deux fois plus dur qu'à domicile et tout sera possible».

Eddie Firmani n'a pu s'empêcher, une fois de plus, de faire remarquer que la foule est un atout énorme au Stade olympique et que pas un seul joueur ne s'en trouve pas avantagé.

«C'est notre meilleur douzième homme car celui-là, je peux l'utiliser sans avoir à en sortir un autre. Tous les joueurs sont conscients de ce fait, ils sont transportés quand ils jouent devant cette foule, mais ce n'est évidemment pas la même chanson hors de Montréal».

La composition de l'équipe n'est pas encore définitive car Carmine Marcantonio et Andy Parkinson sont des cas douteux, et c'est seulement au moment du départ que l'on en saura plus long à ce sujet.

La session d'entraînement des joueurs du Manic, ce matin, avant leur départ, comprendra certainement une séance de «jeux arrêtés» (corners, coups francs directs et indirects) en plus de séries de tirs de confrontation, car la fin du match sera certainement serrée et ces tirs, tant contestés par les joueurs, risqueront de décider de l'issue du match.

Le match, qui se déroulera devant les caméras de télévision du réseau TVA, sera le troisième entre les deux équipes et chacune d'elles a déjà remporté la victoire à domicile, les Diplomats par 1-0 et le Manic par 2-0. Les formations sont donc de valeur sensiblement égale et le classement de la section Est le confirme, puisque les Dips devancent le Manic par deux points seulement, mais avec un match de plus à jouer pour l'équipe montréalaise.

Il ne se fera donc pas de cadeau lors de ce match et l'arbitrage sera un facteur déterminant sur le déroulement du jeu et l'issue de la rencontre. Hors, jusqu'ici, le Manic n'a vraiment pas été gâté, surtout lors de ses visites à l'extérieur.

Le calendrier des matches de fin de saison avantage toutefois les Dips. Même s'il ne reçoit que trois fois en huit rencontres, il aura droit à deux déplacements faciles, l'un à Toronto et l'autre à Dallas. Le Manic de son côté recevra a cinq occasions, mais les visiteurs seront plus prestigieux. Le Cosmos de New York, les Whitecaps de Vancouver, les Strikers de Fort Lauderdale et les Rowdies de Tampa Bay offriront aux Manic une opposition qui risque de plaire aux spectateurs, mais qui sera lourde à supporter par les joueurs.

Les aléas du calendrier ont donc conservé pour les partisans du Manic... le meilleur pour la fin! Il est à souhaiter que les joueurs en feront tout autant et que Dame chance continuera à protéger le Manic des blessures qui ont décimé certaines équipes.

A ce titre, le Manic peut se considérer chanceux, car il occupe un des premiers rangs parmi les équipes ayant connu le moins de blessés graves.

McGrath rate un placement de 42 verges...

Les Alouettes dominent le jeu mais perdent 33-31

OTTAWA — Les Alouettes de Montréal ont subi une amère défaite de 33-31, hier soir, face aux Rough Riders d'Ottawa.

Le botteur Gerald McGrath avait un match nul sur le bout du pied alors qu'il ne restait plus que 12 secondes à écouler dans la partie. Mais il a raté sa tentative de placement d'une distance de 42 verges et a dû se contenter d'un simple.

Il s'agissait d'une première victoire cette saison pour les Rough Riders, qui avaient perdu leurs deux matches précédents. Quant aux Alouettes, ils ont maintenant une fiche de une victoire et deux défaites.

Ce revers sera difficile à oublier pour la formation montréalaise. Même s'ils ont largement dominé dans presque tous les aspects offensifs du jeu, les Alouettes ont en effet commis quelques erreurs qui leur auront finalement coûté la victoire. Les Rough Riders, pendant ce temps, sont rarement parvenus à établir leur stratégie offensive mais ont su réussir des jeux importants aux moments opportuns.

Les Riders ont pris une sérieuse option sur la victoire au début du troisième quart en enregistrant deux touchés en moins de deux minutes. Les Alouettes menaient 20-15 et détenaient le momentum du match quand Vince Ferragano a été intercepté à sa propre ligne de 30 verges par le demi défensif Mike Davis. Il a couru sans être inquiété pour réussir un touché. À leur séquence suivante, dès le premier jeu, Jordan Case a ensuite repéré Calvin Kirk, fin seul dans les buts après avoir déjoué Woodrow Wilson, qui n'a pas connu un fort match. Résultat, en 90 secondes, les Riders renversaient la vapeur et menaient 29-20.

Malgré cette défaite, les Alouettes ont démontré qu'ils alignaient de forts bons joueurs, qui n'ont cependant pas encore appris à jouer ensemble. L'offensive générée par Ferragamo a totalisé 454 verges, contre seulement 196 pour les Riders.

Ferragamo a conduit des poussées de 85 et 71 verges pendant le premier quart, à l'issue duquel les Alouettes menaient 13-1, David Overstreet marquant les deux touchés.

Mais un échappé de Overstreet, à sa ligne de 25, devait changer l'aspect du match au milieu du deuxième quart. Les Riders portent la marque à 13-8 sur le premier touché de Kirk. Deux jeux plus tard, Overstreet perd le ballon, recouvré par les Riders qui capitalisent sur ce revirement quatre jeux plus tard.

Les blessures ont par contre affaibli les Alouettes en deuxième demie. Overstreet n'a pu jouer les troisième et quatrième quarts en raison d'une meurtrissure à la jambe droite. Il a été remplacé par Marc Lacelle, qui a fort bien fait.

Le match marquait les débuts professionnels de l'ailier défensif Keith Gary. Il a réussi deux plaqués du quart-arrière en plus de participer à de nombreux jeux et il a été choisi le meilleur joueur défensif du match.

Une fois de plus, la ligne offensive n'a rien à se reprocher malgré le revers. Elle a bien tenu le coup tout le match durant même si elle comptait deux nouveaux bloqueurs, en Joe Silipo et Ronald Singleton.

Les Alouettes auront du mal à se remttre de cette défaite crève-coeur, surtout qu'elle survient à un bien mauvais moment. Les Riders étaient en effet considérés comme une proie facile, compte tenu de leurs performances antérieures, des échecs de 47-10 contre les Tiger-Cats de Hamilton, et de 47-21 contre les Eskimos d'Edmonton, qui seront les prochains adversaires des Alouettes le 26 juillet prochain, au Stade olympique.

D'ici là, l'instructeur-chef Joe Scannella devra faire des pieds et des mains pour donner à son équipe plus de cohésion. Son équipe est peut-être pourvue de joueurs américains de grand talent, encore faut-il qu'ils en fassent la démonstration tous en même temps.

Outre Overstreet, le secondeur Tim Kist a également été blessé. Il aurait des ligaments étirés au genou droit. Billy «White Shoes» Johnson, une bombe de 43 verges, et Joe Hawco, une course de deux verges au centre de la ligne, ont marqué les autres touchés des Alouettes.

R. Riders 33, Alouettes 31

Premier quart
MONTREAL: Touché Overstreet (3 verges) course (McGrath converti) 3:50
OTTAWA: Simple Organ (54 verges) 9:29

Deuxième quart
MONTREAL: Touché Overstreet (21 verges) course (converti bloqué) 00:29
OTTAWA: Touché Kirk (51 verges) passe de Case (Organ converti 3:57
OTTAWA: Touché Crump (3 verges) course (Organ converti) 7:30
MONTREAL: Touché Hawco (2 verges) course (McGrath converti 14:14

Troisième quart
OTTAWA: Touché Davis (30 verges) retour d'interception (Organ converti) 1:53
OTTAWA: Touché Kirk (38 verges) passe de Case (Organ converti) 3:23
OTTAWA: Simple Organ (60 verges) 9:53

Quatrième quart
MONTREAL: Placement McGrath (17 verges) 2:37
OTTAWA: Placement Organ (40 verges) 5:28
MONTREAL: Touché Johnson passe de Ferragamo 44 verges (McGrath converti 10:31
MONTREAL: Simple McGrath (55 verges)14:48

	Montréal	Ottawa
	7 13 0 11—31	1 14 15 3—33

A. — 24,872.

	Mon.	Ott.
Premiers jeux	24	11
Gains au sol	113	79
Gains aériens	353	151
Offensive nette	454	196
Passes réussies tentées	26-40	12-23
Interceptions	0	2
Dégagements-moyenne	10-39	12-45
Échappés-perdus	2-1	1-1
Pénalités-verges	12-105	7-69

Au sol: Mon. — Overstreet 17-87, Hawco 4-20; Ott. — Crump 12-57, Case 4-22.
Receveurs: Mon. — Johnson 3-99, J. Scott 4-57; Ott. — Kirk 5-119, Avery 3-26.
Passeurs: Mon. — Ferragamo 26-40, 353 verges, 1 touché, deux interceptions; Ott. — Case 12-23, 151 verges, 2 touchés.

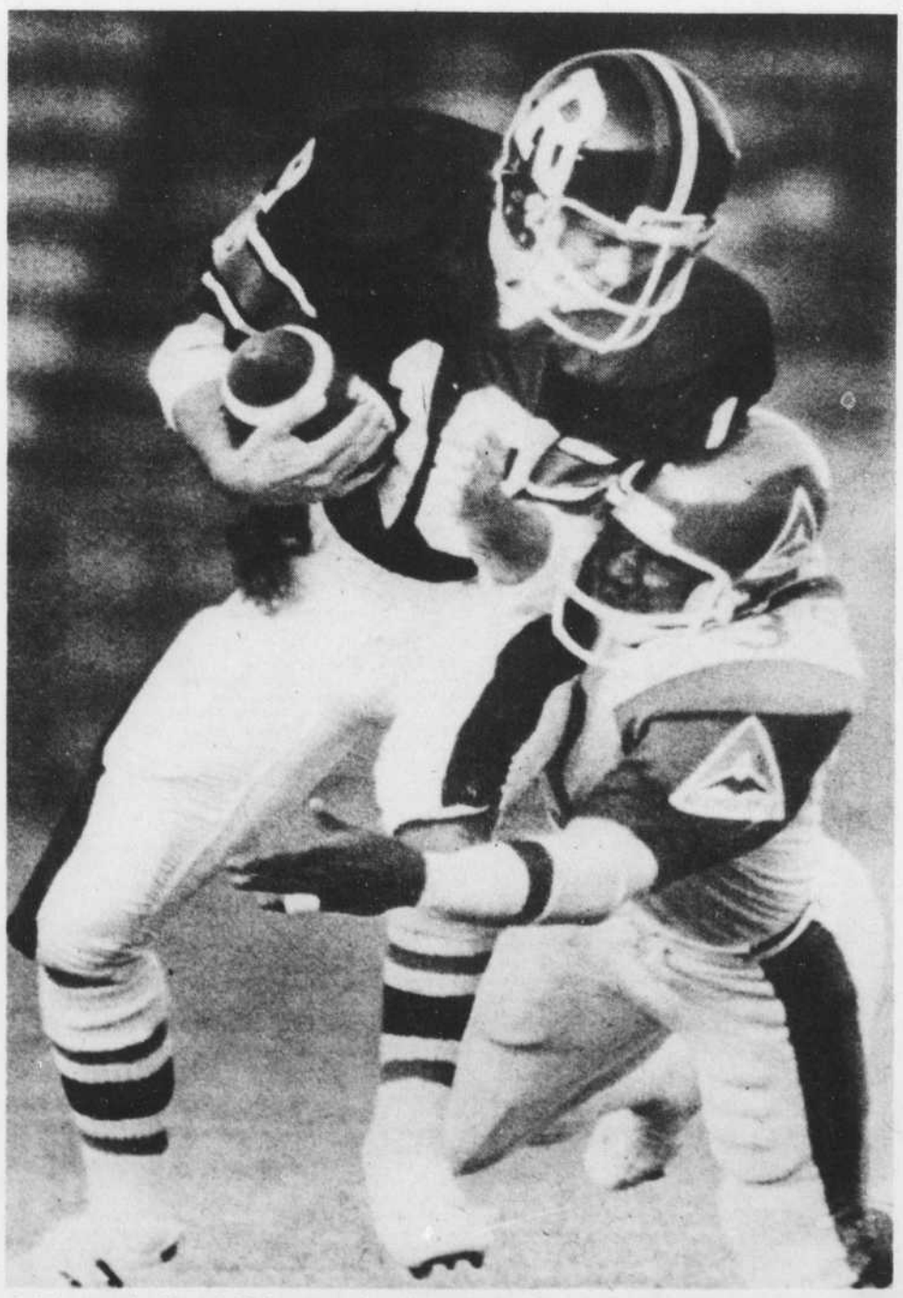

Jeff Avery, des Rough Riders, est plaqué par Wally Buono, des Alouettes, lors du match d'hier entre les deux équipes, à Ottawa. Les Riders l'ont emporté, 33-31.
(Photolaser CP)

Nicklaus refait surface

SANDWICH (AFP et AP) — La seconde journée de l'Open britannique de golf, qui se déroule à Sandwich a été plus passionnante encore que la première pour les 26,000 spectateurs qui avaient bravé la pluie et le vent.

Pour commencer, il y a eu le sensationnel retour de Jack Nicklaus qui, après son désastreux 83 de jeudi, a réalisé un superbe 66, qui lui assure de participer aux deux derniers tours.

Puis, un autre Américain, Bill Rogers, un Texan de 29 ans, en a fait autant, pour prendre la tête en totalisant 139. Il précède un autre compatriote, Ben Crenshaw, et l'Anglais Nick Job, qui partageait la première place avec l'Argentin Vicente Fernandez à l'issue du premier tour. Crenshaw a réussi une carte de 67, hier, après son 72 de jeudi et Job, qui n'a faibli que sur les derniers trous, a retourné un 69, soit un coup de mieux que jeudi. Fernandez a très mal débuté son second tour et se trouve maintenant relégué à six coups du leader.

Par ailleurs, l'Anglais Gordon Brand a amélioré le record du parcours en ramenant une carte à 65, réussissant même un trou d'un coup au 16e trou.

«Après ma contre-performance d'hier (jeudi), je me suis dit qu'il était préférable de tout oublier, et de faire de mon mieux aujourd'hui (hier)», a dit Nicklaus, visiblement fier de lui.

Nicklaus a ramené une carte de 66 coups, quatre sous la normale, sur le parcours du Royal St. George, d'une distance de 6,829 verges. Il a ainsi joué 17 coups de moins que la veille, lors de la première ronde de l'Omnium qui prendra fin dimanche.

Selon Watson, le champion défendant, Nicklaus a encore une chance de l'emporter, malgré une première ronde désastreuse, jeudi. «Il peut toujours réussir, a dit Watson. Il ne faut pas croire qu'il s'inclinera facilement...»

Quant à Rogers, il a également joué 66, hier, pour prendre la tête devant Crenshaw et Job. Toutefois, l'exploit de la journée a été réussi par l'Anglais Brand, qui a réussi un trou d'un coup pour ramener une carte de 65, un nouveau record de parcours. Brand occupe présentement la neuvième place, à cinq coups du meneur, Rogers, qui n'a pas obtenu un seul bogey.

«J'aime le parcours, a expliqué Rogers. Il est fait à ma mesure. Aujourd'hui (hier), je n'ai eu aucune difficulté à toucher les allées».

Le compagnon de Rogers, Crenshaw, avec lequel il partage une maison près du terrain de golf, a mal terminé la deuxième ronde, enregistrant deux bogeys lors des trois derniers trous. En réussissant des normales à la fin de la ronde, il aurait sans doute pris l'avance.

Après deux rondes, le classement se lit donc comme suit: Rogers mène, avec 138, suivi de Crenshaw et Job, 139. Tom Watson a réussi 73, et il totalise 142. Lee Trevino a joué un 77, et il totalise 144, comme Ray Floyd, qui a joué 74 en deuxième ronde. Nicklaus totalise 149 coups.

Silverstone: Villeneuve 8e, Arnoux et Prost les favoris

SILVERSTONE, (AFP) — Les Français René Arnoux et Alain Prost sur leurs Renault à turbo seront les favoris logiques du Grand Prix de Grande-Bretagne de formule un, neuvième épreuve du Championnat du monde des constructeurs, qui se déroulera cet après-midi sur 68 tours (320,88 km) du rapide circuit de Silverstone, au nord de Londres.

Confirmant un retour au premier plan, déjà amorcé avec le succès de Prost et la quatrième place d'Arnoux au Grand Prix de France, ils ont réalisé les deux meilleurs temps de l'ultime séance d'essais officiels, hier, et partiront en première ligne, devant le brésilien Nelson Piquet (Brabhams) et un autre Français, Didier Pironi (Ferrari). Le Canadien Gilles Villeneuve (Ferrari) a fini 8e aux essais, hier. Il partira de la quatrième ligne.

Avec 1:11 et 1:11.04, les Français Arnoux et Prost ont nettement amélioré le record de la piste jusqu'alors détenu par l'Australien Alan Jones (1:11.88) et pris ainsi un avantage psychologique sur leurs adversaires.

Les deux pilotes, qui espèrent donner son deuxième succès de la saison à Renault ne veulent pas parler d'éventuel doublé. Comme à Dijon, l'issue de la course pourrait bien dépendre en effet pour une grande part de conditions atmosphériques très capricieuses, le choix toujours difficile des pneumatiques les plus performants s'avérant alors peut-être décisif.

Mais Arnoux et Prost devront également se méfier du Brésilien Nelson Piquet, qui leur a causé bien des tourments il a quinze jours et qui aura une nouvelle occasion de rattraper une partie de son retard au classement du Championnat du monde sur l'Argentin Reutemann.

Pour leur part, les Ferrari à turbo, assez malheureuses en France, pourraient prendre leur revanche grâce au Français Didier Pironi, 4e temps, après une sortie de route sans gravité au cours de la matinée, et au Canadien Gilles Villeneuve.

Cette lutte entre les Turbo de Renault et Ferrari et les Ford Cosworth atmosphériques des Brabham peut d'ailleurs profiter aux McLaren de l'Australien John Watson et de l'Italien Andrea de Cesaris.

Watson est d'ailleurs considéré par les pilotes de Renault comme l'un de leurs adversaires les plus dangereux, au même titre que Piquet et que les deux pilotes de Williams, même si l'Australien Jones et l'Argentin Reutemann ont paru peu à leur aise, jeudi et hier, sur une piste qu'ils connaissent pourtant bien.

en bref...

■ *Hinault vers la victoire*

SAINT-PRIEST (Reuter) — Il y avait quatre étapes contre la montre en individuel dans le Tour de France cycliste cette année: Bernard Hinault les a toutes gagnées. Hier, le français a encore surclassé ses rivaux en remportant la 22e étape, disputée autour de Saint-Priest sur 46,5 km. Il a couvert la distance en une heure, une minute, 16 secondes, soit à la moyenne de 45,532 km/h, en dépit d'un vent de face. Le Belge Daniel Willems, vainqueur de l'étape en ligne de la veille, juste devant Hinault, a pris la 2e place en concédant 37 secondes au Breton. Il a précédé le Hollandais Gerri Knetemann, qui a accusé un retard d'une minute 3 secondes sur Hinault. Sauf accident, Hinault est assuré d'arriver en triomphateur demain sur les Champs Élysées et de remporter ainsi son troisième Tour de France en quatre ans. Il est vraisemblable aussi que monteront avec lui, sur le podium, le petit Belge Lucien Van Impe, sacré une nouvelle foi meilleur grimpeur, et l'une des révélations, le Français Robert Alban, qui devrait parvenir à repousser les assauts du vainqueur de l'an dernier, le Hollandais Joop Zoetemelk, qu'il devance de plus d'une minute.

■ *Plucknett peut aux E.U.*

INDIANAPOLIS (AFP) — Le discobole américain Ben Plucknett, disqualifié à vie pour dopage par la Fédération internationale, lundi dernier, pourra «s'il en exprime le désir» participer à des réunions d'athlétisme aux États-Unis. Dans une lettre adressée jeudi à Plucknett par M. Ollan Cassell, directeur-exécutif de la Fédération des États-Unis d'athlétisme, celui-ci a indiqué que M. John Holt, secrétaire général de la Fédération internationale (I.A.A.F.) a donné son accord pour que le discobole puisse prendre part à des compétions nationales. Il a précisé que les rivaux de Plucknett devront être des compatriotes ou même des étrangers, vivant aux États-Unis. Plucknett, contacté tard dans la journée au téléphone de Lincoln (Nebraska) où il se repose en famille, a déclaré en substance: «Pour l'instant, je n'aspire qu'à la solitude. Toute l'affaire est entre les mains de l'I.A.A.F. et de l'Athletic Congress. Au pire, si je ne suis pas réhabilité, je choisirais peut-être de pratiquer un autre sport». À la suite de la décision de l'I.A.A.F., les deux records mondiaux de Plucknett au disque, 71,20 m le 16 mai dernier à Modesto, et 72, 34 m, le 27 juillet à Stockholm, ne figureront pas sur les tablettes mondiales. Le record du monde reste donc la propriété de l'allemand de l'est Wolfgang Schmidt, avec 71,16 m, performance réussie en 1978.

■ *En deux mots...*

Le Suédois Bjorn Borg a battu facilement l'Australien Paul McNamee 6-1, 6-2 en quart-de-finale du Tournoi de tennis de Stuttgart, hier. L'Australien Peter McNamara s'est également qualifié pour les demi-finales, en disposant du Tchécoslovaque Tomas Smid, 6-2 et 6-4... La Fédération des sports du Canada, qui représente 70 associations de sports au Canada, demande que des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu soit apportées pour aider les associations à boucher leur budget... Les Jeux Olympiques de 1984, en Yougoslavie, coûteront la somme de $162 millions, selon des estimations rendues publiques, à Belgrade... Cinquante-quatre pour cent des Néo-Zélandais sont opposés à la tournée dans leur pays de l'équipe sud-africaine de rugby, «Springboks», selon un sondage effectué pour l'une des chaînes de télévision. L'équipe sud-africaine est attendue à Auckland, en Nouvelle-Zélande, demain.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Jeudi
C.-Britannique 32, Toronto 29
Hier
Ottawa 33, Montréal 31
Calgary 26, Hamilton 6
Dimanche
Edmonton à Winnipeg
Vendredi
Calgary à Saskatchewan
Le samedi 25
Ottawa à C.-Britannique
Toronto à Hamilton
Le dimanche 26
Edmonton à Montréal

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	t	tr	pl	s	pts
Kennerd, Win	0	2	10	1	33
Newman, Tor	5	0	0	0	30
Passaglia, CB	0	9	6	2	26
Key, CB	4	0	0	0	24
Baker, Ham	4	0	0	0	24
Ruoff, Ham	0	7	5	4	24
Cutler, Edm	0	9	4	1	22
Watson, Sas	0	2	5	3	21
Germany, Edm	3	0	0	0	18
Andrusyshyn, Tor	0	9	1	3	15
Overstreet, Mon	**2**	**0**	**0**	**0**	**12**

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	3	2	1	0	86	59	4
MONTRÉAL	**3**	**1**	**2**	**0**	**62**	**103**	**2**
OTTAWA	3	1	2	0	64	125	2
TORONTO	3	0	3	0	69	74	0
Section Ouest							
EDMONTON	2	2	0	0	77	31	4
C. BRITANNIQUE	2	2	0	0	80	37	4
CALGARY	2	1	1	0	36	36	2
SASKATCHEWAN	2	1	1	0	39	40	2
WINNIPEG	2	1	1	0	45	53	2

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mercredi
Montréal 4, San Jose 0
Washington 2, Toronto 0
Atlanta 4, Los Angeles 1
Calgary 2, Jacksonville 0
Minnesota 2, Tulsa 1, pro.
Chicago 4, Edmonton 2
Dallas 1, Portland 0
Tampa Bay 5, Californie 1

Ce soir
Tampa Bay à Atlanta
Jacksonville à F. Lauderdale
Chicago au Minnesota
Dallas à Tulsa
Toronto à Vancouver
Californie à Portland
Edmonton à Los Angeles
Calgary à San Diego

Dimanche
Montréal à Washington

Mardi
Californie à Calgary

	b	a	pts
Gordon Hill	12	7	31
Andrew Parkinson	7	5	19
Thompson Usiyan	6	5	17
Andy Lynch	4	2	10
Alan Willey	4	0	8
Tony Towers	2	4	8
Bob Vosmaer	1	5	7
Fran O'Brien	3	0	6
John Askew	1	3	5
Michel Corre	1	1	3
C. Marcantonio	0	2	2
Damis Sutevski	0	2	2
Chris Chueden	0	1	1
Bob Smith	0	1	1
Barney Boyce	0	0	0
Nick Albanis	0	0	0
Radin Martinovic	0	0	0
Pat Fidelia	0	0	0

Assistance: 222,230.

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
NEW YORK	23	18	5	62	33	50	158
WASHINGTON	23	12	11	42	39	36	102
MONTRÉAL	**22**	**11**	**11**	**41**	**34**	**36**	**100**
TORONTO	23	5	18	29	54	29	59
Section Sud							
ATLANTA	23	14	9	49	38	41	123
FORT LAUDERDALE	22	14	8	37	24	28	106
TAMPA BAY	25	11	14	47	54	40	102
JACKSONVILLE	23	12	11	33	35	27	93
Section Centrale							
CHICAGO	23	16	7	53	32	41	135
MINNESOTA	23	13	10	43	40	39	111
TULSA	24	11	13	43	39	38	102
DALLAS	24	3	21	17	54	16	33
Section Ouest							
SAN DIEGO	22	12	10	40	36	33	99
LOS ANGELES	23	12	11	32	45	29	99
CALIFORNIE	23	8	15	38	50	32	80
SAN JOSE	24	8	16	32	61	31	79
Section Nord-Ouest							
VANCOUVER	23	16	7	52	29	44	138
SEATTLE	24	13	11	51	43	42	117
CALGARY	23	12	11	38	34	33	103
PORTLAND	23	12	11	35	33	32	100
EDMONTON	23	10	13	48	56	40	100

Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, mais seulement quatre points pour une partie qui a nécessité une confrontation. Un point boni (pb) est alloué pour chaque but marqué en temps régulier jusqu'à un maximum de trois par équipe.

POUR UN SALVADOR LIBRE

Les violations sans nombre des droits humains au Salvador ont depuis longtemps rejoint le seuil d'une violence inimaginable. Ces actes de sauvagerie attribuables à la Junte militaire ont déjà entraîné l'assassinat ou la disparition de plus de douze mille personnes en 1980.

Il est devenu clair pour tous que la Junte militaire ne se maintient au pouvoir que par l'aide économique et militaire américaine et qu'elle exerce ce pouvoir par la force et la répression.

Nous, soussignés, demandons au gouvernement canadien:

1. qu'il se prononce publiquement par la non-intervention américaine au Salvador.

2. qu'il utilise tous les moyens permis par la diplomatie et exerce des pressions auprès du gouvernement américain afin que celui-ci cesse toute intervention militaire au Salvador;

3. qu'il fasse également pression auprès des Nations-Unies pour faire cesser toutes les interventions étrangères au Salvador afin d'éviter que le conflit ne s'étende à toute l'Amérique Centrale et qu'il proteste contre le fait que le gouvernement américain ait ignoré la résolution de l'ONU demandant la cessation de tous les envois d'armes au Salvador.

Chevalier, Gilles Longchamp, J.G. Courcelles, Champagne Christian, Vilchenon Philippe, Bergeron Claire, Tardif Paule, Noël Daniel, St-Jean Danielle, Ernie Hébert, Germaine Montpetit, Bertrand Montpetit, Frédéric Leroux, Marielle Leroux, Lucien Leroux, Armand Legault, Simone Legault, Christian Legault, Céline Legault, Fernand Legault, A.L. Mauffette, A. Bélanger, P. Montpetit, A. Lajeunesse, H. Lajeunesse, J.R. Montpetit, G. Legault, Réjeanne Hébert, Robert E. Montpetit, Stéphane Legault, C. Bélanger, Édith Legault, Soeur Hélène Parent, Soeur Luce Côté, Lucien Pépin, J. Dagoberto, L. Benny, L. Noël, Camille Leduc, F. Morin, Nicole Strauss, Eugène Lise, Paquette Suzanne, Beauregard Yves, Gambini J.B., Danielle Hébert, Jean-Marc Hébert, Jutras Marielle, Lavoie Yves, Bélanger Pierrette, Bélanger Marie-France, David Osithe, Guitard Lucile, Lécrivain S., Forget Michel, Desrosiers Fernande, Desrosiers Carole, Desrosiers Lysanne, Desrosiers Yves, Desrosiers Jean-François, Desrosiers Gaétan, Jean-Marc Gauthier, Lise Baroni, Lise Fugère, François Chaput, G. Marchessault, Guy Vaillancourt, G.C. Lemieux, Benoît Bourguignon, Sylvie Guitard, Marc LeGoannec, Gilles Bourdeau, Gérald Dubois, Rolph Fernandes, Lionel Chagnon, Martin J. Ranalli, Aline Chevrefils, Sabourin Lucette, Jasmin Thérèse, Réjeanne Mitchell, Thérèse Soucy, Antoinette Lapierre, Andrée Lapierre, Sylvain Cormier, Lucille Cormier, Raymond Cormier, Diane Labrosse, Soeur Germaine Morin, Soeur Marguerite Fleury, Soeur Marie-Paule Perron, Soeur Judith Perron, Soeur Irène Lebel, Soeur Céline Bouchard, Soeur Jeanne-d'Arc Duchesne, Soeur Jeanne Labonté, Monique G. Fortin, Jacques E. Fortin, Claudette Nantel, Gérard Ferron, G. Raymond, Françoise Thibert, Lise Ravary, Lucile Mainville, Jean-Paul Martinez, André Tellier, Nicole Van Gronderbeeck, Lemoyne Gisèle, Lalande Jean-Pierre, Cardinal Marielle, Thérèse M. Chassagne, Estelle Chamberland, Monique Gadbois, Jean-Jacques Pagé, Guy Pelletier, Jean Gaudreau, Robert Doré, Nicole Fortin, Jacques Langevin, Pierre Lesperance, A.-Marie LeFloch, Marie-Claire Côté, Gloria Vincelli, Sagine Gougeon, Raymond Langlois, Gilles Brabant, Diane Morin, Doyon Jean-Marc, Provencher Jean-Claude, Rita Haas, Marcelle Noël, Rolande Gadoury, Daoust Gisèle, Joëlle Mailhot, Sylvain Bellemarre, Simon Filiatrault, Gérald Chouinard, Eugène Savoie, Norbert Chouinard, Robert Longpré, Therrien Jean-Claude, Réjean Sénéchal, Lise Clément, Sylvanin Charette, J.-Jean Pierre Ladouceur, P. Germain, Marie-France Leboeuf, Martin Cloutier, Michel Guertin, Louise Brissette, Serge Labelle, Diane Bigras, Micheline Ladouceur, Chantal Donckerwolcke, Sylvain Laramée, Pierre Barbès, Gérald Lefebvre, Claudette Clément, Pierre Theoret, Josée Roy, Suzie Gauthier, Sylvie Gratton, Natalie Bélanger, Lise Bergeron, Claire Giac, Michel Fafard, Chantal Lacombe, Dyane Picotte, Yvan Brazeau, Donat Beauséjour, Robert Vidu, Sylvain Viau, Christne Lanthier, Francine Novash, Yvon Bois, Liette Mayer, Michel Brissette, Serge Beauchamp, Murielle Brunot, Françoise Morin, Mario Lavoie, Sylvie David, Richard Mousseau, Anne Rouleau, Pierre Bardet, Chantal Schmidt, Serge Paquette, Michel Massicotte, Chantal Poitras, Michèle Bourgeois, Benoît Martin, Gilles Mousseau, Michel Renaud, Lise LeBlanc, Michel Descôteaux, Robert Meloche, Danielle Poirier, François Huard, Jeannine Durocher, Gilles Ouellette, Pierre Nantel, Claude Lapointe, Gyslène Blais-Remy, Lorraine Vachon, Jean Désormeaux, Nicole Lavoie-Lehoux, Christian Lauzon, Suzanne Labrecque, Nicole Despots, Gilles Trudel, Andrée Valiquette, Bonenfant Pierre, Chartier Marie-France, Serge Provencher, Pauline Beaulieu, Dominique Sirois, Marie Turcotte, Aline Hachey, Camille Gariépy, yolande Lavigueur, Annick Charette, Angéline Mongrain, Alain Robillard, André Riendeau, Normand Lalonde, Céline Gratton, Daniel Bellemare, Manon Morin, Hélène Bertrand, Suzie Richer, Réjeanne Prud'homme, hélène St-Pierre, Monique Lapierre, Gilles Pagé, Andrée Gauthier, Michel Boisjoli, Georges Savigna, Valery André, Léopold Therrien, Pierre Sasylva, Benoît Michaud, Kosior Marcel, André Desprès, Michel Desprès, Monique Desprès, Christiane Desrés, Ricky Martellani, Fleurette Desprès, France Leblanc, Michel Leblanc, Julien Pelletier, François Brazeau, Jacques Bernier, Mario Paquette, Maurice St-Pierre, Benchiba M., Richard Lafond, Jean Bélanger, R. Larcher, N. Dutil, Y. Pelletier, Jean-Guy Miron, Jocelyne Fournier, Ronald Dufort, Francine Breton, Chantal Desprès, Adrien Dugas, V. Mongeau, Fernand Richard, Marielle Richard, Philippe Ducharme, Michel Tenaglio, Richard Larose, Robert Plante, Roland Delorme, André Couture, Jocelyne Brien, Yvon Santos, Yanik Berton, Réjean Boiteau, Jean-Paul Tremblay, Maurice Boiteau, Michel Dupuis, Rénald Côté, Jean-Marc Boiteau, Richard Fortin, Richard Cormier, Evelyne Bezeau, Maurice Pagé, Robert Verdi, Gaétan Zanth, Jean Verdi, Alain Ratelle, Dubreuil Claude, Grondin Gérald, Gauthier Paul, Pierre Bernier, Michel Métivier, Denis Roux, Robert Bourgouin, Louise Binette, Denyse Lemay, Viateur Boutot, Gérard Boutot, Colete Dulac, Maria E. Montejo, Roselyne Landry, Rollande Parent, Rudy LeCOurs, André Léveillé, M. Gagnon, Susie Lamarche, Danielle Béique, France Lemay, Rolande Bélanger, Laurel Baldwin, Pierre Leclaire, Ginette Prince, Peter Petrefsi, Florida Raymond, François Lavallée, Lise Raymond, A. Nelson,Suzanne Couure, Michèle Lareau, Lorraine Tanguay, Philippe Pouyer, Michèle Morosali, Onesti Jean, Francine Léger, Marie MacDonald, Mylène Olivier, Danielle Hénault, Pierre l'Espérance, Richard Ringe, Christiane Gauthier, Hélène Gauthier, Michel St-Pierre, Claude Savard, Wayne Jobson, John Jones, Marilyn Hedrich, M. Ordonez, Marie Monette-Gauthier, Jean-Claude Girard, Hélène Dessaulles Ethier, Mrs. Price, Yong Chung, Auroi Odette, Linda Beauvais, Sandra Trottier, Cynthia Garrett, Lois Loxy, Nicole Lavoie, Serge Moquin, Rose-Marie Bélisle, Boisclair Lise, Sylvie Hétu, Carole Beveridge, Karl Beveridge, Clive Robertson, Adrian Archer, Mary Allison, Yvonne Greer, Grillian Taylor, B. Shamy, Julie Hobbs, J. Arsenault, J. Gane, Dorothy Beaudoin, Catlin Elkington, Chengiah Ragaven, Stansje Cowan, Stephen Sacks, Beverly Walker, Stanley LaBelle, Linda Lee, Frances Baker, Jocelyne Bertrand, Alain Dozou, Jacques Baillargeon, Sylvie Prévost, Silvie Gagnon, Jacques Deschênes, Louise Baillargeon, Jo-Anne Gagnon, Diane Shaw, Lorraine Shaw, Pierre Blain, Richard Baillargeon, Bernard Normand, Gilbert Therrien, Mary Magdalene Aabdyr, Robichaud A., thibeault Pierre, Germain J.-P., Bernard Bergeron, Latreille Diane, Claude Jaboie, Hudon Carolle, Laurent Dumais, Rodrigue Sirois, Gilles Dion, Martin Tremblay, Marthe Hogan, Juliette Michaud, Gérard Proteau, Yvon Caron, Jeannette Caron, Pierre Ross, Jacques Michaud, Louisette Lagacé, Lise Bujold, Isabel Gamache, Martine Fiset, Anna Gauthier, Sylvie Danjou, Odette d'Anjou, Claudine Côté, Claudette Lalancette, Michele Malenfant, Stella Cyr, Nathalie Tremblay, Denis Fiset, Jean-Émile Valois, Claude Pednault, Paquerette Carbonneau, Denis Dionne, Claude Gauthier, Ann-Marie Jones, Louise Jones Desève, Peter Jones, Yves Felletier, Carole Talon, Gilberte Barrette, Germain Lecavalier, denis Bonin, René Noël, Anne-Marie Mayer, Robert Darlington, Jacques Bélanger, Danielle Charette, Germain Gilbert, Gaëtan Ouellet, Mrs. J. Mullin, Mrs. L. Hope, Miss S. Wilson, Mrs. M. Hinkson, Mrs. Moss, Albena Mackett, Nancy Palin, Claude Lapointe, Lena Desilets, Ginette Rivard, Mario St-Louis, Manon Beaulieu, Yvon Bellemare, Dorice Bellemare, Jacques Bournival, Martial Van Neste, H.G. Sévigny, Jean-Paul Jobin, Judy Hayes, Charles Trempe, Gilles Moisan, Myriam Allain, Céline Bourgeois, Lyse Pépin, Linda Verret, Louise Lacharité, Pierrette Deschênes, Francine LaBarre, Joanne Fréchette, Suzanne Lanteigne, Lavergne Pierre, Huguette Germain, Guy Vandal, André Adam, Sylvie Cara, Hélène Nadeau, Nicole Morris, Sylvie Poirier, Francine Chauvette, Louise Roy, Linda Plourde, Clémence Gélinas, Yves Boisvert, Huguette Pocat, Solange Garceau, Louis Trottier, Alain Dumas, René Schreiber, Michel L'Étoile, Jean Provencher, Pierre Jolette, Gisèle Gastonguay, André Noël, Jacques Boisvert, Gaëtan Michaud, Florence Morris, Jules Bergeron, Fidel Lepe, Côté Louise, Yolande Landry, Danielle Sinet, Serge Paulin, Alain Bourgeois, Yvon Pinet Johanne Gosselin, Louise Leval, Forkot Nabil, Suzanne Lachaine, Jean-Pierre St-Cyr, Ricardo Vigouroux, Jocelyne Landry, Réjean Bellemare, Denis Gervais, Marie-Josée Filion, Line Filion Bumdock, Jean-Pierre Lavoie, Marc Berthiaume, Thérèse Therrien, Marie-Claire Bernier, Kionel Lévesque, Normand Ordet, Claudette Gélinas, Raymond Désilets, André Spinard, Hélène Tremblay, Loise Croteau, Marcelle Miller, Edmont Laperrière, René Daoust, Joseph Gagnon, Richard Joanis, Grégoire Rhéal, Jacques Sauniure, Noël Maheu, Joachim Trudel, Émile Lortie, Alphonse Blais, Jacques Trudel, Etienne Aumond, Carol Audet, Alfred Gosselin, Mathieu Bellefleur, Lucien Morin, Alice Rondeau, Laura Léger, Georgette Gélinas, Thérèse Bonneville, Aurélie Mesrises, Cécile Gatien, Thérèse Chaine, Marguerite Bilodeau, Edith Rivard, Alida Hebert, Lina Lévesque, Louise Bourdages, Yvonne Lainesse, Aurore Quessy, Blandine Fournier, Marie-Ange Lafontaine, Annette Alarie, Thérèse Lesmerises, Estelle Laperrière, Aline Audy, Lucienne Houle, Saunia Gélinas, Anne-Marie Pellerin, Gertrude Bilodeau, Marie-Jeanne Mailhot-Deschaillon, Aurore Borgia, Madeleine Cléroux, Blanche Lefebvre, Maria Thériault, Gertrude Gaulin, Florence Johnson, Gisèle Milette, Eva Bordeleau, Cécile Bordeleau, Gisèle Turcotte, Noella Verrette, Françoise Sanschagrin, Angéline Harnois, M. Louise Vallée, Marie-Rose Trottier, Benoît Rachel, Jeannette Pellerin, Bernadette Bournival, Yvonne Ouellet, Claire Raymond, Marie-Anne Beausoleil, Maria Duchesne, Thérèse Pelletier, Lucinda Melançon, Eva Gelinas, Marie-Anne Laperrière, Cécile Falardeau, Véronique Chartier, Gauthier Ella, Rita Allard, Jeannette Lamontagne, Pierrette Beaulieu, Huguette leclerc, Yves Leclair, Ginette Leclaire, France Chevalier, Rachel Boudreault, Danielle Beaudoin, Chantale B. Tardif, Danielle Bérubé, Johane Duchaine, Marc Lévesque, Aline Préfontaine, Alain Bergeron, Josée-Ann Paradis, Lisette Lebrun Scherrer, Gérard Scherrer, Mme Jacqueline Levasseur, Garnier Villeneuve, Ginette Camulord, Brigitte Moisault, Yvon Delisle, Ginette Boucher, Gauthier P., Lina Friedrich, Salvatore Vecchio, Jeannine N. Godeau, Lucie Tremblay, François Savard, Jean-Cl. Dougé, Colette D'Auteuil, Francine Michaud, Yvon Thériault, Desroches Christianne, Dana Duras, Serge Miousse, Sylvie Brault, Camil Therrien, J.-Claude Otis, Daniel Gauvin, André Thibeault, Guy Lévesque, Martine Cloutier, Daniel Gauvin, André Thibeault, Guy Lévesque, Martine Cloutier, Danielle Dubé, Pauline LaPalme, Dorothée Ben Youssef, Cummings H., Chrétien Monique, Beaupré Édouard, Martin Paul, Pauline Savoie, Monique Jannard, Denise Sauvé Beauchesne, Dora Cariz Fuenzazida, Rico Louis-Jean, Louise Bergeron, Mme Roland Vernier, Lucienne François Boulay, M. Cadieux, L. Pauzé, Mme Gaby Barrette, Irène Curotte, Jacqueline Laberge, Jean-Pierre Wallot, Rita Girard, Raymond Wallot, Michel Drapeau, Jacques Ammann, Thérèse Drapeau, Aline Drapeau, Pierrette Robitaille, Marthe R. Landry, Thérèse Brault, Louis Lavallée, Jeanne Lavallée, Normand Morse, Gervais Cloutier, Danielle Baril, Line Gadoury, Masal R. Ostiguy, Luce Pluze, Jacques Perreault, Jean-Marie de Blois, Ghislaine Rainville, S. Anna Tremblay, S. Marguerite-Marie Potvin, Soeur Elise Plourde, Soeur Thais Fortin, Soeur Claire Lessard, S. Léocadie Roussel, S. Germaine Boivin, S. Rita Deschenes, S. Rogatienne Ferland, S. Antoinette Lamontagne, S. Yvette Vézina, S. Jeanne-d'Arc Girard, S. Irène Lachapelle, S. Bernadette Ritcher, S. Jeannette Gill, S. Gabrielle Simard, S. Paule Vallée, S. Paulette Paradis, S. Jeanne-d'Arc Harvey, S. Emilia Bergeron, S. Evelyne Breault, S. Catherine Côté, S. J.-d'Arc Larouche, S. Luce Néron, Elisabeth Tremblay, S. Lucille Tremblay, Sr Madeleine Vézina, S. M.-Desneiges Laprise, S. Thérèse Gagné, S. Cécile Deschenes, S. Bergeron Alida, S. Sénéchal Yvette, S. Simard Juliette, S. Cantin Lucie, S. Fortin Blandine, S. Gauthier Estelle, S. Ouellet Madeleine, S. Leblond Bernadette, S. Tremblay Adrienne, S. Tremblay Laura, S. Tremblay Cécile, S. Tremblay Rosalie, S. Tremblay Cécile L., S. Régina Tremblay, S. Yvonne Tremblay, S. Villeneuve Aline, Soeur Marie-Anna Duchesne, Soeur Yvette Lepage, Soeur Jeannette Déry, Soeur Eugénie de Launière, Soeur Marie-Anna Lévêque, Gauthier Colette, Leclerc Irène, Gratin Potvin, S. Lucile Danis, S. Lucie Parent, Carrier Esther, Cormier Gilberte, Dallaire Alice, Maria Girard, Gérardine Larouche, Léa Simard, S. Jeanne-d'Arc Hudon, S. Marguerite Tremblay, S. M. Blanche Ouellet, S. Suzanne Fortier, S. Yvonne Tremblay, S. Marie-Rose Morin, S. Gabrielle Larouche, Carolle Leroux, Hélène Desjardins, Micheline Laperrière, Jocelyne Martineau, Louise Doré, Louise Harrison, Villeneuve Florent, Proulx Marlène, Tremblay Jean-Guy, Beaulieu Céline, Rainville Clermont, Tremblay Benoit, Tremblay Marina, Gauthier Emma, Landry Carmen, Côté Gérard, Tremblay Normand, Simard Marthe, Dufour Esther, Dorothy E. Semple, Don J. Semple, Jean Peacock, Emily Burritt, Marlene E. Demers, Janet Humphrey, Jacqueline Lambert, Micheline Malo, Réjean Clavette, Richard Benny, Thierry Latendresse, Pierre Gadoudy, François Aubin, René Lepage, Langis Gagnon, Jean-Guy Lepage, Roseline Dumont, Danielle Gagnon, Francine Senez, Claudie Simoneau, Yvan Saint-Aubin, Gilbert Brunet, Céline Charbonneau, Richard Gauthier, Gadoury François, Blanchard Michel, Denis Tremblay, Descheneaux Gérard, Marc Guertin, Sylvie Lévesque, André Paul, Denauld De Grandpré, Benoit Vandal, Serge Éthier, J.G. Legault, Gilles Poirier, HUguette Cournoyer, Lucie Desrosiers, Michèle Aussant, Serge Bertrand, Guylaine Archambault, Jean-Pierre Bergeron, Jean Cournoyer, Owen Fugere, Pierre Trudeal, Lorraine Healy, Hélène Laterreur, Riebe Donna-Lynn, Delagrave Sylvain, Lavoie Léon-Maurice, Gilles Casgrain, Paul Salvail, Jacques Bouchard, Dupont Yvan, Dufault Serge, Jean-François Bélanger, richard Lefebvre, Luc Simoneau, Daniel Bégin, Andrée Couture, Jean Lavallée, Danielle Gendron, Cournoyer Martine, Johanne Vigeault, André Tessier, Hélène Cabot, Dyane Duchesneau, Yvan Dupont, Serge Mercier, Andrée Joyal, Luc St-Pierre, Grenier Lucien, André Bergeron, Gisèle Généreux, Ginette Guilbault, C. Courchesne, Lucien Brunelle, Patricia Provencher, Louise Gascon, Mario Bergeron, Pauline Robert, Benoyt Champagne, Gilles Sicotte, Rollande Gaboury, Andrée Niquette, Josée Lamothe, André Raymond, Jacques Guilbault, Lucille Lévesque, Jules Péloquin, France Millette, Claire Duhaime, Gaëtan Joyl, Line Manon, Gy Tremblay, Jean-Paul Belley, André Vadnais, André Durand, Denis Bellerose, Pierre Charette, Françoise Mélançon, Reine Bellerose, Louise Lefebvre, Gilles Coutu, Madeleine Coutu, Clémentine Charland, Philippe Lachance, Lisette Provost, Martine Boisvert, Claire Sabourin, Normand Lavoie, Reynald Coutu, Maxime Coutu, Aline Coutu, Bruno Breault, Benoit Ghislaine, Gagné Simone, Cossette Céline, Marcel Mailhot, Rolland Benoit, Les Dickirson, H. Hamdan, Gary Lawrence, Jeni V. Blewett, Sister Thérèse Cécigneul, Gabrielle Morin, Carmen Mitra, Ronald Goulette, Joan Goulette, L.J. Becigneul, P. Kennedy, Doreen Jost, Kick Glugosh, Harold Atkinson, Robert bowes, Pat Dinnes, Fran Benson, Beth Anne Benson, Leonard Beyer, Sister Alice Ceza, Sister Isabelle, Barry Reaume, Ines Guarnaschelli, J.G. Goss, Loretta Laurence, Dubuc André, Cantin Jules, Rivard Rosaire, Blais Ferdinand, Blondeau Marcel, Jean-Guy Aubin, Martin Allen, Diana Girard, Colleen O'Connor, Éd. Fernandez, Andy Smith, Susan Adams, Alan Perras, Guylaine Lessard,

Jennifer Dagenais, F. Pesold, Ala Macpherson, John Foley, Helen Dawkes, Susan Nicholson, Christine Paquin, Frank Carlesimo, Dorothy M. Jones, Cheryl Langford, Raymond Shred, Charlene St-Pierre, Suzanne Chenier, Carol Ferguson, Karen Cotton, Karen Schlosser, Martin Blais, Yves Arsenault, Chris Hawkins, Anne Lawton, Renée Ménard, Lise-Anne Briand, Diane Stapleton, Susan Ruth Kwok, G. Pesold, Danielle Green, Amir Khadir, Christopher Montonias, Daniel Hébert, Pierre Reeves, François St-Amour, Ronald Côté, Bernard St-Onge, Denis Tisseur, Lise Dubé, Daniel Martineau, Yves Goulet, Christiane Lachappelle, Claude Lachapelle, Jacques Thériault, Jean Lachapelle, Lévesque Claude, Carl Boisvert, Lévesque Suzanne, Alain Rodrigue, Denise Genna, Marc Perron, Michel Paradis, Sylvain Labrie, Nicole Rioux, Danielle Lavoie, Aline Mourant, Jacques Porlier, Julia Poirier, Francine Dubé, Jeannot Vich, Ken Desrosiers, Linda Pelletier, Josée Boissonnault, Michel Porlier, Lucie Fisette, Monique Girardin, Odette Poirier, Michèle Roberge, Marie-Josée Gagné, Marielle Grenier Briand, Alain Lepage, Andrée Provencher, Normand McDonald, Françoise Diakité, Anne Gilbert, Réjeanne DeLarosbil, Jean-Pierre Hardy, René Tremblay, Yves Poulin, Ginette Deschenes, Daniel Trottier, Yves Lanteigne, Hermel St-Amand, Ginette Henry, Daniel Hébert, Benoit Fournier, Roch Demers, Hélène Lévesque, Robert Lespérance, Simou Marmew, Mnoique Faucher, Ghislain Dumas, Tittley Marc, Pelletier Louis, Marie-Josée Pilon, Richard Hamel, Noella Huard, Lachapelle Jean, Bilodeau Josée, Bélanger Christine, Constance Guignard, Natalie Therriault, Aline Mourant, Jacques Porlier, Lise Dumais, Jacquie Ferguson, Lorraine Reid, Sylvie Lavoie, Josée Rioux, Jean Boisclair, Sylvie Murray, Louise Lévesque, Georges Martin, Josée St-Gelais, Louis Therriaut, Carl Petersen, Lucie Guerin, Lonie Sonier, Josée Paradis, Joelle Gaudet, Joanne Gauthier, Manon Champagne, Suzie Chambers, Michel McKinnon, Pierrette Guérin, E. Carbonneau, Pierre Bélanger, Diane Raymond, Denise de Montigny, Chantal

PARTICIPONS À LA LUTTE CONTRE LES POLITIQUES DE REAGAN

MANIFESTONS

durant sa visite au Canada,
notre appui à la lutte du peuple salvadorien

DIMANCHE 19 JUILLET, 15 hres
à OTTAWA, au Jamor's Hill Park

Des autobus partiront du Carré St-Louis à Montréal
— Dimanche matin à 8 hres
— billet aller-retour $5.50 par personne
— retour à Montréal dimanche en soirée.

Renseignements:
Comité Montréal-Salvador, 521-7114

Richard, Nicole Rioux, Yves Simard, Louise Perreault, Bernard Loranger, Claude Pelletier, Ginette Lévesque, Josée Tremblay, Claude Sénéchal, Maude Guévremont, Odyle Rousseau, Francine Guévremont, Marcelle Guévremoent, Normand Bissonnette, Louise Vaillancouert, Roger Sylvestre, Bruneau Pierre, Bourgault Michel, Tel Lefebvre, Dumont Lucie, Bonin Jocelyn, Bonin Georgette, Latour Nicole, Champagne Luce, Pagé Annette, Pagé Michel, raynald Lefebvre, Michel Lefebvre, Robert Allard, Boucher Jean-Robert, Aucoin Noëlla, Aucouin Paul, Lamontagne, Richemont Claude, Bélanger Roch, Gilles Comeau, Omer Allard, Claude Bernard, Annette Rondeau, Ginette S. Blais, Hélène Lamarche, Denise Bonin, Rouleau Gilles, Lyette Desgent-Choquette, Gérard Flamand, Quessy Bernard, Doucet Marjolaine, Laprade Michèle, Girard Carmen, Schofield Lise, Aubuchon Claudette, René Daniel E. Dumontier, Denis Louisette, Mongeau Geneviève, Denis Hubert, Ferland Jean-Marc, Quessy Cécile, Colette Robitaille, Plouffe Raymond, Ouimet Mireille, L'abé Gisèle, Martin Suzanne, Michel Pufahl, Quessy Joseph, Roger Hamelin, Alain Grenier, André Allard, Benoit Ducharme, Jocelyne Lavallée, Massé Richard, Roger Sylvestre, Georgette Dumontier, Nathalie Giguère, Lyne Parent, Nathalie Henault, Diane Chevalier, Suzie Michaud, Maryse Turcotte, Jean-Pierre Doucet, Jocelyn Jalbert, Nathalie Chaput, Hugues Ducharme, Chapebon Francine, Grégoire Jocelyne, Denise Boisjoly, Dominic Aubuchon, Martin Sylvestre, Martin Bergeron, Olive Mallet, Fleur-Ange Baillargeon, Richard Jeannette, Monique Chevalier, Grégoire Murielle, Latour Renée, Beaulieu Gaëtan, Claude Ducharme, Jocelyne Lambert, Melançon Line, Dumontier Réjeanne, Joly Michel, Denise Sylvestre, Chevalier Lucette, Guy Gauvin, Diane Valois, Eleanora Baier, Claire Charlebois, Lillian Clark, Margaret Suntjens, Dorothy Cire, Rita Galipeau, Dallaire Charlotte, Andrée Bourbonnais, Lucien Bourbonnais, Michelle Gaulin, Ronald St-Jean, Luc Vallières, Yvonne Pelletier, Brigitte Archambault, Micheline Caron, Mary Ellen Marus, Sandy Fox, Andrea Knight, Michele Leroux, Susan George, Mariana Valverde, Murielle Pronovost, Leslie Cotter, Adelyn Bowland, Isla Peters, Shirley Lukane, Maureen Hughes, A. Mackenzie, Susan McGrath, Mary McCall, G. Grégory, C. Bigson, Marty Balas, Odette Lachance, Sylvain Piché, Sizie Piché, Beauregard Caroll, Lavallée Alain, Beauvais Danielle, Alarie Micheline, Marguerite G. Lachance, France L. Chartrand, Lachance Nathalie, Eloi Lachance, Jean-Luc Théoret, Luc Madore, Jean Bourbonnais, Thomas Potvin, Clément Bergeron, Marthe Armstrong, Jacqueline Armstrong, r. Carbonneau, G. Plante, Miloud Haboude, F. Giroult, Yvan Patry, Louis Marchildon, Lucie Duquette, Léo Voyer, Alain Gingras, Fabien Gingras, Jayne Walker, Cindy Wright, Peter Holman, Nick Habermell, Glen Filson, AlBirnie, Rihani Abdallah, Louise Villemaire, Christine Dessaint, Gilles Cinq-Mars, Jean-François Hamel, Marie Cornellier, Lucie Desrosiers, Denis Dumars, François Doucet, Yves Charest, Richard Proulx, Michel Giguère, Danielle Tousignant, Anne Choquette, Robert Ladouceur, Marie-Noelle Ducharme, Marc Vézina, Ruth Phaneuf, Javier Sachz, Robert Raglione, Linda Delisle, Caron Lise, Marco Montemguo, Gilles Lesage, Maurice Gangé, Catherine Landry, Maurice Laurent, Roger Harvey, Sylvain Kirouac, François Lanctot, Robert Lebel, Paulyne DuBois, Serge Boisseau, Mario Plante, Daniel Hébeert, Sylvain Arpin, Kenneth Miles, Denise Lepage, Marie-Lyse Bruneau, Michael DuBois, Robert Beaulieu, J.-Paul Levasseur, Michel Desrusseaux, Gérard Vinet, Marc Laflamme, Luc Jutras, Jean Cournoyer, Yves Malboeuf, J.P. Rivard, M. Laurendeau, Paul-Émile Beauine, Germain DeBlois, Raymond Hamel, François Carrier, Dupuis Gilles, Christian Brien, Johanne Philippe, Serge Dion, Murielle Castonguay, Alain Gaudreault, Michel Hébert, Michel Goyette, André Giroux, Danielle Drouin, Catherine Blain, Frédéric Salmon, Richard Gauthier, A. Maire, Réal Denis, Pierre Fortier, Joan Roy, Desnoyers Jean, Lupien Richard, Marc Hurtubise, Robert Parent, Marc Lavoie, Marie-Anne Rondeau, F. Henri Jean-Louis, Pierre Lapointe, Michel Moisan, Luxolin Xavier, Martine Laplante, Christiane Girard, Yves Massé, Josée Brisebois, René Houle, M. Paquette, Sylvie Desjardins, Stéphane Dupont, Marie-France Blais, marc Bastien, Katherine Brossard, Christine Carlos, France Kavoie, Hélène Chabot, Johanne Beaupré, Cristine Gaucher, Claude Surprenant, Louise Viau, Pierre-Yves Marcoux, François Bussier, Marie-Josée Brousseau, Luce Painchaud, Luc Barcelo, Michel Melanson, Jean-François Carmel, Christian Brunelle, Manon Guilbault, Lise Paquette, Line Gosselin, Michel St-Germain, Jean Marcoux, Claude Champagne, Robert Pilon, Nathalie Venne, Marie-Thérèse Desbiens, G. Séguin, Denise Latour, Denise Bisaillon, Éric Saint-Lot, Daniel Ouellet, Michel Marceau, Jean-Claude Sabourin, Marie-Claude Bisaillon, Bill George, Emmanuelle Bruno, Pierre Lajoie, Gilles Guindon, François Lépine, Michel Vallières, Sandra Lore, Ginny Green, Kathy Sullivan, Lynn Murphy, Heather Herington, Frncine Meunier, S. Williams, David Areus, Gilles Lemieux, Martin Langille, Ian Johnson, Carol Millett, Chantal Ladouceur, François Langlois, Suzanne Pellerin, Sylvie Belamarre, Luce Melançon, Carole Lachapelle, Maud Millette, Josée Bouliane, Richard Pilotte, Yves Archambault, Jean-Guy Vezeau, C. Bouchard, Thérèse Charron, Gilles bélanger, Maurice Millette, Yvon Sauvageau, Philippe Fontaine, Luc Bélanger, Diane Bernatchez, Renée Gélinas, Sylvain Tessier, François Léveillé, Denis Morin, Murielle Potvin, Manon Bonneau, Josée Gagnon, Sylvain Rivard, Elise Forget, France Bourgault, Lyne Tremblay, Gloria Madore, Tim Burns, Diane Miles, Andy shadrack, Gail Bauman, Shawn Goimon, Gilbert Complaisance, Rachel Simard, Paul Couture, Juliet Huck, Jean-Paul Monnin, Michael Huck, Bertin, Couture, Chantale Couture, Lucien Bélanger, Michel Gagnon, André Raymond, André Bettey, Claire Brosseau, M. Garceau, Lise Germain, Nicole Guillemette Béland, Jocéyne Marchand, Clairette Rocheleau, marielle Auger, Monique Couture, Rolande Hébert, Yvette Duquette, Colette Fontaine, Danielle St-Laurent, Pierre Marion, Paul Roberge, Marcel Jean-Pierre, Gilbert Houle, Jeannette Boulay, Aline Poirier, Carol Sartorette, Donald Renault, Lise Nolet, Roger Plante, Chantal Poirier, Monique Larose, Claude Daigneau, Lucie Bouchard, Claude Lavoie, My Huong Pham, Helga Barrenechea, Lance Evoy, Thérèse Duval, Julie Burwell, Marianne Max, Céline Perron, Amanda Chapman, Sandra McDonald, Luc Dussault, Bernard Dallaire, Barbara Poffley, Brenda Baker, Helen Luscombe, Carmen Bilodeau, Lilianne Boutain, Gaston Bélanger, Yves Malette, Michèle Lacombe, Merle Bolick, Gill Teiman, Daphné Read, Gilles Arseneault, Danny Lo, Lise Péclet, Claude Sinclair, Suzanne Pomerleau, C. Ste-Marie, Nicole Nadeau, Fleurette Laperrière, Lise Dumas, Colette Lemay, Monique Blais, Pierre Moisan, Jacqueline Singer, Adrienne Carrall, Jacqueline Alain, Pierre Choquette, Monits Piclet, François Larouche, Juliette Locorotondo, Patrick Poisson, Michel Oulmet, Martha Austin, Glenn Bernard Sirois, Michael Potevin, Wilf Curnie, Normand Forget, Serge Bastien, Gérard Hubert, Claude Normand, Ghislaine Neill, Claude Germain, Sylvain Bosviert, Marcel Pagé, Kevin Pagé, Claude Cardin, Michel Corbeil, Claude

Guernier, Caroline Pestieau, Claire Sauriol, Joseph Pestieau, Paul-Émile Roy, Jeannette N. Forest, Guy Valiquette, Jeanne Guernier, Collette Charois, Micheline Gosselin, Claude Gosselin, Carole Gingras, Denice Deatrich, Ginette Samson, Rino Boutot, Liette Boutot, Ronald Rodrigue, Pauline Ouellet, Juliette boutot, Bertin Boutot, Renée Bérubé, Lise Boutot, Claude Vivier, Daniel Hennequin, Alain Lalonde, Claude Caron, Laurence Cohen, Israel Charney, J.J. Nattiez, Carole Boudreault, Michel Bédard, Daniel Laberge, Dino Olivieri, Jean-Claude Cayla, Marc Montpetit, Michel Cayla, B. Walker, Jean Brodeur, Anitana Alberti, Miguel Fernandez, Beauchemin Lucille, Patrick Darby, Diane Boucher, Inchauspe Paul, Ninon Desjardins, Pelletier Eddy, Claire Hudon, Johanne Perreault, Linda Bélanger, René Delage, Hélène Crevier, France St-Amour, Jean-Pilon, Lily Roy, Linda Paquet, Christian Bégin, Ghislaine Nault, Nathalie Boyer, Liette Bélanger, Joane Lefebvre, Josée Gadbois, Monique Proulx, Guy Paimeent, J.C. Beaudet, Lise Labarre, Jean-Paul Routhier, A. Giguère, Flore Dussault, Georgette Hamel, guy Paradis, Frère René Tremblay, Gravel François, René Brault, France Baboury, Réal Guilbeault, Pierre Lesage, Nicole Royer, Daniel Courtois, Gilles Vézina, Hudon Jacques, Roy Gilles, Louis Tanguay, Gaston Pelletier, Daniel Girard, Gratien Plante, Carmen Chouinard, Jeannot Bureau, Lionel Fortin, Pierre Sauvageau, Linda Boucher, Sylvain Néron, Mario Bolduc, Marjolaine Vézina, Michel Morin, Mariane Boulay, Luce Dostie, Josée L'Abbé, Marie-Josée Caron, André Choquette, Harold LeBel, Patrick Vallée, Sylvio Picard, Denis Poirier, Joël St-Laurent, André Verreault, Christian Leclerc, Gino Lévesque, Gervais Otis, Dany Corbin, Francis Caron, Jean-Guy Lévesque, Daniel Roussel, Serge Thibeault, Marie-Hélène Fortin, Lynda Santerre, Johanne Dompierre, Henriette Gagnon, Manon Sirois, Martine Côté, Guylaine Harvey, France Gaudreault, Maryse D'Astous, Rose-Alice Lévesque, Steven Ouellet, Marcel Gagnon, Marie-Josée Lévesque, Cathy Bérubé, Brigitte Fournier, Gervaise Lagac, Nathalie Dufour, Lise Thériault, Aline Desrosiers, Guylaine Boulay, Diane Leclerc, Francis Lauzier, Dany D'Astous, Stéphane Côté, Dany Dubé, Serge Sirois, Bertrand Otis, Normand Caron, Henry Otis, Martin Maroux, Alain Lizotte, Réjean Charest, Donald Corrin, Francis Ouellet, Josée Alain, France Bérubé, Sylvie Ouellet, Manon Fournier, Suzanne D'Astous, Marlène Desrosiers, Marie Leclerc, Marie-Josée Harrisson, Line Gagnon,Sylvie Boucher, Sylvie Gaudreault, Chantale Dubé, Raymonde Otis, Jeanne-D'Arc Rioux, Grace Chamberland, Lise Paquet, Sylvie Poirier, Marie-Claude Marcoux, Nathalie Morin, Marie-Josée Robichaud, Liliane Caron, Nicole Lavoie, Julie Turcotte, Manon Caron, Marie-Claude Joubert, Christine Ouellet, Annie Harrisson, Martin Gagné, Renaud Côté, Pirrette Dumais, Danielle Caron, Guylaine Caron, Nathalie Côté, Chantal Paradis, Michel Quessy, Denis Bouchard, Marc-André Michaud, Maryse Bérubé, Hélène Aubut, Johanne Bouchard, Marie-Hélène Levesque, Lucie Caron, Normande D'Amours, Line Gendron, Cathia Ayotte, Line Vaillancourt, Maryse Côté, Marie-Josée Bouillon, Danielle Déry, Carolle Paquet, Christian Boulay, Raynold Gagné, Francis Marcoux, Denis Côté, Yves Caron, Eric Arson, Sylvain Thibeault, Joel Lévesque, Roland Lavoie, Mario Caron, Bouchard Alain, Maryse Fortin, Christine Garon, Micheline Bouchard, Chantal Caron, Christine St-Amand, Linda Thibeault, Lise Lévesque, Denise Lavoie, Diane Gagnon, Guyline Gagné, Marjolaine Pineault, Manon Caron, Lise Gagnon, Aline Bérubé, Dolores LeBlond, nicoletta Mucciarella, Pierina Guerrara, Nancy Sardella, Anne-Marie Desilva, Jacqueline Lord, Marisa Cucci, Rita Giouea, Silvana Conte, Anna Sacco, Domenica Durante, Rosie Vittorio, Mario Lozza, Elvira Bergantino, Sheila Anderson, Anne-Marie Coletta, Christine Denommée, Barbara-Ann Williams, Evan Francis, Krikor Kalaydjian, Kevin Searle, Gail Barnstein, Clementina Bruno, Nicole Gehring, Jocelyne Martin, Daniel Knaro, Marcel Beaulé, Ralf Struclz, Daniel Lavigne, Régis Fournier, Lucienne Marier, Gilles Cossette, Ruby Knafo, Bianca Zofolin, Simone Paradis, Guérin Josée, Francine Foucreault, Alex Garin, Nancy Garin, Miguel Gonzalez, Norma Gonzalez, R.L. Rosfilé, I. Desjardins, Louise Dorais, Huard François, Lauzon Jean-Pierre, Huard Rolande, René Carolle, Huard Pierrette, Lauzon Suzanne, Huard Nicole, Denis Nicole, Huard Roger, Lauzon Ronald, Philippe Lauzon, Gilles Lauzon, Johanne Harvey, Cécile Bordeleau, Gisèle Juteau, Michel Jewell, Jean-Pierre Poirier, Thérèse Sévigny, Michèle Bourgeois, Louis Lévesque, Andrée Milot, Francis Aird, Bergeron Eric, Henry André, Godin Louise, Guertin Marie, Lefrançois Manon, Giroux Hélène, Tourigny Charles, Dominique Scarfine, Yolande Charbonneau, Jilwan Antoine, Colette Bouchard, Denise Massé, Denise Cimon, Denis Vincent, Monique Bizier, Olivette Roger, André Paquet, Joane Leguy, Évangéline Boulanger, Chabot Marc, Nicole Boulet, Georgette Marceau, Jeanne-d'Arc Goupil, Lyne Jobin, Gilles Bizier, Gocelyne Bizier, Thérèse Tanguay, Tremblay Simone, Lapointe Antoinette, Germaine Lachance, Irène Parent, Nélyda Bouchard, Aurélie Larouche, Rouleau Jacques, Charron Louis A., Pépin Marcel, Beaulne Hiron Ginette, Beaudin Madeleine, Laplante Gaston, Héron Roger, Hamelin Bruno, Cadorette Laurette, Thomas Forget, Roland Mongeau, Lorraine Francoeur, Yves Ménard, Dimitri Roussopoulus, Sue Alward, Saintonge Louise, Plante Lise, Leblanc Simone, Turcotte Claire, Métivier Yolande, Gisèle Cantin, Rachel Micheault, Alice Lamontagne, Chabot Yvette, Boily Francine, Céline Fecteau, Fernande Adam, Rosaire Lamy, Patricia Frenette, Claude Méthot, Carmen Ross, Anne Pâquet, Pierrette Michaud, Odette Bérubé, Rose-Anna Bouchard, Gisèle Adam, Françoise Bérubé, Ernestine St-Pierre, Gilbertine duguay, Francine Cantin Dupuis, Mario Carrier, monique Collin, Lise Forget, Francine Blanchette, Michelle Ouellet, Pierrette Giroux, Marc Bureau, Claude Genest, Paolo Maheux, Hélène Bastarache, Dufour Rénal, Richard Tetu, Marie Lavoie, Pierre Pouliot, Maude Marquis, Louise Alain, Gervais Begin, Marcel Laflamme, Beaulieu Nicole, Marc Dumas, Bernard Keating, Nadeau Annette, Rousseau Gemma, Cormier Albertine, Bernadette Turcotte, Simone Huneault, Leclerc Gisèle, Daniel Poulin, Pierre Bourque, P. Kelly, Daniel Marceau, Sylvie Bélanger, Danielle Côté, Marie Couture, Monique Fortin, Yolande Comtois, Clémence Trudel, Michel Guvin, Johanne Borgia, Serge Arès, Marcel René, Pascal-André Bisson, Rachel White, Patrick Tanguay, Elisabeth Garant, Richard Tremblay, Colette Tremblay, Jean-François Grondin, Mario Grondin, Georgette Blais, Louise Payeur, Gilles Poulin, Yves Goupil, Denise Emond, Sylvie Beaupré, Jean Lacombe, Lise Bégin, Michèle Mercier, Laliberté Jacques, Poulin Jean, Bisson Gilles, Roy Josée, Martel Gertrude, Pleau Jacques, Giroux Gerald, Béland René, Barrette Ghislaine, Charles Brière, Yvonne Bolduc, Mario Labrie, Jeannine Gratton, Arthur Barrette, Manon Béllégo, Jean-Pierre Sabourin, Chantal Davignon, Alain Léourneau, Alain Bourgeois, René Ammanu, Daniel Grondin, Hélène Régnier, Aube Bellard, Huguette Quevillon, Michel Haguette, Vaillancourt Carmen, Paula Poulin, Danielle Raza, Racine Herrolo, Guylaine Dionne, Réjeanne Tiberi, Pauline Poitras, Pierrette Chartrand, Manon Guay Louise Lafrance, Danielle Vivier, Denis Hamel, Bellerose Pierre, Yves Leroux, Jean-Claude Pierre, Yves Leroux, Jean-Claude Pierre, Jeannette Aubry, Anuradha Bose, Cynthia Thomson, Helen Forsey, Rick Patten, Jacques Champagne, Brian Tomlinson, May Stuart, Linda Starodub, Theodora C. Foster, Ken Fletcher, Tom Kines, Michael Belliveau, Doug MacDonald, John Tackbarrey, Barbara Adam, John Harker, Richard Harmston, Bourniyal Bertrand, Mariette Bournival, Denis Hébert, Jean Ouellette, Ludovic Babineau, Normand Fortier, Fernand Lachance, Yves Gauthier, Suzan Lainesse, Elène Vadnais, Pierre Rivard, Benoit Filion, Alain Bellemare, Placale Matte, Daniele Bélanger, Daniel Farmer, Michel Lesage, Marie-France Turcotte, Mario Allard, Phung Ngoc Dung, Denis Lavertu, Sophie Chauvin, Audrey Davies, Pierre Foisy, François Bonneau, Sylvain Auclair, Anne-Marie Lavigne, Anne Thivierge, Amélie Dombek, Helene Nadeau, Dmonique Ouimet, Judith Lampron, Anik Viger, Sylvie Boisvert, Normand Brodeur, Michel Trudeau, Brodeur Jean-Paul, Brodeur Rollande, Michel P. Trudeau, Daniel Mativat, Jean-Noël Beaupré, Bruno Germain, Pierre Labossière, Vincent Harel, Jean-François Couillard, Marielle Cartier, Rosa Desilets, Marcel Desilets, Véronique Desilets, John urban, Teresa White, Juergen Dankwort, Louise Faggiolo, Ariane Lee, Joel Krajden, Alain Gratton, Françoise Simard, Robert Smith, Liliane Mercier, Michel Beaudoin, Leonard Claude, Gauthier Claire, Roussel Gilles, Comtois Laurent, Valier Christian, Thibaudeau Nicola, Roch Burton, Stephane St-Pierre, Pierre Tardif, Jacques L'Écuyer, Josée Bolduc, Jerry Talbot, Jocelyne Pelletier, Alain Joyal, André Lauzon, Suzanne Doré, Louise Cloutier, Gaston Collin, Manon Héroux, André Talbot, Chantal Doré, Josée Monette, Ellen Bobet, Rita Moro, Jeannine Maheux, Claude Pharand, Audet Lise, Plante Lise, James D. Healey, Christianne Lemay, Carmelina Zotti, Lorraine Harper, Michel Labelle, Denis Barrette, Leonard Cohen, Glorya G. Cohen, Christiane Blanchette, Sylvie Monastesse, Sylvain Lafrenière, Céline Bélanger, Bertrand Malo, Daniel Bail, Dominique Lalande, J.C. Marineau, Michelle Girard, Diane Beaulé, J. Della Mora, H. Roy, E. Lefrançois, Laurent Alie, Claire Rose, Charles Landry, Bernard Duchastel, Sophie Desroches, Louise Marchand, Felix Carrailo, Monique Sarfati-Arnaud, S. Gomez-Moriana, Jacques Bouchard, Margarita Koumezelis, Lydia Garcia, Jacques Rouillard, Michel Paul, Daniel Barrette, Michel M. Campbell, Jean Poupart, Dominique Erpicum, Marcel Lajeunesse, Mercedes Lacalle, Susana Ahmarani, Rakel Hans-Herbert, Catherine Hart, Alfredo Hermenegildo, Ariel del Barrio, Josette Veilleux, Lucie Baver, Guy Lachaine, Allen Gonheil, Fulvia Bessette Evelina Mosetti, Maddalena Galliati, Jean Beauchemin, Lise Cloutier, Katherine Lippel, Lucie Lamarche, Michel Lefebvre, Janine Noel, Adele L. Michaud, N. Thornton, D. Fasciano, E. Benaim, Lyne Drapeau, Johanne Bourassa, Pierre-Paul Lafond, Danielle Tousignant, Pierre Anctil, Charbonneau M. Lise, Bouchard Marc, Millet Claude, Danielle Groleau, Monette Nicole, Christian Lemay, Nazir Aridi, Jean Dumas, Marie-Bernard Connolly, Bertrand Legault, Jean-Pierre Cloutier, Paul Lessard, Daniel Bonin, Gaston Cliche, Hélène Desrosiers, Louise Comtois, Céline Michaud, Louis Normandin, Luc Gravel, Diane Piché, Lise Coulombe, Suzie Désilets, Christiane Barnabé, Hélène Vadeboncoeur, Thérèse Dufresne, Suzanne Gagnon, Cluade Boudreault, William Bradley, Harry Farfan, Susan Lebrun, Marc Fabiani, Carol Ann Symonds, Robert Lemay, Ellie Malus, Steve Petitpas, Steve Monteith, Rachad Antonius, Céline Cyr, Michael Fapton, David Alper, John Kerr, Carole Gingras, Renate Couchman, Lillian Sandborn, Marg Walsh, Alb Canuel, Patricia Sheyze, P.M. Nassr, P.M. Longpré, E.F. Scott, G.M. Sinclair, Terry Mackenzie, Linda Mestel, Sister Maria Mousseau, Kathleen Lyons, Sister Mary Varney, André Mongeau, Denis Rousseau, Gisèle Bordeleau, Monique Douaire, Jean-Guy Piette Dufour Lise, Aline D'Aragon, Marguerite Denis, Marie-Claire Turcotte, Plante Sylvie, Elisabeth Ward, Gilles Tardif, Louise Boucher, Richard Grignon, Pierre St-germain, Pierre McDuff, Manon Pépin, Jacques St-Amant, Suzanne Thérien Beauchesne, Walid Hadid, Benoît Meilleur, Michel Chouteau, Jacques Dumont, Yves Martin, Philippe Longual, Luc St-Arnaud, Carol Roy, Sylvain Gaudet, René Lecours, Geneviève Boileau, Louise Ménard, Antoine Morin, Pierre St-Hilaire, Denis Dagenais, Mrtin Fiset, Brigitte Jurdant, Sylvain Phaneuf, Jean-Pierre Dumais, Laurin Denise, Serge Blondin, Louise Chartier, Louisette Loyer, Stephane Chenier, Monique Jomphe, Johanne Lebeau, André Loyer, Francois Laplante, Jean Marois, Sylvie Boulanger, Micheline DesRosiers, Réal Gobeil, Marc Vallée, Elise Lorrain, Lorraine Grou, Jacques Marleau, Michel kane, Alan Wright, Priscilla Bitter, François Larose, Réal Paquette, Mario Raymond, Alain Major, Stéphane Gendron, Josiane Cornillon, Rosanne Savage, Jocelyne Lavoie, Mark Marshall, André Laplante, Pierre demers, Gilles Rathé, Clément Lauzon, Gilles Simard, Louise Ducharme, Leduc Robert, Margaret LeGallais, Carol St-Jean, Jean-Guy Daigle, Georges Gosselin, Simone Brodeur, Leopold Laliberté, Normand Martineau, André Pépin, Émile Garneau, Michelin Lavoie, Suzanne Girard, Micheine Martin, Soeur Eva Tremblay, Soeur Georgette Thibeault, Soeur Ginette Martel, Soeur Jeanne Simard, Legoux Françoise, Daigle Albert, Joanne Lasalle, Lyn Trudeau, Yvon Marchand, Fleurette Beaudin-Lebeuf, Viateur Daigneault, André Beaulieu, Gaëtan Clément, Liette Finnerty, Rita Gareau, Robert Lalonde, Brault Daniel, Chartrand N., Gérald Le Guerrier, Berthiaume Jean, Lavoie Claude, Collerette Richard, Marcel Beauséjour, R. Brunet, Raymond Legendre, C. Laurence, Fernand Thibeault, A. Barolet, E. Brunet, Marc Raymond, Marc Bastenier, Carole Brown, Jean-Marc Lefebvre, Pierre-François Therrien, Raphaële Therrier, Ian Boyd, Jocelyne Lamoureux, Monique Sénécal, Therrien Pierre Francine Des Forges, Dubord Sylvie, Villeneuve Louise, Dutil Ginette, Réjeanne Lapointe, René Jacob, Pineault Denis, Paradis Line, Denis Plamondon, Lévesque